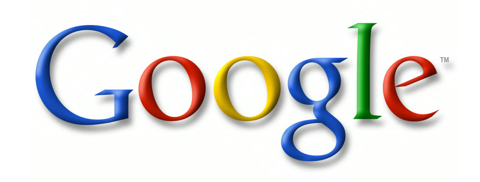
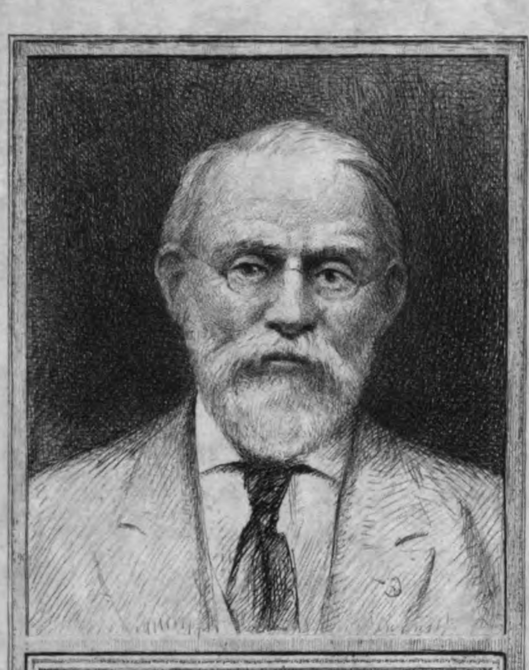
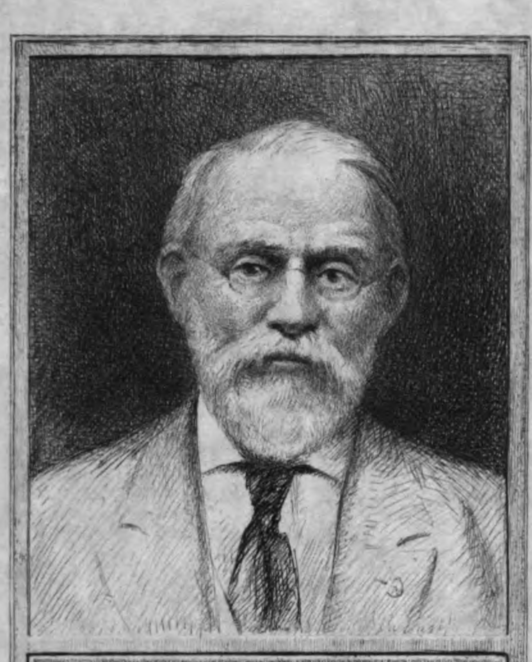











Digitized by Google

La Revue Savoisienne

L'Académie Florimontane laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet

Omnes omnium caritates patria una complexa est.
(Cicéron : *De Officiis*, lib. I.)

La Revue Savoisienne

PUBLICATION PÉRIODIQUE

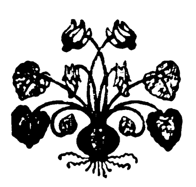
de

L'ACADÉMIE FLORIMONTANE D'ANNECY

Reconnue d'utilité publique par décret du 17 décembre 1896

1923

Soixante-quatrième Année



ANNECY
Imprimerie J. Abry, Editeur
1923

ACADÉMIE FLORIMONTANE

Fondée à Annecy en 1606

par Saint François de Sales et le Président Antoine Favre.

Réorganisée en 1851

par

Louis Bouvier (1819 † 1908).	Jules Philippe (1827 † 1888).
Etienne Machard (1824 † 1887).	Eloi Serand (1826 † 1891).

BIENFAITEURS :

Léon MARÈS (1854 † 1916)

Donateur du château, des collections et du domaine de Montrottier

Dr C. ANDREVETAN (1802 † 1879)	MELVILLE-GLOVER (1834 † 1897)
Dr F. DAGAND (1815 † 1886)	Dr THONION (1830 † 1917)
Aimé CONSTANTIN (1831 † 1900)	F. GARDIER (1854 † 1919)

ASGHIL FAVRE (1877 † 1920)

MEMBRES DE L'ACADÉMIE FLORIMONTANE

Tués à l'ennemi pendant la grande guerre.

Joseph Dingeon, capitaine commandant le 51° bataillon de chasseurs alpins, tué le 14 novembre 1914, aux environs d'Ypres (Belgique), cité à l'ordre de l'armée et nommé Chevalier de la Légion d'honneur après sa mort.

Alfred-Joseph Bard de Coutance, avocat à Bonneville, soldat au 109° régiment d'infanterie, mortellement frappé le 1er décembre 1914 à l'assaut de Vermelles (Pas-de-Calais), décoré de la médaille militaire.

Pétrus Rollier, notaire à Annecy, docteur en droit, capitaine au 416° régiment d'infanterie, tué le 26 septembre 1916 en Champagne (cité à l'ordre de l'armée et nommé Chevalier de la Légion d'honneur après sa mort).

Louis Grivaz, notaire à Annecy, docteur en droit, chef de bataillon au 170° d'infanterie, blessé mortellement au Bois du Seigneur, le 3 mai 1917, décédé le 3 juin suivant à l'ambulance allemande de Blanzy (Aisne), où il avait été recueilli. Chevalier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de la division.



LISTE DES MEMBRES

Présidents honoraires : MM. Ch. MARTEAUX ✿ I, professeur agrégé au Lycée Berthollet ; Max BRUCHET ✱ ✿ I ✢ ✿, archiviste départemental du Nord ; Charles BUTTIN, archéologue, Les Balmes, par Rumilly (Haute-Savoie).

COMITÉ.

Président: M. F. MIQUET ✿ I, receveur honoraire des finances.

Vice-Présidents : MM. Albert CROLARD, député, ingénieur ; J. DÉSORMAUX ✿ I, professeur agrégé au Lycée Berthollet, et Jean RITZ ✤ C ✢ ✿ I, compositeur de musique.

Secrétaire perpétuel : M. Marc LE ROUX ✿ I, docteur ès-sciences, conservateur du Musée.

Secrétaire-adjoint et bibliothécaire : M. Louis PFISTER, organiste de la Cathédrale, diplômé notaire.

Archiviste : M. Joseph SERAND, archiviste-adjoint de la Haute-Savoie.

Trésorier : M. Charles RUPHY, industriel.

Membres du Comité : MM. L. BALLEYDIER, F. CROSET, E. FALLETTI, A. FLAMARY, J. LAVOREL.

Adjoint au Trésorier : M. Hubert PFISTER, directeur départemental d'Assurances.

REVUE SAVOISIENNE

Directeur de la *Revue :* M. LE ROUX.

Comité de rédaction : Section historique et archéologique : MM. FAURE, LAVOREL, MIQUET. — Section scientifique : MM. FLAMARY et LE ROUX. — Section philologique et littéraire : MM. DÉSORMAUX et G. MARTIN.

DOMAINE DE MONTROTTIER

Conservateur du château : M. J. SERAND.
Adjoint au Conservateur : M. F. SERAND.
Econome du domaine : M. Ch. RUPHY.

COMITÉ D'ACTION DU MONUMENT A SAINT FRANÇOIS DE SALES

Président : M. MIQUET.
Vice-Présidents : MM. DÉSORMAUX, LAVOREL, P. D'ORLYÉ.
Secrétaires : MM. J. REVIL, L. PFISTER, LE ROUX, G. MARTIN,
Trésoriers : MM. Jean RITZ, CATTIN, LAYDERNIER.
Archiviste : M. J. SERAND.
Membres du Comité : MM. A. CROLARD, Mgr CUSIN, ADÉ.

MEMBRES D'HONNEUR.

DATES d'admission — MM.

1887 ALLART Achille, ingénieur des Arts et Manufactures, à Genève.

1915 BORDEAUX Joseph-Paul-Emile (le général) C ✻ ✠, à Gap.

1913 BORDEAUX Henry O ✻ ✠ C ✠, de l'Académie Française, 44, rue du Ranelagh, à Paris.

1892 BRUCHET Max ✻ ✠ I ✠ ✠, archiviste départemental, à Lille (Nord).

1872 CHANTRE Ernest ✻ ✠, ancien sous-directeur du Muséum des sciences naturelles de Lyon, à Fontville par Ecully près Lyon.

1920 CHARLÉTY Sébastien O ✻ ✠ I, recteur de l'Université de Strasbourg.

1906 COURTOIS D'ARCOLLIÈRES ✠, secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie, à Chambéry.

1882 DEMOLE Eugène, conservateur du médaillier de Genève.

1921 DENARIÉ Emmanuel, président de l'Académie de Savoie, à Chambéry.

1915 DONNET Fernand ✻, administrat. de l'Académie royale des Beaux-Arts et secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

1921 FERRAND Henri ✻, avocat, président de la Société des touristes du Dauphiné, à Grenoble.

1923 MARGOT O. ✻, Directeur général de la Cie P.-L.-M.

1916 MARTIN Paul-Edmond, archiviste d'Etat, docteur ès-lettres, à Genève.

1911 MURET Ernest ✻, prof. de philologie romane à l'Université de Genève.

1917 PARISET Ernest, notaire, docteur en droit, à Lyon.

1916 PÉROUSE Gabriel ✠ I, archiviste départemental de la Savoie, docteur ès-lettres, à Chambéry.

1916 S. G. Mgr PETIT Louis ✻, archevêque d'Athènes.

1915 PLOCQ Ernest ✻, ingénieur, inspecteur honoraire de l'exploitation aux chemins de fer du Nord, 15, rue Vavin, à Paris.

1881 REVIL Joseph ✠ I, docteur ès-sciences, géologue, ancien président de l'Académie de Savoie, à Chambéry.

1888 REVON Michel ✻, professeur de littérature orientale à la Sorbonne.

1885 RITTER Eugène, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, correspondant de l'Institut de France, 3, chemin des Cottages, à Genève.

1911 VAN GENNEP ✻, directeur de la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, professeur, 116, Grande Rue, Bourg-la-Reine (Seine).

MEMBRES EFFECTIFS

1910 ADÉ Henri, architecte, à Annecy.

1903 AUSSEDAT Louis, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur général de la Société des Forces du Fier, à Annecy.

1900 BALLEYDIER Louis ✻ ✠ I, doyen de la Faculté de Droit de Grenoble.

1906 BARUT Jules O ✻, directeur de l'usine du Giffre, à Annecy.

1907 BLANDIN Henri, receveur des Domaines, à Annecy.

1896 BUTTIN Charles, ancien président de l'Académie Florimontane, membre du Comité de perfectionnement du Musée de l'Armée, Les Balmes, par Rumilly (Haute-Savoie).

1905 CATTIN Benoît, notaire, à Annecy.

1890 CROLARD Albert, député, ingénieur des Arts et Manufactures, à Paris.

1897 CROLARD Francis ✻ ✠ A, directeur de l'exploitation du tramway Annecy-Thônes, à Annecy.

1897 CROSET François ✠, ancien économe de l'Hôpital d'Annecy.

1906 Dépollier Louis ✿ A, imprimeur, à Annecy.
1896 Désormaux J. ✿ I, professeur agrégé au Lycée Berthollet, à Annecy.
1910 Desservétaz Alfred, comptable, à Annecy.
1892 Domenjoud Henri, percepteur en retraite, à Annecy et Sevrier.
1909 Dunand Alexis, rentier, à Annecy.
1915 Falletti Eugène, entrepreneur de travaux publics, à Cran-Gevrier.
1921 Faure Claude ✿ A ✠ méd. col., archiviste départemental, à Annecy.
1901 Ferrero Marius ✱, ancien conseiller général, à Annecy.
1913 Flamary Antoine ✿ I, entomologiste, au Pont-Neuf, près Annecy.
1916 Fontaine Antoine, architecte, à Albigny.
1906 Gallet Claudius ✱ ✠ ✿ A, docteur en méd., sénateur de la Hte-Savoie.
1883 Galliard Louis, ✿ docteur en médecine, à Annecy.
1913 Gavard Adrien (le chanoine), aumônier du Couvent de l'Immaculée-Conception, à Annecy.
1904 Genevois Ferréol, docteur en pharmacie, à Annecy.
1906 Hérisson Jean ✿ A, imprimeur, à Annecy.
1906 Lachat ✠, Inspecteur des Forêts, à Annecy.
1909 Laeuffer Jean C ✠, rentier, à Annecy.
1916 Langlois Pierre, compositeur de musique, à Annecy.
1905 Lavorel J.-M. (le chanoine), à Annecy.
1901 Laydernier Léon ✿ I ✠, banquier, à Annecy.
1891 Le Roux Marc ✿ I, docteur ès-sciences, bibliothécaire et conservateur du Musée d'Annecy.
1908 Letonnelier Gaston ✠ ✿ I, archiviste départemental, à Grenoble.
1891 Marteaux Charles ✿ I, professeur agrégé au Lycée Berthollet, à Annecy.
1910 Martin Georges ✿ I, professeur agrégé au Lycée Berthollet, à Annecy.
1906 Michel Amédée, ancien conseiller général, à Thônes.
1893 Millet François ✿ I ✠, ing. hon. des Ponts et Chaussées, à Annecy.
1885 Miquet François ✿ I, receveur honor. des finances, à Annecy (Vovray).
1903 Murgier Jules, chirurgien-dentiste, à Annecy.
1901 Ogier J.-M. (Mgr), à Talloires.
1906 Orlyé Philibert (d') ✱ ✠, propriétaire, maire de Menthon-St-Bernard.
1911 Paul-Dubois, conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes, à Paris et à Menthon-St-Bernard.
1911 Périn Louis ✱, s-intendant militaire de 2e classe, honoraire, à Annecy.
1915 Pfister Louis, organiste de la cathédrale, à Annecy, diplômé notaire.
1915 Pfister Hubert, directeur départemental d'Assurances, à Annecy.
1894 Piccard L.-E. (Mgr) ✿ I O ✠, proton. ap., chan. hon., à Thonon.
1897 Raillon Fleury ✿ I, architecte départemental, à Annecy.
1913 Rebord Charles (Mgr), prévôt de la Cathédrale, à Annecy.
1912 Revil Jean, licencié en droit, à Annecy.
1921 Ribatto Eugène, directeur de la Manufacture d'Annecy.
1901 Richard Jean ✠, géomètre en chef du Cadastre, à Annecy.
1874 Ritz Jean ✠ C ✠ ✿ I, compositeur de musique, Annecy.
1922 Ritz François-Maurice, ✠ Caissier de la Caisse d'Epargne d'Annecy.
1894 Robert Victor ✠, à Annecy.
1908 Ruffier Ernest ✿ I, professeur au Lycée Berthollet, à Annecy.
1906 Ruphy Charles, industriel, à Annecy.
1897 Sautier-Thyrion, propriétaire, à Veyrier-du-Lac.
1908 Serand François, chef de bureau à la Préfecture, à Annecy.
1891 Serand Joseph, archiviste-adjoint, à Annecy.
1904 Varay François ✱ ✠, docteur en médecine, à Annecy.
1921 Vulliet Henri, conservateur des hypothèques en retraite, à Annecy.

MEMBRES ASSOCIÉS

1910 ABRY Joseph, imprimeur-éditeur, à Annecy.
1914 AIX-SOMMARIVA (marquis d') Claude, lieutenant-colonel au 1er régiment d'infanterie italien (Brigade du Roi).
1919 ANDRE Léon I, directeur de la filature de Sainte-Claire, Annecy.
1911 ANTHONIOZ Alfred O A, industriel, à Genève.
1910 ANTHONIOZ Charles A, sculpteur, 11, rue du marché, à Evian.
1920 AUSSEDAT Joseph, industriel, à Cran-Gevrier.
1911 BADIN Charles, négociant, à Annecy.
1921 BARTHOLONI René, député, à Paris.
1910 BLANC Henri, avocat, à Paris.
1912 BOUCHET Claudius, négociant, à Annecy.
1923 BOUCHET Jean, Négociant, à Annecy.
1921 BORDEAUX Louis, avocat, à Thonon.
1920 BRAND Charles, industriel, au Châble-Beaumont.
1911 BROCADET A.-P., pharmacien, à Paris.
1919 BRUNIER Georges, procureur de la République, Annecy.
1919 BURNIER Gilbert, agent d'assurances, Annecy.
1921 BUTTIN J., vétérinaire, Isle sur le Doubs (Doubs).
1903 CARLE Henri, 10, rue de la Métropole, à Chambéry.
1895 CARNOT François, ancien député, ingénieur des Arts et Manufactures, 8, avenue Montespan, à Paris.
1909 CARRIER Maurice, avoué, à Bonneville.
1919 CHAPPAZ Léon, agent d'affaires, La Côte-d'Hyot.
1913 CHOLLEY André, professeur agrégé au Lycée Ampère, à Lyon.
1922 CHEVRIER Pierre, Négociant, à Annecy.
1903 COSTA DE BEAUREGARD (Cte Olivier), à Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure).
1911 COSTAZ Gabriel A, dr du Syndicat agricole de la Hte-Savoie, à Annecy.
1921 CROLARD Louis, employé de banque, à Lyon.
1906 CROYN A. I, directeur honoraire des Contributions indirectes, à Pipriac (Ille-et-Vilaine).
1916 CURRAL, avocat, à Bonneville.
1920 S. G. Mgr CUSIN Jules, évêque de Nysse et coadjuteur de Mgr l'évêque de Mende.
1906 DESCHAMPS, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, à Bonneville.
1919 DOYEN O, commandant de chasseurs alpins, Annecy.
1910 DUBETTIER Ernest, préposé en chef de l'octroi d'Annecy.
1911 DUFOURNET Antoine (l'abbé) O, ancien professeur, à Paris.
1919 DUPARC Emile, agent d'assurances, Annecy.
1913 DUSSAUGEY Ernest, ingénieur civil, à Annecy-le-Vieux.
1920 FAVRE D'ANNE Pierre, géomètre, à Manigod.
1919 FAVRE-FÉLIX J., président du tribunal, Annecy.
1906 FAVRE-LORRAINE Jean-Marie, maire de Saint-Jean de Sixt.
1911 FOURNIER Jacques, propriétaire, à Annecy-le-Vieux.
1920 GIROD Paul, industriel, à Ugine.
1916 GOURGUET Paul, rentier, à Annecy.
1913 GOY (le Dr) A, maire de Reignier, sénateur de la Hte-Savoie.
1906 GUINIER Philibert, inspecteur des Eaux et Forêts, Directeur de l'Ecole forestière, à Nancy.
1922 GUY Lucien, à Bonneville (Haute-Savoie).
1921 LACOMBE, notaire, à Rumilly.
1920 LAEUFFER Frédéric, notaire, à Paris.

1916 Letestu André O ✠, directeur du Haras, à Annecy.
1923 Levitte I, Professeur honoraire, à Annecy.
1911 Marchand Francis, avoué à Annecy.
1916 Marquet Fernand ✠, vétérinaire du Haras, à Annecy.
1913 Martin Paul (l'abbé), curé de Moye (Haute-Savoie).
1911 Marullaz François A (l'abbé), économe au Gd-Séminaire, Tessy-Metz.
1911 Menthon ✱ ✠ ✠ (le comte Antoine de), à Charbonnière, Menthon.
1916 Michaud François, rentier.
1916 Monnier Jean-Jacques, professeur d'histoire à l'Ecole supérieure des jeunes filles, à Genève.
1921 Morand Louis (le chanoine), à Annecy.
1921 Mouthon Joseph, docteur en médecine, conseiller général, à Faverges.
1906 Orlyé Jean (d') ✠, licencié ès-sciences.
1912 Ormond Marguerite (Mme), au château de Crevins-Bossey.
1913 Passorio Peyssard (Ch. de), au château de Montaigu (Chalonnes-sur-Loire), et à Nantes.
1916 Paturle Camille, industriel, à Saint-Laurent du Pont.
1902 Périllat ✱, ancien administrateur du Bon Marché, 18, avenue de la Bourdonnais, à Paris.
1911 Pernoud Louis, curé de Bossey-sous-Salève.
1914 Pernoud Louis, inspecteur-voyer en retraite, à Annecy.
1909 Perret Henri, avocat, à Bonneville.
1912 Perrier de la Bathie, ingénieur-agronome, à Ugine (Savoie).
1919 Perrissin-Fabert, maire du Grand-Bornand.
1911 Pissard Louis, notaire, à Saint-Julien en Genevois.
1923 Pissard Pierre, Enseigne de vaisseau.
1911 Replat Georges, procureur de la République, à Albertville.
1911 Replat Jacques, directeur de l'assurance « L'Union », à Annecy.
1903 Rey Emile A (N-I), Avocat général, à Grenoble.
1912 Robert Louis, Agent d'assurances, à Annecy.
1916 Roussy de Sales ✱ ✠ (le comte de), à Thorens.
1912 Ruphy Louis, architecte, à Annecy.
1923 Suchard François, Juge au Tribunal d'Annecy.
1902 Terrier Auguste C ✱ A, secrétaire général du Comité de l'Afrique française et du Comité du Maroc, 17, avenue de Tourville, à Paris.
1912 Tissot-Dupont André, à Paris.
1914 Trésal (l'abbé), diplômé d'études supérieures d'histoire, à Conflans (Charenton-le-Pont, Seine).
1919 Vinit A., docteur en médecine, Thônes.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

1923 Bernard Pierre, Ingénieur, à Moûtiers.
1916 Boillot (l'abbé), curé de Liesle (Doubs).
1923 Dijoud, Directeur de l'*Echo de Savoie*, à Lyon.
1916 Dunoyer Norbert, à Juvigny.
1922 Dupupet, architecte, à Thonon.
1923 Exchaquet Louis ✱, Docteur-médecin, à Lausanne.
1916 Empkin (l'abbé), curé de Valezan (Savoie).
1923 Mailfert André ✱ ✠ ✠, Architecte-décorateur, à Orléans.
1921 Maret F., agent général de la Cie Havraise péninsulaire de navigation à vapeur, à Majunga (Madagascar).
1923 Mareuse, Membre de la Commission du Vieux Paris, à Paris.

1916 MORET Léon, docteur en médecine, chef des travaux de géologie à l'Université de Strasbourg.
1922 PERNET-SOLLIET, rue Pache, à Paris.
1916 POCHAT-BARON François (le chanoine), supérieur du collège de Thônes.
1922 ROSSET Marie I, instituteur honoraire, à Groisy-le-Plot.
1922 SERAND Jules, maître de phare principal, à Tamara (Guinée française).
1908 SERVETTAZ Claudius A, professeur à l'Ecole supérieure d'Annecy.
1914 TERRIER Jean, imprimeur, à Etampes.

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

QUI ÉCHANGENT LEURS PUBLICATIONS AVEC LA *REVUE SAVOISIENNE*

FRANCE.

ANNECY. Académie Salésienne.
AUTUN. Société éduenne.
AVIGNON. Académie de Vaucluse.
BEAUNE. Société d'histoire et d'archéologie.
BESANÇON. Société d'émulation du Doubs.
BELLEY. Société scientifique du Bugey.
BOURG. Société d'émulation de l'Ain.
— Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain.
— Société Gorini.
CHAMBÉRY. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.
— Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
— Société centrale d'agriculture.
— Société d'histoire naturelle.
DIJON. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
GAP. Société d'études des Hautes-Alpes.
GRENOBLE. Académie delphinale.
— Annales de l'Université de Grenoble.
— Société de statistique de l'Isère.
— Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné.
LYON. Société de botanique de Lyon.
— Académie des sciences et belles-lettres.
— Annales de l'Université. (Bibliothèque universitaire).
— Revue du Lyonnais.
— Revue alpine (don).
MACON. Académie des sciences.
MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
MOUTIERS. Académie de la Val-d'Isère.
NICE. Société des lettres des Alpes-Maritimes.
PARIS. Polybiblion. (Revue bibliographique universelle.)

— Comité des travaux historiques et scientifiques.
— Société nationale des antiquaires de France.
— « Pro Alesia », revue des fouilles d'Alise.
— Revue mensuelle de l'Ecole d'anthropologie.
— Société nationale d'agriculture (don du Ministère).
— Le Mercure de France.
— Bulletin du Comité de l'Afrique française et du Comité du Maroc (don).
— La Grande Revue (don).
— Revue archéologique (souscription).
SAINT-JEAN DE MAURIENNE. Société d'histoire et d'archéologie.
THONON. Académie chablaisienne.

ÉTRANGER.

AOSTE. « Augusta Praetoria », revue valdôtaine.
FRIBOURG. Société d'histoire du canton de Fribourg.
GENÈVE. Institut national genevois.
— Société d'histoire et d'archéologie.
— Société suisse de numismatique.
— Société de géographie (le Globe).
LAUSANNE. Société vaudoise des sciences naturelles.
— Société d'histoire de la Suisse romande.
MILAN. Atti della Società italiana di scienze naturali.
NEUCHATEL. Société des sciences naturelles.
PADOUE. Atti dell. Acad. scient. Veneto-Trentino-Istriana.
TURIN. Miscellanea di storia italiana (Regia deputazione di storia patria).
— Société d'archéologie et Beaux-Arts.
— Associazione fra oriundi savoiardi e nizzardi italiani.
— Bolletino storico bibliografico subalpino.
VÉRONE. Madona Verona (Museo Civico).
WASHINGTON. (U. S. A.). Smithsonian Institution.
ZURICH. Anzeiger fur schweizerische Geschichte alterthumskunde (Indicateur d'antiquités suisses).

JOURNAUX.

ANNECY. Industriel savoisien.
— Annecy, Lac d'Annecy, Vallée de Thônes *(don)*.
PARIS. Le Savoyard de Paris.

ACADÉMIE FLORIMONTANE — ANNECY

Assemblée générale du 10 janvier 1923

PRÉSIDENCE DE M. MIQUET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 heures [1].

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. H. PFISTER expose la situation financière et le projet de budget pour 1923.

SITUATION FINANCIERE DE L'EXERCICE 1922

RECETTES :

Rente 4 % Chemins de fer Ouest-Etat	40 00
— 5 % Fondations Thonion et Gardier	75 00
— 5 % Titres Perrillat, Girod, Ruphy	27 50
Intérêts des fonds	25 79
Cotisations de 1922	2.162 00
Abonnements à la *Revue Savoisienne*	316 00
Annonces dans la *Revue Savoisienne*	100 00
Ventes de publications, revues	538 55
Subvention du Musée Léon Marès sur visites du Château	500 00
TOTAL DES RECETTES...	3.784 84

DEPENSES :

Impression de la *Revue Savoisienne*	2.425 00
Frais de recouvrements	48 50
Frais de correspondance et de bureau	73 80
Matériel	62 50
Assurance	15 95
Achat de livres	16 90
Entretien des tombes, gerbe à l'occasion du centenaire de Berthollet	47 00
Subvention allouée à M. Désormaux pour l'impression de la « Bibliographie des Parlers de Savoie »	250 00
TOTAL DES DÉPENSES......	2.939 65
EXCÉDENT DES RECETTES...	845 19
	3.784 84

1. Sont présents : Membres effectifs : MM. Blandin, Buttin, Cattin, F. Crolard, Croset, Désormaux, Domenjoud, A. Dunand, Falletti, Flamary, Gavard, Genevois, Lachat, Laeuffer, Lavorel, Le Roux, Marteaux, Martin, Miquet, Périn. H. Pfister, L. Pfister, Rebord, Revil, J. Ritz, Robert, Ruphy, Sautier-Thyrion, J. Serand.

Membres associés : MM. J. Aussedat, F.-M. Ritz.

Excusés : MM. André, A. Crolard, Ferrero, J. Serand.

ACTIF DE L'ACADÉMIE AU 10 JANVIER 1923.

2 Obligations Chemins de Fer Ouest-Etat 4 %........	698 00
1 Titre de 12 fr. 50 de rente 5 %, Perrillat.........	195 25
— de 25 fr. de rente 5 %, Thonion............	382 50
— de 15 fr. de rente 5 %, Girod-Ruphy.........	264 65
— de 50 fr. de rente 5 %, Gardier..............	882 50
Numéraire y compris 308 fr. 10 en capital inaliénable	2.850 55
TOTAL...	5.273 55

PROJET DE BUDGET POUR 1923

RECETTES :

Intérêts des Rentes.......................	142 50
Intérêts des Fonds placés..................	70 00
Cotisations	2.100 00
Abonnements à la *Revue Savoisienne*......	350 00
Publicité	100 00
Vente de publications.....................	200 00
Subvention sur les entrées du Musée L. Marès	250 00
TOTAL...	3.212 50

DEPENSES :

Impression de la *Revue Savoisienne*........		2.500 00
Recouvrements		50 00
Correspondance, frais de bureau...........		80 00
Reliure		15 00
Bibliothèque		20 00
Achat de livres dont 75 fr., intérêts des fondations Thonion et Gardier..............		120 00
Assurance		15 00
Entretien des tombes......................		25 00
Subvention allouée à M. Désormaux pour l'impression de la « Bibliographie des Parlers de Savoie »...................		250 00
Dépenses imprévues.......................		137 50
	3.212 50	3.212 50

Ces comptes sont approuvés. Notre Trésorier reçoit les félicitations du Président pour son zèle et son activité.

M. J. SERAND donne lecture de son rapport sur la gestion du domaine de Montrottier pour l'année 1922. Il en résulte que la situation est des plus prospères.

Le PRÉSIDENT remercie au nom de tous M. J. SERAND qui administre si habilement un domaine qui pourra à l'avenir, par la visite des riches collections conservées au Château, devenir une

source appréciable de revenus pour la Florimontane et maintenir au premier rang des publications savantes de province son organe scientifique, la *Revue Savoisienne*.

Des éloges sont adressés au personnel du Château, dont on apprécie de plus en plus le dévoûment.

M. Ch. Ruphy donne connaissance de la situation financière du domaine et du projet de budget pour 1923. Ces comptes sont approuvés avec remercîments au dévoué Trésorier.

Le Président expose l'état, à ce jour, de la Souscription pour le monument à saint François de Sales. La situation est des plus satisfaisantes. La souscription restant toujours ouverte, on prévoit l'inauguration pour l'été prochain.

En portant à la connaissance de l'Assemblée la tenue très soignée de la Bibliothèque florimontane, le Président est heureux d'adresser les félicitations de l'Académie à l'actif conservateur de ce dépôt, M. L. Pfister.

Il est procédé à l'élection de quatre membres du Comité. Membres sortants : MM. Balleydier, L. Pfister, Flamary, J. Serand. M. Jean Ritz est nommé en remplacement de M. I. Nanche.

Election de trois membres effectifs en remplacement de M. E. Laeuffer, I. Nanche, décédés, et C. Servettaz, démissionnaire :

Sont élus : MM. Ribatto, F.-M. Ritz, Vulliet.

Election de quatre membres associés :

Sont élus : MM. Bouchet Jean, Levitte, Pissard, Suchard.

Election de six membres correspondants :

Sont élus : MM. Bernard, Dijoud, Exchaguet, Maillefer, Servettaz, Mareuse.

Election d'un membre d'honneur. Est élu par acclamation M. Margot, directeur général de la Compagnie P.-L.-M.

Les vérificateurs des comptes pour 1923 seront MM. Domenjoud, d'Orlyé, Ribatto.

M. Miquet lit son rapport sur le concours de poésie de 1922. *(V. le présent fascicule.)*

Les conclusions du Jury, mises aux voix, sont adoptées et les récompenses décernées dans l'ordre suivant :

Prix *ex-æquo*, chacun 100 fr. :

N° 2, Mme Lucie Guigo, de Grenoble;

N° 3, Mlle Juliette Portron, de Niort.

M. Désormaux, au nom du Comité provisoire institué en vue de la célébration des fêtes du Millénaire de saint Bernard de Menthon, fait part de la réunion projetée dimanche prochain. M. Henri Ghéon, le délicat auteur de plusieurs pièces jouées à

Paris, adapterait le *Mystère* du xv[e] siècle, qui serait représenté à Annecy et à Menthon.

M. Désormaux se joint à M. le Comte de Menthon, député, pour solliciter le patronage de l'Académie Florimontane.

L'Assemblée, en formant des vœux pour la réussite de ce projet, lui accorde très volontiers son appui moral. L'Académie Salésienne, par la voix de son Président, M. Lavorel, s'associe à cette manifestation artistique.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée se sépare à 18 h. 30.

Le Comité reste en séance pour l'élection de son Bureau. Tous les membres sortants sont réélus. M. J. Ritz est nommé vice-président de l'Académie Florimontane.

Le Secrétaire : Marc Le Roux.

Séance du 7 mars 1923

PRÉSIDENCE DE M. MIQUET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 heures [1].

Après lecture et approbation du procès-verbal de la réunion précédente, le Président adresse les condoléances de l'Académie à M. Fontaine, qui a eu le malheur de perdre sa femme.

Il envoie en même temps des félicitations à M. Emile Rey, nommé avocat général à Grenoble, à M. Auguste Terrier, qui vient de recevoir la médaille Berge, la plus haute récompense décernée par la Société de Géographie commerciale de Paris, et à M. Ernest Dubettier, nommé officier d'Académie.

A l'occasion de la récente promotion de M. Miquet, officier de l'Instruction publique, M. Désormaux s'exprime en ces termes :

« Monsieur le Président,

« En qualité de plus ancien des vice-présidents ici présents,

1. Sont présents : MM. André, J. Bouchet, Buttin, Crozet, Désormaux, Flamary, Gavard, Lavorel, Le Roux, Marteaux, Miquet, Périn, H. Pfister, L. Pfister, Robert, F.-M. Ritz, J. Ritz, J. Serand, Suchard.

Excusés : MM. Cattin, A. Crolard, Falletti, Levitte, Ribatto, F. Serand, Vulliet.

j'ai l'honneur de vous exprimer les très cordiales félicitations des membres de l'Académie Florimontane pour la distinction qui vient de vous être conférée.

« Vous me permettrez volontiers cependant de ne pas recourir à la formule usuelle, devenue si banale. Je ne dirai point, mon cher Président, comme tant d'autres : « Personne n'a été « surpris de trouver votre nom sur la liste des nouveaux pro- « mus. » Même je prétendrai tout le contraire. Les lettrés annéciens furent, je pense, tout étonnés de cette promotion ; car tous s'imaginaient que, depuis des années, vous étiez officier de l'Instruction publique. Il paraît bien que tous se trompaient. Voilà donc une omission réparée, et ce n'est que justice.

« Semblable décoration, beaucoup la méritent, j'aime à le croire, par leurs services ; d'aucuns, par leur savoir et leur talent ; un petit nombre, pour les deux raisons réunies. Vous appartenez à cette dernière catégorie, à ces travailleurs intellectuels dont les collègues de promotion ne peuvent qu'être honorés de se trouver en si flatteuse compagnie.

« Aussi bien vous me dispenserez, mon cher Président, d'énumérer les titres divers qui devaient vous signaler à l'attention des représentants du Ministère de l'Instruction publique. Je n'en veux retenir qu'un seul. Vous aimez votre Savoie de l'amour le plus ardent. Vous mettez au service de la terre natale, sans parler de votre érudition, le dévoûment le plus absolu. C'est une qualité traditionnelle ici, je le sais. Mais permettez à un travailleur qui a de plus en plus, en vieillissant, le culte de la tradition, parce que pour un patriotisme éclairé il ne saurait y avoir de plus solide fondement, permettez-moi, dis-je, de saluer en vous cette qualité, dont vous êtes comme la vivante personnification. Elle fait la force et la grandeur de nos Sociétés savantes, car toutes confondent dans une même vénération l'amour de la petite patrie et l'amour de cette mère commune qui, suivant la devise de notre *Revue,* embrasse toutes les affections. »

M. Miquet remercie et affirme qu'il n'a fait que s'inspirer de l'exemple de tous ces fils dévoués de la Savoie, nos anciens fondateurs Philippe et Serand, qui ont tracé la voie dans le culte de la petite patrie et des chères traditions régionales.

Le Bibliothécaire dépose sur le bureau les ouvrages reçus :

Robert Perret. *Carte de la Vallée dd Sales et du Cirque des Fonts,* à l'échelle du 20.000ᵉ. 1 vol. texte, 28 photographies, 1 planche. Paris, Barrère, 1922. Don de l'auteur.

Annecy, lac d'Annecy et la vallée de Thônes. Annecy, Imp. Commerciale, 1922. Don de M. A. Merle.

Le Roux et Moret. *Le roc de Chère et le lac d'Annecy*. Ext. du *Bull. de la Soc. Géol de France*. — Réunion extraordinaire en Savoie, sept. 1921.

Ernest Muret. *Les noms de personnes dans le canton de Vaud*. Lausanne, 1922.

F. Marullaz. *Histoire de Mélan. Rd Marin Ducrey et le Collège de Mélan* (1804-1834). Annecy, Imp. Com., 1922.

Bartholoni. *Discours sur la réforme du statut douanier des zones franches,* à la Chambre des Députés, le 1er février 1923. Paris, 1923.

Paul Taponnier. *Les zones franches*. Discours prononcé à la Chambre des Députés le 1er février 1923. Paris, 1923.

Emmanuel Denarié. Théâtre en vers. *Le maître de Bruges*. Paris, Plon, 1923,

E. Perrier de la Bathie. *Les insectes des orgues*. Ugine, 1922.

L. Moret. *Notes pétrographiques sur quelques roches sédimentaires des environs de Chambéry*. Ext. *Soc. Géol. de Fr.,* septembre 1921.

Cne Lavorel. *Le chanoine J.-F. Gonthier*. Ext. des *Mém. de l'Ac. Salés.,* t. XLII, 1923. Dons des auteurs.

Ph de la Rive. *Un Saint Gentilhomme*. Saint François de Sales, Fribourg, 1902. Don de M. Norbert Dunoyer.

Capitaine Jules-Jean Bernat. *Lettres de Guerre* (1914-1918). Paris, Plon, 1920. Don de M. de Ferrari Doria.

J. Désormaux. *Bibliographie méthodique des parlers de Savoie*. Annecy, Imp. Com., 1923. Don de l'auteur.

J. Désormaux. *Saint François de Sales*. Allocution prononcée à l'A. F. Ext. *Rev. Sav.,* 1922. Don de l'auteur.

G. Letonnelier. *Les miettes de l'Histoire,* Annecy, Hérisson, 1922. Don de l'auteur.

— *L'Abbaye exempte de Cluny et le Saint-Siège*. Etude sur le développement de l'exemption clunisienne des origines jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Paris, Picard, 1923.
Don de l'auteur.

M. Désormaux lit une note sur *Victor Hugo* et *l'Onomastique savoisienne,* ainsi que quelques comptes-rendus de Bibliographie savoisienne : *La bataille verte,* par Pierre Rives; *Les miettes de l'histoire,* par Gaston Letonnelier.

M. Gavard appelle l'attention sur le récent ouvrage de M. Désormaux, *Bibliographie méthodique des parlers de Savoie. (V. Bibliographie savoisienne.)*

M. Le Roux analyse l'ouvrage de M. Robert Perret : *Carte de la Vallée de Sales et du Cirque des Fonts.* Il montre combien une telle feuille au 20.000ᵉ, avec texte relatif à la topométrie et au rendu du terrain, sera utile aussi bien aux touristes qu'aux géologues qui disposeront ainsi d'une carte à grande échelle pour effectuer leurs tracés.

Le même mentionne la notice bibliographique sur l'abbé Gonthier due à la plume de M. Lavorel. L'auteur fait revivre avec émotion le souvenir de l'ami disparu, rend hommage à la probité de l'historien et à son labeur infatigable qui fut trop tôt arrêté par la mort.

M. Miquet lit une communication de M. H. Ferrand, de Grenoble, sur l'époque à laquelle est apparue la première appellation de Mont-Blanc, sujet d'un article publié par l'auteur dans *La Montagne,* du C. A. F., nº d'octobre-décembre 1916, p. 208, sous le titre : « Archéologie chamoniarde. »

Le même donne connaissance de quelques documents recueillis par l'abbé Boillot, sur les *Savoyards fixés en Franche-Comté après le traité de Westphalie.*

M. J. Serand complète les renseignements publiés dans le dernier numéro de l'*Industriel Savoisien,* au sujet d'un séjour d'Ernest Renan à Talloires, en donnant lecture de quelques passages de la correspondance du célèbre écrivain, sur la beauté du lac d'Annecy.

Voici, probablement, sa première impression de Savoie, extraite d'une lettre au chimiste Berthelot, datée de l'île d'Ischia, 17 août 1879, où Renan vient d'arriver après avoir passé à Menthon :

« ... Nous sommes venus toujours par terre, en commençant par la Savoie et notre ami Taine.

« Il a un établissement rustique vraiment charmant sur le bord du lac d'Annecy. On ne peut voir un plus beau pays ; verdure exquise du sol, arbres superbes, eaux limpides et fraîches s'échappant de toutes parts. »

Plus tard, le 12 août 1881, étant en villégiature à Talloires, avec sa femme et ses deux enfants : Ary et Noémi, Renan vante de nouveau, à son ami Berthelot, les charmes du lac.

« Nous voici installés, cher ami, et bien installés selon nos goûts. Pays charmant, lac et ciel adorables. Nous nous reposons

jusqu'ici, nous en avions besoin. Ce mois de juillet m'avait fort éprouvé. Je vais bien, je crois. Au repos, à ma table, ou assis dans la prairie sur le bord du lac, je suis dans un état de bien-être parfait; mais la locomotion m'est désagréable au moins dans la journée. Je crois bien que l'altitude est une des causes de cet état, qui du reste n'a rien, je crois, que de satisfaisant. Pauvre lourde machine que nous traînons! Enfin, nous avons fait l'essentiel de notre tâche; ne nous plaignons pas. »

Il parle ensuite de Taine, et de Georges Perrot, directeur de l'Ecole normale supérieure, qui vint régulièrement, pendant 10 ans, en villégiature à Menthon.

« Taine est bien fatigué. Il ne peut travailler, et son livre a cessé de lui plaire. Il voudrait passer à un autre exercice, et il sent qu'il faut finir. Perrot est très bien, très actif. Nous allons fréquemment dîner à Menthon; le retour à pied le soir n'est pas au-dessus de mes forces. Ary a un bateau; il rame et peint toute la journée. Noémi a un piano et nous fait de la musique. Enfin si j'avais de bonnes jambes pour grimper sur ces beaux sommets qui sont-là, au-dessus de nos têtes, ce serait la perfection?

« Je travaille beaucoup. En ce climat et dans ces conditions, je pourrais travailler presque indéfiniment... »

Il convient d'ajouter qu'Ernest Renan a passé également deux étés successifs à Menthon-Saint-Bernard, où il avait loué la villa de l'avocat Carron.

M. Miquet fait part des récentes recherches qu'il a faites au sujet des Morts de la Haute-Savoie pendant la grande guerre. Il a dressé des tableaux canton par canton. Ces résultats seront publiés ultérieurement. M. Miquet termine en lisant une poésie dont il est l'auteur : *A nos Morts. (V. le présent fascicule.)*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire : Marc Le Roux.

RAPPORT
sur le Concours de Poésie de 1922

Ce n'est pas encore cette année que le concours aura révélé un grand poète, ni même un poète susceptible d'être classé parmi « les premiers d'entre les seconds ». Nous constatons cependant une amélioration sur les envois des années précédentes et nous trouvons matière à décerner des prix. Les concurrents paraissent connaître suffisamment les règles de la prosodie, ils riment avec assez de facilité, mais l'*influence secrète* et l'inspiration leur font trop souvent défaut. Ils semblent ignorer que la poésie est fille de l'imagination, qu' « elle consiste dans un souffle, qui est une émanation directe de l'âme » et qu'il ne suffit pas d'aligner des mots, suivant des règles déterminées, pour émouvoir. Il faut que

> Au moment du travail, chaque nerf, chaque fibre
> Tressaille comme un luth que l'on vient d'accorder.

Or, ce tressaillement n'apparaît guère dans la plupart des œuvres qui nous ont été soumises.

⁂

Le nombre des concurrents s'élève à sept. Nous allons examiner leurs envois *dans l'ordre où ils nous sont parvenus,* nous réservant de revenir sur ceux qui ont attiré plus spécialement notre attention.

Nº 1. — *Galerie de famille.* 19 sonnets; 266 vers. Le premier sonnet est dédié à un père de 17 enfants, le deuxième à la mère et les 17 autres concernent les enfants.

Il est de règle, en matière de sonnets, que le dernier vers doit contenir un trait, exquis ou surprenant, ou excitant l'admiration par sa justesse et par sa force, et Lamartine dit qu'un sonnet n'existe pas si la pensée n'est pas violemment et ingénieusement résumée dans le dernier vers.

On ne trouve rien de pareil dans les 19 sonnets de cet envoi. On y remarque des vers faux :

> Leur cœur reprend *patience* à voir une autre croix....
> Le *fouet* claque au vent....
> Le *fouet* caressant sous la brise vacille....

Certains passages sont bizarres et peu corrects :

Et sa bouche écumante *exhale une toison....*
Le grillon assoiffé *ne râclait plus ses chants.*
Et l'acier *a pris fin d'allumer le parcours.*

N° 2. — Poésies sans titre collectif. Devise : 4 vers d'Edmond Rostand. 332 vers.

Nous relevons deux vers faux :

O printemps qui venez dans un *bruissement d'ailes !*
Où vient s'agenouiller la dame avec piété...

Mais l'ensemble est satisfaisant. La facture est correcte, les vers coulent de source et se présentent bien. Nous avons notamment remarqué *La Fileuse* et la série de 10 sonnets intitulée : *A mon Berger.*

N° 3. — *Le Missel gothique,* 338 vers.

Ce recueil n'est pas très original, attendu qu'il décrit les images d'un missel bien connues de tous, mais s'il donne peu de place à l'invention, il se recommande par la pureté du style, le fini des détails et le bel ordonnancement de la composition.

N° 4. — Devise : La jeunesse s'enfuit, et les étés sont courts. 218 vers.

L'auteur a de la facilité, ses vers sont souvent gracieux; il connaît bien la prosodie. Mais il abuse des redites :

Ceux qui n'ont point goûté..... Ceux-là ne savent pas....
Ceux qui n'ont point brûlé..... Ceux-là n'ont pas vécu....
Ceux qui n'ont point trouvé... Ceux-là n'ont pas connu....

....

Fûtes-vous pas prince charmant ...
Fûtes vous pas un troubadour....
Fûtes-nous pas, sous le grand Roy,
Jeune seigneur de haute mine ?

....

Lasse du long repos....
Lasse des songes flous....
Lasse d'alimenter un espoir qui chancelle....
Lasse d'ouvrir les bras au bonheur qui recule....
Lasse de fouiller l'ombre ...
Lasse de trop aimer,...
Etc., etc.

N° 5. — *L'Annonciation,* 102 vers. *La Jeune communiante,* 14 vers. *Chez le Marquis,* 70 vers. Total, 186.

L'Annonciation est une pièce bien écrite, de style correct et naturel. Mais nous lui reprochons de faire rimer des mots iden-

tiques (roses avec roses), et des adjectifs en trop grand nombre, qui doivent être accouplés *le moins possible.*

Même reproche à *La Jeune communiante,* où l'on relève *claire* rimant avec *éclaire* et quatre rimes d'adjectifs.

Chez le Marquis est une pochade qui ne manque pas de sel, mais d'où le sentiment poétique est absent.

N° 6. — *Le berceau de saint François de Sales,* 138 vers, avec musique.

Une sincère piété paraît animer l'auteur, mais Phœbus est resté sourd à son appel. Qu'on en juge :

Lorsque, pélerin, j'arrive
Du pont de Flan au château,
C'est au cri de Vive! Vive!
Que je lève mon chapeau.

N° 7. — 154 vers, en 11 pièces, sans titre collectif, mais avec la devise : L'art est un rayon divin, qui ne luit pas pour tous.

Nous nous bornerons à citer la pièce intitulée *Désenchantement :*

Qui gaiement chante
Qui pense et veut
Souvent ne peut !
Qui toujours songe
Erre et se ronge ;
Qui vit muet
A son secret.

Ces vers n'ont pas retenu l'attention du Jury.

⁂

En somme, nous n'avons à revenir que sur les envois portant les numéros 2 et 3. Ils sont d'une bonne moyenne et nous paraissent d'égale valeur.

Nous proposons d'accorder à chacun d'eux un prix ex-æquo de cent francs.

François Miquet.



Pour permettre à nos lecteurs d'apprécier les mérites des lauréats, nous donnons ci-après des extraits des poèmes couronnés.

L'ORATOIRE

Ce gros livre est placé dans l'étroit oratoire
Près du prie-Dieu massif au lourd dossier sculpté
Où vient s'agenouiller la Dame avec piété
Quand de glauques reflets l'eau des fossés se moire
Et que le couchant met ses flammes aux vitraux
Etroitement sertis sous le plomb qui les scelle.
Sous ses longs cheveux blonds la châtelaine est belle :
Ce rayon pare mieux que de rares joyaux
Son jeune front penché sur les pages du livre
Et l'image mystique au doux charme naïf
Que peignit autrefois le vieux moine pensif,
Aux derniers feux du jour palpite et semble vivre.

Juliette Portron.

LE JUGEMENT DE SALOMON

Le grand roi Salomon à qui, dès sa jeunesse,
Dieu, selon sa demande, a donné la sagesse,
Est assis sur son trône au milieu de sa cour;
Et deux femmes du peuple, à genoux sur la terre
Devant son tribunal exposent tour à tour
Le conflit qui leur cause une douleur amère.
Deux nouveau-nés sont là, deux anges : l'un est mort,
Et sur l'épais tapis, l'autre, paisible, dort.
— « O Roi! Celui qui vit, c'est le mien », disent-elles,
« Il a suçé le lait de mes blanches mamelles
« Et cette femme ment, et l'enfant est à moi :
« Calme, en me le rendant, mon maternel émoi! »
Le sage roi contemple un instant les deux femmes.
— « Puisque toutes les deux, dit-il enfin, réclament
« L'enfant qui vit, chacune en aura la moitié;
« Car chacune disant sur l'innocente tête
« Avoir un droit égal, justice sera faite. »
L'une dit : « C'est cela. » L'autre cria : « Pitié!
« Ecartez de l'enfant le glaive qu'on apprête!
« Donnez-le tout entier à la femme qui ment,
« Mais qu'il vive! » Et le Roi dit: « C'est bien son enfant,
« Rendez-lui le doux fruit qu'elle a porté naguère. »
Et riant et pleurant, la véritable mère

De son humble logis reprenant le chemin,
Emporta son petit serré contre son sein.

Juliette PORTRON.

A MON BERGER

IV

Laisse-moi te redire encore, ô mon Berger,
Que mon sommeil fut doux auprès de la fontaine.
Je rêvais que perdue en une île lointaine,
Tu voulais me garder captive en ton verger.

Et tu m'avais liée avec des fils légers
Comme la frange d'or que les nuages traînent
Quand se meurt le soleil, et cependant, mes chaînes
Me rivaient sans espoir à ce sol étranger.....

Et sans me lamenter d'être ta prisonnière,
Je riais en voyant ces liens de lumière
Encercler mes bras nus de leurs rayons tressés.

Mon réveil fut joyeux autant que ce beau songe,
Ou plutôt, depuis lors, le rêve se prolonge :
Mes chaînes, maintenant, sont nos doigts enlacés.

V

O ce premier repas de pain bis et de lait,
La cuillère de buis, l'écuelle de terre,
Et l'ombre revêtant de sa tunique austère
Le verger où le vol des pétales tremblait...

Et comme tu n'avais pas de fruits à m'offrir,
Les cerises n'étant encor qu'une promesse,
Tu me dis, et tes yeux s'embrumaient de tristesse :
« Oh! comme le printemps est lent à défleurir! »

Moi j'avais oublié les saisons anciennes
Et celle qui demain viendrait, magicienne,
Mûrir le cœur des fleurs neigeant sur notre toit.

Pouvais-tu demeurer étranger à mon rêve?
Quand je le souhaitais éternel près de toi,
Pouvais-tu désirer que le printemps s'achève?

Lucie GUIGO.

Note sur les Origines gallo-romaines
des communes de la Vallée d'Abondance

Ce qu'on appelle vallée d'Abondance est un grand territoire montagneux d'environ quatre mille hectares, réparti entre les communes d'Abondance, de La Chapelle et de Châtel. Il a été creusé sur près de 30 kil., par le torrent de la Drance et par ses affluents. Il a comme limites une suite de hautes montagnes dont celle-ci recueille les eaux qu'elle porte au Léman et dont l'altitude moyenne est de 1800^{m} à 2000^{m}.

Ces limites sont marquées, à l'est et du sud au nord, par où court la ligne frontière franco-suisse, par : la Pierre Miaux [1], les pointes de Béeret [2], Corne Bois, de Boccor, de Gingua, du Midi; puis, après la dépression du col de Morgins, les pointes du Corbeau, de Morelan [3], après le col ou pertuis de Conche [4]; le pic de Chollonge [5], avec une succession de cols allant jusqu'aux Cornettes de Bise, 2241^{m}, et à la Dent du Velland; — de l'est au sud-ouest, par la pointe de Lachau [5], le mont Chauffé, le rocher d'Ubine et les montagnes d'Autigny jusqu'au pont de Bonnevaux; — puis, à l'ouest, du nord au sud, par Drouzin [6], la pointe du Cercle [7]; — enfin, au sud et du nord-ouest au sud-est, par le col de l'Equellaz [8], le Pré Noir, le

1. *Petra medialis*, pierre en roche qui est au milieu; point de repère ancien séparant les vallées d'Abondance et de Monthey, d'Aulps et d'Illiez; *pierraz myaux*, 1283, GONTHIER, *Inv. de Saint-Jean d'Aulps*, n° 319; *petra miaux*, 1365, *Acad. de Savoie*, XI, 237; *pira myoux*, 1563, DUCIS, RS, 1894, 223-25; a pu tenir la place d'un mot celtique; cp. dans la Drôme, la montagne limite de Mialandre.

2. *Monte de bello cresto*, 1458, L.-E. PICCARD, *Abbaye d'Abondance*, *Acad. Chablais.*, XIX, doc. p. 23: Boccor, *p. Bécor, bellum cornu;* Gingua; cp. p. *guingud*, sautiller, gambader.

3. *Muriculus**, *u* bref, dim. de *murex*, *-icem*, *u* long, pointe de rochers + *incum*.

4. *Concha*, coquille: pat. terrine, puis lac; a été donné aux Vallaisans en 1737.

5. *Calmem longam*, de *calmis*, chau, sol herbeux, plus ou moins boisé; v. RS 1922, 129.

6. Pat. *drousa*, aune vert.

7. *Circulum*, défrichement circulaire dans un bois; *Cercloz*, 1373, PICCARD, doc. 6.

8. *Scutella*, écuelle; pâturage dont le sol forme une dépression circulaire.

pic de Corne, le roc de Tavaneuse[9] et Echelette, le rocher d'Entre deux pertuis ou Perron[10], la pointe de Chavache, le col de Bassachaux, les hauteurs de l'Aulps Cottier et de Chaufloriaz[11], le mont Brocheau[12] qui se termine à la Pierre Miaux, au nord du col de Cheserey. Les principales de ces bornes sont citées aussi d'après le *Registre des Délimitations,* Chablais, I, 1730, aux Archives départementales. Au centre de ce territoire, la montagne de Grange, 2438^{m}, irradie ses contreforts de tous côtés.

Un chemin d'origine ancienne pénétrait dans la vallée, à l'ouest, par le défilé dit le Pas, le Pertuis ou encore les Portes et, remontant la rive droite de la Drance, en sortait au sud-est par le col de Morgins : c'est aujourd'hui le chemin de grande communication n° 22.

Il fut certainement utilisé par les Ligures dont l'indépendance finit vers le début du IIIe siècle avant l'ère chrétienne et dont les tribus occupaient les terres comprises entre le Léman, le Rhône, les Alpes et la mer, peut-être dès l'âge de la pierre polie; car il est admis que ce sont eux qui ont donné le nom de *Druantia* au torrent qu'ils ont dû suivre de son embouchure à sa source, comme aussi à la bourgade qui s'élevait alors sur le versant oriental des Alpes, celui de *Morginnum*[13], Morgins, situé, comme Moirans (Isère), au bord d'une antique Morga et par où le chemin cité descendait jusqu'au Rhône.

Un autre mot ligure, nom d'homme ou de localité, paraît avoir survécu dans Ardens, *Ardincus,* et dans son diminutif Ardenchet[14].

Après la soumission des Ligures, un chef allobroge fonda, vers le milieu de la vallée et d'après un rite, semble-t-il, consacré, le village de *Mediolanum,* plus tard villa *Mediolana,*

9. *Tabanosa,* chau pleine de tavans ou taons, avec rocher et lac, cad. n° 3041; *Tavanoza,* 1631, BRUCHET, Archiv. E, 181.

10. En 1730, *Pirron;* b. lat. *peton-em,* grosse pierre, rocher, servant parfois de limite.

11. V. RS 1922, 131, Bassachaux, grand plateau herbeux avec genevriers et plantes alpestres; v. DUBOULOZ, *Abondance,* Thonon 1904 (tourisme).

12. En 1458, *Brouchiou,* RS 1881, 32.

13. Sur ces noms ligures, v. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Premiers habitants de l'Europe,* II, 152, 162, etc.; E. MURET, o. c. *Romania,* XXXVII, 558, 564. Le mot *alpis* qui, dans le parler local, a le sens de pâturage élevé, a la même origine; on le trouve écrit Aulps, Oz et Haut, comme s'il venait d'*altum.* On lit dans une charte du Vallais, 1227 (SHSR, XXIX, 263) : *totum pratum Muezsum scilicet parvum pratum et magnum et quidquid juris habebant circa pratum et in prato ita quod possit ibi facere* alpem *et excolere terram circumquaque.*

14. Alpage, au sud des chalets d'Ardens, *Arden,* 1651, BRUCHET, E, p. 89; *Ardin,* 1730, avec une bonne source.

aujourd'hui *Miollcine*[15]. Situé sur la rive gauche de la Drance, il était protégé par le torrent et par le marais qui l'entouraient.

Craignant les attaques ou les déprédations de leurs voisins, les Nantuates, les Allobroges durent surveiller la ligne des hauteurs et des cols qui constituait, d'après le principe des eaux pendantes, approximativement leur frontière; une dizaine de cols pouvaient, en effet, donner accès dans la vallée. *Vulna* pourrait bien être le nom celtique de Vonne[16], village bien placé pour défendre la sortie du col de Morgins; plus au nord une hauteur fortifiée, *dunum*[17], surveillait le col de la Reculaz.

Sous les Romains, un sol aussi riche en pâturages et en gibier que celui de la vallée d'Abondance ne pouvait qu'avoir été exploité par un ou plusieurs grands propriétaires fonciers dont les villas, dominant la rive droite de la Drance et recevant les rayons dorés du midi, jouissaient d'un air chaud et pur. Comment connaître leurs noms? A ce sujet, les alpages sont capables de nous founir d'intéressants renseignements.

L'un d'eux est Autigny, dénomination qui s'applique au territoire situé au nord d'Abondance, par delà les sapins du mont Jorat, et dont l'abbaye avait la possession. On ne peut guère l'expliquer autrement que par *Altiniacus,* fondé par Altinius[18]. Mais, où situer la villa elle-même? Or, si l'on remarque que la première église contruite par les chanoines de Saint-Augustin qu'au XIe s. les sires de Féternes dotèrent de terrains et d'hommes[19], s'éleva près du chef-lieu même, au lieu dit Sur les Crêts; que, près de là, l'ancien cadastre mentionne encore une terre appelée, au n° 3917, la Contamine, rappelant une propriété féodale appartenant, de temps immémorial, en propre au seigneur, on déduira qu'il s'agit là d'une possession ancienne transmise de générations en générations et qu'elle ne peut guère avoir son origine que dans une villa

15. Abondance; v. RS 1920, 54.

16. Châtel; cp. Vonnas (Ain) **Vulnatis; Vulna,* 1150 (E. PHILIPON, *Dict. top.),* et Vosnon (Aube), *Vulno,* 840 (BOUTIOT et SICARD *(id.).*

17. Auj. Tour de Don; v. DUCIS, RS 1894, 231. Les comtes de Savoie, au XVe s., défendirent eux aussi ces passages d'abord par un *parvum castrum,* Petit Châtel; puis, par un *magnum castrum,* Châtel qui, en 1643, devint chef-lieu de paroisse, J. MERCIER, *Abbaye et vallée d'Abondance, Acad. Salésienne,* 1885, VIII, 26 et 11.

18. RS, 1920, 9.

19. En 1080, par Louis de F,; en 1043, par Guido : *...Dedi supradictæ ecclesiæ quidquid hominibus meis de feudo meo et dare placuerit;* PICCARD, *o. c.* doc. I, 4. V. aussi MERCIER, *o. c.,* 24, 25.

romaine, Altiniacus. Dans ces parages, sujets aux éboulements[20], il n'est resté d'elle aucun vestige; mais son nom a survécu aux siècles.

Le sentier qui donnait accès à ses pâturages existe encore : c'est celui qui passe par Mont et les Plagnes de Mont. Il n'y a pas du reste de raison pour nier l'existence, sous les Romains, de ces petits sentiers ou *calles*[21], qui conduisaient les troupeaux aux alpages et les hommes vers les cols ou pertuis, offrant souvent sur leur parcours quelque source bienfaisante.

Un autre alpage à signaler est Lens. On s'accorde, par comparaison avec ses similaires[22], à voir dans ce mot un nom gentilice, Lentius. Lens paraît avoir désigné aux premiers siècles après l'ère chrétienne tout le territoire de la vallée de Charmy[23] arrosé par le Malève[24] ainsi que les hauteurs qui limitent la commune d'Abondance depuis la pointe de Grange jusqu'au roc de Tavaneuse[25]. Ce qui le prouve, ce sont les lieux dits suivants différemment situés : au sud-est et près du chef-lieu, l'Enquernaz de Lens; sous le col de Bassachaux, les vingt-deux chalets de Lens avec Lensière, et, au-delà de la limite communale, les chalets de Lens d'Aulps, situés plus à l'ouest; sur le versant occidental du chaînon sud de la pointe de Grange, les chalets de Lenlevay et, sur le versant oriental, de Grange-Bé sous Lens. Ainsi Lentius aurait probablement été un des propriétaires d'Altiniacus qui, le premier, aurait exploré la vallée de Charmy et ses confins et tiré profit de ses plantureux pâturages.

Le domaine romain qui a pu être l'origine de la commune de La Chapelle d'Abondance dont l'église, autrefois chapelle

20. MERCIER, *o. c.*, p. 25, 280. A. BEAUMONT, *Descript. des Alpes*, 2e p., II, 282, dit cependant avoir vu en 1804, attenant à l'abbaye et non loin du chemin qui conduit à La Chapelle, un vieux mur en moëllons réguliers unis par un ciment très dur; il l'attribue au VIe siècle. La conclusion de Mercier, p. 12, me semble inexacte.

21. D'après M. L. GAUCHAT, *Bull. du glossaire des patois de la Suisse romande*, 1905, 14, *callis + illum*, ayant fini par désigner la demeure duquel ce sentier conduisait, serait l'origine de *chalet*, en 1730 *chalay*.

22. *Lentia*, Linz sur le Danube; *Lentium*, Linz en Rhénanie; Lens, en Artois, en Vallais. Ici, en 1458, *Lent*, PICCARD, *o. c.* doc. p. 30; 1730, *Lens*; pat. *Lin*, *Lensire*.

23. Charmy est plutôt un territoire qu'un village dont le nom s'explique par *calmis + illum*, d'où pat. *Chermit* (Nécrologie d'Abondance, 352, au XVe siècle) = *Charmet*.

24. *Mala aqua*, la méchante eau, à cause de ses débordements; cp. le Bonnève (La Chapelle).

25. Dans les régions alpines, ce sont surtout les montagnes qui constituent les limites des propriétaires, les torrents et leurs vallées jouant le rôle de chemins de pénétration.

des Frasses, devint paroisse vers le début du XIIe s., nous reste inconnu. Cependant un mas, appelé En Contamine, cadastré sous le n° 257, atteste du moins qu'il y avait là une propriété féodale appartenant aux seigneurs de Neuvecelle ou XIe s.[26] et qu'il en perpétuait la tradition foncière. Aucun des noms d'alpages qu'offre la chartre de 1373 mentionnant les possessions de La Chapelle à cette époque[27] ne rappelle le souvenir d'une villa romaine. Seul, Sion reproduit le celt. *sedunum* qui paraît avoir désigné une hauteur surbaissée adjacente à une montagne plus élevée. Quant au nom de Bise, avec ses montagnes, ses pâturages, ses chalets, son lac, *lavuissel,* ses chenaux, il me semble être, d'après les formes *in monte Biesii, Biesy,* un adjectif *betium, biesium,* dérivé du mot d'origine celtique, *bedus bedum,* biez, bys, bief, dont le *d* s'est relevé en *t* (cp. en 862, *brunnum betus,* Reg. genevois, n° 94) et qui a été employé au féminin, *betia.*

Charles MARTEAUX.

26. L. CHARVET, *Recherches sur l'abb. d'Abondance,* 1863, 55. Sur l'origine de ces paroisses, v. MERCIER, 25, 26.
27. PICCARD, *o. c.,* doc. n° 6, p. 12, 16.

Note sur Victor Hugo et l'Onomastique savoisienne

Rien de plus varié, de plus étonnant même, que l'onomastique de Victor Hugo. L'étude critique de ces noms sonores, parfois étranges, et de leur provenance éclaire d'un jour nouveau les procédés de son invention. Comme Molière, Hugo prend, ou reprend, son bien partout où il le trouve. Les exemples fourmillent.. En voici un qui intéresse particulièrement la Savoie. Je l'emprunte à l'un des épisodes les plus émouvants de la *Légende des Siècles : L'Italie, Ratbert.*

Sont présents cent barons et chevaliers, la fleur
Du grand arbre héraldique et généalogique
Que ce sol noir nourrit de sa sève tragique.
Spinola qui prit Suze et qui la ruina,
Jean de Carrara, Pons, Sixte Malaspina
Au lieu de pique ayant la longue épine noire ;
Ugo,...
Guy, sieur de Pardiac et de l'Ile-en-Jourdain ;....

L'exarque *Sapaudus* que le Saint-Siège envoie,
Sénèque, marquis d'Ast ; *Bos, comte de Savoie :*

. . . .

(*Légende des Siècles ; L'Italie. — Ratbert*, v, 8-22 ; éd. Paul Berret, t. II, p. 485, sqq). — A défaut de l'édition Paul Berret, cf. éd. Hetzel, en 4 vol., tome II, pièce XVIII.

Les vers que je viens de citer sont le texte définitif. Avant d'aboutir à cette rédaction, le poète les avait ébauchés sous une forme un peu différente. On lit en effet dans une copie manuscrite :

Sieur
Guy, comte de Pardiac et de l'Ile en Jourdain,
Malatesta, plissant sa lèvre avec dédain,
L'Exarque Sapaudus et le marquis Sénèque...

La comparaison est intéressante. « Bos, comte de Savoie », est une addition. « L'exarque Sapaudus » figure déjà dans la rédaction primitive. Où Victor Hugo a-t-il découvert ces deux personnages? Le *Dictionnaire* de Moréri va répondre à cette question, du moins pour *Sapaudus* (dont le dérivé *Sapaudia* continue de vivre sous la forme *Savoie*).

Victor Hugo se plaisait, en effet, à parcourir ce copieux répertoire de noms et d'événements. Il en a tiré une foule de renseignements.

Le poète va même jusqu'à emprunter à l'annaliste des vers entiers, qu'il se borne à insérer sans modification dans une période rythmique! Telle cette ligne de prose du *Dictionnaire,* devenue un alexandrin dans *Ratbert :*

Il servit les Génois contre les Astisans [1].

On lit aussi dans Moréri, lettre *V*, article *Valence, Conciles :*

« Quelques évêques des Gaules s'assemblèrent en 374 à Valence..... On célébra le IIe Concile (584): *Sapaudus* d'Arles y présida. »

Hugo relate dans ses notes manuscrites : « *Sapaudus* d'Arles fut président du concile »..... Plus loin : « le duc d'Urbin avec son frère l'archevêque, l'exarque *Sapaudus* et le Mis Sénèque [2]. »

Dès le vers 4 de *Ratbert* nous trouvons un autre détail inté-

1. Moréri, article *Malespina*. Cf. l'édition Paul Berret, II, p. 479, note.
2. Ed. Berret, II, p. 480, 481, avec l'indication suivante : « Ces notes sont prises, avec d'autres, sur les feuillets blancs d'une lettre au Docteur P. Lafon (Cf. *Napoléon le Petit*, Livre III, I) datée du 24 avril 1857. »

ressant également la Savoie. Comme pour le nom de *Sapaudus,* c'est Moréri qui l'a suggéré au poète :

> Ratbert, fils de Rodolphe et petit-fils de Charles
> Qui se dit empereur et qui n'est que roi d'Arles,
> Vêtu de son habit de patrice romain
> *Et la lance du grand saint Maurice à la main*
> Est assis au milieu de la place d'Ancône.

Je relève encore, dans la même édition, la note suivante relative au vers souligné : « Cf. Moréri, article *Saint-Maurice, Ordre militaire de Savoie* : « Amédée VII, premier Duc de Savoye, s'étant retiré en la solitude de Ripaille avec quelques Seigneurs de sa Cour, institua en 1434 l'Ordre des Chevaliers de saint Maurice, tant pour honorer la mémoire de cet invincible Martyr de Jésus-Christ, que pour conserver celle de sa lance et de son anneau, qui sont les marques essentielles de Chevalerie, et qu'on a dans la Maison des Princes de Savoye [3]. »

Ainsi Victor Hugo savait tirer des perles du fatras de Moréri. Comme le constate M. P. Berret, « nulle part mieux que dans *Ratbert* ne se montre la faculté qu'avait le poète de donner la vie et le pittoresque à un détail inerte [4]. »

En rédigeant cette courte note, je me suis proposé un double dessein.

D'abord ajouter une remarque à celles qui concernent *Sapaudus* et *Sapaudia;* ensuite et surtout, signaler aux lettrés savoyards qui pourraient encore l'ignorer la très belle édition critique de la *Légende des Siècles* qui m'a fourni les éléments de cet article [5].

Ainsi, grâce à l'érudition de M. P. Berret, nous connaissons l'acte de naissance du *Sapaudus* qui figure dans *Ratbert.* Mais d'où vient ce « *Bos,* comte de Savoie »? Sans doute M. P. Berret n'a rien découvert, car son édition ne donne aucune note explicative. Il n'y a pas d'article *Bos* (et pour cause) dans Moréri. Ce nom me paraît être comme le cas sujet de *Boson,* personnage historique bien connu. Pour compléter l'hémistiche, devant « comte de Savoie », *Boson* devait se réduire à un monosyllabe. Ce n'est là qu'une hypothèse. Elle est assez vraisemblable.

J. Désormaux.

3. *Ibid.*, II, p. 484, note.

4. *Ibid.*, p. 481.

5. Collection : *Les grands écrivains de la France*, IIe série, XVIIIe et XIXe siècles, publiée sous la direction de M. G. Lanson; Paris, Hachette, 2 vol. gr. in-8°, 1921 et 1922. Nouvelle édition publiée d'après les manuscrits et les éditions originales, avec des variantes, une introduction, des notices et des notes. — Comme l'édition des *Méditations*, ce travail fait honneur au critique éminent qui a su le conduire à bonne fin.

Les Morts de la grande Guerre
en Haute-Savoie
(1914-1918)

Une loi du 27 avril 1916, en son article unique, stipule ce qui suit :

« Un diplôme d'honneur portant en titre *Aux morts de la Grande Guerre, la Patrie reconnaissante,* est décerné à tous les officiers, sous-officiers et soldats des armées de terre et de mer décédés depuis le début des hostilités pour le service et la défense du pays. Ce diplôme sera remis à leur famille par les soins des autorités civiles et militaires. »

L'exécution de cette loi, pour la partie artistique, a été confiée à notre éminent compatriote, M. Ch. Coppier, qui a été bien inspiré en adaptant au diplôme, en gravure, le *Départ,* de Rude, un des chef-d'œuvres de la sculpture moderne, qui décore l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Chaque Préfecture a reçu, du Ministère de la Guerre (service géographique de l'armée), par séries, les diplômes la concernant, et elle en a fait faire, en temps voulu, la distribution par les Mairies, avec toute la solennité désirable.

Dans la Haute-Savoie (et je pense que ce n'est pas une exception) on a eu soin de prendre note de tous les titulaires, commune par commune, et l'on possède ainsi les listes officielles des morts de la guerre.

J'ai consulté ces listes, qui m'ont été communiquées avec la plus grande obligeance par le personnel de la 2e Division, et j'en ai extrait les données qui figurent aux tableaux suivants.

Mais les chiffres qui représentent les pertes ne doivent pas être considérés comme définitifs. Malgré l'intervalle qui nous sépare des hostilités, le Ministère de la Guerre n'a pas fini de fabriquer des diplômes. Au moment même où j'arrêtais mes recherches, il en a encore envoyé 145, ce qui porte le total à 9,190.

Mais, comme le fait judicieusement remarquer M. l'abbé Gex,[1], « la série de la guerre est loin d'être close. Un voile trop

1. *Les morts de la Guerre en Savoie,* p. 69.

discret dérobera à tout jamais à cette lugubre statistique les malheureux réformés et morts dans leurs foyers et tous ceux, moins glorieux, mais non moins intéressants, chez qui l'usure de la guerre aura sournoisement épuisé un organisme, apparemment sain, mais que chaque jour un mal implacable, aux origines trop certaines, rapproche d'une mort inopinée autant que prématurée. Au premier rang, nous saluerons ceux que l on désigne du nom technique de « gazés », les intoxiqués, rentrés au foyer apparemment guéris, mais qui s'étiolent ou s'éteignent brusquement. »

Notons enfin que les listes officielles ne concernent que les morts aux familles desquels on a envoyé des diplômes.

Mais les disparus? Je n'ai trouvé qu'un moyen d'être renseigné — partiellement — sur leur compte : ça été de consulter les dossiers établis par les communes qui ont demandé des subsides dans le but d'élever des monuments aux morts : comme ces subsides sont basés sur le chiffre des pertes, on en trouve l'estimation dans les demandes.

Le nombre de ces demandes est de 165, émanant d'autant de communes, qui représentent une population de 133.387 habitants. Elles accusent 1504 disparus, soit 0,011 de la population. En appliquant cette proportion à la population des 150 communes qui n'ont pas réclamé et qui comptent 121.750 habitants, on trouve 1339 disparus. Si on les ajoute aux 1504 ci-dessus, on obtient 2843 disparus pour le département, soit 0,011 à ajouter au total des morts, ce qui donne pour le montant des pertes 9193+2843=12.036, soit 0.047 de la population.

D'après les recherches de M. Gex. les chiffres du département de la Savoie sont :

Population. 237.074; 9843 morts + 2686 disparus
= 12.529, soit 0.052.

Les pertes de la France, dans son ensemble, sont résumées comme suit : Population, 39.601.509; 1.032.000 morts; 361.854 disparus, Proportion : 0,035.

Mais il faudrait déduire l'énorme apport des coloniaux, qui ne sont pas compris dans l'effectif de la population française, et M. Gex déclare que, cette déduction opérée, le nombre global des pertes françaises serait ramené à 1.208.872 avec un pourcentage de 0.030.

Suivent les tableaux.

Canton	Commune	Population avant la guerre 1911	Population après la guerre 1921	Officiers	Sous-off.	Diplômes
ALBY	Alby	885	884	4	4	43
	Allèves	376	338	»	»	10
	Balmont	200	193	»	»	9
	Chaînaz-les-Frasses	427	367	»	1	14
	Chapeiry	290	268	1	2	11
	Cusy	1004	888	»	2	34
	Gruffy	780	689	»	»	29
	Héry-sur-Alby	650	550	»	1	28
	Mûres	378	321	»	1	19
	Saint-Félix	849	812	»	5	30
	Saint-Sylvestre	465	415	»	»	19
	Viuz-la-Chiésaz	445	423	»	»	21
		6749	6148	5	16	267
ANNECY-NORD	Annecy	15622	15004	44	58	391
	Alex	444	»	»	1	18
	Annecy-le-Vieux	1268	»	2	2	48
	Argonnex	280	»	»	»	12
	Avregny	125	»	»	1	2
	Balme de Sillingy	697	»	»	»	21
	Bluffy	121	»	»	1	7
	Charvonnex	398	»	»	»	16
	Choisy	824	»	»	2	34
	Cuvat	285	»	»	2	11
	Dingy-Saint-Clair	817	»	»	2	20
	Epagny	396	»	»	»	9
	Ferrières	174	»	»	1	6
	Menthon	652	»	1	2	22
	Mésigny	398	»	»	»	14
	Metz	408	»	»	3	13
	Nâves	315	»	1	1	11
	Pringy	345	»	»	1	18
	Saint-Martin	423	»	»	1	17
	Sallenôves	382	»	»	»	15
	Sillingy	1010	»	»	3	44
	Talloires	645	»	3	3	23
	Veyrier	514	»	»	»	21
	Villy-le-Pelloux	166	»	»	»	7
		26709	»	51	83	799

		Population		Officiers	Sous-off.	Diplômés
		Avant la guerre 1911	Après la guerre 1921			
ANNECY-SUD	Chapelle-St-Maurice .	193	»	»	»	9
	Chavanod	568	»	»	»	25
	Duingt	290	»	1	1	10
	Entrevernes	263	»	»	»	9
	Gevrier	1619	1752	»	10	49
	Leschaux	280	»	1	»	12
	Lovagny	373	»	»	»	7
	Meythet	455	»	»	4	22
	Montagny	210	»	»	1	11
	Nonglard	324	»	»	»	8
	Poisy	680	»	»	2	18
	Quintal	276	»	»	»	14
	Saint-Eustache	404	»	»	2	13
	Saint-Jorioz	1051	»	1	»	34
	Sevrier	502	»	»	3	16
	Seynod	540	»	»	2	21
	Vieugy	411	»	»	»	19
		8439	»	»	25	297
FAVERGES	Faverges	2318	2425	1	9	62
	Chevaline	94	»	»	»	5
	Cons	169	»	»	»	4
	Doussard	909	»	1	3	33
	Giez	323	»	»	2	9
	Lathuile	317	»	»	»	10
	Marlens ....:	646	»	»	»	16
	Montmin	376	»	»	1	11
	Saint-Ferréol	592	»	1	1	26
	Seythenex	574	»	»	2	18
		6318	»	3	17	193
RUMILLY	Rumilly	4147	3505	3	9	120
	Bloye	434	»	»	3	16
	Bonneguête	118	»	»	»	3
	Boussy	394	»	»	2	14
	Crempigny	173	»	»	1	8
	Etercy	298	»	»	3	10

		POPULATION Avant la guerre 1911	POPULATION Après la guerre 1921	OFFICIERS	SOUS-OFF.	DIPLÔMÉS
RUMILLY	Hauteville	433	»	»	2	14
	Lornay	474	»	»	2	19
	Marcellaz	1036	»	»	2	61
	Marigny-St-Marcel	467	»	»	3	27
	Massingy	832	»	»	1	40
	Moye	1205	»	1	1	56
	Saint-André	177	»	»	1	13
	Saint-Eusèbe	481	»	»	1	24
	Sales	663	»	1	9	36
	Syon	259	»	»	1	11
	Thusy	827	»	»	2	35
	Vallières	672	»	1	2	28
	Vaulx	702	»	»	1	24
	Versonnex	326	»	»	1	16
		14118	»	6	47	574
THÔNES	Thônes	2789	2553	4	5	85
	Balme de Thuy	247	»	»	»	8
	Bouchet (le)	348	»	1	»	17
	Clefs (les)	521	»	»	2	23
	Clusaz (la)	879	»	»	3	45
	Grand-Bornand	2055	1702	»	5	75
	Manigod	1212	»	»	4	49
	St-Jean de Sixt	533	»	»	2	19
	Serraval	668	»	»	1	29
	Villards (les)	742	»	»	1	47
		9994	»	5	23	397
THORENS	Thorens	1983	1626	2	1	77
	Aviernoz	469	»	»	»	11
	Evires	1147	»	»	2	49
	Groisy	1339	»	1	7	56
	Ollières (les)	450	»	»	»	15
	Villaz	705	»	»	»	22
		6093	»	3	10	230

		Population Avant la guerre 1911	Population Après la guerre 1921	Officiers	Sous-Off.	Diplômes
BONNEVILLE	Bonneville	2155	2084	2	8	58
	Ayse	686	»	»	2	22
	Brison	585	»	1	»	21
	Contamine-sur-Arve	732	»	»	3	29
	Côte d'Hyot	359	»	»	»	15
	Entremont	604	»	»	2	19
	Faucigny	342	»	»	»	11
	Marcellaz	370	»	»	1	10
	Marignier	1808	»	»	3	49
	Mont-Saxonnex	1371	»	»	»	37
	Peillonnex	540	»	»	2	28
	Petit-Bornand	1411	»	1	2	69
	Pontchy	888	»	»	2	30
	Thiez	666	»	»	1	24
	Vougy	354	»	»	1	12
		12871	»	4	27	434
CHAMONIX	Chamonix	3109	3040	2	6	97
	Les Houches	1108	»	»	1	37
	Servoz	532	»	»	»	12
	Vallorcines	507	»	»	1	19
		5256	»	2	8	165
CLUSES	Cluses	2155	2216	»	3	56
	Arâches	579	»	»	1	13
	Châtillon	677	»	»	1	26
	Frasse (la)	378	»	»	»	9
	Magland	1620	»	1	1	54
	Marnaz	1355	»	2	1	37
	Nancy-sur-Cluses	343	»	»	»	9
	Reposoir (le)	401	»	»	»	17
	Saint-Sigismond	391	»	»	»	7
	Scionzier	1876	»	»	2	45
		9775	»	3	9	273

		Population		Officiers	Sous-off.	Diplômés
		Avant la guerre 1911	Après la guerre 1921			
LA ROCHE	La Roche	3203	3125	2	6	90
	Amancy	768	»	»	1	23
	Arenthon	711	»	»	»	30
	Chapelle-Rambaud	250	»	»	»	7
	Cornier	525	»	»	3	14
	Eteaux	614	»	»	1	23
	Passeirier	230	»	»	2	6
	Saint-Laurent	501	»	2	2	18
	Saint-Maurice	434	»	»	»	14
	St-Pierre de Rumilly	1159	»	1	4	32
	Saint-Sixt	217	»	1	»	4
		8612	»	6	18	260
SAINT-GERVAIS	Saint-Gervais	2475	2192	»	4	67
	Contamines (les)	605	»	»	3	26
	Passy	3078	2834	1	2	62
	St-Nicolas de Véroce	433	»	»	1	14
		6591	»	1	10	169
SAINT-JEOIRE	Saint-Jeoire	1548	1510	»	3	43
	Onnion	749	»	»	4	39
	S.-Jean de Tholome	888	»	»	»	36
	Tour (la)	476	»	»	»	9
	Ville en Sallaz	323	»	»	1	12
	Viuz en Sallaz	1923	1710	»	5	80
		5907	»	»	13	219
SALLANCHES	Sallanches	2084	2034	1	3	57
	Combloux	1000	»	»	3	37
	Cordon	700	»	»	1	29
	Demi-Quartier	347	»	»	»	7
	Domancy	620	»	»	1	21
	Megève	1746	1557	»	3	76
	Praz (le)	562	»	»	»	14
	Saint-Martin	285	»	»	1	8
	Saint-Roch	1211	»	»	3	51
		8555	»	1	15	300

Canton	Commune	Population Avant la guerre 1911	Population Après la guerre 1921	Officiers	Sous-off.	Diplômes
SAMOENS	Samoëns	2220	1901	2	»	50
	Morillon	507	»	»	1	13
	Sixt	906	»	»	2	29
	Verchaix	316	»	»	»	11
		3949	»	2	3	103
TANINGES	Taninges	2144	1913	2	»	78
	Côte d'Arbroz	369	»	»	1	12
	Gets (les)	1002	»	»	»	41
	Mieussy	1790	»	»	3	56
	Rivière-Enverse	506	»	»	»	17
		5811	»	2	4	204
SAINT-JULIEN	Saint-Julien	1401	1313	2	11	61
	Archamps	562	»	»	1	16
	Beaumont	689	»	»	3	26
	Bossey	328	»	»	1	10
	Chênex	223	»	»	»	4
	Chevrier	280	»	»	1	15
	Collonges-s-Salève	899	»	»	4	30
	Dingy en Vuache	334	»	»	1	15
	Feigères	555	»	1	1	27
	Jonzier-Epagny	425	»	»	1	9
	Neydens	443	»	1	3	15
	Présilly	504	»	»	1	16
	Savigny	523	»	»	1	21
	Thairy	453	»	»	»	8
	Valleiry	686	»	»	2	30
	Vers	360	»	»	»	16
	Viry	1562	»	»	3	57
	Vulbens	671	»	»	»	19
		10898	»	4	34	395
ANNEMASSE	Annemasse	3334	4208	7	7	120
	Ambilly	509	»	»	»	14
	Arthaz	623	»	»	»	31
	Bonne	637	»	»	»	23
	Cranves-Sales	950	»	»	2	28

		POPULATION Avant la guerre 1911	POPULATION Après la guerre 1921	OFFICIERS	SOUS-OFF.	DIPLÔMES
ANNEMASSE	Etrembières	495	»	1	2	19
	Gaillard	1240	»	»	2	50
	Juvigny	239	»	1	»	13
	Loëx	101	»	»	»	7
	Lucinges	522	»	»	»	22
	Machilly	366	»	»	»	8
	Saint-Cergues	1076	»	2	2	49
	Vétraz-Monthoux	705	»	»	2	20
	Ville-la-Grand	832	»	»	2	20
		11629	»	11	19	424
CRUSEILLES	Cruseilles	1721	1520	»	4	65
	Allonzier	580	»	1	3	39
	Andilly	418	»	»	1	17
	Cercier	518	»	»	»	20
	Cernex	607	»	»	1	28
	Copponex	473	»	»	»	17
	Menthonnex	644	»	1	2	33
	Saint-Blaise	162	»	»	»	5
	Sappey (le)	528	»	»	»	19
	Villy le Bouveret	334	»	1	»	11
	Vovray en Bornes	432	»	»	»	14
		6417	»	3	11	268
FRANGY	Frangy	1179	1051	»	5	37
	Arcine	190	»	»	»	5
	Chaumont	451	»	»	»	15
	Chavannaz	196	»	»	1	12
	Chessenaz	252	»	»	»	5
	Chilly	1165	»	»	2	48
	Clarafond	432	»	»	1	14
	Contamine-s-Marlioz	303	»	1	»	10
	Eloise	339	»	»	2	18
	Marlioz	550	»	»	1	20
	Minzier	444	»	»	»	20
	Musièges	212	»	»	1	7
	Vanzy	348	»	»	»	11
		6061	»	1	12	221

		POPULATION		OFFICIERS	SOUS-OFF.	DIPLÔMÉS
		Avant la guerre 1911	Après la guerre 1921			
REIGNIER	Reignier	1603	1691	1	2	84
	Arbusigny	804	»	»	1	38
	Esery	529	155	»	»	8
	Esserts	»	250	»	1	6
	Fillinges	1260	»	1	2	53
	Monnetier-Mornex	703	»	2	»	23
	Muraz (la)	661	»	»	»	35
	Nangy	424	»	»	»	15
	Pers-Jussy	1529	»	»	2	56
	Scientrier	373	»	1	1	16
		7976	»	5	9	334
SEYSSEL	Seyssel	1533	1411	»	4	48
	Bassy	506	»	»	2	25
	Challonges	661	»	»	4	37
	Chêne en Semine	260	»	»	1	9
	Clermont	365	»	»	1	21
	Desingy	1036	»	»	»	37
	Droisy	148	»	»	»	10
	Franclens	227	»	»	»	7
	Menthonnex-s-Clermt.	754	»	»	2	38
	St-Germain sur Rhône	203	»	»	»	15
	Usinens	522	»	»	3	20
		6215	»	»	17	267
THONON	Thonon	7232	8042	12	25	233
	Allinges	1007	»	»	2	43
	Anthy	473	»	1	»	28
	Armoy	242	»	»	1	14
	Bellevaux	1619	»	»	2	59
	Cervens	505	»	»	1	18
	Draillant	530	»	»	»	13
	Lullin	921	»	»	»	43
	Lyaud	498	»	»	»	21
	Margencel	667	»	»	1	29
	Marin	639	»	»	1	28
	Mégevette	955	»	»	»	19

Canton	Commune	Population Avant la guerre 1911	Population Après la guerre 1921	Officiers	Sous-Off.	Diplômes
THONON	Orcier	704	»	»	1	41
	Perrignier	751	»	»	1	31
	Reyvroz	555	»	»	1	26
	Sciez	1504	»	»	3	53
	Vailly	1158	»	»	1	43
		19960	»	13	40	743
ABONDANCE	Abondance	1448	1274	»	3	64
	Bernex	959	»	»	1	53
	Bonnevaux	237	»	»	»	10
	Chapelle (la)	585	»	»	1	23
	Châtel	562	»	»	»	28
	Chevenoz	730	»	»	»	25
	Vacheresse	975	»	»	»	47
		5496	»	»	5	250
LE BIOT	Biot (le)	550	511	»	1	25
	Baume (la)	526	»	»	1	19
	Essert-Romand	257	»	»	»	8
	Forclaz (la)	288	»	»	1	14
	Montriond	683	»	»	1	23
	Morzine	1465	»	»	3	40
	Saint-Jean d'Aulph	1184	»	»	1	50
	Seytroux	523	»	»	2	24
	Vernaz (la)	403	»	»	»	16
		5879	»	»	10	219
BOEGE	Boëge	1097	948	»	2	52
	Bogève	690	»	»	2	18
	Burdignin	620	»	»	»	12
	Habère-Lullin	453	»	»	1	17
	Habère-Poche	701	»	1	2	35
	Saint-André	553	»	»	»	21
	Saxel	227	»	»	»	9
	Villard sur Boëge	657	»	»	1	22
		4998	»	1	8	183

		Population Avant la guerre 1911	Population Après la guerre 1921	Officiers	Sous-off.	Diplômes
Douvaine	Douvaine	1377	1222	»	1	35
	Ballaison	714	»	»	2	18
	Bons	907	»	»	4	27
	Brens	400	»	»	3	11
	Brenthonne	552	»	»	»	22
	Chens	606	»	»	»	30
	Excenevex	314	»	»	»	9
	Fessy	402	»	»	2	19
	Loisin	612	»	»	1	21
	Lully	420	»	»	1	10
	Massongy	567	»	»	2	21
	Messery	513	»	1	»	22
	Nernier	210	»	»	1	7
	Saint-Didier	521	»	»	2	22
	Veigy-Foncenex	775	»	»	2	35
	Yvoire	420	»	»	1	7
		9310	»	1	22	316
Evian	Evian	3271	3125	8	9	107
	Champanges	450	»	»	»	21
	Féternes	1293	»	»	2	50
	Larringes	575	»	1	»	33
	Lugrin	1637	»	»	1	53
	Maxilly	526	»	»	3	30
	Meillerie	1065	»	1	»	34
	Neuvecelle	892	»	»	1	24
	Novel	131	»	»	»	2
	Publier	1288	»	»	1	52
	Saint-Gingolph	725	»	1	1	20
	Saint-Paul	1191	»	»	2	64
	Thollon	765	»	»	»	28
	Vinzier	742	»	»	»	27
		14551	»	11	19	544

RECAPITULATION PAR CANTON

	Population Avant la guerre 1911	Population Après la guerre 1921	Officiers	Sous-off.	Diplômés	0/0
Alby	6749	»	5	16	267	0,039
Annecy-Nord	26709	»	51	83	799	0,037
Annecy-Sud	8439	»	3	25	297	0,035
Annecy-Ville	»	»	»	»	»	0,025
Faverges	6318	»	3	17	193	0,030
Rumilly	14118	»	6	47	574	0,040
Thônes	9994	»	5	23	397	0,039
Thorens	6093	»	3	10	230	0,037
Bonneville	12871	»	4	27	434	0,034
Chamonix	5256	»	2	8	165	0,031
Cluses	9775	»	3	9	273	0,028
La Roche	8612	»	6	18	260	0,030
Saint-Gervais	6591	»	1	10	169	0,026
Saint-Jeoire	5907	»	»	13	219	0,037
Sallanches	8555	»	1	15	300	0,035
Samoëns	3949	»	2	3	103	0,027
Taninges	5811	»	2	4	204	0,035
Saint-Julien	10898	»	4	34	395	0,036
Annemasse	11629	»	11	19	424	0,037
Cruseilles	6417	»	3	11	268	0,041
Frangy	6061	»	1	12	221	0,036
Reignier	7976	»	5	9	334	0,042
Seyssel	6215	»	»	17	267	0,043
Thonon	19960	»	13	40	743	0,037
Abondance	5496	»	»	5	250	0,045
Biot (le)	5879	»	»	10	219	0,037
Boëge	4998	»	1	8	183	0,036
Douvaine	9310	»	1	22	316	0,034
Evian	14551	»	11	19	544	0,037
	255137	235668	147	534	9048	

PROPORTION DES TUES POUR MILLE HABITANTS

Annecy-Ville	0,025	Cluses	0,028
Saint-Gervais	0,026	Faverges	0,030
Samoëns	0,027	La Roche	0,030

Chamonix	0,031	Evian	0,037
Bonneville	0,034	Saint-Jeoire	0,037
Douvaine	0,034	Thonon	0,037
Annecy-Sud	0,035	Thorens	0,037
Sallanches	0,035	Alby	0,039
Taninges	0,035	Thônes	0,039
Boëge	0,036	Rumilly	0,040
Frangy	0,036	Cruseilles	0,041
Saint-Julien	0,036	Reignier	0,042
Annecy-Nord	0,037	Seyssel	0,043
Annemasse	0,037	Abondance	0,045
Biot (le)	0,037		

ETAT DES DISPARUS

(Le premier chiffre est celui de la population.)

Allèves	376	7
Chaînaz	427	5
Cusy	1004	20
Alex	444	11
Argonnex	280	6
Avregny	125	2
Balme de Sillingy	697	1
Bluffy	121	2
Charvonnex	398	4
Choisy	824	9
Dingy-Saint-Clair	817	4
Menthon	652	5
Mésigny	398	4
Pringy	345	4
Saint-Martin	423	3
Sallenôves	382	4
Talloires	645	4
Veyrier	514	7
Villy-le-Pelloux	166	1
Entrevernes	263	9
Leschaux	280	5
Saint-Eusèbe	404	4
Saint-Jorioz	1051	18
Sevrier	502	2
A reporter...		141

Report...		141
Vieugy	411	1
Doussard	909	8
Lathuile	317	6
Marlens	646	13
Montmin	376	4
Saint-Ferréol	592	8
Bonneguête	118	1
Boussy	394	6
Crempigny	173	2
Hauteville	433	9
Marigny	467	4
Vallières	672	8
Versonnex	326	13
Serraval	608	3
Thorens	1983	28
Groisy	56	23
Villaz	705	17
Bonneville	2155	17
Ayse	686	5
Brison	585	3
Contamine	732	1
Entremont	604	14
Faucigny	342	9
A reporter...		344

Report...		344	*Report...*		693
Marignier	1808	16	Thairy	453	11
Mont-Saxonnex .	1371	11	Valleiry	.686	6
Peillonnex	540	6	Arthaz	623	9
Pontchy	888	6	Cranves	950	14
Thiez	666	2	Gaillard	1240	2
Vougy	354	2	Juvigny	239	9
Valloreine	507	4	Lucinges	522	12
Arâches	579	3	Machilly	366	9
Châtillon	677	15	Saint-Cergues ...	1076	15
Magland	1620	14	Ville-la-Grand ..	832	6
Marnaz	1355	13	Crusoilles	1721	11
Reposoir	401	3	Andilly	418	11
La Roche........	3203	86	Cercier	518	3
Amancy	768	12	Cernex	607	6
Arenthon	711	9	Copponex	473	8
Cornier	525	12	Menthonnex	644	8
Etaux	614	3	Saint-Blaise	162	2
Saint-Laurent ...	501	11	Sappey	528	4
Saint-Maurice ...	434	1	Vovray	432	3
Saint-Pierre	1159	8	Frangy	1179	10
Saint-Sixt	217	6	Chaumont	451	5
Saint-Gervais ...	2475	2	Chavanaz	196	1
Les Contamines..	605	7	Chessenaz	252	3
Passy	3078	10	Chilly	1165	17
Saint-Nicolas ...	433	3	Clarafond	432	4
Onnion	749	3	Contamine	303	10
St-Jean de Thol..	888	10	Eloise	339	7
Tour (La).......	476	3	Minzier	444	6
Sallanches	2084	3	Arbusigny	804	8
Domancy	620	6	Fillinges	1260	16
Saint-Martin	285	5	Monnetier	703	6
Morillon	507	3	La Muraz.......	661	11
Sixt	906	5	Bassy	506	13
Verchaix	316	4	Challonges	661	3
Taninges	2144	19	Chêne	260	3
Côte-d'Arbroz ...	369	2	Clermont	365	5
Archamps	562	9	Desingy	1036	27
Chênex	223	6	Droisy	148	3
Collonges	899	6	Saint-Germain ..	203	2
A reporter...		693	*A reporter...*		1002

Report...		1002
Allinges	1007	9
Anthy	473	8
Bellevaux	1619	16
Cervens	505	8
Lullin	921	16
Margencel	667	4
Marin	639	6
Mégevette	955	8
Orcier	704	5
Reyvroz	555	12
Sciez	1504	26
Vailly	1158	29
Bernex	959	16
Le Biot.........	550	10
Montriond	683	3
Morzine	1465	20
Seytroux	523	4
Bogève	690	9
Burdignin	620	5
Habère-Poche ...	701	7
A reporter...		1223

Report...		1223
Saxel	227	1
Douvaine	1377	22
Ballaison	714	2
Bons	907	12
Brenthonne	552	11
Chens	606	2
Excenevex	314	10
Loisin	612	11
Lully	420	8
Massongy	567	13
Messery	513	7
Veigy	775	1
Féternes	1293	25
Maxilly	526	6
Meillerie	1065	12
Neuvecelle	892	11
Publier	1288	17
Saint-Paul	1191	23
Thollon	765	6
Annecy-Ville	15622	81
TOTAL...		1504

Ces tableaux sont suggestifs; ils donneraient matière à de nombreuses réflexions, dont nous nous abstiendrons.

Contentons-nous de remarquer qu'Annecy-Ville et les cantons usiniers de Saint-Gervais, Samoëns et Cluses ont un chiffre de tués qui varie de 25 à 28 seulement pour mille habitants.

C'est là qu'on a vu des cuisiniers et des tailleurs, improvisés tourneurs d'obus, s'épanouir avec les gras salaires fixés par les syndicats, tandis que les consciencieux *tapa-terra* des cantons de Cruseilles, Reignier, Seyssel et Abondance, où l'industrie n'a pas pénétré, se faisaient trouer la peau pour la gloire, au tarif d'Austerlitz, dans la proportion de 40 à 45 pour mille habitants.

Jetons un voile sur ces tristesses, et réservons nos sympathies pour ceux qui ont fait tout leur devoir. Honorons nos morts et conservons fidèlement leur souvenir.

F. MIQUET.

A NOS MORTS

A l'appel du tocsin, tous ces vaillants quittèrent
Leurs foyers, leurs travaux, leur esprit de clocher
Pour ne plus voir qu'un but : la Patrie! et marcher
Dans la voie où jadis leurs aînés succombèrent.

Effacer de Sedan le triste souvenir
Et remettre la France à son rang dans le monde,
Après avoir « bouté dehors » le Boche immonde,
Tels étaient l'idéal et la tâche à remplir.

Et c'est d'un cœur léger qu'ils allaient à la gloire,
Car ces héros sentaient en leurs veines le sang
Des preux de la Brigade et le souci pressant
De conserver l'honneur de dix siècles d'histoire!

Ils couraient pleins d'ardeur aux destins inconnus
Que préparait pour eux le Dieu de nos armées
Et qui jetaient le trouble au cœur des bien-aimées.....
De tous ces appelés, combien sont revenus?

Voyez nos bourgs déserts, nos villes désolées;
Les femmes et les sœurs, les veuves long voilées
Vous diront leur détresse, et pourtant leur regard
Laisse percer l'orgueil du renom savoyard!

Saluons-les bien bas, sans marchander l'hommage :
Leur deuil est la rançon de notre liberté;
Les morts nous ont rendu l'orgueil et la fierté;
L'Univers tout entier célèbre leur courage.

Les vaincus d'autrefois peuvent lever le front!
La Savoie a sa part dans cette apothéose :
Honneur à ceux qui sont tombés pour cette cause,
Et, pour tous les défunts, quatre coups de clairon!

F. Miquet.

BIBLIOGRAPHIE SAVOISIENNE

J. Désormaux, **Bibliographie méthodique des parlers de Savoie,** Annecy, Imprimerie Commerciale, 1923.

Depuis longtemps une *Bibliographie méthodique des parlers de Savoie* était attendue. Son auteur, notre collègue, M. Désormaux, l'annonçait ou plutôt regrettait son absence dès ses premières études sur notre patois.

L'ouvrage vient de paraître et, dans ses 318 pages in-8°, offre aux linguistes, aux amateurs du folk-lore, comme aussi aux littérateurs et aux historiens, une foule de renseignements. Pour l'histoire de la langue, phonétique, lexicologie, grammaire, etc. nous avons dans ce livre le catalogue, j'ose dire complet — si c'est permis dans l'espèce — des documents, volumes, revues, journaux, manuscrits, existant chez nous ou à l'étranger et capables de diriger le chercheur.

Dans une seconde partie, nous trouvons l'indication des textes patois connus, dès le bas moyen-âge jusqu'à nos jours, et toutes les références nécessaires pour nous faire découvrir les spécimens nombreux de notre parler populaire. Enfin, un appendice intéressant nous donne des dissertations, des glossaires divers.

L'historien et le littérateur y sauront découvrir plusieurs renseignements, qu'ils n'auraient peut-être pas pensé demander à une bibliographie plutôt spéciale et qui pourrait passer pour dépourvue d'intérêt scientifique à certains esprits. Et c'est là un point sur lequel je me permets d'insister.

Il suffit de parcourir quelques-uns des 1228 articles de cet ouvrage, de voir l'analyse qui est faite des livres ou documents, pour comprendre l'importance de ce travail et voir bien vite que nous avons enfin un répertoire, pouvant être comparé à la *Bibliographie des patois de la Suisse romande*, le chef-d'œuvre en son genre, de MM. Gauchat et Jeanjaquet.

A. Gavard.

Pierre Rives, **La Bataille verte**; Paris, G. Crès ; in-16, 1922.

Sous ce titre singulier vient de paraître un recueil de nouvelles, ou plutôt, suivant le sous-titre, de « contes et légendes des plus jolis pays de France. » Naturellement la Savoie est au premier rang. Sur les six légendes de ce premier volume, quatre sont localisées dans notre région. Les deux autres concernent le Dauphiné.

Comment analyser un conte, une légende ? On l'écoute en souriant, les yeux mi-clos. Si le conteur a verve, finesse, esprit (tel est le cas de Pierre Rives), « c'est proprement un charme. »

Le premier récit, *La Bataille verte*, donne son nom à tout l'ouvrage. Le « point obscur où tressaille la mêlée, » ce sont les vallées de Montriond-le-Lac et d'Abondance. Ici encore luttent et meurent « les hauts tambours majors aux panaches énormes. » Mais ce sont des *fayards* (hêtres) et des sapins.

Vous souvient-il d'une page admirable de Michelet ? Le poète, car c'est un poète, et combien émouvant ! exalte le fraternel effort que font pour s'entraider, pour résister ensemble à l'avalanche, les derniers arbres des

hautes cimes. Dans la *Bataille verte*, ce n'est plus seulement la lutte pour l'existence, mais pour la domination. Qui sera roi, roi de la Montagne? Depuis des millénaires, le conflit est engagé : « combat terrible, corps à corps » !

Voilà ce que nous apprend un jovial Chablaisien, cocher de son métier, un peu naïf, un peu bavard, au demeurant le meilleur fils du monde. Naïf ? Il en a l'air. Peut-être l'est-il moins que le touriste curieux dont il va cahotant l'extase ingénue. J'aime ses « répons, » émaillés de vocables savoureux. Chablaisien, l'ami Pénat : « pardi ! c'est tout expliqué » !

Je ne puis qu'indiquer les titres des autres légendes qui viennent accroître les récits folkloriques de Savoie : *Les fées des Dranses* (environs d'Evian et de Thonon) ; *L'Ondine du Sierroz* (environs d'Aix-les-Bains) ; *La Légende du Saut-de-la-Pucelle* (Tresserves). Il y a plaisir à battre les buissons, en compagnie de Pierre Rives, depuis les Dranses jusqu'au Sierroz, parmi les « *boués* » et les sous-bois, tout parsemés d'*embrunes* et parfumés d' « aubépins, verdissants, fleurissants... »

J. Désormaux.

Gaston Letonnelier, **Les Miettes de l'Histoire** *(Mélanges d'Histoire de Savoie)*; Annecy, Hérisson, 1922, 323 p. — Extr. de l'*Industriel Savoisien*.

Continuons notre voyage en zigzag. Non plus en compagnie de Pierre Rives et de l'aimable Toepffer, mais sous la conduite de M. G. Letonnelier, l'ancien archiviste de la Haute-Savoie, qui est resté notre excellent confrère Florimontan.

Au lieu de *nérettes* et d'*ambresailles*. il nous invite à recueillir les « miettes de l'Histoire. » Si je ne craignais d'évoquer un fâcheux souvenir, je pourrais dire qu'elles suffisent amplement à d'agréables « mérandes. » Mais laissons les métaphores à Philaminte.

Ces « menus propos, » ou comme dit l'auteur, ces « glanes historiques, » nous font mieux connaître les hommes et les mœurs d'autrefois. J'ai toujours été frappé, pour sa justesse, d'une réflexion de Jean Jacques : « La physionomie ne se montre pas dans les grands traits, ni le caractère dans les grandes actions ; c'est dans les bagatelles que le naturel se découvre. » « Peindre les grands hommes, » ou plus simplement : les hommes, « dans les petites choses, » tel est l'art de l'anecdotier comme du biographe. S'agit-il de Pasteur, un menu fait, qui mériterait d'être plus connu, le mettra mieux en relief que de verbeux commentaires. M. G. Letonnelier rappelle ce trait, simplement admirable, de la vie du génial savant, sous ce titre : « Pasteur et les Allemands, » p. 80.

Ces divers chapitres, tous intéressants, sont aussi très variés. Il y a des analyses critiques, à l'occasion de livres récents, qu'il s'agisse de Naundorff ou de saint François de Sales, des Zones franches ou de la Neutralité de la Suisse et de la Savoie, de la Bibliothèque municipale d'Annecy, ou d'un modèle de géographie urbaine ayant cette ville pour objet. Je note aussi des aperçus linguistiques ou philologiques : telle une dissertation sur *alpenstock*, des réflexions sur l'enquête de Montalivet, en 1806, à propos des patois et de l'histoire de la Savoie. Une conférence sur l'*Histoire du Mont-Blanc* nous rappelle, s'il en était besoin, que M. G. L. fut l'un des plus brillants conférenciers de la *Société d'Instruction populaire*.

Toutes ces notices sont entremêlées de larges vues historiques : « Coup d'œil sur la vie à Annecy au XVIe siècle, » ou de petits articles relatifs à l'histoire de l'art : le bénitier de Cluses, la chaire de l'église Saint-Maurice, à Annecy, la montre du frère Arsène.

Ceux de nos compatriotes qui ont frémi d'indignation en lisant récemment un ordre du jour signé par une municipalité, qu'il vaut mieux, à l'exemple du chef du gouvernement, ne pas désigner plus ouvertement, reliront avec un vif intérêt l'article intitulé : « La France veut-elle garder la Savoie ? »

Çà et là de piquantes anecdotes : La vie de château de Montrottier au XVIIe siècle ; un procès relatif à Montrottier, etc. Nos confrères Florimontans, devenus grâce à M. Marès, si j'ose dire, les « coseigneurs » actuels, ont dû s'égayer ou sourire, en lisant ces fastes de leur antique donjon.

Avant de replacer le volume sur un rayon de ma « librairie, » je songe, en manière de conclusion, à ce beau sujet, sur lequel on a, depuis les anciens, tant et tant disserté : « De la manière d'écrire l'histoire. » Comme s'il y avait une « manière » unique de ressusciter le passé ! Pour moi, à côté des histoires et des historiens, je me plais à ranger les « *essais* » et les « *essayistes*. »

J. DÉSORMAUX.

Les noms de personnes dans le canton de Vaud, Spes, Lausanne, tir. à p., 20 p., tel est le titre qu'a donné M. Ern. MURET, professeur à l'Université de Genève, à une étude parue dans le *Livre d'or des familles vaudoises* et où il analyse brièvement l'évolution historique de ces noms empruntés aux chartes des diocèses de Lausanne, de Genève et de Sion. Il a traité ce sujet, qui intéresse également la Savoie, avec sa maîtrise habituelle, y condensant faits et exemples dans un style clair et substantiel. Après avoir rappelé que les Romains avaient un prénom, un nom de famille, c'est-à-dire de *gens*, et un ou plusieurs surnoms et qu'un de ces surnoms a fini par s'imposer comme nom individuel, il passe en revue les noms uniques et purement individuels du moyen-âge, les uns d'origine chrétienne, les autres d'origine germanique, ceux-ci ayant une forme officielle et familière en *o* avec des dérivés aux variantes nombreuses ; il montre ainsi que « les noms de Mermet, Mermoud, Mermillod, etc. sont issus d'une forme dialectale de celui de Guillaume, *Willermus* » et que de même beaucoup de Monnet, de Monod et de Monnard remontent à Aymon. Il nous parle ensuite des vrais noms doubles, un second ayant été ajouté au premier pour diverses raisons (peut être simplement déjà pour éviter des confusions); c'est le type *Stephanus qui vocatur Brunicardus*, dès le Xe siècle Ainsi est né l'usage des surnoms divisés en trois classes principales : tirés de noms de lieu avec ou sans préposition (cp. en 1201 le curieux nom *Landissiacus, filius Bosonis*, SHAG, II, p. 54, né probablement à Landecy); patronymiques au génitif ou au datif avec, puis sans *filius*, *filia*, le surnom patronymique, dans ce dernier cas, pouvant s'accorder avec le nom au cas du sujet, *Willhermus Warners* pour *Warnerii* (p. 11) ; sobriquets relatifs à l'origine du personnage, à sa profession, à son trait caractéristique, avec de nombreux diminutifs. Ce sont ces surnoms qui sont devenus peu à peu par transmission durant les XIVe et XVe siècles de véritables noms de familles, le nom individuel étant devenu prénom ; mais ce changement n'est apparu vraiment qu'à partir du XVIe siècle.

L'auteur n'étale pas une érudition indigeste ; il donne même le sens d'un certain nombre de mots curieux, d'autres restant inexpliqués, et il montre, comme en passant, la différence entre les formules *dictus* et *alias* (p. 14). Il aurait peut-être été utile, entr'autres, de dire un mot sur le suffixe fém. *an* (p. 10) ; mais on sent que la brièveté de l'auteur est voulue : elle a atteint pleinement son but.

Charles MARTEAUX.

Notice sur la Carte au 20.000e de la Vallée de Sales et du Cirque des Fonts (Alpes calcaires du Faucigny), à l'échelle du **20.000e**, par Robert PERRET. — Paris, Barrère, éditeur, 1922.

Un géographe, M. Robert Perret vient de publier un ouvrage sur une région de la Haute-Savoie, qui va intéresser autant les géologues que les touristes.

Faisant d'abord un examen critique de la nomenclature employée dans les cartes, l'auteur montre que dans une région fréquentée par les touristes qui comprennent mal ce qu'on leur dit, ceux-ci propagent leurs erreurs toponymiques dans les publications et finissent par imposer aux habitants eux-mêmes l'autorité de la chose écrite. Les paysans finissent par adopter les noms des touristes afin d'être compris par eux. Un géographe doit réagir vigoureusement et contribuer à maintenir les anciens noms.

M. Perret a choisi pour ses tracés l'échelle du 20,000e dans le but de fournir une représentation très fidèle des formes du terrain.

Un chapitre très scientifique est consacré à la Topométrie. Pour établir le réseau trigonométrique les levés ont été effectués à l'aide de la règle à éclimètre du colonel Goulier parce que plus facilement transportable, dans 24 stations. Les calculs portent sur 4,000 points de détail soit 70 points au kilomètre carré.

En ce qui concerne la partie topologique, c'est-à-dire : le rendu des formes, une description très précise de la morphologie des terrains de la région est appuyée sur les données de la structure géologique.

Un dernier chapitre développe des considérations sur l'enneigement, l'étude du petit glacier du Buet et ses nevés. Ceux-ci ainsi que les glacier ont eu leur minimum de développement en 1899 et 1900 ; ils tendent depuis lors à augmenter. Pendant l'été exceptionnellement sec de 1921 on ne rencontrait plus la neige au dessous de 3200 à 3600 mètres.

Une considération importante au point de vue de la géographie, est ce que les glaciologues appellent : la limite supérieure de la neige ou *limite climatique*. C'est la ligne où les influences extérieures sont impuissantes à fondre la couche de neige, en d'autres termes : la limite du bassin d'alimentation et de la zone d'ablation d'un glacier.

M. Perret établit par une méthode personnelle que la limite climatique dans la région considérée se trouve à l'altitude moyenne de 2564 mètres. Il faudrait aller jusque dans les Alpes calcaires orientales pour trouver une limite aussi basse qu'à Sixt. Cela démontre que les précipitations atmosphériques sont fréquentes dans la vallée du Giffre, « mais, ajoute l'auteur, les alpinistes s'en consoleront en songeant que l'eau courante qui sculpte les montagnes est le facteur essentiel de leur beauté. »

M. L. R.

Toponymie. — L'auteur a eu parfaitement raison de déplorer l'insouciance avec laquelle on substitue aux noms anciens des noms nouveaux qui, une fois introduits dans les cartes et dans les guides touristiques amènent dans les appellations autant d'incohérence que d'inexactitudes. Il s'est donné la peine de chercher le sens d'un certain nombre de noms de lieux; ils sont le plus souvent exacts. Je me permets cependant de lui soumettre quelques remarques. Siz, d'après Sizeret, pourrait bien en effet venir de *cæsum*, *cisum*, en parlant d'un bois antérieur qui a fait place à des habitations. Tine, p. *tèna*, cuve, lat. *tina*. Salvagny, soit de Silvaniacum, propriété de Silvanius, soit de **silvanarium* formé sur **silvanum*, comme *montanarium* sur *montanum*, montanier. Il est impossible que Samoëns soit une variante de *campum munitum*, Chamonix. On ne peut guère invoquer pour La Celire le fr. *cellier*, inconnu en patois, mais plutôt *secalaria*, terre à seigle. Soret paraît un nom d'homme. Frassette, dim. de frasse, de **frascia*, jeune taillis, broussailles, menues branches, Chaux, de *calmis*, mauvais pré bois. Villy doit représenter un nom germanique Wilharius. Anterne, de l'adj. *interna*, (terre) intérieure, entourée de hauts sommets. Sales ne peut venir que de *sala*, salle franque, puis maison seigneuriale sise bien en aval et qui a donné son nom aux alpages qu'elle possédait; mais sales n'a jamais signifié montagne. Laouchet, petit lac, de *lacuscellum* (Muret). Foge, de *filicem*, fougère Si le rocher de Brion est schisteux, je rattacherais plutôt ce mot à *brie*, n. verbal de *brier*, broyer. L'origine burgunde des n. en *inge* d'après H. Tavernier n'est plus admissible; ce sont des noms romains en *i-anicum*, comme l'a prouvé M. E. Muret.

Ch. Marteaux.

Ch. Gorceix. **Répartition des températures dans le lac du Bourget.** Ext. *Rev. de Géog. Alpine*, Grenoble, 1922.

L'auteur a imaginé un ingénieux appareil électrique pour la mesure des températures dans les eaux profondes, basé sur ce fait que la résistance électrique d'un fil métallique varie proportionnellement à la température. La mesure de la variation de résistance se fait par la méthode du pont de Wheatstone et sa liaison avec la résistance immergée est réalisée par un câble à trois conducteurs de cuivre. (V. Ch. Gorceix, C. R. de l'Ac. des Sc., juin 1922). Un galvanoscope complète le pont et permet de lire les mesures. Des courbes établies d'après 500 prises de température, il résulte que les courbes de deux points à températures superficielles inégales se coupent de façon à présenter sensiblement des aires égales, c'est-à-dire que la quantité de calorique par unité de surface, y est à peu près constante.

C'est une sorte *d'isostasie* calorifique qui se traduit par des courants, bien connus des pêcheurs, l'un superficiel, l'autre de profondeur moyenne en *sens inverse du premier* avec région calme à la hauteur du point d'intersection, soit 10^{m} pour l'époque considérée, du 15 mai au 7 juin 1922. Les courbes moyennes de température dans les deux bassins du Bourget montrent que la quantité de chaleur du bassin nord (flore méridionale à St Gil: Chamoerops fructifiant et se reproduisant en pleine terre) est supérieure à celle du bassin sud (1/2 degré).

L'auteur se propose d'entreprendre des recherches analogues au lac d'Annecy, dans le courant de l'année 1923. M. L. R.

I. — **A la recherche d'un sanctuaire salésien**, par Mgr Rebord, Annecy, imprimerie Commerciale, 1922, 1 vol. in-8, 158 p.

Le sanctuaire dont il s'agit fut une modeste chapelle du 1er monastère de la Visitation, dans laquelle on déposa les reliques des fondateurs de ce couvent, pendant la reconstruction de l'église.

C'était un petit oratoire voûté, qui existe encore, et dont Mgr Rebord a nettement précisé la situation. Rien ne manque à sa démonstration : plans, gravures, devis et documents autographiés. Ce petit volume est un monument de patience et d'érudition salésienne. F. M.

II. — **Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy** (1411-1920), par Mgr Rebord, tome I, Annecy, imprimerie J. Abry, 1922, 1 vol. in-8°, 486 p.

Mgr Rebord a fait la judicieuse observation que les divers auteurs auxquels on doit des ouvrages sur saint François de Sales ont étudié l'Apôtre, le Prédicateur, l'Ecrivain, le Fondateur d'ordres religieux, le Saint...; mais qu'ils ont laissé dans l'ombre le rôle de l'Evêque et qu'ils n'ont parlé que vaguement de l'Administration diocésaine. Il y a là une lacune, que le vénérable Prévôt a entrepris de combler, et c'est par les visites pastorales du Saint qu'il fait ressortir le zèle et l'activité de l'incomparable prélat. Déjà nous avions été édifiés sur les *ordinations* et les *synodes*. D'autres actes de la fonction viendront encore, et l'auteur est bien qualifié pour les mettre en lumière. Son livre n'est pas seulement un *instrument de travail*, comme il l'appelle trop modestement, c'est le complément nécessaire des études qui ont été publiées sur *Monsieur de Genève* • F. M.

III. — **Histoire militaire de la Suisse, 12e cahier : L'armée fédérale de 1815 à 1914**, par le Major Paul-E. Martin, Berne, 1921, 1 vol. in-8°, 160 p., avec carte et vignettes

Le Major Paul-E. Martin, qui n'est autre que le savant Archiviste d'Etat de la République de Genève, n'oublie pas la Florimontane, dont il est membre honoraire : il vient de nous adresser l'histoire de l'armée fédérale de 1815 à 1914, dont il est l'auteur. C'est un récit très attachant des principaux évènements qui ont plus ou moins intéressé l'armée suisse pendant la période étudiée. Les Français y liront avec intérêt les détails de l'incident Louis-Napoléon Bonaparte en 1838, incident « qui se dénoua sans gloire pour la monarchie de juillet ». Non moins passionnantes sont l'affaire de Savoie en 1860, rappelée sans acrimonie, et la retraite de l'armée de Bourbaki en 1871, pendant laquelle 87.000 hommes trouvèrent un refuge en Suisse, avec 265 pièces de campagne, 19 mitrailleuses, 1158 voitures de guerre, 72,573 armes à feu, 71,746 armes blanches, 10,778 chevaux, etc. « La population prit à cœur de remplir vis-à-vis de ces hôtes imfortunés les devoirs d'une charitable hospitalité. »

La loi d'organisation militaire de la Suisse actuelle est du 13 novembre 1874. L'effectif est de 116,000 hommes pour l'élite, qui comprend les douze plus jeunes classes, et de 208,000 pour la landwehr. C'est l'armée d'une démocratie, redoutable et disciplinée ; « elle permet à la confédération de manifester les intentions d'une politique indépendante, de résister au protectorat des grandes puissances et de s'affranchir de toute influence étrangère. » F. M.

IV. — **Théâtre en vers,** par Emmanuel DENARIÉ, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1923, 1 vol. in-16, 217 p.

M. Emmanuel Denarié a réuni dans ce volume cinq pièces, dont deux, *Fra Angelico* et *Le Maître à l'Ecole*, ont affronté avec succès les feux de la rampe, et les trois autres, *Le Maître de Bruges*, *l'Iconoclaste*, *Le Lac des Fées*, sont dignes en tous points de retenir l'attention par les délicates pensées, l'idéalisme et le fini de la composition. La lecture de ce beau livre, élève l'âme : on y trouve des vers bien frappés, d'une correction irréprochable, de nobles sentiments artistement exprimés et des accents émouvants qui retentissent au fond du cœur. Il n'est pas exagéré de dire que l'auteur est passé maître. F. M.

V. — **Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne.**
Le tome 42 vient de paraître. Outre les comptes-rendus des séances, il contient une intéressante nécrologie des membres décédés, due à la plume experte de M. le chanoine-président Lavorel, qui donne également une notice émue et sympathique sur le chanoine Gonthier. Dix ans déjà se sont écoulés depuis la mort de ce consciencieux historien, et sa réputation n'a fait que grandir.

Le même volume renferme un ouvrage capital de M. le professeur F. Marullaz : Histoire de Mélan (2e partie) ; Rd Marin Ducrey.

La première partie, due à M. l'abbé Hilaire Feige, a paru en 1898. Interrompue par la mort (1909) de l'auteur, elle attendait un continuateur. M. Marullaz était plus qualifié que quiconque pour se charger de cette tâche ; il s'en est acquitté avec son talent habituel.

F. M.

VI.— **Carte de la Savoie,** au 250.000e, en six couleurs, par le Commt de LANNOY de BISSY, ancien officier cartographe du service géographique de l'Armée, Chambéry, Dardel, 1922.

Cette carte superbe se distingue de toutes celles publiées antérieurement, parce qu'elle est facile à lire et flatte l'œil. Les cartes des états majors sarde et français, avec leurs hâchures noires, ont un triste aspect et sont souvent illisibles. Celle-ci, par sa netteté, peut servir aussi bien de *carte murale* que de *carte d'étude* ou *d'excursion*. L'aspect du pays est rendu d'une manière saisissante, *sous l'éclairage oblique du soleil levant*. Le mouvement du terrain est figuré en *hâchures de couleur* et en *courbes* de 200 en 200 mètres, et comporte trois teintes : le bistre jusqu'à 1500 mètres d'altitude, le noir de 1500 à 3000 et le bleu au-delà : cette innovation permet à première vue de situer approximativement l'altitude d'un lieu quelconque.

Un élégant *frontispice à l'antique,* où brillent les armoiries des six provinces de la Savoie, augmente encore l'attrait de ce chef-d'œuvre de typographie, qui sort des presses des *Imprimeries réunies* de Chambéry.

L'auteur, qui a fait ses preuves au service géographique de l'armée, est bien le digne fils du colonel RICHARD de LANNOY de BISSY, qui reçut, en 1890, la grande médaille d'or de la Société de Géographie de Paris pour sa carte de l'Afrique au 1/2000000e. F. M.

Le Directeur-Gérant : Marc LE ROUX.

Imp. J. ABRY, 3, rue de la République, Annecy.

ACADÉMIE FLORIMONTANE — ANNECY

Séance du 11 avril 1923

PRÉSIDENCE DE M. MIQUET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 heures [1].

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté. Lecture est donnée de la correspondance.

M. Laignier, président du groupe espérantiste d'Annecy, fait connaître que l'assemblée générale de la Société des Nations, dans sa séance du 21 septembre dernier a décidé d'approuver le rapport du Secrétariat général sur l'Espéranto. Ce rapport conclut à l'emploi généralisé de l'Espéranto comme langue auxiliaire pour les relations courantes entre nations. Vingt-cinq membres de l'Académie des Sciences ont signé une motion préconisant l'enseignement de l'Espéranto dans les écoles françaises. M. Laignier demande que l'attention des membres de la Florimontane soit appelée sur cette question.

M. DÉSORMAUX expose les raisons pour lesquelles l'Espéranto peut être considéré comme dangereux pour l'expansion de la langue française à l'étranger. L'assemblée déclare s'abstenir.

Notre collègue M. Jean TERRIER, imprimeur à Etampes, écrit qu'en parcourant l'*Abeille d'Etampes* de 1860, il a trouvé, à la date du 30 juin, un article qui rend compte de la manière dont le curé de Boissy-la-Rivière a célébré la réunion de la Savoie à la France. Le 17 juin, ce curé, l'abbé Joseph Bel, de Rumilly, « est monté en chaire et a témoigné, d'une voix émue, toute sa reconnaissance aux évènements qui lui avaient rendu le titre de citoyen français, et il a fini son allocution en invitant ses paroissiens à se rendre, à l'issue de l'office, au presbytère, où une collation toute fraternelle les attendait pour fêter en commun l'annexion ».

1. Sont présents : MM. Buttin, A. Crolard, Croset, Désormaux, Faure, Flamary, Gavard, Lachat, Lavorel, Le Roux, Levitte, Marteaux, Miquet, Périn, H. Pfister, L. Pfister, Rebord, F.-M. Ritz, J. Ritz, Robert, Ribatto, J. Serand.

Excusés : MM. Fontaine, Langlois, F. Serand.

L'abbé Bel desservit pendant 36 ans la paroisse de Boissy-la-Rivière (Seine-et-Oise), et y mourut le 22 décembre 1880.

M. Terrier ajoute que d'autres ecclésiastiques savoyards occupaient des postes dans le diocèse de Versailles et il cite M. l'abbé Bize, curé de Saclas, et M. l'abbé Quenard, curé de Guillerval.

Le Président signale avec plaisir que notre savant compatriote, M. Alexandre Moret, conservateur du Musée Guimet, a été nommé professeur titulaire de la chaire d'égyptologie du Collège de France, par décret du 2 mars 1923.

Le même dit que le général Antoine Balland, du Pont-de-Beauvoisin, est donné comme Savoyard par certains auteurs : une copie de son acte de baptême établit que cet officier est né le 27 août 1751, au Pont-de-Beauvoisin (Isère), et qu'il doit figurer dans les gloires du Dauphiné. Cette copie est versée aux archives de la Florimontane.

M. Miquet fait une communication sur le général Jordy, qui commandait la place de Genève et le département du Léman au moment de l'invasion de 1813, et qui était Savoyard par son grand-père, Maurice *Jourdy,* marchand colporteur en Lorraine, né à Viuz-en-Sallaz, le 26 janvier 1701. Le général Jordy, qui a de superbes états de services et qui s'empara, à la tête de ses troupes, du généralissime vendéen d'Elbée, à la reprise de Noirmoutiers, est inscrit dans les *Fastes de la nation française,* de Tervisien d'Haudricourt.

M. Crolard expose des échantillons de Sylvinite, le sel de potasse d'Alsace. Il fait aussi part des résultats des sondages thermo-électriques exécutés dans le lac du Bourget par le commandant du génie Gorceix. M. Le Roux montre l'un de ces thermomètres, constitué par une résistance électrique, qu'il a expérimenté au lac d'Annecy en compagnie de l'inventeur de l'appareil.

M. Désormaux met l'Académie au courant des résolutions prises par le *Comité du Millénaire de Saint Bernard de Menthon,* qui l'a désigné comme président.

L'adaptation du *Mystère,* du xve siècle, œuvre de M. Henri Ghéon, est achevée. Malheureusement il est trop tard pour faire coïncider cette fête représentation avec la commémoration religieuse du *Millénaire.* Un Comité (membres d'honneur, membres actifs) a été constitué. Les noms des personnes formant ce Comité seront publiés prochainement, lorsque toutes auront fait connaître leur acceptation. Des Mécènes ont surgi : d'autres sur-

giront. Il leur est seulement demandé de faire une avance de fonds; ces avances seront remboursées au prorata des sommes recouvrées. Les bénéfices, s'il y a lieu, seront répartis entre diverses œuvres locales de bienfaisance. Le Comité espère mener à bonne fin, au mois d'août 1924, grâce au concours de tous, cette manifestation si intéressante d'union patriotique pour le beau et le bien, qui ne manquera pas d'attirer à Menthon, à Annecy, des milliers et des milliers de spectateurs.

M. Désormaux donne ensuite lecture d'un article qu'il vient d'écrire, à la prière de la Rédaction, pour la *Revue française de Prague,* le grand périodique tchéco-slovaque. Ces pages de psychologie et d'histoire sont intitulées : *L'âme savoyarde.* Elles font partie d'une série groupée sous ce titre : *Images de la vieille France (Voir le présent fascicule.)*

En les recueillant, le Directeur de la *Revue française de Prague,* M. D. Essertier, se propose de mieux faire connaître, par suite de faire aimer davantage, à l'étranger, nos « pays de France ».

M. Faure appelle l'attention sur un vœu formulé, au dernier Congrès des Sociétés savantes, par la section d'histoire et de philologie, à savoir que le Gouvernement use de toute son influence pour faire aboutir le projet de loi concernant les Archives communales.

M. Le Roux fait la démonstration, au moyen d'un petit modèle en bois, des éléments astronomiques et du fonctionnement du *Gnomon-Etoile* du Jardin public, qui a récemment attiré l'attention du monde savant. En effet, une étude descriptive très complète vient d'en être faite par le lieutenant de vaisseau H. Bencker, du Service hydrographique de la Marine. *(V. article séparé.)*

M. J. Serand complète la communication de M. Le Roux par les renseignements suivants :

Dumurger Jean-Marie, capucin sous le nom de frère Arsène, est né à Annecy, le 7 avril 1808; sculpteur sur pierre et artiste, il a confectionné de nombreux cadrans solaires en plus de celui qui orne le Jardin public. Il est mort à Annecy, le 27 novembre 1870.

M. Désormaux dépose, pour les Archives florimontanes, une liasse de documents concernant pour la plupart le patois savoyard, plus spécialement la chanson, entre autres de nombreux manuscrits d'Aimé Constantin ou de ses correspondants, qui lui avaient été offerts gracieusement par la veuve du re-

gretté linguiste, avec mission d'en tirer le meilleur parti possible. L'indication de ces manuscrits figure dans la *Bibliographie méthodique des Parlers de Savoie,* qui vient d'être publiée.

Le Même offre, au nom de la Direction, un exemplaire du premier fascicule paru des *Tablettes* (édition de Savoie), revue artistique et littéraire à laquelle collaborent plusieurs lettrés et artistes savoyards. (Directrice, Mlle Marguerite Gilloz, à Bonneville). Remerciements au donateur.

Parmi les dons à la Bibliothèque, signalons l'exemplaire relié, avec dédicace à la Florimontane, de : *Annecy, lac d'Annecy et Vallée de Thônes* (1re année, 1922), offert par l'éditeur, M. Merle.

Le Secrétaire donne lecture de la note suivante due à notre savant collègue égyptologue, M. Pierre Langlois :

Voulez-vous être assez aimable pour bien vouloir excuser mon absence auprès de M. le Président et de vos Collègues florimontans.

Excusez-moi aussi de les entraîner quelques instants sur un terrain très étranger aux travaux habituels de notre Compagnie.

La chaire d'Egyptologie au Collège de France, vacante depuis la disparition de G. Maspéro, en 1916, est enfin rétablie et c'est un fils de la Haute-Savoie, M. Alexandre Moret, qui vient d'être appelé à reprendre la direction de l'enseignement créé le 12 mars 1831 pour Champollion le Jeune, l'illustre fondateur de cette science. Pour le bien de ces études, il y a certes lieu de se réjouir, et l'Académie Florimontane, quoique orientée, dès sa fondation, vers d'autres recherches, ne sera pas la dernière à manifester sa joie. En octobre 1922, l'Université de Grenoble fêtait Champollion, en souvenir des années de vigoureux travail que le grand savant vécut en cette ville — prélude de l'immortelle découverte! L'Académie Florimontane sera fière, je n'en doute pas, de compter parmi ses membres honoraires M. Moret, *enfant du pays,* savant aussi sérieux que modeste.

Je ne vous tracerai pas la biographie de M. Moret; ce sont là des choses qu'on doit réserver pour beaucoup plus tard — fort heureusement! Ses œuvres! Je ne prétends pas vous les énumérer toutes. Certaines sont cependant caractéristiques. M. Moret, historien et philologue — j'ajouterai philosophe de premier ordre — a voulu rechercher posément, sans parti-pris, les éléments les plus proches de la Vérité dans ce troublant

et captivant problème des origines de l'Histoire; j'entends ces petites parcelles de Vérité qui ont leur poids dans l'évolution de ce que nous appellons la Vie. C'est ainsi qu'il fut amené à examiner de très près les questions religieuses dans ce qui nous reste de l'ancienne Egypte; car nous retrouvons toujours, aux origines, le concept religieux, sous quelque forme que ce soit.

Le Rituel du Culte Divin journalier, Du caractère religieux de la Royauté pharaonique, et, dans un autre ordre d'idées, les études sur *les Chartes d'immunité,* études merveilleusement conduites, sont des livres qui marquent et font autorité. Les trois ouvrages intitulés *Au temps des Pharaons, Rois et Dieux d'Egypte, Mystères Egyptiens,* et le volume tout récent *Des clans aux Empires,* mettent à la portée de tous la discussion de problèmes du plus haut intérêt, très simplement, et sans rien sacrifier, cependant, de ce que l'on doit à la critique la plus rigoureuse. Entre temps, M. Moret publiait des traductions d'œuvres étrangères, tâche ingrate s'il en est, mais de la plus grande importance, au point de vue chronologique en particulier; car on ignore trop en France, pour diverses raisons, ce qui se passe au dehors. Grâce à Dieu, rien de tout ce qui paraît dans les deux Mondes n'échappe à la curiosité scientifique de M. Moret, et cela lui donne une singulière indépendance et sûreté de jugement dans les problèmes qu'il aborde.

Il était donc tout à fait désirable que M. Moret pût poursuivre, en pleine indépendance, ses études sur les textes des Pyramides, déjà commencées à son cours de l'Ecole des Hautes-Etudes, et spécialement ses recherches sur l'essence exacte de l'une des formes de l'âme égyptienne, le *Baï*. Sur ce point, contrairement à ce que l'on imaginait auparavant, cette sorte d'âme ne se réveillerait qu'après la mort — don posthume en quelque sorte — faisant bénéficier le mort de certains privilèges, participant de la Divinité. Ce sont là des vues toutes nouvelles et qui, sans nul doute, seront fécondes, car les textes, interprétés avec précision et finesse par M. Moret, sont formels à cet égard. La possibilité de les exposer librement — privilège unique de la discipline du Collège de France — va permettre à M. Moret de travailler de la façon la plus utile pour l'Egyptologie *qui est et doit rester une science incontestablement française.*

M. Miquet passe en revue les officiers savoyards qui ont

servi dans les Volontaires nationaux de Paris en 1791-1792. *(V. article séparé.)*

M. Miquet ajoute que la commune de Megève mérite une mention comme ayant fourni *huit volontaires* et deux officiers aux Volontaires nationaux de Paris.

Le Président donne lecture de plusieurs comptes-rendus d'ouvrages savoyards récemment parus qu'on retrouvera dans la *Bibliographie savoisienne.*

M. L. Pfister lit une analyse de l'intéressant ouvrage de M. E. Perrier de la Bâthie : *Les insectes des Orgues. (V. Bibl. sav.)*

Au sujet de la traduction de l'épigraphe de la *Revue Savoisienne : Omnes omnium caritates patria una complexa est,* M. Désormaux attire l'attention sur une phrase de Bossuet qui pourrait s'appliquer à cette devise en la commentant :

« Tout l'amour qu'on a pour soi-même, pour sa famille, et pour ses amis, se réunit dans l'amour qu'on a pour sa patrie, où notre bonheur et celui de nos familles est renfermé. » (Bossuet, *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte;* article vi : De l'amour de la patrie, 1re proposition.)

M. J. Serand a le plaisir d'annoncer que, par arrêté ministériel du 6 mars dernier, les quatre bas-reliefs, de Peter et Hans Vischer conservés au château de Montrottier, ont été classés comme monuments historiques. Cette récente décision du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est une nouvelle consécration de la valeur artistique de ces bronzes, les plus beaux spécimens de la sculpture allemande de la Renaissance qui soient en France.

Sur la proposition de M. Désormaux, l'Assemblée décide d'envoyer une adresse de sympathie, avec ses félicitations et ses souhaits, au Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de Bourgogne, qui doit s'ouvrir prochainement à Mâcon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire : Marc Le Roux.

Séance du 2 mai 1923

PRÉSIDENCE DE M. MIQUET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 heures [1].

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé, le Président s'exprime ainsi :

J'ai le très vif regret de vous faire part de la mort de M. Henri Vulliet, ancien inspecteur de l'Enregistrement et ancien conservateur des Hypothèques à Nancy, que nous venions de nommer membre effectif dans notre assemblée générale de janvier dernier.

M. Vulliet suivait avec intérêt nos travaux; il n'a pas eu le temps de donner sa mesure, mais il laisse parmi nous des regrets sincères et les meilleurs souvenirs.

J'envoie à sa famille, en votre nom et au mien, l'expression de toutes nos sympathies.

J'adresse également nos condoléances attristées à M. Marchand, à M. Périn qui ont perdu leur mère et belle-mère, et à M. le Président Favre, notre sympathique collègue, qui vient de perdre un frère M. Eugène Favre, ancien receveur de l'Enregistrement.

Le Président souhaite la bienvenue à M. J.-J. Monnier, fils du célèbre littérateur, qui assiste à la séance. Le distingué professeur de l'Université de Genève fait une communication sur les traités de délimitation de frontières, au cours de l'histoire, entre Genève et Savoie.

M. Désormaux étudie l'origine de l'appellation *Mont Malet*, usitée dans la terminologie alpestre. *(V. le présent fascicule.)*

Sur la proposition de M. Faure, l'Académie Florimontane s'associe au vœu émis par la section d'histoire et de philologie du Congrès des Sociétés savantes, dans sa séance du 3 avril 1923 : « Que le Parlement sanctionne le plus rapidement possible le projet de loi concernant les archives communales, déposé par M. le Ministre de l'Instruction publique le 24 janvier 1923 .»

1. Sont présents : MM. A. Crolard, Croset, Désormaux, Falletti, Faure, Flamary, Lachat, Le Roux, Marteaux, Miquet, J.-J. Monnier, H. Pfister, L. Pfister, Ribatto, F.-M. Ritz, Robert, J. Serand.

Excusés : MM. Périn, F. Serand,

M. Marteaux fait la communication suivante : On apprend dans l'*Inventaire des chartes de l'abbaye de Talloires,* de 1720, Archiv. de l'Acad. Florim., qu'en 1485 les religieux de Faucemagne firent une requête à Janus de Savoie pour qu'il fût ordonné au châtelain de Faverges d'élargir Claude Intus, un des hommes du prieuré détenu au château, afin qu'il payât la dot de Péronette, veuve de Germain Léhens, condamnée à mort pour crime d'hérésie, parce que les biens de cette infortunée revenaient, suivant l'usage, au prieur. Ce nom insolite d'Intus rendrait le passage obscur si l'on ne s'apercevait qu'il n'est autre chose que la traduction latine de Léhens; on comprend dès lors que, si cet homme détenait le bien foncier qui constituait la dot de Péronette, c'est qu'il en était héritier comme membre direct de cette famille ou même comme beau-frère, En effet, Léhens paraît être une forme ancienne du patois *lé iên, lé ian,* là dedans, l'adverbe *intus,* afr. *ens,* étant devenu un adj. avec le sens de profond. Fen. et D. S. Cette famille a continué à subsister; car, en 1528, on trouve encore dans le mandement de Faverges un *de Léens,* Archiv. dép. E 1001, et, en 1730, à Seythenex, des *Deliens* ou Deléan, ainsi qu'à La Balme de Thuy. Ce nom était donc originairement un nom de lieu, comme l'a vu M. Fenouillet, RS, 1893, 184, et l'on pourrait en rapprocher les noms patois des lieux dits *Leyen,* Marlens, et *Layens, Layans,* Les Clefs, *de (il) lac, lay, ley, lé* et d'*intus,* plutôt que d'un dérivé en *incum,* inconnu ailleurs, de *laya,* bois.

Le Président dit qu'il a retrouvé à Paris, dans les registres de l'état-civil, l'acte de décès de Pierre-François Monet, ancien maire de Strasbourg, né à Nancy-sur-Cluses, le 2 juin 1769. Le dit Monet est décédé à Paris le 7 novembre 1840, en son domicile, rue de Bourgogne, 28, 12e arrondissement, propriétaire, époux de Marguerite-Judith Delavaux. (V. *Rev. Sav*, 1910, pp. 32-34 et 241.)

Le Même fournit des précisions sur Guillet-Pongny de Monthoux (Othon-Laurent-François), né à Annemasse, que l'*Armorial* (t. I, p. 286, et t. III, p. 195) donne comme lieutenant-général au service de la France. Du dossier de cet officier, aux Archives de la Guerre à Paris, il n'apparaît pas qu'il ait obtenu de grade. On voit seulement qu'en 1814 il avait fait sept campagnes ,« la dernière en qualité de commandant de la Légion du Midi, sous les ordres du général Comte de Lagrange ». Parti ensuite pour Saint-Domingue, il s'y était distingué.

M. MIQUET signale les beaux états de service du colonel Trépier (François-Philibert), né le 22 janvier 1751 à Saint-Genix, qui commandait la 112e demi-brigade d'infanterie, et qui n'a pas encore été mentionné par les historiens savoyards.

Il fait connaître également la brillante carrière du chef d'escadron de Chevilly (François-Clément), qui mourut à 38 ans, à Viry, couvert de blessures; il avait été nommé officier de la Légion d'honneur par l'Empereur, sur le champ de bataille de Bautzen.

LE MÊME lit une liste de 133 officiers savoyards passés de l'armée sarde au service de la France en 1798. Elle comprend 3 lieutenants généraux, 10 majors généraux, 14 colonels, 13 lieutenants-colonels, 26 majors, 37 capitaines, 18 lieutenants et 12 sous-lieutenants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire : Marc LE ROUX.

Séance du 6 juin 1923

PRÉSIDENCE DE M. MIQUET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 heures [1].

Après lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente, le PRÉSIDENT s'exprime ainsi :

J'ai le regret de vous faire part de la mort subite de M. Albert METZGER, homme de lettres, survenue à Chambéry, le 29 mai.

Patriote alsacien, il s'était fixé en Savoie après 1871, pour ne pas devenir sujet allemand.

C'était un bibliophile passionné, dont la curiosité embrassait les questions les plus diverses. Il a publié d'importants travaux d'érudition sur Lyon, sur Jean-Jacques Rousseau, sur Doppet et la Révolution en Savoie, sur le bouddhisme et les religions orientales. Il se procurait tout ce qui paraissait con-

1. Sont présents : MM. Buttin, Croset, Désormaux, Falletti, Flamary, Gavard, Le Roux, Marteaux, Miquet, H. Pfister, L. Pfister, Robert, Ribatto, Sautier-Thyrion, J. Serand, Suchard.
Excusés : MM. A. Crolard, Domenjoud, Faure, Fontaine, F. Serand.

cernant l'objet de ses recherches, et quand il avait terminé la lecture d'un livre, il l'envoyait à la bibliothèque publique de Chambéry.

En 1892, il avait fondé à l'Académie de Savoie, dont il faisait partie, un prix (médaille d'or) à décerner tous les deux ans au meilleur ouvrage sur la Savoie paru dans la dernière période écoulée.

Il meurt dans sa soixante-dixième année, emportant des regrets unanimes et après avoir eu la consolation de revoir flotter sur son cher pays le drapeau de la France.

J'ai le plaisir d'adresser les vifs remercîments de l'Académie Florimontane au Conseil municipal qui vient de nous allouer une subvention de deux mille francs pour le monument de saint François de Sales, et je suis particulièrement heureux d'exprimer notre gratitude à M. le Maire et à M. Chapuis, rapporteur, dont la bienveillance a donné un si beau résultat.

M. Miquet fait un communication sur les officiers savoyards ayant fait partie de la Légion allobroge et sur ceux qui ont servi dans les Volontaires du Mont-Blanc. *(Voir article séparé.)*

Le Président donne lecture des états de service, peu connus, des généraux Collomb d'Arcine et Foncet de Montailleur, et du capitaine de cavalerie Joseph Ract-Madoux.

M. A. Crolard fait une communication sur les conférences-promenades qui ont été instituées dans certaines villes d'art, sous la conduite d'historiens et d'archéologues, pour faire aux touristes la présentation et l'histoire des monuments.

Tout en approuvant cette intéressante initiative, la Florimontane n'envisage pas, actuellement, pour Annecy, des moyens pratiques de réalisation.

M. Buttin, au sujet de son article sur les *Eperons à l'église*, signale que des archéologues anglais ont récemment recherché si cette coutume existait dans leur pays. Il en résulte qu'en effet, en 1557, Philippe II, arrivé à Cantorbéry, descendit de cheval et entra tout éperonné dans le chœur de la cathédrale. Un étudiant éleva la voix et réclama l'amende habituelle; le monarque l'acquitta avant de se remettre en selle.

Le Bibliothécaire dépose sur le bureau les ouvrages reçus :

C. Faure, Compte-rendu des travaux parus dans la *Revue Savoisienne* de 1913 à 1917. Extrait des *Annales du Midi*.

Désormaux, *L'âme Savoyarde*, fascic. de la *Revue française de Prague*. Don des auteurs.

Abbé Despois, *Le livre d'or du Clergé d'Annecy.*
Don de M. Gavard.

Les Tablettes, édition de Savoie, 2e fascic.
Don J. Désormaux.

Photographie de François Dupont, chimiste savoyard.
Don de M. Croset.

F. Pochat-Baron, *Un peuple d'il y a deux mille ans. Les Acitavones;* Annecy, Imprimerie Commerciale, 1923.

Eugène Demole, *Le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais et la valeur du sou d'Agen en 1115,* Genève, Jarrys, 1923.

Gabriel Pérouse, *Une visite au château de Chambéry,* Chambéry, 1923. Remerciements aux donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire : Marc Le Roux.

Présence d'un niveau lacustre à *Limnea longiscata* dans la série nummulitique du pli-couché de Clévieux (rive droite du Giffre).

L'anticlinal du torrent de Clévieux, prolongement de l'anticlinal couché de Balme, forme sur la rive droite du Giffre un ample pli-couché urgonien dont le flanc normal est recouvert par des affleurements très étendus de Nummulitique. Ces affleurements peuvent être étudiés entre Samoëns et Sougey, mais le contact du Tertiaire et de son substratum n'est visible qu'en ces deux localités.

A Samoëns, à partir de l'Albien et d'un Sénonien rosé, on voit successivement un conglomérat à galets crétacés et des calcaires gris à patine jaunâtre; l'une et l'autre de ces formations sont riches en débris de prismes de Lamelli branches. Vers le sud, la suite de la coupe est masquée par la végétation, mais au nord, sur le front de l'anticlinal, existent des schistes gréseux noirs et des calcaires à Nummulites et Orthophragmines (Priabonien) et enfin le Flysch. Tous ces niveaux sont connus dans la belle série tertiaire du plateau d'Arâches [1].

1. L. Moret. C. R. Ac. Sc., 13 déc. 1920.

La coupe de Sougey est infiniment plus intéressante. Pour l'observer, il faut sortir du village et gagner les affleurements qui se trouvent au bord même de la route, en face de Notre-Dame des Neiges. On a là, superposées à des calcaires bien lités que j'attribue provisoirement au Sénonien, des couches grises siliceuses très dures dans lesquelles le microscope ne montre que des Ostracodes, puis au-dessus, des schistes et calcaires noirâtres remarquables par leur abondante faune lacustre [2]. Ce sont les Limnées qui dominent avec deux espèces très distinctes, *Limnea longiscata* et *L. pyramidalis* et quelques autres formes qui sont : *L. fusiformis, L. acuminata, L. æqualis.* Il existe en outre de très petits planorbes de quelques millimètres de diamètre, voisins de *Segmentina Chertieri.* Tous ces fossiles caractérisent le Bartonien s. l. et existent dans l'Eocène lacustre des Diablerets et de la Dent de Morcles dont les coupes sont bien connues depuis les travaux classiques de Renevier [3]. Au-dessus de cet intéressant niveau viennent les schistes et calcaires noirs à petites Nummulites du Priabonien.

La série du pli de Clévieux est donc analogue à celle des Diablerets à cela près que, aux Diablerets, les couches à Limnées sont superposées à d'épaisses marnes à oogones de *Chara* et au Sidérolithique, tandis qu'à Sougey elles reposent sur des calcaires siliceux, saumâtres à *Cypris.* D'ailleurs ce dernier niveau se retrouve non loin de là, sur la falaise d'Arâches, où il est également très siliceux et riche en *Cypris,* les lames minces y montrent, en outre, des sections de tiges de *Chara,* probablement la même espèce qui existe aux Diablerets dans les marnes subordonnées aux couches à Limnées. Concluons pour le moment que les couches à Limnées de Sougey représentent *tout ou partie de l'Auversien.* Nous nous réservons de résoudre ce problème par de nouvelles recherches et d'en dégager alors les conséquences.

Léon Moret.

(Communiqué à l'Académie Florimontane en mai 1923.)

2. C'est grâce aux indications de J. Cochon, ancien conservateur des Forêts à Chambéry, qui m'avait signalé des marnes à Limnées dans les environs de Samoëns, que j'ai pu redécouvrir et étudier cet important niveau.
3. Renevier. *Monographie des Hautes-Alpes Vaudoises* (Mat. p. la C. géol. suisse, XVI, 1890).

L'AME SAVOYARDE

L'article suivant, rédigé pour la *Revue française de Prague*, à la prière de son Directeur, M. D. ESSERTIER, professeur à l'Institut français de l'Université de Prague, a été lu au cours de la séance d'avril de l'Académie Florimontane. Cette communication fut accueillie par de chaleureux applaudissements, et le Directeur de la *Revue Savoisienne* a demandé à l'auteur de la reproduire dans cette Revue.

« L'histoire, écrivait Fustel de Coulanges, n'étudie pas seulement les faits matériels et les institutions : son véritable objet est l'étude de l'*âme* humaine. »

Cette phrase ne pourrait-elle servir d'épigraphe à ces notations rapides que M. D. Essertier se propose de recueillir sous ce titre collectif : « *Images de la vieille France* »?

Mais comment évoquer en quelques pages « l'âme » d'une population? Comment en « fixer l'image »?

Entreprise difficile; plus délicate peut-être quand il s'agit de la Savoie. « Vieille France? — Jeune France », plutôt: la Savoie est la dernière venue de nos provinces, mais elle est si française qu'elle semble avoir toujours été unie à la grande Patrie.

Or voici le scrupule de l'historien-psychologue. Est-il Savoyard? Il risque de paraître, sinon d'être, partial. Est-il « étranger » à la Savoie? On l'accusera volontiers d'ignorance ou d'incompétence. Il y a tant d'exemples pour justifier cette critique! Le mieux serait d'avoir longtemps vécu en Savoie, sans en être originaire. Ni préjugés, ni parti pris. Sympathie, certes; mais au-dessus de tout, vérité. Telle sera notre maxime.

Voilà bien des précautions oratoires. Peut-être ne sont-elles pas inutiles.

L'*âme savoyarde?* Mais ne convient-il pas d'esquisser tout d'abord une description de la Savoie, cet admirable coin de « notre France », où cette âme nous est apparue?

Je crois superflu de redire ce qu'il est si facile de trouver partout.

Quelques mots doivent suffire.

Le magnifique livre d'or qu'une anthologie contenant les seules pages de nos grands écrivains consacrées à la Savoie! Eh bien! la Savoie est plus belle encore. Et ce n'est pas un « autochtone » qui écrit ces mots. Passons. « Amas d'épithètes, mauvaises louanges... »

Il faut bien cependant, répondrez-vous, nous dire un mot de ce « pays » de France. Vous n'êtes pas obligé de rivaliser d'enthousiasme (ou de banalité) avec les guides « modern-style »!

Voyons donc comment on a décrit la Savoie. A dessein je choisis deux extraits d'anciens écrivains, peu connus des Savoyards eux-mêmes, certainement ignorés de la plupart des lecteurs étrangers.

« Nous ne sommes si avant aux montaignes que nous n'aions les belles, longues et spacieuses campaignes, les longs et braves terrois, les beaux prés verdoians, brief les lieux si à propos que toute sorte de biens y foisonne..... Nous avons fertilité de tous blés, nous avons merveilleuse abondance des meilleurs et plus excellens vins, de tout genre de fruitz, somme de tout ce qui est nécessaire pour le support de la vie humaine Je laisse à parler de la salubrité de l'air, de la bonté du terroir, des braves fleuves, rivières, lacs, paluds..... Je laisse à parler des salines, bains allumineux, en souffres et eaux chaudes, ne cédant en rien aux Baianes [les eaux de Baïes, si vantées par les poètes latins]..... Brief, de tous les biens et plaisirs qu'on sçauroit souhaiter, tant nous ha prodigieusement doués la nature que plusieurs estranges [étrangers], oubliant leur païs propre, volontairement viennent vivre et mourir avec nous. Que diray plus? Tant nous ont favorisé les cieux qu'a bon droit on la peut appeler la plaisante et fructifieuse Savoie! »

Ainsi s'exprime un disciple de Ronsard, le poète Marc-Claude de Buttet, dans son *Apologie pour la Savoie* [1].

Que ne peut-on citer ici tout ce plaidoyer, qui magnifie la Savoie et les Savoyards!

Même accent dans le poème en trois chants que Jacques Peletier a consacré à la *Savoye*. Or cet humaniste célèbre, s'il a vécu quelque temps à Annecy, est originaire du Mans.

Voici maintenant le témoignage d'un étranger, beaucoup moins connu, l'historien van der Burch. Son livre : *Sabaudiae Respublica et Historia* [2], débute par un chapitre intitulé : *De Sabaudiae antiquitate et situ.* L'air est pur, écrit-il, le sol fécond, la terre « amoenissima », les vins généreux, etc. Il y a là comme une sorte de lieu commun qui fait songer à l'enthou-

1. *Apologie de Marc Claude de Buttet pour la Savoie*, contre les injures et calumnies de Bartholomé Aneau. A Lyon, chez Angelin Benoist, M. V. L. IIII. — Voir F. Mugnier, *Marc-Claude de Buttet, poète savoisien.* Notice sur sa vie, ses œuvres..... Paris, in-8°, 1896.

2. Edition elzévirienne de 1634.

siasme de Virgile et de Pline l'Ancien exaltant les magnificences de l'Italie.

Après le milieu, la race. Premiers méditerranéens, tribus des palafittes, Ligures, proto-Celtes, Allobroges, Italiotes, Burgondions..... De tous ces éléments, et j'en oublie, il ne reste qu'une harmonieuse fusion. Inutile d'insister. Mais, puisque je viens de rapporter quelques passages d'écrivains oubliés, je citerai un extrait bien plus récent, je n'ose dire beaucoup plus connu, quoique je l'aie cueilli dans un ouvrage de Lamartine [3]. Je le donne à titre de curiosité. Le grand poète n'a pas résisté, semble-t-il, à la fantaisie d'esquisser un parallèle original. Que valent semblables fantaisies?

« Le Bulgare est bon et simple; mais on sent que, prêt à s'affranchir, il porte encore un reste de joug. Il y a dans la pose de sa tête, dans l'accent de sa langue et dans l'humble résignation de son regard, un souvenir et une appréhension sensibles du Turc. Il rappelle le Savoyard, ce bon et excellent peuple des Alpes..... »

Je n'achève pas. Comment Lamartine, qui a vécu, aimé, en Savoie, qui s'est marié à Chambéry, [avec une Anglaise, il est vrai], a-t-il écrit la réflexion dont je parle? Elle fait peu d'honneur à la sûreté de son jugement. Au Savoyard ne manque ni « la dignité de la physionomie », ni celle de la parole, « qui ennoblit toutes les autres vertus ».

A son insu, Lamartine cédait, je pense, à cette sorte de déformation du vrai qui fut appelée « le préjugé anti-savoyard ».

Combien plus équitable est l'appréciation suivante! « Le Savoisien est bon, intelligent, religieux, hospitalier, dévoué à son pays, qu'il n'oublie pas, à quelque distance qu'il s'en éloigne. » Ainsi parlait un évêque de Savoie, Mgr Rendu.

C'est à peu près dans les mêmes termes qu'un jeune érudit, un mutilé de guerre, enfant de la Savoie, exalte ses compatriotes.

Dans une brillante conférence donnée à Seyssel, M. Monard, professeur au Lycée d'Annecy, renouvelant quelques idées chères à l'un de ses anciens maîtres, M. Michel, s'est élevé contre ce qui fut (je ne dis pas : ce qui est) le « préjugé anti-savoyard ».

Qu'était-ce donc qu'un tel préjugé? C'était (j'emprunte ce qui suit au compte-rendu inséré dans la presse régionale) [4] « une

3. *Voyage en Orient*, tome II; éd. de 1887, p. 264.
4. *Le Nouvelliste de Lyon*, 9 mars 1923.

méconnaissance absolue du pays, de ses habitudes, des mœurs, du langage, des ressources des habitants. Dans la littérature, le préjugé s'est répandu un peu partout. M. Monard cite des anecdotes piquantes, telle celle du premier préfet de la Savoie après l'annexion, qui se crut obligé d'apprendre l'italien et qui trouva une population parlant un français très correct, et du premier procureur général près la Cour d'appel de Chambéry, qui, grand amateur de chasse, se figurait pouvoir chasser le chamois autour du tribunal » [5].

« Le conférencier décrit ensuite le véritable caractère du Savoyard, qui a l'amour du sol natal, est très attaché à la terre, laborieux, bon enfant, d'une philosophie aimable, aimant sa petite patrie et passionnément la grande France, à laquelle il s'est donné délibérement, après avoir, déjà bien avant l'annexion, scellé de son sang son attachement sur tous les champs de bataille. Oui, la Savoie est française, et le Savoyard bien français! »

Patriotique affirmation, qu'on est heureux de répéter ici! Elle doit faire rougir de honte quelques « vendeurs du temple », pour qui l'attachement à la France vaudrait à peine quelques liards, tout au plus trente deniers.

A ce témoignage d'estime que des Savoyards se plaisent à rendre à leurs compatriotes, je souscrirai volontiers. Je le crois parfaitement justifié, et je ne saurais être accusé de partialité. Pour qui connaît l'histoire de cette vaillante population, son loyalisme, sa passion du devoir, qualités personnifiées en des hommes tels que le marquis Costa de Beauregard ou le général Borson, le portrait qui vient d'être tracé est l'exactitude même.

Si, pour étayer le jugement de l'histoire, on fait appel à l'étude du langage et des traditions populaires, rien ne contredit une appréciation aussi favorable.

On peut toutefois ajouter quelques traits : une gauloiserie, oserais-je dire, parfois plus que gauloise; certaine âpreté dans la lutte pour la vie; surtout un attachement profond aux traditions ancestrales.

Les parlers savoyards ont évolué lentement. Comment s'en étonner? « Les montagnards qui vont à l'herbe dans les couloirs rapides, le dos chargé d'une hotte qu'ils appelent en patois *la lotta,* ont bien soin d'aller lentement, toujours du même pas, sans effort saccadé. Ils appellent ce pas régulier et lent « le pas

5. Voir ces anecdotes, et d'autres, fort savoureuses, trop peut-être, in J.-R. MICHEL, *Le préjugé anti-savoyard;* Chambéry, in-8°, 1910.

de *la lotta* »[6]. Et c'est aussi au pas de *la lotta* que jadis a progressé le vocabulaire. Je dis : *jadis,* car depuis plus d'un demi-siècle l'allure est beaucoup plus accélérée. Je n'ai rien à modifier à cette réflexion que m'avait suggérée une phrase charmante de Tœpffer[7]. Je ne résiste pas au plaisir de la transcrire de nouveau.

« Je rapprends et je retrempe mon français chez les gens simples, restés fidèles aux vieilles mœurs, comme il en est encore dans la Suisse romande, en Valais et en Savoie. C'est là qu'en accostant le paysan qui descend la chaussée, ou en s'asseyant le soir au foyer des chaumières, on a le charme d'entendre le français vieilli, mais nerveux, souple, libre et parlé avec une antique et franche netteté par des hommes aussi simples de mœurs que sains de cœur et sensés d'esprit. »

Le fond reste vrai, en dépit d'incidents récents.

On me permettra d'ajouter un autre trait. Il tend à s'effacer. Je ne le trouve nettement accusé que chez certains demi-savants.

Les Savoyards, comme je l'ai rappelé, au cours des premières années qui ont suivi l'annexion, ont été froissés dans leur amour-propre. On les accusait de manquer de finesse ou d'élégance. On répétait parfois cette boutade de Voltaire : « Il se pourrait à toute force que le goût des Savoyards ne fût pas celui des Parisiens. » Voltaire n'aimait pas les *Allobroges*. Jean-Jacques était pour lui le plus connu, mais aussi, avec l'évêque d'Annecy, Mgr Biord, le plus détesté de ces « naturels »[8]. Labiche renchérit, et ses bouffonneries avaient du succès. Jules Philippe lutta contre cet esprit de dénigrement, sans en triompher. De ces brimades il est resté quelque souvenir. Ne blâmons donc pas tel Savoyard d'être chatouilleux ou susceptible. Mais déjà nous semblent lointaines les polémiques interminables qui ont eu pour origine une simple question d'onomastique, l'emploi de l'ethnique *Savoyard, Savoisien, Savoyen*[9]. On m'a blâmé d'avoir usé du premier qualificatif, quand j'ai publié le *Dictionnaire Savoyard* (1902). Un éminent Savoyard, F. Descostes, avait pourtant, semble-t-il, dit le mot de la fin : « *Savoyen* ne veux, *Savoisien* ne daigne, *Savoyard* suis[10] ».

6. J. Payot, *Les Idées de M. Bourru*, p. 114.

7. *Le français parlé en Savoie*. Congrès des Sociétés savantes de la Savoie. Chambéry, 1906. Communication de M. J. Désormaux.

8. Cf. J. Désormaux, *Allobroge;* Annecy, in-8°, 1917.

9. Sur ces questions je me permets de renvoyer à ma *Bibliographie méthodique des Parlers de Savoie*, qui vient de paraître.

10. F. Descostes, *Un gentilhomme savoyard* (Costa de Beauregard) *à l'Académie Française*, in 8°, 1896.

Quelques esprits chagrins, très rares, affectent d'être restés sur la défensive à l'égard de tout ce qui n'est pas né..... en Savoie. La masse est au contraire accueillante. (C'est, il est vrai, son intérêt.) Elle est de plus reconnaissante aux « étrangers domiciliés » de l'affection qu'ils témoignent à la Savoie.

Aussi les touristes et « villégiateurs » sont-ils les bienvenus, et tout spécialement nos amis tchécoslovaques. Certes ils pourront trouver, en Savoie comme ailleurs, des hôteliers cupides, des bourgeois bourrus et bornés, des écumeurs de bourse et des écorcheurs de poule aux œufs d'or. Mais ne risque-t-on pas de rencontrer partout quelques profiteurs de la guerre?

Et les riches grossiers, avares, insolents,
N'ont pas une âme ouverte à sentir les talents...

C'est ainsi qu'André Chénier fait parler le divin Homère. Que dirait-il de ces nouveaux riches? Gardons-nous de généraliser. La Savoie est belle, le Savoyard hospitalier. Au lecteur de venir achever ici-même cette esquisse de « l'âme savoyarde », que j'ai bien imparfaitement ébauchée.

Annecy, 17 mars 1923. J. DÉSORMAUX.

Le Général JORDY

Le général Jordy, qui commandait la place de Genève et le département du Léman au moment de l'invasion de 1813, est peu connu. Il figure cependant dans les *Fastes de la Nation française,* de Ternisien d'Haudricourt, qui le place dans le rang des hommes dont la reconnaissance nationale doit perpétuer le glorieux souvenir.

Thiers le fait mourir subitement le jour de la reddition de la place de Genève; Saint-Genis *(Histoire de Savoie,* tome III, page 201) dit que « le 30 décembre 1813, le général Jordy, désespéré de son impuissance, se brûlait la cervelle »; Dimier écrit (page 316) : « Jordy, qui commande en chef les troupes françaises, se donne la mort ». Tardy, dans *la Savoie de 1814 à 1860,* page 33, en note, précise « que la place de Genève sans munitions, sans défenseurs, était remise au feld-maréchal Von Bubna par le général Jordy, qui en mourait de désespoir quelques heures après », et dernièrement encore, le baron du Bourget, dans sa *Brigade de Savoie* (page 102), répétait que « le général Jordy se brûlait la cervelle ». Or, il n'y a rien de

vrai dans ces affirmations : « désespéré d'avoir livré Genève sans résistance, Jordy fut frappé d'apoplexie après la reddition de la place, mais il n'est pas mort de cette attaque » et c'est seulement le 7 juin 1825 qu'il finit bourgeoisement ses jours, à la Robertsau, « banlieue et commune de Strasbourg », dans une maison qu'il avait achetée et qu'il habitait depuis sa retraite.

Nicolas-Louis Jordy, né le 14 septembre 1758 à Abreschwiller, district de Sarrebourg (Meurthe), était fils de Nicolas, « marchand et receveur des *payages* », et de Christine Levi. Ce Nicolas était lui-même fils de Maurice *Jourdy,* marchand forain, né et baptisé le 26 janvier 1701, à Viuz-en-Sallaz.

Dans un « Précis historique de ses actions civiles et militaires, » daté de Strasbourg, 12 novembre 1814, et qui figure à son dossier aux Archives de la Guerre, Jordy donne les détails suivants sur sa famille :

« Mon père et ma mère étaient marchands. Ils avaient 10 enfants [1]. Ils me placèrent chez un habile chirurgien-major, pour me faire apprendre la chirurgie militaire. »

Ses états de service portent qu'il fut « chirurgien à l'hôpital militaire de Schelestadt, du 15 août 1774 au 9 avril 1778 »,

Le 17 avril de la dite année, il s'engagea comme soldat au régiment d'Alsace. Puis, son esprit aventureux le poussant, il fit les campagnes de 1781 et 1782 en Amérique.

« De retour à la maison paternelle, dit-il dans son *Précis,* je fus placé à la tête d'une papeterie dans mon endroit natal. »

C'est là que le trouva la Révolution, dont il embrassa chaudement les idées.

Elu capitaine au bataillon de la garde nationale du canton de Lorquin (Meurthe), le 6 mai 1790; promu chef du 10e bataillon de la Meurthe, le 19 août 1792; chef de brigade, adjudant général, le 21 juillet 1793, commandant amovible du fort

1. L'un d'eux, Jean-Baptiste, né le 28 juin 1770, à Abreschwiller, fut élu capitaine au bataillon des Volontaires de la Meurthe, le 5 mai 1792; promu adjudant général chef de bataillon, le 15 nivôse an 2, à Noirmoutiers, par les représentants Prieur de la Marne, Bouchotte, Carrier et Turreau « en considération de la bravoure, de l'activité et des talents militaires developpés par lui dans les différentes actions qui ont eu lieu entre les troupes de la République et les brigands de la Vendée ». S'est distingué à l'affaire de Kaiserlautern, le 29 messidor an 2, où il a reçu un coup de sabre à la main gauche qui lui a fait perdre l'usage des trois derniers doigts. Fait prisonnier de guerre à cette affaire, il resta en captivité jusqu'au 2e jour complémentaire an 3. Il fut nommé adjudant général chef de brigade le 26 frimaire an IV, puis réformé le 2 floréal suivant comme affecté d'atrophie à la jambe gauche.

Retiré à Sarrebourg, il y fut adjoint au maire.

de Mayence; il fut bientôt nommé commandant en chef des troupes destinées à reprendre l'île de Noirmoutier. « Il éprouva de la part des assiégés la résistance la plus opiniâtre. Un instant avant le débarquement, il eut la cuisse gauche fracassée d'un coup de feu. Cet accident ne l'empêcha pas d'effectuer sa descente dans l'île; il se fit porter par plusieurs grenadiers du 57e régiment, et continua son commandement pendant sept heures, jusqu'à ce qu'il reçût à la tête une nouvelle blessure. Malgré tout, les soldats républicains, sous les ordres de Jordy, entrèrent dans la ville, défendue par 1.800 hommes et 20 bouches à feu, et la forcèrent à se rendre à discrétion (7 janvier 1794). Parmi les prisonniers se trouvait le généralissime vendéen d'Elbée, qui fut jugé immédiatement par une commission martiale et fusillé. Deux jours après, Jordy était promu général de brigade (15 nivôse an 2). Et, le 7 germinal an 2 (27 mars 1794), un décret de la Convention le nommait général de division; mais il refusa cet honneur. Il était alors à l'apogée de sa carrière. Il s'était distingué au siège de Mayence et au combat de Diersheim (armée du Rhin). Au second passage du Rhin, commandant une des colonnes d'attaque, couvert de blessures dès 9 heures du matin, il resta inébranlable à son poste jusqu'à 7 heures du soir. Le général en chef Moreau, témoin de sa bravoure, se fit un devoir d'assister au pansement de ses blessures.

Mais il avait, au cours de ses exploits, reçu *dix-huit* blessures, dont 7 avec fracture; il avait perdu l'usage de l'œil gauche et d'une cuisse; il avait eu la mâchoire inférieure traversée et la langue percée d'un coup de baïonnette; enfin il avait subi l'opération du trépan.

C'était plus qu'il n'en fallait pour le rendre impropre à un service trop actif. Il fut nommé commandant de la place de Strasbourg (24 mai 1798) en remplacement de Paclhod; puis commandant de place à Landau (14 janvier 1801); à Cassel (11 octobre 1806); à Thorn (13 janvier 1807); à Landau (25 novembre 1807); enfin à Genève (1er juin 1812). C'est là, dans les tristesses de l'invasion, qu'il termina sa carrière militaire, et c'est un fait curieux que cette carrière se soit achevée dans le département qui fut le berceau des ancêtres du général Jordy.

Je dois à la vérité de dire que, dans les derniers jours de son commandement, Jordy fut l'objet d'une dénonciation qui jetterait un jour peu favorable sur sa conduite et ses agissements :

« Paris, 15 décembre 1813.

« Le chevalier Jordy, brave militaire couvert d'honorables blessures, mais dépourvu d'éducation et d'un caractère fort emporté, s'est rendu odieux à toute la ville par la manière brutale dont il a traité les conscrits de Genève et même plusieurs maires. Il a donné un soufflet à un conscrit qui insistait pour faire maintenir sa réforme, ce qui ne pouvait faire excuser l'état d'ivresse où il s'est trouvé plusieurs fois en assistant au conseil de recrutement et il se laisse influencer par un nommé Cayla, capitaine de grenadiers de la garde nationale, qui a eu plusieurs accès de folie, et dont la tête est dérangée. La conduite de M. le général Jordy envers les conscrits lui a attiré des menaces, et même des insultes, ce qui l'a tellement aigri, qu'il a manifesté l'intention d'agir avec une extrême rigueur contre les Genevois si l'occasion s'en présentait.

« Signé : le Duc de Rovigo [2]. »

Qu'y avait-il de fondé dans ces accusations? La qualité du plaignant les rendait graves. Mais les évènements se précipitèrent, et la plainte resta sans suite. Les dernières notes de Jordy, données par le général Desbureaux à la date du 8 juillet 1812, le représentent comme « *très zélé et instruit;* moralité très bonne; malgré ses blessures, a toute l'activité nécessaire ».

Jordy, dans son *Précis,* raconte ainsi les dernières heures de son séjour à Genève :

« Le 30 décembre (1813), ayant à défendre cette ville, fortifiée de douze mauvais bastions, attendant toujours des renforts que le Gouvernement ne cessait de m'annoncer, me voyant assailli par un corps d'armée de 20.000 hommes, contre lequel je n'en avais que 91 en état de faire le coup de fusil, et pas un d'artillerie, malgré que je n'ignorais pas à quoi j'étais exposé, j'ai préféré en ordonner l'évacuation (à la vérité, après avoir pris l'avis du Conseil de défense de la place en état de siège) à la vaine gloire de faire aucune résistance, laquelle n'aurait abouti qu'à faire tuer du monde en pure perte et brûler cette ville manufacturière, vu surtout que la totalité de la population était contre nous.

« Les médecins ont tous été d'avis que l'apoplexie dont j'ai

2. Anne-Jean Marie-René Savary, duc de Rovigo, général de division, confident de l'Empereur, ministre de la police en 1810 (1774-1833). Ce général, qui exerça les pires violences contre les indigènes de l'Algérie et dont la mémoire est entachée du massacre des El-Ouffias, le 7 avril 1832, était peut-être peu qualifié pour accuser Jordy.

été frappé au moment même n'a pu être occasionnée que par les efforts qu'une pareille révolution avait dû nécessairement me coûter. La perte totale de l'usage naturel de mes deux jambes, au point de ne pouvoir me poser dessus sans le secours d'un domestique et surtout sur des béquilles, est le résultat de cette terrible et malheureuse maladie qui me tient encore impotent.

« Enfin, n'ayant plus d'espoir de guérison, même de pouvoir dorénavant me servir suffisamment de mes jambes, et malgré mon peu de fortune, je me suis vu forcé de solliciter mon admission à la solde de retraite, laquelle je suis venu attendre à Strasbourg, où je compte fixer ma résidence ultérieure. »

Jordy quitta Genève le 30 décembre 1813 et se retira à Chambéry d'où partit sa demande de mise à la retraite, datée du 8 janvier 1814.

Elle lui fut accordée le 23 février suivant, et il transporta sa résidence à Strasbourg.

Il avait toujours regretté cette ville, et il avait vingt fois demandé à y retourner comme gouverneur. Mais on lui répondait que ce poste important ne pouvait être accordé qu'à un général de division. Alors, il déplorait de n'avoir pas accepté ce grade, quand la Convention le lui avait donné. Il multipliait les suppliques, chaque fois accompagnées de ses états de services : il y en a plus de vingt dans son dossier. Il les signait Jordy l'aîné, pour n'être pas confondu avec son frère l'adjudant général. Quelques-unes sont chaudement apostillées par le général Moreau et le général Desbureaux.

Enfin, pendant les Cent-Jours, un décret du 3 juin 1815 lui conféra le titre de Lieutenant Général.

Il était membre de la Légion d'honeur depuis le 20 frimaire an XII, officier du 26 prairial suivant, chevalier de l'Empire du 12 novembre 1811 et chevalier de Saint-Louis du 4 octobre 1814.

Une rue d'Abreschwiller porte son nom; c'est celle où il naquit, et ses parents y possédaient une maison; mais il avait été obligé de la vendre à une époque où sa solde insuffisante s'élevait à *huit francs* par mois, en *numéraire,* plus des assignats de peu de valeur.

F. Miquet.

JOURDY

**MAURICE, fils de Claude-François et de Françoise Musy-Verdel,
né et baptisé à Viuz-en-Sallaz, le 26 janvier 1701.
Marchand colporteur, puis négociant en Lorraine. Habitait Blâmont (Meurthe) quand il se maria, le 18 janvier 1724,
à Saint-Quirin (même département), avec Marguerite Franc. Il se fixa alors à Saint-Quirin, et devint juge de la Seigneurie de ce nom.
Il fut père de neuf enfants, nés à Saint-Quirin.**

MAURICE, né le 11 novembre 1724.

ANNE-CATHERINE, née le 26 septembre 1727.

JORDY NICOLAS, né le 18 août 1729. S'établit comme marchand, puis fabricant de papier à Abreschwiller (Meurthe). Etait aussi receveur des « payages ». Epoux de Christine Levi. Décédé subitement à Saint-Quirin, sur la route, le 13 Ventôse an II. Il laissa dix enfants, dont deux seulement ont été retrouvés, les archives d'Abreschwiller ayant été détruites par un incendie.

- NICOLAS-LOUIS, O ✲ né le 14 septembre 1758 à Abreschwiller, *Lieutenant général* Chevalier de l'Empire, époux de Marie-Madeleine Ammel, décédé le 7 juin 1825 à Strasbourg
- JEAN-BAPTISTE, né le 28 juin 1770 à Abreschwiller. *Adjudant général Chef de brigade*, réformé pour cause de blessures, retiré à Sarrebourg où il fut adjoint au Maire.

MARGUERITE, née le 7 octobre 1732, décédée le 7 décembre 1769.

MARIE-ANNE, née le 19 février 1734.

CLAUDE-FRANÇOIS né le 28 avril 1736. (jumeau)

IGNACE, né aussi le 28 avril 1736 (jumeau) marié le 13 mai 1766 avec Marguerite Eppel, de Saverne. Négociant et commis greffier à Saint-Quirin, décédé dans cette localité le 17 septembre 1825

- JOSEPH-ANSELME, né le 25 décembre 1772 à Saint-Quirin, Avocat et juge suppléant élu par la Meurthe en 1806, candidat au Corps Législatif sans être appelé à y siéger.
- JEAN-BAPTISTE-FÉLIX, juge de paix à Sarrebourg.

FÉLIX, né le 3 mars 1738.

MARIE, née le 13 juin 1740.

Etude descriptive
du
GNOMON D'ANNECY

On remarque dans le Jardin public de la ville d'Annecy, comme monument élevé au bord du lac, une sorte de cadran solaire très curieux que son auteur, le P. Arsène, capucin d'Annecy, a intitulé : l' « Unique ».

Nous nous proposons de le décrire succinctement dans ces quelques pages dont le but est d'initier les amateurs, aussi brièvement que possible, au fonctionnement de cette ingénieuse montre-solaire.

Dans un appareil aussi multiple que celui du frère Arsène on ne rencontre pas moins de 3 cadrans solaires.

Le 1[er] se trouve au centre de la face supérieure de l'étoile *(voir Planche I)*; il sert en été, tant que le soleil demeure dans la partie septentrionale du ciel par rapport à l'Equateur, qui est aussi le plan de l'étoile. Il est dénommé « cadran équinoxial ». Les 2 autres sont disposés symétriquement l'un de l'autre sur la face inférieure de l'étoile à l'enracinement des branches élevées. *(Voir Planche II.)* Ils sont destinés à servir en hiver alors que le soleil demeure en dessous de l'Equateur (ou du plan de l'Etoile), plan dit « équinoxial inférieur ».

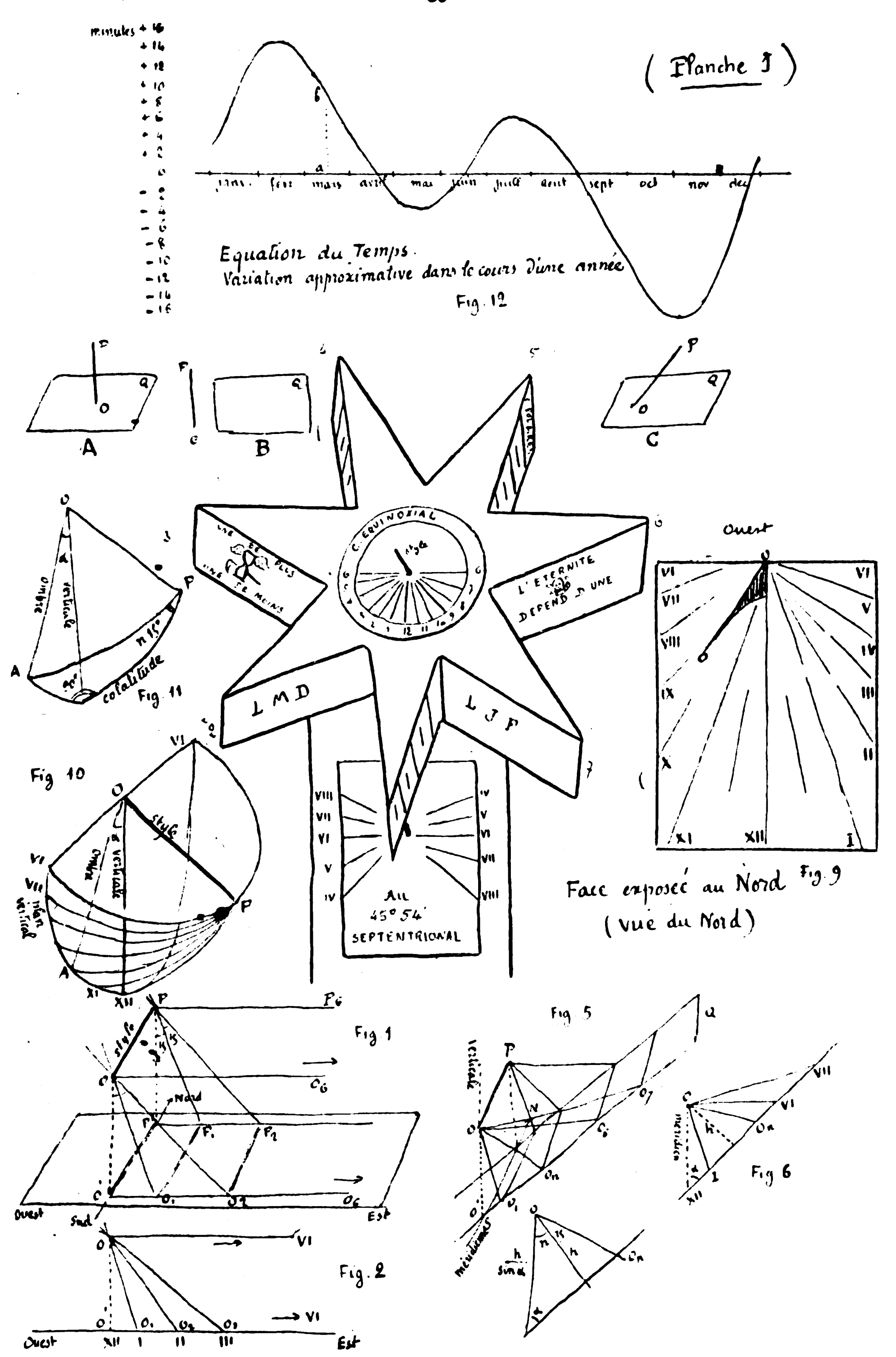
Une première famille de cadrans solaires comporte, ceux pour lesquels le plan Q est perpendiculaire au style (A). *(Pl I.)*

Une autre famille de cadrans comprend tous ceux pour lesquels le style et le plan Q sont parallèles (B).

Une autre famille englobe ceux pour lesquels le plan Q est incliné sur le style (C).

Les familles (B) et (C) se compliquent encore d'espèces symétriques ou obliques par rapport au méridien ou à l'horizontale.

Envisageons le cas où le plan de projection est à la fois parallèle au style et perpendiculaire au méridien *(figure 1)*. Le plan OPO'P' est le méridien de telle sorte que l'ombre O'P' de OP coïncide avec la méridienne NS. A une heure après-midi l'ombre de OP se fait en $O^1 P^1$ car le soleil s'est déplacé, au-dessus de OP, vers l'Ouest de 15° à gauche du méridien; aussi



(Planche I)
Equation du Temps.
Variation approximative dans le cours d'une année
Fig. 12
Fig. 11
Fig 10
Fig. 9
Face exposée au Nord
(vue du Nord)
Fig 1
Fig. 2
Fig. 5
Fig 6
L'ETERNITE DEPEND D'UNE
LMD
LJF
AU 45° 54' SEPTENTRIONAL

les angles $O'OO^1$, et $P'PP^1$ sont-ils égaux à 15 degrés. A 2 heures après-midi l'ombre de OP a lieu en $O^2 P^2$ de telle sorte que $O'OO^2 = P'OP^2 = 2 \times 15° = 30°$ et ainsi de suite.

Les distances successives qui séparent l'ombre portée de la méridienne peuvent se calculer, comme on le voit, sur la projection verticale de la figure 2 par la formule

$$O'O^n = h \sin n \times 15°$$

formule dans laquelle h représente la distance du style OP au plan Q et n les nombres successifs entiers et fractionnaires.

Pour 6 heures du soir, l'ombre est rejetée à l'infini dans l'Est au-delà des limites matérielles du plan Q.

Nous verrons plus loin comment le Père Arsène a adapté un tel dispositif à son gnomon.

Dans le cas où le plan de projection est à la fois parallèle au style et parallèle au méridien on obtient un gnomon analogue, seule la numération des traits de graduation change : la symétrie a lieu de part et d'autre de la VIe heure et c'est la graduation correspondant à l'heure de midi qui échappe cette fois aux limites du cadran. L'écart des dimensions successives s'obtient toujours par la formule donnée précédemment.

Nous rencontrons deux applications de ce dispositif dans le gnomon du P. Arsène : ce sont les 2 cadrans gravés sur les 2 faces latérales du piédestal de l'Etoile. Le style est matérialisé par une arête OP *(fig. 3 et 4)* parallèle à la ligne des Pôles (et perpendiculaire au plan de l'Etoile) qui projette son ombre sur le plan méridien. Le côté « oriental » fonctionne de IV heures du matin à XI heures du matin. Le côté « occidental » fonctionne, en sens inverse, de I heure après-midi jusqu'à VIII heures du soir.

D'une manière générale, si le plan de projection Q, tout en restant parallèle au style, occupe une position quelconque oblique sur le méridien *(fig. 5)*, on peut encore tracer les ombres horaires successives sur le plan Q en faisant la construction graphique qui est indiquée en coupe sur la figure 6.

Les distances des diverses divisions au point XII se calculent en appliquant l'analogie des sinus au triangle XII O O^n

$$\frac{\text{XII On}}{\sin n.15} = \frac{h}{\sin \alpha} \times \frac{1}{\sin (\alpha + n.15)}$$

$$\text{XII On} = h \sin n.15 \text{ coséc } \alpha \text{ coséc } (\alpha + n.15)$$

L'étoile du P. Arsène est une application générale et multiple de ce genre de projection : Les styles sont constitués par chacune des arêtes formant les pointes de l'Etoile. Le plan gé-

néral de l'Etoile est parallèle à l'Equateur et chaque arête se trouve, par suite, parallèle à la ligne des pôles et susceptible de former gnomon avec les plans de projection qui sont constitués par chacune des facettes successives de l'Etoile dont les plans sont parallèles aux arêtes consécutives.

Pour voir comment les choses se passent, nous imaginerons qu'une étoile présentant une certaine épaisseur est centrée sur l'observateur O *(fig. 6 bis)*. A un instant donné quelconque le soleil S envoie sur chacune des arêtes des rayons lumineux, qui, à cause de son extrême distance, sont parallèles à une direction générale SO. Ces rayons lumineux déterminent sur les faces adjacentes de l'étoile des parties ombrées. Il suffira de graduer ces facettes en rapport avec les divisions horaires de notre cercle extérieur, qui vont de 15 en 15 degrés, pour obtenir les divisions correspondant aux heures vraies locales.

Le P. Arsène aurait pu choisir une étoile à 3 pointes ou à 5 pointes : il l'a choisie à 7 pointes pour plus de continuité dans les indications et aussi parce que le dispositif à 7 pointes possède des facettes qui sont de 6 en 6 dans le prolongement l'une de l'autre de telle sorte que l'un de ces plans communs peut être disposé horizontalement (le plan 6-3 de la figure 7, par exemple). Par raison de symétrie, il a disposé la pointe inférieure(1) dans le méridien. Cela permet aussi d'utiliser un plus grand nombre de facettes graduées. Les pointes successives 1. 2, 3..., etc., sont distantes l'une de l'autre sur la circonférence de 3600/7=51°26' d'arc.

Les 2 branches supérieures 4 et 5 sont marquées « C. Polaires » *(voir Planches II et III)*.

Les figures 7 et 8 indiquent par les lignes de construction tracées en pointillé, la façon de déterminer les graduations qu'il faut inscrire sur les facettes au moyen de directions tracées à partir de chacun des sommets et faisant entre elles des angles de 15 en 15 degrés à partir de l'horizontale (qui correspond à VI heures du matin ou du soir) ou de la verticale (qui correspond à XII, midi).

En traçant l'épure avec exactitude on pourrait discuter les valeurs des différents angles inscrits sur le cercle circonscrit à l'étoile heptacanthe, mais cette discussion n'offrirait ici aucun intérêt.

Les cadrans tracés par le P. Arsène sur les facettes de l'étoile portent aussi les indications des demi-heures par un trait un peu moins long que celui des heures. Les facettes non utilisées

pour les graduations, ainsi que la face dorsale de l'étoile ont été remplies par des figures ou des inscriptions symboliques.

La planche II indique la majeure partie des graduations horaires, elle révèle bien l'aspect le plus général de l'appareil du P. Arsène.

Cette étoile étant disposée dans le plan de l'Equateur, les indications d'heures données par les ombres portées des arêtes se trouvent naturellement indépendantes de la distance qui sépare, dans son cercle horaire, le soleil de l'Equateur (Déclinaison) c'est-à-dire des saisons.

Le prisme qui porte l'étoile comporte encore un autre genre de cadran du type c dans lequel le plan de projection de l'ombre est oblique par rapport au style.

Celui de la face sud de ce prisme est un cadran solaire vertical et perpendiculaire au méridien (ce plan est appelé en astronomie le « premier vertical »), de sorte que les traces d'ombre des divers cercles horaires sont, sur lui, symétriques par rapport à la verticale méridienne XII. Le tracé de ces lignes d'ombre a été limité aux limites d'un rectangle *(fig. 9)*.

Imaginons que l'on prenne sur la figure 10 des longueurs OP, O VI, O XII égales entr'elles. Si, à partir de OP, on mène des cercles horaires successifs équidistants de 15 en 15 degrés on obtiendra sur le plan vertical les traces des ombres horaires en joignant le point O aux points VII, VIII..., XI.

Si par exemple le point A correspond à la n^ieme^ heure à compter de midi, on pourra calculer l'écart angulaire α entre l'ombre OA et la verticale méridienne O XII en envisageant le triangle sphérique AP XII dans lequel l'angle en P est égal à $n \times 15^\circ$. Ce triangle sphérique est rectangle en XII *(fig. 11)* et le côté P XII est égal à la colatitude du lieu.

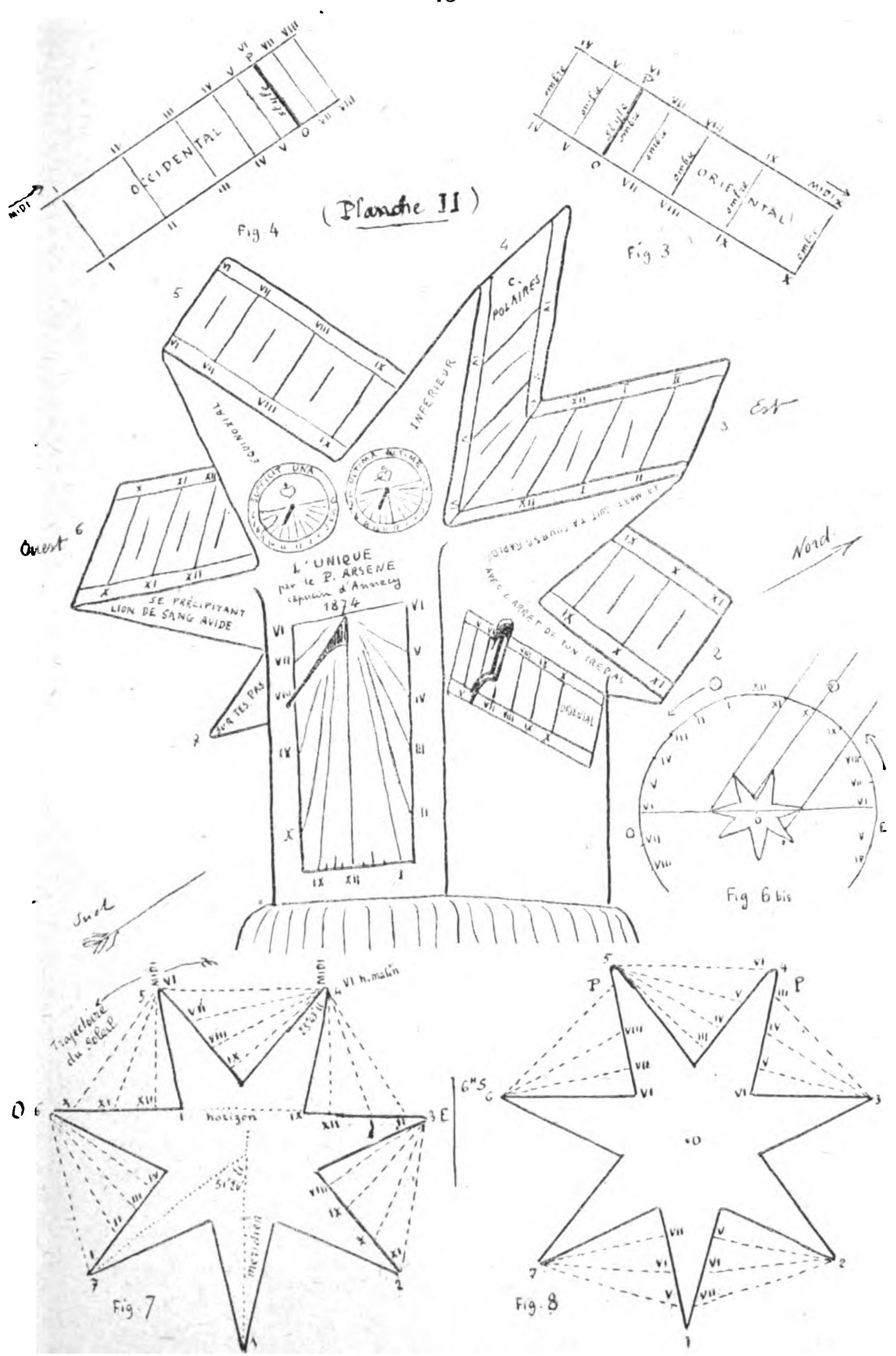
La formule des 4 éléments consécutifs de la trigonométrie sphérique appliquée à ce triangle donne la relation suivante :

$$\text{cotg}\,\alpha\ \cos L = \text{cotg}\ n.\ 15 + 0$$

Cette formule nous permettra de tracer les angles α du cadran solaire en fonction de la latitude locale L.

L'appareil du P. Arsène a été tracé pour L=45°54 de latitude septentrionale, ce qui correspond bien à la latitude d'Annecy (clocher de Saint-Maurice).

Sur la face nord du prisme on trouve un cadran analogue au précédent : il s'étend toutefois de part et d'autre et symétriquement de la ligne Est-Ouest, tandis que la verticale-méridienne n'y figure pas *(Pl. I)*.


(Planche II)
OCCIDENTAL
MIDI
Fig. 4
ORIENTAL
Fig. 3
C. POLAIRES
INFERIEUR
EQUINOXIAL
Est
Ouest 6
L'UNIQUE
par le P. ARSENE
capucin d'Annecy
1874
SE PRÉCIPITANT
LION DE SANG AVIDE
SUR TES PAS
LA MORT SUIT TA COURSE RAPIDE
AVEC L'ARRET DE TON TREPAS
Nord
Sud
Fig. 6 bis
Trajectoire du soleil
VI h. matin
horizon
méridien
Fig. 7
Fig. 8

Il est gradué de IV à VIII heures du matin à son côté Ouest alors que l'ombre est descendante.

Au côté Est, il est gradué de IV à VII heures du soir pour l'ombre montante.

Tel est l' « *Unique* » du P. Arsène, capucin d'Annecy, qui constitue ainsi qu'on peut en juger par cette description un gnomon plutôt multiple ou montre-solaire polyorènome.

Nous limitons notre énumération des cadrans solaires aux applications qu'a utilisées le P. Arsène. Mais on conçoit que l'on puisse développer à l'infini les différents genres de projection mentionnées ci-dessus lorsque on utilise pour le tracé des plans qui sont obliques sur le méridien ou sur le premier vertical; ou bien, lorsque au lieu d'utiliser un style OP qui soit parallèle à l'axe polaire, on choisit une tige verticale ainsi que cela était d'usage dans les formes primitives du gnomon.

Dans ce dernier cas, on obtient le cadran solaire dit « azimutal » dont le calcul, bien connu des navigateurs, a donné lieu à des tables qui varient avec la saison et avec la latitude.

Pour terminer, nous dirons quelques mots de la courbe fermée en forme de 8 qui se trouve tracée sur le socle *(voir Planche IV)* sur la face qui est exposée au sud. On désigne cette courbe sous le nom de « méridienne de temps moyen ».

On sait que nos horloges sont réglées, non pas sur le jour solaire vrai, mais sur le jour solaire moyen et que, par suite, elles indiquent le « *temps moyen* » ou « *heure moyenne* » et non pas le « *temps vrai* » ou « *heure vraie* » que donnent les cadrans solaires.

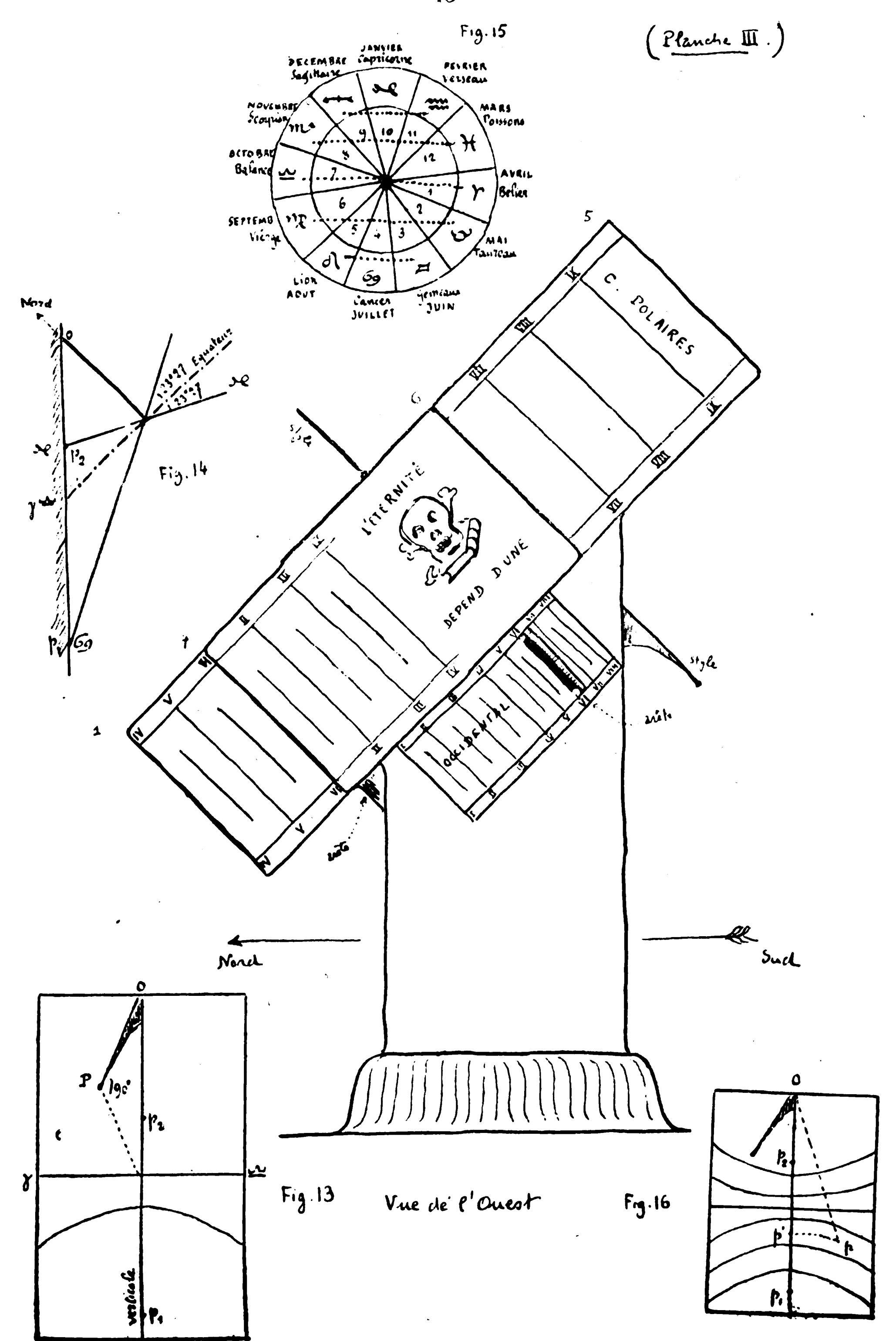
La différence entre le temps vrai et le temps moyen ou entre l'heure vraie et l'heure moyenne d'un même instant s'appelle l' « *équation du temps* ». Cette quantité varie selon la saison de — 16 minutes à + 14 minutes, de sorte que l'heure vraie ne s'écarte jamais de l'heure moyenne de plus de 16 minutes c'est-à-dire d'1/4 d'heure environ au maximum.

La courbe *(fig. 12, pl. I)* indique la variation approximative de l'équation du temps dans le cours d'une année.

Cette courbe donne, pour une date donnée, la correction qu'il y a lieu d'ajouter à l'heure vraie pour avoir l'heure moyenne. C'est-à-dire la quantité qu'il faut ajouter à l'indication donnée par le gnomon du P. Arsène pour obtenir l'*heure moyenne d'Annecy*.

Par exemple, le 15 mars il faudrait ajouter à l'indication du cadran la quantité ab = + 9 minutes.

(Planche III.)


Fig. 15
JANVIER Capricorne
FEVRIER Verseau
MARS Poissons
AVRIL Belier
MAI Taureau
JUIN Gemeaux
JUILLET Cancer
AOUT Lion
SEPTEMB Vierge
OCTOBRE Balance
NOVEMBRE Scorpion
DECEMBRE Sagittaire
Nord
Fig. 14
23°27 Equateur
C. POLAIRES
L'ETERNITÉ DEPEND D'UNE
OCCIDENTAL
style
arête
Nord
Sud
Fig. 13
Vue de l'Ouest
Fig. 16
verticale

La « méridienne de temps moyen », tracée sur le cadran lui-même, fait connaître automatiquement cette correction sans qu'il soit utile de recourir au graphique ci-dessus, ni à une table éphéméride.

Reprenons sur la fig. 13 le dispositif de la planche IV et étudions, en un jour donné, la trajectoire de l'extrémité p de l'ombre de OP.

Le jour de l'équinoxe, le rayon lumineux issu du soleil SP est parallèle à l'équateur et perpendiculaire à OP, et la trajectoire du point p est, ce jour-là, la ligne droite)|(perpendiculaire à la verticale figurée sur la figure 13.

En un jour quelconque, la direction du rayon lumineux SP fait un angle constant avec OP et engendre par conséquent un cône de révolution autour de OP et de sommet P. La section plane est donc une cônique : généralement un arc d'hyperbole.

Aux solstices d'Eté et d'Hiver, au moment où le soleil se trouve le plus écarté de l'Equateur (de 23° 27', angle qui correspond aux Tropiques du Cancer et du Capricorne) le point p', ombre de P, passe aux points extrêmes de la verticale qu'il est susceptible d'atteindre p^1 et p^2 (fig. 14).

La planche IV donne les arcs d'hyperbole parallèles aux trajectoires diurnes de l'ombre du style (extrémité) pour certaines saisons correspondant à des signes du zodiaque placés symétriquement comme cela est indiqué sur la figure 15.

Ces arcs d'hyperbole, par leur direction générale, permettent de connaître à la simple vue du cadran solaire en quel point, intermédiaire entre p^1 et p^2, sera coupée la verticale méridienne par la trajectoire de p. En effet, si à une heure quelconque l'ombre de P se fait en p, en estimant par la pensée l'arc pp' parallèle à la direction générale des hyperboles intermédiaires, on trouvera le point p' *(fig. 16)*.

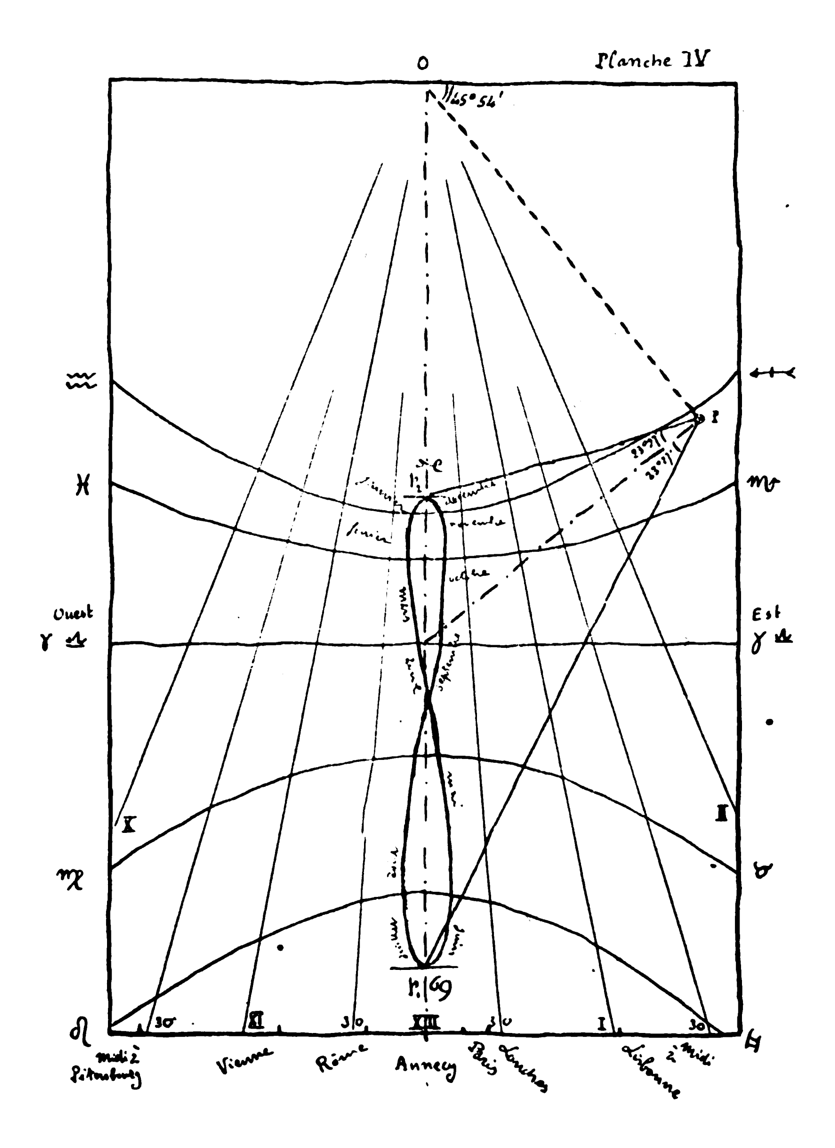
La « méridienne de temps moyen » a été tracée en portant pour chaque jour soit à droite, soit à gauche de p' selon le signe, la valeur de la correction ab de la figure 12 exprimée en minutes et à l'échelle adoptée pour le tracé du cadran solaire.

L'aspect général de la méridienne de temps moyen est donc la courbe fermée en forme de 8 s'étalant entre p^1 et p^2 et ne s'écartant jamais de plus de 16 minutes de la verticale à l'échelle du cadran solaire *(pl. IV)*.

Lorsque la trajectoire de l'extrémité de l'ombre du style coupe la méridienne de temps moyen il est *midi moyen local,*

et cela fait aussi connaître la petite correction ab à apporter ce jour-là à l'heure vraie pour obtenir l'heure moyenne.

Le tableau de la planche IV est enfin complété par l'indication de quelques traces d'ombres horaires provenant du style



et destinées à marquer l'instant où il est midi vrai dans certaines capitales européennes. Ces éléments sont basés sur la différence permanente de longitude entre la ville d'Annecy et ces diverses capitales qui s'exprime par un certain nombre

d'heures à raison de une heure de temps par 15 degrés de différence de longitude.

Nous avons relevé les longitudes données ci-dessous dans les Positions Géographiques fournies par la *Connaissance des Temps* (année 1912).

LONGITUDES :	DE PARIS	D'ANNECY		
Pétersbourg.	1h 51m 52s 5 Est	1h 36m 42s 3 Est	Xh	23m
Vienne	0 56 09 8 Est	0 40 59 6 Est	XI	19
Rome	0 40 28 2 Est	0 25 18 0 Est	XI	35
Annecy	0 15 10 2 Est	0 00 00 0	midi	
Paris	0 00 00 0	0 15 10 2 Ouest	midi	15
Londres ...	0 09 43 0 Ouest	0 24 53 2 Ouest	midi	25
Lisbonne ...	0 45 54 6 Ouest	1 01 04 8 Ouest	I	01

La colonne hors tableau donne les heures du cadran correspondantes (heures vraies d'Annecy).

Pour terminer, nous savons que l'*heure* légale en France est non plus le temps moyen local, non plus que le temps moyen de Paris, mais le *temps moyen de Greenwich* (ou de Londres) qui retarde de 25 minutes sur le temps moyen d'Annecy.

La montre solaire du P. Arsène, telle qu'elle est établie, donne des indications qui sont toujours en avance de 25 minutes sur l'heure légale nonobstant la correction du temps vrai qui est fournie par le cadran auxiliaire de la face sud du piédestal.

La correction totale pour la mettre en concordance avec nos horloges varie dans le cours de l'année entre — 9 minutes et — 41 minutes, selon les saisons.

Paris, le 1er avril 1923.

H. Bencker,

Lieutenant de vaisseau, au Service hydrographique de la Marine.

SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

(1892-1922)

Souvenirs d'un témoin de la catastrophe

DEDICACE

Je dédie ces pages à la mémoire de M. Francisque Masclet, préfet de la Haute-Savoie de 1890 à 1898.

D'un esprit de qualité rare, tout en nuances et en finesses, harmonieux et élégant comme un paysage des bords du lac d'Annecy ou du Faucigny, ce très charmant homme, originaire du Vercors et partant prédisposé à mieux comprendre les choses et les gens de la montagne, paraissait — selon l'expression de Renan — avoir été créé par un décret nominatif de la Providence pour administrer un département où maintenant encore on n'entend parler de lui qu'avec respect.

Appelé par les soins de sa santé à faire une cure annuelle aux bains de Saint-Gervais, je l'y accompagnai plusieurs saisons de suite, et c'est ainsi que je dus à ce maître hors pair, avec l'orientation de ma carrière sous-préfectorale et préfectorale, la révélation de ces sources de Jouvence de la vallée de Montjoie où il venait se réapprovisionner en énergie vitale et en philosophie.

Délicieux et vénéré ami! que de fois avec lui, par une de ces limpides matinées où l'on boit comme un cordial l'air que l'on respire, j'ai gravi le sentier du Berchat qui nous ramenait à sa villa depuis habitée par le maréchal Joffre mais qui restera toujours pour moi la maison du Préfet! « Etienne, se plaisait-il à me dire de sa belle voix chantante que j'entends encore, Etienne, aimez bien ce pays; il fait tendrement école de santé. »

M. Masclet est mort à Saint-Thomas-en-Royans, au printemps de 1916. Depuis qu'il nous a quitté, il est venu dans ce décor accueillant quantité de personnalités d'élite, des artistes, des écrivains, des savants, tous aptes par leur intelligence et leur sensibilité à se créer un état d'âme à l'échelle de ces altitudes sentimentales; mais de toutes ces figures d'hier ou d'autrefois, aucune, à mon avis, ne mérite d'être honorée de plus

d'hommages et de regrets que celle de l'ancien Préfet dont le sourire, si débonnaire et si subtil, manquera toujours à la beauté du spectacle qui nous reste offert.

C'est à la lumière de ces souvenirs qu'arrivé au déclin de l'âge et désirant acquitter ma dette de reconnaissance envers une vallée heureuse, j'ai considéré comme un devoir de piété filiale d'inscrire au premier feuillet de ce fascicule le nom de celui qui m'initia si délicatement à la douceur de vivre dans ce coin de notre France.

I

Quand, venant de Combloux par la route que suivent les cars P.-L.-M., on débouche du bois des Amerands, en face de vous Saint-Gervais se présente sous son aspect le plus coquet : bien en relief sur la toile de fond des pentes abruptes du Prarion, on dirait un jouet d'enfant, d'une bergerie de Noël peinte de frais et dont un artiste aurait disposé les pièces, les unes près des autres, pour la délectation de nos sens, dans un encadrement de verdure. A l'entrée du village qui n'est qu'une longue rue, l'œil est d'abord attiré par la tour rectangulaire de l'église dont le campanile à l'italienne s'agrémente d'un coq qui tourne à tous les vents. Puis à sa gauche, en file indienne, palaces, hôtels, pensions de famille (car il n'y a guère à Saint-Gervais d'autres habitants que la gent hôtelière) alignent en terrasse une ribambelle de constructions de couleur claire bleu, rose, blanc, crême qui semblent empruntées à un paysage du Tyrol ou de la Forêt-Noire. A les détailler une par une, ces architectures d'opéra-comique, on y trouverait certes plus d'une faute de goût, plus d'un appel aux nouveaux riches plutôt qu'au client sérieux qui s'installe pour la saison; ici comme ailleurs, hélas, le clinquant et le toc ont usurpé leur place. Mais en dépit de ces taches, la guirlande en pierre ou en bois qui s'accroche là aux flancs de la montagne est d'un effet agréable, surtout au soleil couchant lorsque les vitrages s'y allument d'étincelles d'or. Et, en admettant d'ailleurs que le motif central du tableau ne soit pas d'un style très pur, ce qui l'enveloppe et le domine est d'une esthétique si incomparable que nul de ceux qui ont été admis à le voir ne peut l'oublier... Au-dessus, escaladant le ciel, c'est l'enchantement de toute la flore et de la forêt alpestre, une série de parcs anglais en étage, quadrillage escarpé de prairies et de bosquets de sapins au travers desquels grimpent un minuscule tramway, et, toute

en zigzags, une route gentiment bordée de chalets du plus pur style savoyard. Plus haut, la montagne se simplifie, la solitude pastorale développe le bandeau vert sombre qui décore ce bastion des neiges éternelles... Et plus haut encore, en retrait de la cime du Prarion auquel elles font une frange d'argent, celles-ci planent, comme suspendues dans l'espace, dentelant le lapis-lazuli du ciel d'une frise de glace éblouissante; tel un diadème, et quel diadème! celui du Mont-Blanc posé au-dessus de la vallée de Montjoie.

Montjoie heureusement nommée; joie pour l'œil, joie pour l'esprit de quelque côté que le regard se porte... Au Nord, en face des Aiguilles de Varens, la vallée s'ouvre par une sorte de balcon chargé de frondaisons et de fleurs d'où la vue s'étend sur Sallanches et l'Arve; au Midi, à votre droite, elle s'élargit d'abord en un vaste cirque moussu qui s'arrondit mollement à la base du Mont-Joli tandis que, vis à vis de ce belvédère des Alpes, les glaciers de Miage s'embrasent féériquement..... Et tout dans le dessin de ce paysage de rêve est composé avec une telle harmonie, la croupe inférieure du Prarion vient se confondre avec les premières pentes du Mont d'Arbois dans un mouvement d'une grâce si parfaite et sans solution de continuité apparente, toute cette tapisserie naturelle paraît tissée et brodée en une seule pièce de façon si merveilleuse qu'on ne peut pas supposer qu'il y ait la moindre faille dans cette symphonie de lignes, de couleurs et de clartés.

Et cependant cette faille, cette solution de continuité existe, et vous la constaterez, béante à vos pieds, pour peu que, poursuivant votre route, vous vous acheminiez vers un thalweg de la vallée. Arrivé au Pont du Diable, à l'entrée même de Saint-Gervais, elle se révèlera dramatiquement à vous par un abîme de vingt mètres de large et de cent mètres de haut au fond duquel le Bont Nant écume, avec un bruit d'enfer, dans une course éperdue de rochers en rochers... Vertigineux, cet abîme que surplombent des sapins agrippés on ne sait comment aux parois de la gorge; très méchant d'aspect, ce prétendu Bon Nant qui se permet un tapage si discordant avec le calme de la nature ambiante... Tout de suite, à le regarder, on se rend compte, sans connaître son histoire, qu'au milieu de cet éden il a dû plutôt jouer un rôle diabolique. Dans la sérénité de ce décor tout en caresses pour les yeux et l'ouïe, il surgit de ce bouillonnement d'eau glaciaire comme un vent de tempête, une menace rageuse à la quiétude des rives, et cette voix hargneuse

si impressionnante le jour, devient tout à fait tragique la nuit, lorsque, comme la plainte effarante d'une bête de l'apocalypse, elle rugit sous la lune, dans le silence de la vallée...

Ah! ce bon Nant, ainsi nommé par antiphrase sans doute, ceux qui l'ont vu en 1892 ne cesseront jamais de reconnaître en lui le sinistre acteur qu'il fut dans le drame du 12 juillet... A l'heure actuelle, on parle encore beaucoup de ses crimes, à voix basse, avec les précautions de langage qu'on a pour la révélation d'une honte familiale; mais, comme il n'existe ici ou là aucun récit détaillé de la catastrophe, à part ceux qu'en donnèrent les journaux de l'époque, comme à Saint-Gervais ou au Fayet aucun monument public n'en porte l'indication précise, la vérité sur la nuit du 12 juillet 1892 — telle que l'auteur de ces lignes a pu l'entrevoir — s'est déformée à tel point en passant de bouche en bouche qu'elle est devenue un conte, une légende où il n'existe plus grand chose de la réalité.

C'est dans la pensée de remettre au point cet épisode douloureux de l'histoire de Savoie que cet opuscule a été écrit. Aussi bien, ainsi que nous espérons le démontrer, Saint-Gervais n'a rien à perdre à ce que d'une main ferme on soulève le voile jeté sur cette plaie de son passé...

Mais, avant de donner la parole au témoin que nous fûmes de ces heures terribles, il nous paraît indispensable de rappeler ici, de la façon la plus brève possible, quel était en 1892 l'état des lieux, et par quel concours de circonstances véritablement extraordinaires le Bon Nant fut appelé à une si funèbre célébrité.

II

Le torrent, qui s'engouffre avec tant de fracas sous le Pont du Diable pour tomber de cascade en cascade dans la gorge du Fayet, est formé de deux affluents; l'un qui vient des Contamines, l'autre qui descend du glacier de Bionnassay et se réunit, trois kilomètres en amont de Saint-Gervais, à celui des Contamines.

C'est au-dessus du glacier de Bionnassay, dans le glacier de Tête-Rousse, à l'altitude de trois mille et quelques cents mètres que se place, entre minuit et une heure du matin, l'origine de la catastrophe de juillet 1892.

Un lac intérieur s'y était formé dont la voûte supérieure s'effondra sous l'action dissolvante des chaleurs d'été. La pres-

sion qui en résulta détermina une rupture des parois de ce réservoir occasionnel, et, par une large brèche de plus de quate-vingts mètres de large sur quarante de hauteur, une immense vague jaillit qui se précipita sur les pentes raides du glacier de Bionnassay.

De là elle se déversa dans la gorge que domine le hameau de ce nom, déracinant sur son passage et charriant avec elle quantité de sapins géants dont l'enchevêtrement provoqua à plusieurs reprises de véritables barrages qui arrêtèrent pour quelques instants l'impétuosité de la trombe.

Ainsi, de cascade en cascade, cette énorme masse d'eau après une dégringolade folle, vint s'abattre sur Bionnassay où elle fit ses premières victimes. Ce hameau, qui depuis 1892 ne s'est pas entièrement relevé de ses ruines, comptait alors une douzaine de maisons toutes groupées à la jonction des chemins de Contamines et de Bionnassay. Quatre d'entre elles seulement, dont l'école, furent épargnées.

A ce stade de sa course il paraît établi par divers témoignages et les traces laissées par l'inondation que celle-ci fit une sorte de halte avant de continuer son œuvre de dévastation. Dans ce creux de la vallée de Montjoie, comme dans une cuve infernale, glaces, débris de bois, rochers mêlés au flot écumant s'amoncellèrent, affirme-t-on, sur une hauteur de près de cinquante mètres, en une sorte d'entonnoir fantastique dont le revêtement de terre ne tarda pas malheureusement à céder sous les coups redoublés de l'avalanche. Et de là, avec une force et une frénésie encore grandies, une nouvelle tempête déferla vers le Pont du Diable et le chef-lieu du canton.

Saint-Gervais est, il est vrai, situé trop haut au-dessus du lit du Bon Nant (plus de cent mètres), pour que la menace ait pu l'atteindre tant soit peu. Dans les maisons les verres tintèrent, les meubles oscillèrent comme agités par une secousse sismique, en même temps qu'un bruit de tonnerre et qu'une subite odeur de soufre, imputable à l'érosion des roches, éveillaient les habitants qui purent se demander si c'était la fin du monde. Mais tous ici en furent quittes pour la peur.

L'Hôtel des Bains, placé à 180 mètres au-dessous, en contrebas de deux cascades déjà très impressionnantes par leur violence en temps normal, s'offrait, au contraire, comme une proie sans défense, à la fureur des éléments.

Par une sorte de défi à la malveillance de la nature, ses constructeurs avaient eu la singulière idée de le situer tout en tra-

vers du vallon comme si l'on avait voulu s'en servir pour fermer la route au Nant débordé.

Il se composait, en 1892, d'un bâtiment central ayant l'aspect d'un H, c'est-à-dire auquel s'ajustaient de part et d'autre deux pavillons se faisant face et qui s'ouvraient sur deux sortes de cours l'une au Nord, l'autre au Midi.

De l'avis de tous ceux qui l'ont visité, c'était pour l'époque un établissement fort bien aménagé, très confortable et même agréable, où six cents chambres étaient à la disposition des baigneurs. Il y avait cette nuit-là dans l'hôtel environ cent-vingt pensionnaires ou voyageurs, et cinquante hommes ou femmes de service.

Tous furent surpris en plein sommeil. Sous un clair de lune idyllique la trombe, rendue plus meurtrière encore par les blocs de rochers arrachés aux escarpements de Crépin, bondit sur le bâtiment central qu'elle éventra, puis sur le pavillon Nord qui, sur les trois cinquièmes de son développement, s'écroula comme un château de cartes. Seul le pavillon du Midi, plus à l'écart du courant par son adossement à la montagne, réussit à tenir bon. Encore la crue s'y éleva-t-elle jusqu'au dessus du premier étage.

Cette triste besogne faite, le torrent, qui à côté de son lit ordinaire s'en était frayé un second à travers les ruines de l'établissement, abandonna au travers du vallon les rochers qu'il avait entraînés jusque-là, et laissant derrière lui une traînée de vase épaisse par endroits de plus de six mètres, il vint se heurter au pont de pierre de la route de Chamonix.

Mais en s'élargissant et en se séparant des blocs de pierre qui avaient été ses instruments de mort les plus terrifiants, le fléau avait perdu une partie de son énergie destructrice. Le pont résista, et arrêté ainsi dans sa descente vers l'Arve, le flot se détourna vers sa gauche et se répandit sur l'emplacement actuel de l'avenue de la Gare. (Le Fayet ne comprenait alors que quelques maisons et deux hôtels, ceux-ci juchés à l'abri sur les pentes du contrefort de Tête-Noire.)

Enfin, ce dernier mauvais coup accompli, la vague glaciaire alla mourir en forme d'éventail entre Domancy et Passy, son cône de déjection mesurant dans la vallée plus de cinq cents mètres de large. Une heure et quart au maximum s'était écoulée depuis qu'elle s'était échappée du glacier de Tête-Rousse.

III

Lorsque le désastre se produisit, celui qui écrit ces lignes était depuis cinq mois chef de Cabinet du Préfet de la Haute-Savoie. Dès la première heure il fut appelé à se rendre sur les lieux; pour donner une idée du spectacle de désolation qui s'offrit à lui, et aussi de l'attitude admirable des populations de la vallée de Montjoie, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de reproduire ci-après in extenso les feuillets du journal où il notait sur le vif ses impressions.

Saint-Gervais, hôtel du Mont-Joli, 12 juillet 1892.

Ce matin, à quatre heures, je dormais paisiblement lorsque le concierge de la préfecture d'Annecy m'a monté une dépêche de Just, le sous-préfet de Bonneville; on y annonçait au Préfet que d'après un télégramme du Maire de Saint-Gervais les bains du Fayet avaient été enlevés par une bourrasque de vent suivie d'une trombe d'eau *(sic)* et qu'il y avait de nombreuses victimes. « Je vais à Saint-Gervais, ajoutait le Sous-Préfet. » M. Masclet, auquel je communique de suite cette dépêche, décide aussitôt de se mettre en route, et en raison des mesures spéciales qu'il peut y avoir à prendre, il m'invite à faire toutes diligences pour qu'un ingénieur des Ponts soit avec nous.

Nous sommes partis par le premier train de la matinée, le Préfet, l'ingénieur Legay et moi. A Annecy, au moment de monter dans notre compartiment, le Chef de gare nous assure que l'inondation, dont on ignore les causes, a fait encore beaucoup plus de mal qu'on ne le pensait; il y aurait près de deux cents morts. Voyage angoissant sous un ciel chargé d'épaisses nuées d'où la pluie tombe par intervalles.

A dix heures nous arrivons à Cluses, point terminus du P.-L.-M., d'où une voiture doit nous conduire au Fayet... Mais, avant, le maire nous propose d'aller saluer les cadavres de quelques malheureux que l'on vient de retirer de l'Arve... Ce sera notre premier contact avec l'horrible réalité. Ils sont là une dizaine sur des tréteaux, affreux à voir, maculés de sang et de boue, avec des meurtrissures violacées sur la figure et le corps, certains encore raidis dans des attitudes d'épouvante ou de défense contre la mort. Un notamment, figure de sexa-

génaire, retient mon attention en raison de ses favoris de maître d'hôtel ou de magistrat.

Saint-Martin, près Sallanches... Nouvelle station; nouvelle présentation funèbre... Là, couchés sur la paille, à moitié nus, ils sont une quinzaine, des jeunes gens pour la plupart. Je remarque une femme qui a dû être gentille, menton en galoche de savoyarde paysanne ou fille d'hôtel, et à côté, presqu'intact, un vigoureux garçon, au torse d'athlète, petite moustache brune, qu'on me dit être d'Armentières. D'après un employé de l'hôtel, il était arrivé la veille avec quatre de ses camarades et il avait organisé un concert d'amateurs qui avait obtenu le plus vif succès... La soirée avait pris fin vers minuit; et à une heure...

A peine sortis de la grange où tous ces malheureux étaient groupés, à l'entrée du pont de l'Arve (d'où les gendarmes avec des perches font la pêche des corps), nous rencontrons un groupe bruyant composé de deux hommes et d'une jeune dame élégamment mise. Celle-ci, folle de terreur, pousse des cris stridents : « Oh! ces montagnes, ces montagnes! » Elle montre le poing aux sommets voisins, refuse de traverser l'Arve, et il faut toute notre insistance à Legay et à moi pour qu'elle consente enfin à s'engager sur le pont. C'est, nous dit-on, la femme d'un chef d'orchestre de Paris, M. Vizentini.

Nous sommes arrivés à Saint-Gervais, hôtel du Mont-Joli, vers onze heures et demie, et tout de suite après nous repartons pour l'établissement des bains par le raidillon qui descend à travers bois.

A mi-côte, nous rencontrons un grand diable d'homme, magistrat genevois, paraît-il, qui, s'étant sauvé en chemise, s'est vêtu d'habits d'occasion et dont l'accoutrement nous aurait fait rire si dans cette journée il y avait place pour la gaîté... Les yeux encore agrandis par une vision d'horreur, avec des gestes saccadés, ce monsieur nous fait le récit de la catastrophe

Il était, dit-il, un peu plus d'une heure du matin; réveillé par un grand bruit il s'est mis à la fenêtre, et se rendant compte du danger, s'est laissé couler du pavillon de la montagne dans des fourrés épineux. Le médecin de l'établissement, M. Guyenot, a fait comme lui; mais, moins heureux, il s'est fracturé un bras dans sa chute.

Arrivés en face de ce qui reste de l'Hôtel des Bains (côté Saint-Gervais, un pavillon intact, de l'autre un grand pavillon avec belvédère), nous sommes accostés par le Sous-Préfet et

le député Orsat. Ils nous présentent un blond jeune homme du nom de Denzler qui, d'après divers témoignages, se serait conduit comme un héros. Voici dans quelles conditions :

L'avalanche, torrent, glaces, boues et rochers, après s'être jetée sur le bâtiment central des Bains, s'est ouvert un passage entre les deux pavillons. Pendant une dizaine de minutes elle a fait rage. Lorsqu'une accalmie s'est produite, les pensionnaires qui se trouvaient dans le pavillon du Belvédère resté debout mais branlant sur sa base, manifestèrent leur impatience de gagner la terre ferme du côté de Saint-Gervais. Trois ou quatre se hasardèrent sur l'espace boueux qui les en séparait. Ils s'y enlisèrent sous les yeux terrifiés de leurs compagnons d'infortune. C'est alors que Denzler, nous raconte-t-on, a eu l'idée de se procurer des planches, et en nageant pour ainsi dire, à plat ventre sur la boue, d'établir de rocher en rocher une sorte de pont qui a permis aux pensionnaires du pavillon du Belvédère de gagner la rive opposée... Ceux-ci ne tarissent pas d'éloges sur l'initiative et le dévouement du brave garçon que le Préfet félicite en attendant que le Gouvernement le récompense.

Tout le jour nous avons recueilli des témoignages sur les conditions dans lesquelles a eu lieu la catastrophe. Personne n'en sait exactement l'origine. Certains habitants de Saint-Gervais disent que le passage de la trombe était accompagné d'éclairs et de tonnerre, ils prétendent que l'air était empuanti d'une odeur de soufre et que le sol était secoué comme par un tremblement de terre. D'autres mieux renseignés peut-être, croient à une rupture du glacier de Bionnassay où, par des éclaircies entre les nuages qui couvrent la montagne, ils disent avoir vu une large déchirure; des guides partiront cette nuit pour vérifier le fait et se rendre compte du danger qui peut encore menacer la vallée...

A l'Hôtel du Mont-Joli, où nous sommes installés, on entend de temps à autre, aux étages supérieurs, des cris d'aliénés. Ils seraient poussés, nous dit-on, par un Danois, dont l'inondation a collé le lit au plafond et qui, dans cette position critique, a réussi à se sauver en éventrant ce plafond (??)

Le soir, comme nous sortons de table, on vient raconter à Legay qu'on entend des clameurs désespérées dans la plaine du Fayet, au milieu du cône de déjection du torrent. Elles proviendraient de malheureux réfugiés sur des îlots de glace ou de pierre... On a voulu aller jusqu'à eux, mais on a dû y

renoncer à cause de l'épaisseur de la couche de boue; il est question de se servir de chevaux de haute taille pour essayer de les aborder.

Afin de nous changer les idées, si possible, nous allons prendre le frais sur la route de Bionnay. Clair de lune magnifique qui argente le dôme de Miage. Nous faisons halte, émerveillés par ce spectacle. Mais à ce moment le maire de Saint-Gervais, M. Hottegindre, nous aborde et nous demande de venir rendre hommage à ses morts de Bionnay. On les a réunis ici-même, au bord du chemin, dans la cabane des pompes. Pauvres gens méconnaissables pour la plupart comme ceux de la matinée et de l'après-midi. Une femme particulièrement nous crève le cœur; elle serre dans ses bras son bébé avec une énergie telle qu'on n'a pu l'en séparer et qu'on a décidé de les mettre dans la même bière...

Saint-Gervais, 12 juillet.

Mal dormi cette nuit... Dans la salle à manger de l'hôtel, où l'on a installé deux lits pour Legay et pour moi, je me réveille vers une heure et je remarque que la suspension fixée au plafond, presqu'au-dessus de ma tête, oscille de la façon la plus singulière... Dans la torpeur où je suis, ma première idée est que ce mouvement est imputable à une de ces secousses sismiques dont on a tant parlé hier à propos de la catastrophe... Mais immédiatement après j'entends au premier étage des pas pesants, des allées et venues, des gémissements, et je me rends compte que ce sont des survivants de la nuit dernière, incapables de dormir et encore sous la commotion de la peur, qui mettent cette agitation dans tout l'immeuble...

A notre lever nous recevons les guides de Saint-Gervais retour du glacier, et tout de suite leur communication écarte l'hypothèse que le désastre de la veille aurait pu être occasionné par un tremblement de terre... Ils sont montés, ces guides, jusqu'à Tête-Rousse; ils ont constaté une énorme cavité dans le glacier dont le contenu s'est déversé sur la gorge de Bionnassay où ils ont relevé les traces de son passage... Plus rien à craindre, tout le mal est fait, affirment ces braves gens; le torrent est toujours débordé, il est vrai, mais guère plus qu'après une grosse pluie...

On continue à retrouver des corps un peu partout. Au Fayet on a réussi à sauver une vieille femme qui avait été emportée dans son chalet en bois à cinq cents mètres dans la plaine de l'Arve...

Retourné aux Bains où nous rencontrons de nouveau Denzler et où j'ai une longue conversation avec le chauffeur-mécanicien de l'établissement, un nommé Favre...

Celui-ci, qui sous le coup de l'émotion et peut-être aussi de libations anormales, parle sans trop discerner ce qu'il peut avoir intérêt à dire ou à cacher, nous raconte qu'il logeait au premier étage du bâtiment central, au-dessus du bureau de l'hôtel; que, dès qu'il a compris ce qui se passait, sans mettre son pantalon, il est monté sur le toit et s'est avancé jusqu'au bord du côté de Saint-Gervais. « Il y avait des branches d'arbre qui « s'étendaient là à portée de ma main, nous déclare-t-il... Juste « à ce moment, alors que j'allais me laisser couler dans la mon- « tagne, je me suis senti retenu par une main qui avait saisi « mon pied gauche... C'était, je crois, une pauvre fille de l'hôtel « qui me paralysait... J'ai gigoté *(sic)*... Aussitôt après j'ai « senti que la main lâchait prise en même temps que le toit « s'effondrait sous moi... Sans me retourner pour voir, j'ai « tout juste eu le temps de sauter dans les branches qui, ployant « sous mon corps, m'ont lentement déposé à terre sans aucun « mal... J'aurais eu en mains un panier plein d'œufs que pas un « ne se serait cassé. »

Dans l'après-midi, le Préfet me quitte pour rentrer à Annecy où il doit demain présider la revue du 14 juillet et requérir la troupe en vue des opérations de déblaiement à effectuer... Les émotions de ces deux jours ont mis sur le flanc mon pauvre patron qui a absolument besoin d'un repos momentané. Il est convenu qu'en son absence je resterai à Saint-Gervais pour les diverses mesures à prendre d'accord avec Just qui chaque jour fera la navette entre le Fayet et Bonneville.

A peine sont-ils partis que je me trouve, pour mes débuts administratifs, en face de graves décisions à prendre. Le Maire, à la demande du docteur Robin, a décidé de ne plus procéder à des inhumations dans le cimetière communal autour de l'église; la place manque, il faut aviser de suite aux moyens de s'en créer ailleurs. Une vieille femme de Saint-Gervais, la dame Marquet, propriétaire le long de la route muletière de Bionnay, possède là un champ qui conviendrait très bien; mais elle ne veut pas le céder. Je prends sur moi d'autoriser Hottegindre à s'en emparer, passant outre aux protestations indignées qu'on lui oppose; expropriation en cas de force majeure qui me paraît sinon justifiée par la jurisprudence, du moins par le bon sens et des raisons de nécessité...

Saint-Gervais, 14 juillet 1892.

Ce matin, obsèques des victimes de Bionnay. On étouffe dans l'église où, pendant que le vieux curé Cons sanglotte le *Libera,* flotte une odeur suffocante de cire, de corps déjà en décomposition, d'étoffes mouillées, etc... Au cimetière, éloquents discours par Just et le député Orsat... Beaucoup de monde; mais il est à noter que très peu de gens pleurent... L'impression générale est une sorte de stupéfaction, de consternation muette, sans gestes dramatiques et effets de voix.

L'après-midi, à Bionnay, j'ai constaté un nouveau signe de cette résignation du montagnard devant les trahisons de la nature... Un entrepreneur du pays, M. Machetti, soulevait les planches d'une maison effondrée dans la vase...

M. Emile Berr (du *Figaro*) et moi nous lui demandons ce qu'il faisait là... Il s'est borné à nous dire d'une voix blanche: « On a retrouvé ma femme qui était là avec notre bébé... (C'é« tait la malheureuse mère dont nous avons vu le corps avant« hier.) Il me reste à découvrir mon beau-frère, ma belle« sœur et mes quatre nièces. Je reste seul sur sept. » Et sans plus nous regarder il s'est remis à fouiller méthodiquement les décombres.

Même attitude de stoïcisme chez un moribond, de Bionnay également... On l'a transporté sur la place au Pensionnat des Sœurs où je vais le voir... C'est un superbe garçon, très vigoureux, un cultivateur du nom de Henri Simond... Surpris dans son lit, il a été emporté par le flot et traîné sur une longueur de près de deux kilomètres... Aux Bernards, quelques cents mètres avant le Pont du Diable, il a réussi à s'accrocher à des branchages et on l'a retrouvé, peu après, sur la berge, vivant encore, mais les jambes brisées, dans un état lamentable... Lorsque nous l'abordons sur son lit d'agonie, il répond à nos paroles d'encouragement par un sourire désabusé, et on l'entend d'une voix très résignée murmurer : « On est bien soi« gné... Il vaut mieux finir ici que là-bas! »

J'ai parlé tout à l'heure d'un reporter du *Figaro.* Il en est venu des kyrielles depuis 24 heures et tous veulent savoir le nombre exact des victimes, leurs noms, leur profession, etc. Il faut leur expliquer qu'on n'a jusqu'ici que des précisions pour les gens du pays : 27 à Bionnay, une dizaine au Fayet; mais pour ceux qui intéressent plus particulièrement la grande presse, pour les pensionnaires des Bains, on ne peut aboutir qu'à des

indications très approximatives, le livre de l'hôtel ayant été détruit. Toutefois, des témoignages recueillis, on est fondé à déduire qu'il y avait aux Bains le 12 juillet environ 120 étrangers avec 50 hommes ou femmes de service et que sur ce nombre une trentaine de baigneurs et dix employés seulement ont pu se sauver... Parmi les morts, on cite la baronne de Tavernost et sa fille, de Chambéry; un riche industriel allemand, baron de Zeidling; le gouverneur de la Banque nationale de Danemarck, M. Moritz Lévy; des industriels de Roubaix, de Lille; un commandant en retraite, etc.

Plusieurs d'entre eux ont été identifiés; beaucoup encore restent à reconnaître ou à retrouver... Pour faciliter les recherches des familles, des professionnels de Bonneville, MM. Tairraz et Hermann Rusché, sont venus dès le premier jour, avec l'autorisation du Sous-Préfet, photographier les cadavres.

Saint-Gervais, 15 juillet 1892.

Ce matin est arrivée d'Annecy une compagnie du 30e réquisitionnée pour aider au déblaiement des décombres et à la recherche des victimes.

Dans la journée, on en extrait trois du lit de vase qui s'est formé entre les deux pavillons de l'Hôtel des Bains, à l'endroit où plusieurs personnes se sont enlisées.

Dans l'après-midi, descendu au Fayet, j'assiste à une scène pénible bien caractéristique de la déférence extraordinaire des populations de ce pays à l'égard de l'autorité. On procédait à des fouilles dans une maison écroulée pour y découvrir un corps. Sur un sentier voisin, un peu au-dessus, vient à passer un cercueil porté par quatre hommes, puis peu après un groupe de cultivateurs jeunes et alertes. Le Procureur de la République de Bonneville, M. Dubouloz, qui n'a vu que ces derniers, les interpelle : « Hé, les amis, venez donc donner un coup de « main aux camarades qui recherchent un des leurs. » Les quatre paysans se concertent à voix basse, un surtout paraît hésiter; mais finalement ils se décident et s'avancent pour se mettre au travail... Je m'approche de celui qui avait hésité et dont l'air triste m'a frappé : « Est-ce que vous connaissez le « mort dont le cercueil est passé tout à l'heure? — C'est le « corps de ma femme que j'accompagne; vous permettez... « Mais comment donc? » et le Procureur et moi de nous excuser comme nous pouvons pour notre excès de zèle...

Les parents des victimes étrangères au pays sont d'humeur

moins accommodante... Les malheureux se plaignent, souvent avec violence, que nous soyons hors d'état de les renseigner et de la lenteur avec laquelle les équipes de secours effectuent leur sinistre besogne...

Pourtant tous, civils et militaires, s'y emploient de tout cœur, et ce n'est pas sans mérite... Une odeur infecte se dégage des dépôts d'immondices que le torrent a laissés derrière lui et la couche de vase où les hommes pataugent est d'une fétidité telle que certains en deviennent malades, avec des nausées comme s'ils étaient empoisonnés.

On me raconte d'ailleurs qu'à l'hôpital de Sallanches des misérables, qui avaient été repêchés vivant encore, après avoir séjourné quelques heures dans la boue glaciaire, sont morts des suites d'intoxication...

Les identifications de corps se multiplient; depuis deux jours j'ai signé pour le Préfet plus de quinze autorisations de transport. On a retrouvé, après le corps de la receveuse des Postes de l'Hôtel des Bains, celui de la directrice, Mme Fauron, qui avait son petit chien près d'elle, encore des industriels du Nord, un autre de Berlin, etc.

16 juillet 1892.

Le cadavre que j'avais vu en descendant du train à Cluses et que j'avais pris pour celui d'un magistrat a été reconnu par sa famille; c'est celui d'un Directeur des Contributions directes de la Haute-Saône. Je viens de signer l'autorisation de transport.

Les visiteurs affluent et aussi les secours. Le Maire a reçu trois mille francs — une goutte d'eau — du Ministre de l'Intérieur, un ami du Préfet, M. Loubet. Le *Journal de Genève* a organisé une souscription qui réunit déjà plusieurs dizaines de milliers de francs. Des prêtres — il y en a plusieurs qui ont disparu dans la catastrophe — adressent à l'abbé Cons d'assez fortes sommes provenant de quêtes.

Cet après-midi, grâce au travail acharné des militaires, on a fait de nouvelles découvertes notamment à Bionnay où il ne reste plus de corps à identifier.

D'après nos renseignements, la première personne noyée par le torrent aurait été une dame Dechosal, de Champel, près Bionnassay.

On raconte aussi — mais que ne raconte-t-on pas? — qu'un chasseur de chamois, du nom de Perroud, qui était à Tête-

Rousse, a été averti du départ de la catastrophe par un bruit formidable qui l'a cloué sur place... « Si j'avais eu un cheval, « disait-il, j'aurais eu le temps d'aller prévenir les Bains!... »

17 juillet 1892.

Je viens de recevoir la visite du docteur Robin. Il m'assure qu'il y a le plus grand danger pour la santé publique à laisser continuer les fouilles des Bains qui, d'ailleurs, ne donnent plus de résultat, les dernières victimes à exhumer pouvant se trouver sous une couche de boue de plus de six mètres de profondeur... Des civils, des soldats du 30e ont été admis déjà à l'hôpital de Sallanches. Il faut, déclare le Docteur, renoncer aux recherches.

Plusieurs familles, que j'instruis de cette démarche, se répandent en protestations indignées. Elles font valoir, avec la question de sentiment, l'intérêt qui s'attache légalement à la constatation effective des décès.

J'ajourne toute décision jusqu'au résultat d'une entrevue avec Just... Dans la soirée, sur les déclarations renouvelées du corps médical que des cas de typhus se sont produits parmi les sauveteurs, je décide, d'accord avec le Sous-Préfet, que les fouilles sont suspendues.

Deux reporters — un notamment du *Progrès de Lyon* — me font part des plaintes qui leur sont adressées par des parents des victimes présumées. D'aucuns même ont télégraphié au Ministère. Protestations et démarches bien excusables, certes; mais le souci de la santé publique ne doit-il pas maintenant primer toute autre considération?

18 juillet 1892.

Dans la matinée, je complète mon enquête sur le cas Denzler.

La plupart des baigneurs qui, le premier jour, demandaient à cor et à cri la croix de la Légion d'honneur pour le coiffeur des Bains, ne sont plus là. Les gens du pays déclarent, par contre, que ce jeune homme n'a pas eu à lui seul l'initiative dont on lui a tant fait honneur, divers employés de l'hôtel ont eu la même pensée... On me parle aussi d'autres dévouements, de Trappier qui avec son cheval est allé sauver des gens isolés dans le cône de déjection du torrent; d'un employé du Mont-Joli, Rosset, arrivé des premiers aux Bains, etc., etc. Mes interlocuteurs ajoutent — ce qui m'avait déjà été dit — que, tandis

que Denzler et ses camarades s'activaient pour transborder les baigneurs sur le pont de leur invention, un des baigneurs, grand garçon de 25 ans, originaire de Lyon, ne savait que trembler de tous ses membres et réciter ses patenôtres. Une Anglaise fataliste était remontée dans sa chambre, sous le Belvédère, pour y écrire son testament!

Déjà des légendes se forment, et j'ai l'impression que même l'histoire de ces moments, que je viens cependant de vivre, sera difficile à écrire sans faute...

A Bionnay, où je suis revenu dans l'après-midi, un ancien du pays raconte avoir entendu dire à son bisaïeul qu'au XVIII[e] siècle, vers 1760, une catastrophe avait déjà été occasionnée par une déchirure du glacier de Bionnassay... Il y aurait eu aussi — mais qui peut l'affirmer? — des pertes de vie humaine. Enfin, dans le courant du siècle dernier, une débacle du glacier de Trè-la-Tête aurait aussi mis à mal la vallée de Montjoie... Le vieux, à l'appui de ses déclarations, me montre ça et là des rocs éboulés qui proviendraient, dit-il, de l'avalanche de 1760.

A ma rentrée à Saint-Gervais, au moment où je vais dîner, je suis encore violemment interpellé par un Monsieur qui s'indigne « qu'on puisse se mettre à table tant que le dernier des « corps n'aura pas été retrouvé ». Je le calme comme je peux... Comment mieux faire?

Je rentre demain à Annecy, avec la compagnie du 30[e].

IV

Lorsque l'émotion publique eût commencé à s'apaiser, l'Administration préfectorale fit procéder, par les soins du Sous-Préfet de Bonneville, à une enquête complémentaire sur les actes de dévouement qui paraissaient mériter récompense, et, entre autres distinctions honorifiques, la médaille d'or de sauvetage fut décernée à Denzler qui s'établit coiffeur dans la rue principale d'Annemasse à l'enseigne de : « La catastrophe de Saint-Gervais. »

A la Préfecture de nouvelles déclarations arrivaient chaque semaine de l'étranger (plus spécialement d'Italie et d'Amérique) tendant à imputer au glacier de Tête-Rousse la responsabilité de disparitions inexpliquées. A en juger par ces réclamations tendancieuses ou de bonne foi le nombre total des décès se serait élevé à plus de deux cents; nous avons indiqué pour-

quoi ce chiffre nous paraît exagéré, la vérité selon nous devant se placer entre 180 et 190 — dont 45 exclusivement de la commune de Saint-Gervais.

Des souscriptions en faveur des familles sinistrées s'ouvrirent un peu partout, à Paris, à Vichy, à Luchon, dans la plupart des villes d'eaux, à Genève aussi et surtout où une grosse somme, près de 80.000 francs, fut recueillie. Grâce à ces libéralités, bien des gestes secourables purent être tentés, soit par des Commissions municipales nommées à cet effet, soit par le clergé local. Mais, comme il arrive toujours en pareil cas, la meilleure volonté et le plus ferme dessein de justice n'arrivèrent pas à contenter tout le monde. Aujourd'hui encore, lorsqu'on interroge les anciens de la vallée sur ces distributions d'argent, il n'est pas rare de les entendre dire : « Oh! Jean a touché trop parce qu'il était du parti du Maire », ou inversement : « Pierre a été trop avantagé parce qu'il était l'ami du Curé. » C'est l'histoire éternelle... Il ne semble pas d'ailleurs que les dégâts faits aux propriétés aient été malaisés à réparer si l'on considère l'importance des sommes souscrites et le petit nombre ainsi que la rusticité des immeubles détruits. Les biens communaux, par contre, furent moins épargnés; situés en grande partie sur le passage du torrent en amont de Bionnay et dans la plaine de l'Arve, c'est eux qui eurent le plus à souffrir de ses méfaits.

Dans cette circonstance encore, ainsi qu'il advient toutes les fois que l'esprit public est sous le coup d'une commotion violente, il y eut quantité de gens pour se répandre en malédictions contre M. Lebureau qui n'avait pas prévu la calamité et pour réclamer qu'on s'attachât de suite à en empêcher le renouvellement. Les Conseils municipaux, le Conseil d'arrondissement de Bonneville, le Conseil général de la Haute-Savoie s'émurent, nommèrent des Commissions; on prononça de retentissants discours, la Presse annonça *urbi et orbi* l'imminence de mesures préservatrices. D'un peu partout, il vint à Saint-Gervais, des ingénieurs, des inspecteurs des Forêts qui firent enquête sur enquête, rapport sur rapport, et de la surveillance sévère à laquelle la montagne fut soumise sortirent ces travaux que l'on peut voir au glacier de Tête-Rousse et qui, à n'en pas douter, ont eu pour effet, en assurant le déversement du trop plein de la poche d'eau sur les glaciers de Bionnassay et de la Griaz, de mettre la vallée de Montjoie à l'abri d'un nouveau désastre. Le journal *La Nature* (1900), sous la

signature de M. Mougin, a exposé en détail l'économie de ces mesures techniques dont on peut dire qu'elles ont fait la preuve de leur efficacité. Néanmoins, on ne s'est pas endormi sur ces lauriers. Maintenant encore cette région des Alpes, en dépit des résultats obtenus, reste l'objet d'une observation incessante, et sous l'impulsion du même M. Mougin, devenu inspecteur général des Forêts, des expériences ont été tentées et de récents efforts ont été faits pour consolider et renforcer les mesures déjà prises contre une nouvelle rupture du front de Tête-Rousse.

Au moment où nous écrivons ces lignes, M. le Ministre de l'Agriculture est saisi d'un mémoire à ce sujet. Il semble donc que tout ce que la science et le dévouement humains peuvent contre la menace des glaciers a été expérimenté et a réussi ici du moins, à juguler le monstre.

V

Dans ces conditions et en considération même de ces travaux de protection il était naturel de penser que, sitôt après 1892, Saint-Gervais retrouverait sans tarder son heureuse fortune de station thermale. Il n'en fut cependant pas ainsi.

Dans les premières années qui suivirent la catastrophe, un mauvais sort sembla peser sur la vallée.

Il y avait bien des touristes attirés par la célébrité de ces lieux gracieux et tragiques; mais aucun d'eux n'y séjournait, et le Fayet qui avant 1892 n'était qu'une sorte de relais de diligence garda longtemps encore cette situation modeste.

Les crimes du Bon Nant, publiés à travers le monde, y avaient répandu pourtant la réputation du petit trou pas cher où l'on venait, même de loin, soigner des affections désagréables et réputées tenaces; mais l'impression produite par le coup de tonnerre du 12 juillet était plus puissante que la curiosité de l'alpinisme ou le souci d'améliorer sa santé. Beaucoup de gens, un peu partout, étaient encore enclins à se demander si le bon génie qui se cache au fond de la gorge des Bains, bon génie dont les médecins et les malades vantent avec raison la bienfaisance, n'y préparait pas encore quelque méchant tour de sa façon et s'il n'était pas plus prudent de se tenir en garde contre ses perfidies, Je me rappelle avoir connu une vieille dame qui ne pouvait traverser le pont du Fayet sans faire le

signe de la croix et jeter un regard angoissé vers les cascades de Crépin, comme si la Mort allait en surgir...

Il faut déclarer, d'ailleurs, à la décharge de ces âmes pusillanimes, que si ingénieurs, forestiers et savants tentaient l'impossible pour les rassurer, dans le pays on ne faisait pas grand chose pour apaiser ces appréhensions.

Certes, on avait rebâti l'établissement thermal et on lui avait donné pour voisin un magnifique hôtel; mais, tandis que la position de l'ancien bâtiment en barrage du torrent était comme une provocation au destin, on avait exagéré maintenant en sens contraire, et les constructions nouvelles que l'on avait édifiées très à l'écart de la Source Gonthard sur une sorte d'épaulement où elles sont blotties dans l'ombre d'une forêt séculaire, paraissaient dire aux excursionnistes : « Prenez garde au Nant; il reste dangereux. »

Oh! l'on se gardait bien, assurément, de parler de la catastrophe; personne n'en évoquait le souvenir, jamais il n'avait été question de placer ici où là une colonne ou une stèle quelconque en hommage aux disparus de 1892... Seulement on laissait debout, dans la solitude de leur vallon, les débris de l'ancien Hôtel des Bains qui, pareils aux membres épars du poète, proclamaient l'œuvre de destruction ici consommée... On n'avait rien fait non plus pour essayer d'enlever les énormes blocs de rochers qui, gisant encore à droite et à gauche du cours d'eau, y apparaissent en épaves du cataclysme. En vain s'était-on efforcé d'en dissimuler le caractère en dressant sur certains des simili-statues, des silhouettes de bouquetins empaillés; l'imagination des touristes ne s'y était pas trompée, loin d'y trouver des motifs décoratifs pour égayer les idées, beaucoup les saluaient plutôt avec piété et comme s'il s'agissait de pierres tombales anonymes...

Mais ce que Virgile appelle les larmes des choses n'a qu'un temps, comme les vraies larmes... Huit ans après, le Fayet devenait tête de ligne du P.-L.-M; et avec la trépidation des trains, le bruit de la gare et des usines du voisinage, la vision de cauchemar qui pour beaucoup de personnes dramatisait encore ce délicieux paysage allait rapidement s'effacer... Et, de fait, pourquoi n'y vivrait-on pas aussi heureux que précédemment puisque l'expérience était faite de la solidité de l'abri?

A Saint-Gervais-Village en particulier l'ingéniosité savoyarde créa rapidement des merveilles.

Autrefois, il n'y avait là, plantées au bord de la route, que

quelques hôtelleries, le Mont-Joli aujourd'hui si humble et si parent pauvre à côté de l'opulent Mont-Joly Palace, le Genève, le Mont-Blanc, et, sur la place de l'Eglise, la maison Battandier, où l'hospitalité fut longtemps proclamée écossaise... Installées avec simplicité, mais non sans un certain confortable à la Touring-Club, elles étaient la providence d'une clientèle très mélangée où le baigneur coudoyait les gens du pays et le roulier de passage... Une tradition d'aimable fraternité, à des prix d'une modération désormais introuvable, y rapprochait, à la bonne franquette, indigènes et étrangers. Nous connaissons des esprits chagrins qui ne sont pas sans regretter parfois cet aspect désuet des gens et des choses.

Mais lorsque des entrepreneurs du pays, revenus de Paris, les poches gonflées d'or eurent commencé à faire bâtir çà et là, et surtout quand le chemin de fer déversa chaque jour dans la vallée un flot croissant de visiteurs, Saint-Gervais-Village, promu par les médecins à la dignité de cure d'air, ne tarda pas à se donner l'élégance d'une villégiature de premier ordre.

Cette transfiguration fut spécialement l'œuvre de cinq ou six hommes d'action qui, tous originaires du canton et s'inspirant des traditions d'activité et d'ambition de la race, se préoccupèrent d'aider à la fortune de leur pays en faisant la leur..... N'ayant d'autres ressources que leurs économies, sans l'appoint d'un capital étranger à leur petite patrie, ces intrépides se mirent courageusement au travail... Et c'est ainsi qu'ont été construits la plupart des nouveaux hôtels qui sont venus jalonner de façon si pittoresque les routes de Chamonix à Ugines et de Saint-Gervais aux Contamines... Toute cette floraison architecturale, qui s'est épanouie là en notes polychromes, est de souche exclusivement savoyarde.

L'exemple donné par les fortes têtes du chef-lieu ne pouvait qu'être bientôt contagieux pour tous... Actuellement, aux alentours de Saint-Gervais, sur les pentes du Prarion ou du Mont-Lavenas, quantité de paysans, qui n'auraient pas trouvé de quoi élever palaces et hôtels ont réussi à aménager leur chalet dans des conditions telles qu'ils peuvent y organiser pour l'été des pensions de famille. La fièvre hôtelière s'est emparée de tous ces montagnards; ceux-là même qui n'ont pas de chambre à louer donnent à manger ou à boire, et les touristes qui ne viennent à Saint-Gervais que depuis deux ou trois ans s'étonnent d'y constater l'extension prise d'une saison à l'autre par les goûters de miel, de lait, de framboises et de fraises. On n'a qu'à

frapper à n'importe quelle porte pour être servi à son gré et selon sa bourse.

Il y a dix ans, cette passion de profiter, comme disent les belges, s'était même élevée à un tel paroxysme que les capitalistes de la vallée avaient envisagé, pour y attirer plus de ventres dorés, l'exécution de toutes sortes de grands travaux, ascenseur géant du Fayet au village, pont suspendu géant sur les cascades de Crépin, casino géant aussi, etc. Toute un mise en scène colossale qui, si elle avait surgi du sol, aurait certainement fait le plus grand tort aux qualités naturelles du paysage... Il y a des sites, comme des femmes, qui ne gagnent rien à être surchargés d'ornements.

Mais la guerre est venue qui, en réduisant les disponibilités d'argent a, ici comme ailleurs, jeté par terre bien des châteaux en Espagne, et, sans regrets pour ces déconvenues, nous voulons même espérer qu'on ne reprendra jamais ces rêves grandioses. Les salles de baccarat, les caravansérails, les constructions tapageuses seront toujours des fautes de mesure et de goût dans ce cadre agreste et d'une poésie intime. En fait de jeux, nous ne voyons guère que ceux du tennis qui méritent d'y être encouragés sans détriment possible pour la beauté du décor alpestre... Mais, pour l'honneur de cette nature et sa belle tenue, il ne faut pas hésiter à en proscrire tout ce qui vise au bruit et à l'effet... C'est déjà trop que la rue principale du village soit embouteillée tous les jours d'été par une file ininterrompue d'autos qui, avec leurs nuages de poussière, leur corne d'appel et l'essoufflement de leurs moteurs, vous font revivre quelques heures dans l'atmosphère empuantie des grandes villes. Ecartons de notre culte tout ce qui peut le profaner, et aimons la campagne pour la campagne. Que d'autres chalets s'ajoutent à ceux qui parsèment la vallée; que des constructions légères et d'aspect coquet s'accrochent de tous côtés aux escarpements de la montagne, soit. Les amoureux de Saint-Gervais ne protesteront pas et continueront à chérir son image même enjolivée. Mais de grâce, et pour l'esthétique du tableau, qu'on ne s'avise pas d'introduire ici ces grandes machines modern style, d'origine américaine sinon allemande, dont on n'excuse la prétention à Chamonix que parce que le Mont-Blanc leur rend le service d'appeler à lui tous les regards; ici, aucun maquillage, aucune fausse note ne doivent être permis dans cet ensemble tout en demi-teintes de bois et de prairies qui demeureront toujours la plus belle parure de Saint-Gervais. La

vallée de Montjoie ne serait plus la perle des vallées savoisiennes, telle qu'elle a été découverte par les Morny, les Emile Olivier et aimée de nos jours par des Doumic et des Francis de Croisset, si d'aucuns s'appliquaient à la sertir au goût des rastas et des snobs.

Cette préoccupation de conserver à l'exquise fleur alpine son parfum discret m'amène, en terminant, à exprimer un vœu auquel j'ai déjà fait allusion; c'est que l'histoire locale soit plus en honneur en ces lieux qu'on ne laisse voir et que l'on consente enfin à y gratifier d'un geste public de gratitude, si simple soit-il, la mémoire des malheureux de 1892 dont le sacrifice a contribué à la célébrité de la station.

Présentement, tout en haut du cimetière improvisé jadis par mes soins et l'initiative du maire M. Hottegindre, on ne découvre qu'un monument, très fruste et d'aspect abandonné, qui rappelle la triste nuit du 12 juillet; encore aucun nom n'est-il gravé sur la pierre. A la buvette des Bains, la préposée met en vente quelques cartes illustrées qui représentent l'ancien établissement. Et c'est tout. Au Fayet, à Saint-Gervais, à la mairie, à l'église, pas une plaque qui mentionne les victimes. A Chamonix, aux gorges de la Diosaz, des français ont élevé de superbes tombeaux ou des mausolées en l'honneur d'étrangers, voire d'Allemands disparus dans le glacier, le torrent ou la montagne; ici, rien. On dirait qu'on a voulu faire autour des morts de 1892 la conspiration du silence.

Précaution enfantine, osons le dire, le souvenir de la catastrophe devant survivre à tous les efforts tentés pour en écarter l'obsession tant qu'il y aura des esprits curieux et des historiens; j'ajoute, précaution malencontreuse, car la réserve que l'on observe en laissant dans l'ombre les travaux faits pour la sécurité de la vallée autorise d'autant plus l'imagination des excursionnistes à s'exagérer encore la gravité du désastre et la possibilité de son renouvellement.

Aussi bien, n'hésitons pas à le répéter, ces appréhensions sont sans excuse. La débacle glaciaire de juillet 1892, ainsi que nous l'avons longuement expliqué, s'est produite dans des conditions telles qu'on ne pourra jamais en revoir l'affreux spectacle. Il n'y a plus dans la gorge du Bon-Nant d'établissement en forme de digue, Bionnay ne s'est qu'à moitié reconstruit, et au glacier de Tête-Rousse le service forestier exerce une telle surveillance que si, même en pleine nuit et à la même heure, les flancs du glacier se déchiraient et livraient passage

à une nouvelle trombe, celle-ci serait hors d'état de faire le vingtième du mal que celle d'autrefois put se permettre. L'histoire, d'ailleurs, quoiqu'on dise, ne se recommence jamais de la même façon et au même endroit. Il n'y a pas eu deux Pompéi, deux Saint-Pierre, deux tremblements de terre de Lisbonne. Les pauvres gens, qui comme cette vieille dame dont nous avons narré les folles terreurs, sont tentés de voir dans les gorges du Bon-Nant une des bouches de l'Enfer, ne méritent donc qu'un haussement d'épaule ou un sourire de pitié, et même s'ils accourent d'au-delà les mers lourds de dollars ou de piastres, leur faiblesse de cœur ou d'esprit ne vaut pas si cher que l'on doive en tenir compte au point de négliger nos devoirs envers nos ancêtres et la vérité.

Et, au demeurant, même si contre toutes vraisemblances il y avait là encore un danger certain, pourquoi ceux qui viennent admirer la grande montagne seraient-ils présumés moins courageux que ceux qui vivent dans son ombre et sous sa menace? Le sublime dans la nature a ceci de particulier que, partout où il se manifeste, sa beauté est dramatique à ses heures.

La mer a ses tempêtes et ses raz de marée qui n'épargnent pas plus les pêcheurs de profession que les baigneurs, bourgeois, aristocrates ou roturiers, à quelque nation qu'ils appartiennent. L'Alpe elle-même est homicide selon le jour, elle a ses surprises, ses avalanches, ses décrochements contre lesquels nul ne saurait être assuré. Où qu'on aille, personne ne sait ce qui nous guette. Mais puisqu'ici l'impossible a été fait pour interdire à la mort de faciles hécatombes, quelle excuse aurait-on de continuer à paraître honteux d'un deuil accidentel qu'on peut noblement porter, et dont le souvenir, au surplus, ne doit qu'éveiller la sympathie parmi les gens de cœur qui comptent encore et font nombre? La morale éternelle, et la prospérité commerciale de Saint-Gervais ne perdront rien au règlement de la petite dette funèbre dont nous demandons le paiement.

Pour moi, qui connais depuis plus de trente-trois ans ce coin du paradis terrestre, qui ai appris à l'estimer durant l'épreuve et lui suis redevable de tant de bienfaits moraux et physiques, je ne peux dans mon hommage séparer 1892 de 1922, son passé de son avenir, ses petit-fils de leurs grands-pères, ses joies et ses espérances de ses blessures, et, dans ma tendresse pour ce qui m'apparaît comme la quintessence même de la Savoie, je souhaite ardemment que sous sa couronne de nei-

ges éternelles la chère figure de cette paisible vallée de Montjoie conserve à travers les siècles le charme et la fraîcheur de coloris des années de ma jeunesse, fidèle à son origine, à ses souvenirs et à ses mœurs, pareille toujours à elle-même dans la fortune et la juste fierté de sa renommée.

Etienne COÿNE.

Saint-Maurice (Seine), le 17 février 1923.

OFFICIERS SAVOYARDS

dans l'armée française

(1792-1900)

Le général Dessaix, dans une note citée par André Folliet (*Les volontaires savoisiens,* p. 373), dit que le traité de Paris, du 30 mai 1814, en séparant la Savoie, « priva la France d'une population brave et loyale, qui lui avait fourni successivement cent mille combattants, huit cent officiers de tous grades et près de vingt officiers généraux ».

Il n'est pas difficile de citer les officiers généraux : Chastel, Curial, Decouz, Dessaix, Doppet, Forestier (François), Forestier (Gaspard), Gay, Guillet, Henriod, Janin, Montfalcon, Montfort, Montserraz, Pacthod, Songeon. On pourrait y ajouter Foncet de Montailleur et Collomb d'Arcine, promus après l'Empire, sans compter le maréchal Maison, les généraux Bouvard, Charlet, Jordy, Marullaz, Tapponnier, nés hors de Savoie, d'émigrants savoyards.

Mais les autres officiers sont, pour la plupart, oubliés.

M. Folliet, dans ses remarquables travaux sur la Révolution et l'Empire, en a exhumé plus de deux cents, dont 65 ayant servi dans la Légion allobroge et 154 provenant des Volontaires nationaux du Mont-Blanc.

Les hommes qui, dans ces temps héroïques, ont joué un rôle même secondaire, méritent que leurs noms soient conservés. Je les extrais sommairement des *Volontaires,* de M. Folliet, où l'on retrouvera toutes les notices biographiques qui les concernent.

Ceux dont les noms sont écrits en italiques sont *morts pour la France,* dans le sens qu'on attache aujourd'hui à cette expression. Il y en a 42+19=61.

Officiers savoyards de la Légion Allobroge

4 Généraux de division : Chastel (Pierre-Améd.), Dessaix, Doppet, Dupas.
1 Général de brigade : *Forestier* (François-Louis).
2 Colonels : Chastel (Balthazard-Marie-Michel), *Marthod.*
1 Chef de brigade : *Dubuisson.*
4 Chefs de bataillon : Chapuis, Dessaix (François-Amédée-Lubin), Savoye, Thonin.
26 Capitaines : Allouard, Baud, Berlioz, Bétemps, *Bocquet,* Bussat, Dallières, *Dessaix* (Claude-François), Dessaix (Jean-François-Aimé), *Deveyle,* Favre, *Forestier* (Antoine), Frézier, Gamen, Gantin, Gariod, *Janet,* Loguet, *Marion, Michel,* Paccard, Royer, *Souviran* (Bruno-Placide), *Terme,* Turinaz, Viviand.
13 Lieutenants : *Arnaud,* Bornand, Cochet, Desservettaz, Donnet, *Gaudet, Maurin, Michel* (Sébastien), Neploz, Paulin, Regnaud, *Souviran* (Georges), Thomas.
12 Sous-lieutenants : *Arnaud* (Jean-Pierre), Arnaud (?), Beauquis, Calligé, Dubouloz, Germain, Janet (Claude), Marion (François), Perret, Pocquel, Royer (Pierre-Alexis), *Vittet.*
2 Chirurgiens : Berthet, Magnin.
—
65

Officiers savoyards
ayant servi dans les Volontaires du Mont-Blanc

3 Généraux de division : Curial (Philibert), *Decouz* (Pierre), Pacthod.
4 Généraux de brigade : Forestier (Gaspard), Gay, Guillet, Songeon.
5 Colonels : *Balleydier,* Bochaton, Pillet, *Riondet,* Viviand.
2 Lieutenants-colonels : Durieu, Folliet.
6 Chefs de bataillon : *Déage,* Genevois, Perrot, *Philippe,* Rubellin, *Vindret.*
39 Capitaines : Ailloud, *Arpin,* Baudin, Besson, Blanc (Paul), Blanc (?), Burnod, Carron, *Challut,* Curt, *Curzillat F., Curzillat J.,* Dardel, Doppet, Dunand, Dupanloup (Antoine), Dupanloup (Gaspard), Dupanloup (Joseph, de La Roche), Dupanloup (Joseph l'aîné), Jacquemard, *Julliard, Mamiot,* Milliet, *Molin, Mollot,* Mouthon, Mozet,



Perrier, Peyraud, Pichat, Pradin, *Praille*, Rey, Rolland, Roujon, Seuvey, Sève, Vincent.

52 Lieutenants : Anrioud, Belly, *Berthier, Bétemps,* Blanc, *Bocquet,* Bouvier, *Brunier* (Antoine), *Brunier* (Claude-Joseph), Chenevier (Jacques), Chenevier (Joseph), *Chesnay,* Cucuat, Decouz, *Décret,* Dumas, Dupanloup (Nicolas), Dupasquier, *Fatoux, Favre, Fleuret,* Fréchet, *Garbillon, Gay,* Girard, Guillermin, *Guillet,* Guy, *Jacquier,* Jeanton, *Lathuile,* Lugrin, Mamiot, Martin, Milliet, Mollard, Pâris, Pellin, *Perréard,* Périllat, Perrot, *Philippe,* Pochat, Polingue, Riccard, Rose, Sibuet, Simond, Tardieu, Thibaut, Tochon, *Trouillet.*

38 Sous-lieutenants : Amoudruz, Arnaud, Bergier, Bévillard, Blanc, Brachet, Brélaz, Chardon, *Codex, Coudurier,* Dubuisson, *Dumont,* Dupuy, Faure, Favre, Forestier, Gariod, *Gay,* Guyot, Héritier, Jeandet, *Lambert, Landau,* Marillier, Masson, Molin, *Monet,* Parent, Perronet, *Petit,* Pissard, Poncet, Rosaz, Rousseau, Samson, Têtu, Tissot.

2 Chirurgiens : Donche, Petit.

1 Ingénieur géog. : André.

2 Q. M. Trésorier : Bon, Gargouz.

———

154

(A suivre.) F. Miquet.

MONT MALET

(Note étymologique)

Monts Maudits, Mont Maudit, tel fut pendant des siècles le nom (ou l'un des noms) donné soit au massif du Mont Blanc, soit à tel de ses contreforts.

Mons maledictus : cette appellation est fréquente au Moyen-Age; elle est aussi très diversement localisée. Il y a des monts maudits dans les Pyrénées comme dans les Alpes, comme en d'autres chaînes de montagnes. Il en est de même des multiples « pas *maudit* », « val *maudit* », etc., qui se retrouvent partout.

Mons maledictus figure déjà dans un document que M. G. Letonnelier vient de découvrir aux Archives de Turin, et qu'il ne tardera pas, je l'espère, à publier en le commentant. Ce document est du XIIIe siècle [1].

L'origine de semblable appellation est bien connue. Comme l'a rappelé M. John Grand-Carteret dans son ouvrage *La Montagne à travers les âges* [2], elle évoque les traditions populaires qui faisaient de la haute montagne une résidence du diable et de sa cour.

Or, dans la terminologie du Mont Blanc et des cimes voisines, je relève le nom de *Mont Malet*. On trouve des graphies diverses : *Malai, Malay, Mallay*. Ce terme s'appliquait anciennement à l'aiguille du Géant.

« Toutes ces pointes, écrivait à William Windham l'ingénieur suisse Martel, sont absolument inaccessibles; les unes à cause de la glace qui en couvre la surface presque partout, comme sont le *Mont Mallay* et le *Mont Blanc* [3]. »

Quelle est l'origine de ce nom? *Malet* n'est autre que *Maudit*. Ce sont des doublets, comme disent les grammairiens. Tous deux continuent le latin *maledictum* [4].

A côté du verbe *maudire*, l'ancien français connaît la forme populaire *maleïr*, dont *maleeit, malet*, est le participe passé. On a de même, à côté de *bénit, béni* (et aussi *Bénédict, Benoist*), le populaire *benêt*.

Même double forme dans la vallée d'Aoste. Je peux citer à l'appui divers passages du *Mystère de saint Bernard de Menthon*. Après être parvenus à l'auberge du Bourg-Saint-Pierre, les « romiers » entreprennent avec épouvante l'ascension du Mont Joux, « ce mont terrible, qui fut bien réellement le *mont Maudit du Moyen-Age* [5]. » Plus tard, grâce à la miraculeuse intervention de l'archidiacre Bernard, Jupiter, qui prélevait la

1. On peut donc s'étonner d'une assertion de Bourrit. A l'en croire, ce nom de *monts maudits, montagnes maudites*, ne serait guère ancien, puisqu'il serait dû à l'auteur même de la *Description des Glacières, Glaciers et amas de glace du Duché de Savoye*, publiée en 1773 : « L'affreuse peinture qu'ils [les paysans de Chamonix] nous faisaient de leurs vallées de glace et de leurs hautes montagnes, ces récits tous extraordinaires *qui nous avaient fait donner à ces monts* blanchis l'épithète de *Montagnes Maudites* excitèrent la curiosité de deux gentilshommes anglais... » (p. 4).

2. Tome I, p. 134.

3. Cf. H. Ferrand, *Lettres de Windham et de Martel*; Lyon, 1912, p. 38.

4. Je ne crois pas qu'il faille voir dans *malet* un composé de *mal* et de l'ancien français *hait*, disposition morale, mot d'origine germanique, qu'on retrouve dans *souhait*.

5. John Grand-Carteret, *La Montagne à travers les Ages*, I, p. 170.

dime sur les pèlerins, est enchaîné et précipité avec tous ses diables dans l'abîme de *Mont Malet* :

'A *Monmalet* vous fault aler [6].....

La note qui accompagne ce vers dans l'édition Lecoy de la Marche (Paris, 1888; Société des anciens textes français) mérite d'être transcrite ici :

« Montmalet, abîme voisin du Mont Joux, dont le nom, traduit quelquefois à tort par *Mons Maledictus,* est écrit dans le livre de Richard de la Val d'Isère : *Montes Malethi.* C'était, d'après la légende française du château de Menthon, un lieu

Entre les quatre diocèses
Oste, Genève, Tarenthèse
Et Lyon estant bien renclus. »

Montes Malethi n'est évidemment qu'une transcription ultérieure de *monts Malet,* dont l'origine n'était plus comprise. Quoi qu'en pense le savant éditeur du *Mystère,* ce n'est pas à tort que d'anciens copistes traduisaient cette locution par *mons Maledictus.* Ils maintenaient la tradition, que d'autres ignoraient, ou déformaient.

Jupiter, associé à *Diabolus* dans l'imagination des conteurs du Moyen-Age, a-t-il simplement quitté le Mont Joux pour cet « abîme voisin » dont la détermination est si peu précise :

Tu seras batu et traynné
Et estachié a ung gibeth,
Ycy après, en *Monmalet ?*

Eût-il émigré jusqu'au massif du Mont Blanc, son royaume n'eût point changé de nom : *Montem Maledictum,* Mont Maudit, ou *Mont Malet* [7].

J. Désormaux.

6. Edition Lecoy de la Marche, p. 131, v. 2977. Voyez aussi les vers 2991, 3017, 3047, 3187, 3498.

7. Un second vocable *malet* se rapporte à une autre dérivation. C'est le diminutif de *mal,* à l'aide du suffixe *et.* Le patronyme *Malet,* qui est fort ancien se rattacherait à cette origine. C'est du moins l'interprétation proposée par M. L. Constans *(Chrestomathie de l'ancien français)* pour Robert Malet, qui figure dans *Le dit de la Dent.* Rien ne s'oppose toutefois à ce que *Malet* ici même représente *Maledictum.*

En Savoie, *malet* désigne les convulsions. Cf, A. Constantin, *La vallée de Thônes en 1799;* in *Revue Savoisienne,* 1889.

Voyez aussi *mallet,* in A. van Gennep, *En Savoie, Du berceau à la tombe,* p. 65 : « Des bébés qui sourient au berceau naturellement, on dit qu'ils ont le *mallet* et qu'alors il ne faut pas les regarder parce que cette observation les fait souffrir (Cruseilles). » Faut-il voir dans ce mot un continuateur de *maledictum?*

BIBLIOGRAPHIE SAVOISIENNE

Jean-Jacques Rousseau en Savoie, extraits des *Confessions*, situés et commentés par F. Vermale, Chambéry, Dardel, 220 p.

C'est pour éviter aux touristes des recherches longues et désagréables que M. Vermale a extrait des *Confessions* tout ce qui rappelle le séjour de Rousseau dans notre pays, (Annecy-Chambéry-Les Charmettes).

Il a eu l'heureuse idée de résumer dans les marges les faits développés dans le texte, si bien que l'on n'a aucune peine à trouver ce qu'on cherche. De nombreuses notes et d'utiles commentaires complètent les renseignements dont le lecteur peut avoir besoin. M. Vermale a fait œuvre utile et pratique, et nous lui présentons nos félicitations.

F. M.

Gorges du Fier. — Château de Montrottier, par F. et J. Serand, Annecy, Abry, 1923, *gratis*.

Toujours sur la brèche quand il s'agit de la Florimontane et particulièrement de Montrottier, MM. F. et J. Serand viennent de condenser dans un guide minuscule, agréablement illustré et distribué gratis, tout ce qui peut intéresser le touriste et attirer à Lovagny les promeneurs et les curieux. C'est le guide idéal, qui dit tout et ne coûte rien.

F. M.

Livre d'or du diocèse d'Annecy, par l'abbé J. Despois, Annecy, Imprimerie Commerciale, 1923, in-8°, 338 p.

C'est un ouvrage posthume, auquel l'auteur travaillait de toute son âme quand il mourut. M. le chanoine Gavard a pieusement recueilli et présenté les 53 biographies qui le composent. Ces biographies, très documentées, sont le prix de longues et patientes recherches : elles seront « un sujet d'édification et une consolation. »

Elles concernent 25 soldats, 11 caporaux, 12 sergents, 3 sous-lieutenants et 2 lieutenants. Elles sont écrites avec la plume délicate d'un prêtre qui était poète et ardent patriote.

F. M.

Fleurs et neiges de Savoie, par l'abbé Joseph Despois, Annecy, Imprimerie Commerciale, 1923, in-8, 45 p.

Des mains pieuses ont recueilli les poésies du regretté abbé Despois, et c'est tout profit pour notre littérature. Il y a là des pages émues, attendrissantes, qui prouvent que l'auteur était vraiment doué. Les vers sont d'une correction lamartinienne ; ils sont sonores et bien frappés, comme on en fait bien peu d'aussi beaux, par le temps qui court. Il faudrait tout citer : mentionnons simplement : *La mort de la Mère; une pépinière; mon entrée au collège; l'arbre; la guerre, etc.* L'abbé Despois, qui souffrait d'une maladie de cœur, était un sensitif qu'impressionnaient fortement les scènes de la vie montagnarde et les spectacles

grandioses de la nature : son âme de prêtre patriote était vibrante et son œuvre est vécue : elle est pleine de délicatesse et de véritable poésie.

F. M.

Les Insectes des Orgues, par M. Ernest PERRIER DE LA BATHIE, Ingénieur Agricole à Ugine. — Annecy, Imprimerie Commerciale, 1922, in-4, 12 p., 1 planche et illustrations.

Brochure instructive et charmante, dans laquelle M. Perrier de la Bâthie fait part de ses nombreuses observations sur l'existence d'abord, et sur les méfaits trop ignorés, ensuite, des insectes qui élisent domicile dans les orgues de nos temples ou salons et maltraitent et ravagent toutes leurs parties : peau, colle, boiseries, buffets, etc., jusqu'aux tuyaux d'étain.

Après une savante et minutieuse description de ces parasites indésirables, l'auteur « souffle » aux organiers et organistes divers conseils et moyens préventifs et curatifs, fruit de ses recherches et de sa longue expérience dans tout ce qui touche au pieux instrument.

M. Perrier de la Bâthie qui nous l'espérons ne s'arrêtera pas à cette publication, s'est révélé un entomologiste distingué qui sait avec humour allier l'art à la science.

Ajoutons que *Les Insectes des Orgues* ont été hautement appréciés non seulement en France et en Europe, mais en Amérique même. Nos grands quotidiens et revues savantes les ont cités avec éloges et la pratique Albion en souhaite une traduction.

L. P.

Lucie et ses bêtes, par Mlle J. PERRIER DE LA BATHIE; éditeur Bertrand, libraire à Albertville.

Voici un charmant recueil où l'auteur présente de façon très pittoresque les étonnantes manifestations de l'intelligence des animaux. Les scènes décrites se passent dans un paysage des montagnes de Savoie dont l'écrivain exalte l'imposante grandeur.

Lucie, dans la cuisine du château de Rochevieille entoure de soins ses bêtes familières, note les menus incidents de leur vie, ainsi que leurs manifestations intellectuelles. Elle étudie ainsi sa chatte Pépée, les chiens, ses poussins et aussi les levrauts de la forêt; elle narre les aventures de son escargot cueilli dans les plaines italiennes et ramené au fond d'un sac en Savoie.

Les descriptions exposées dans un style élégant et précis sont le résultat d'observations subtiles dignes d'un Naturaliste très averti. Mlle P. de la Bathie, nous fait pénétrer dans la petite âme obscure des bêtes, elle dialogue avec elles, et émaille son récit de réflexions d'une sensibilité attendrie. — La vie est toute frémissante dans ces pages d'une belle venue et d'une forme très élégante. M. L. R.

Le Directeur-Gérant : Marc LE ROUX.

Imp. J. ABRY, 3, rue de la République, Annecy.

ACADÉMIE FLORIMONTANE — ANNECY

Séance du 4 juillet 1923

PRÉSIDENCE DE M. MIQUET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 heures[1].

Le SECRÉTAIRE donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté.

Le PRÉSIDENT offre de la part de M. Van Gennep, pour les Archives de l'Académie :

1° Une carte provisoire de la répartition en Savoie des cérémonies de la Saint-Antoine le 17 janvier;

2° Un dossier constitué jadis par le Dr Payen, de Saint-Gervais, concernant l'inscription romaine de la Forclaz. Le donateur estime que l'analyse de ces pièces peut donner lieu à une insertion intéressante dans la *Revue Savoisienne*.

Le PRÉSIDENT adresse des remerciements à M. Van Gennep et prie M. Marteaux, spécialiste en archéologie romaine, d'examiner ce dossier.

M. MIQUET fait part d'une communication qu'il a reçue du Groupe Espérantiste d'Annecy, représenté par M. Marcel Laignier, président.

Cette note donne de multiples détails sur les progrès de l'Espéranto et sur les avantages qu'on retirerait en généralisant l'emploi de cette langue auxiliaire.

La Chambre de Commerce de Paris lui est tout à fait favorable et M. Laignier serait heureux, au nom de son Groupe, d'obtenir l'adhésion de l'Académie Florimontane.

Etant donné le but poursuivi qui est de contrebalancer par des moyens pratiques la propagande pro-allemande et de développer l'influence française à l'étranger, la Florimontane ne peut qu'encourager de tels efforts sous réserve que les procédés employés n'iront pas à l'encontre des intentions manifestées.

1. Sont présents : MM. Crozet, Désormaux, Faure, Flamary, Fontaine, Lavorel, Le Roux, Marteaux, Miquet, Perin, H. Pfister, L. Pfister, F.-M. Ritz, J. Ritz, Robert.
Excusés : MM. Ribatto, J. Serand.

M. Miquet lit deux notes relatives l'une au colonel Ambroise Mermillod, l'autre sur les pensionnaires savoyards dépossédés par la réunion de la Savoie à la France en 1792.

M. Désormaux donne lecture de la note phonétique suivante relative à l'adjonction de *t* à la fin de certains mots en patois savoyard.

Dans son livre *Généalogie des mots qui désignent l'abeille* [2], M. Gilliéron s'occupe incidemment de l'adjonction de la dentale *t* à la fin de certains mots terminés par *r*, comme *amert, arrosoirt, chart, cœurt, entonnoirt*, etc. Après avoir constaté ce fait dans les parlers du Médoc, l'auteur ajoute que ces parlers sont ainsi nettement rapprochés des dialectes de la langue d'oïl et opposés aux dialectes du Midi.

M. Milliardet, qui vient de recueillir en un volume les très intéressants chapitres parus dans la *Revue des Langues romanes* [3] sous ce titre : *Linguistique et Dialectologie romanes*, ne ménage pas les critiques aux théories de M. Gilliéron. A propos du fait qui nous occupe, il écrit : « L'addition d'un *t* après *r* finale, qu'elle soit due à l'analogie ou à un développement purement phonétique, est un fait caractéristique des parlers gascons de la Gironde et du Lot-et-Garonne... Au surplus, cette épenthèse de —*t* n'est pas sans exemples sur d'autres points du domaine méridional. On la retrouve sur les confins du Languedoc et du Roussillon... et ailleurs encore. »

« Ailleurs » est une désignation bien vague. Si l'on essayait de préciser, il conviendrait de ne pas oublier, dans l'aire à déterminer, divers parlers de la Savoie, trop négligés par les romanistes, par exemple celui de Valmeinier (Maurienne).

Il y a déjà longtemps que j'ai constaté ce phénomène curieux, dans un article de mes *Mélanges savoisiens* paru dans la *Revue de Philologie française et de Littérature* [4]. Je me permets de signaler cet article à MM. Gilliéron, Milliardet et aux lecteurs de la *Revue Savoisienne*.

Je crois que cette addition de *t* final n'est point d'ordre phonétique, mais analogique. A Valmeinier, on dit : *évert* (hiver), *ert* (air), *alentort* (alentour), *tanbort* (tambour), *tort* (tour), *vert* (ver), etc. Cette dentale serait due, selon moi, à l'analogie de

2. Page 178.
3. Cf. tome LXI, p. 232.
4. J. Désormaux, *Mélanges savoisiens*, IV, *Contribution à la Phonétique des consonnes :* in *Rev. de Philol. fr.*, t. XX.

mots tels que les continuateurs du latin *portum, mortem, currit, perdit*, etc.

Un tel cas serait-il isolé dans les parlers de Savoie? Ceux de nos confrères à qui sont familiers les patois de la haute Maurienne pourront sans doute ajouter des exemples intéressants, permettant de tracer une aire géographique et peut-être de préciser l'origine de ce fait, ou les influences réciproques de parlers voisins.

Le cas n'est pas inconnu au Moyen Age dans les textes qui intéressent notre région. Je relève en effet la présence de cette dentale finale dans le mot *infert* :

Vous dyables d'*infert*...

(*Mystère de Saint Bernard de Menthon*, v. 2988).

Il est curieux de constater en Savoie le même phénomène que dans les parlers gascons. Cette remarque suffirait à montrer que l'assertion de M. Gilliéron citée au début de cette note peut s'appliquer aussi au domaine franco-provençal [5].

M. Le Roux dit qu'il a reçu pour le Musée, don de M. Claudius Côte, le collectionneur lyonnais bien connu, une empreinte du sceau de l'abbaye du Reposoir, sceau ovale. Vierge portant l'enfant dans une niche gothique sous un dais à pinacles avec la légende en lettres gothiques :

S(igillum) B(ea)TE MARIE VIRGINIS DOMUS
REPAUSATORII A(n)NO D(omi)NI MCCCCLMO

M. C. Faure donne lecture d'un « *Acte de décès du calendrier républicain* ».

Le recteur de la paroisse de Jonzier, Louis Phippaz, a inséré une curieuse note dans le cahier où il enregistrait les baptêmes et les sépultures de ses paroissiens : c'est un véritable acte de décès du calendrier républicain.

Deux décrets de la Convention Nationale, du 5 octobre 1793 et du 4 frimaire an II (24 novembre 1793), avaient aboli l'ère vulgaire et fixé le commencement de « l'ère des Français » au 22 septembre 1792, date de la fondation de la République. Un sénatus-consulte du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805) rétablit l'usage du calendrier grégorien dans tout l'Empire français

5. Pour de plus amples renseignements, je renvoie le lecteur, avec M. Millardet, à l'étude suivante : F. Krüger, *Sprachgeographische Untersuch. in Languedoc und Roussillon*, p. 70-71. Mots cités : kart < *carum;* rart < *rarum;* klart < *clarum;* madurt < *maturum*. Cf. *Atlas linguistique*, carte 552, *fer;* 944, *or;* 698, *hiver*, etc.



à compter du 11 nivôse suivant, ou 1er janvier 1806. C'est cet évènement que le curé de Jonzier a rapporté en ces termes :

« Anno Domini millesimo octingentesimo quinto, die vero decembris trigesima et una, mediae noctis momento, heu defuncti, nati a XIII° anno completo, et simul sepulti sunt duodecim ejusdem meretricis reipublicae gallicae filii, menses duodecim gallice nominati : nivose, pluviose, ventose, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor, fructidor, vendémiaire, brumaire, frimaire, et cum illis quinque ejusdem matris abortivi, nempe quinque dies complementarii; sepultique in aeternum maneant; nativitatem eorum secuta sunt innumera mala, exitum eorum sequatur pax et laetitia longa. Amen. — L. Ph. »

Louis Phippaz, né à Ayse le 8 mars 1760, avait dû émigrer en 1793 et se retirer en Piémont, d'où il était revenu à Jonzier le 10 août 1796, comme il l'a noté sur son cahier de baptêmes et de sépultures, conservé dans les archives communales. Il avait le droit de voir diparaître avec plaisir un calendrier, création d'un régime dont il avait souffert; mais c'est une idée un peu singulière que d'en avoir établi l'acte de décès et de l'avoir transcrit au milieu des sépultures des habitants de Jonzier.

M. V. Robert présente un verre de l'ancienne verrerie d'Alex portant une inscription en patois savoyard, fait assez rare : *Noble Mlle Josette de Chisismont de la Balme 1788.*

M. L. Pfister lit une notice sur *Un nouveau Divisionnaire : Le général Gotelli.*

Depuis la mort du général Borson, survenue en 1917, la Savoie ne comptait plus de divisionnaire parmi les généraux actuels auxquels elle a donné le jour, mais il semblait qu'il ne pouvait s'écouler longtemps sans que cette distinction fût décernée à l'un de nos compatriotes.

Et cette fois ce n'est pas de France, mais d'Italie que nous avons le plaisir de recevoir l'heureuse nouvelle.

Par décret Royal n° 667 du 25 mars 1923, le général de brigade Joannès Gotelli, de Rome, quoique en *position spéciale* pour cause de santé, a été nommé général de division.

Le nouveau promu, enfant de Faverges où il est né le 16 février 1861, est le fils du chevalier Philippe Gotelli qui fut sous-inspecteur domanial à Annecy et Chambéry, avant l'annexion et mourut ancien intendant des Finances à Naples en 1917.

Par sa mère, née Colline (Pauline) Raphy, il est petit-fils de M. Pierre Raphy, pharmacien à Faverges (décédé en 1874), et

arrière petit-fils du chimiste annécien Fabien Calloud, d'illustre mémoire.

Mais le général Gotelli n'a pas seulement vu le jour en la Savoie qui lui est chère, il y a vécu de longues années et y est revenu à plusieurs reprises, car nombreux y sont ses parents et amis. Et n'est-ce pas d'ailleurs à l'Ecole des Frères de Faverges qu'il fit ses premières classes?

Admis par concours à l'Académie Militaire de Modène en 1881, notre compatriote fut successivement sous-lieutenant au 10e régiment d'infanterie en 1883, lieutenant en 1886. admis à l'Ecole supérieure de guerre de Turin en 1889 et appliqué à l'enseignement d'histoire militaire à l'Académie Militaire de Modène de 1891 à 1895. Promu capitaine en 1896, deux ans après il est nommé aide de camp de brigade, puis en 1903 professeur de tir à l'Ecole d'Application d'Infanterie à Parme. En 1910, il obtint les galons de chef de bataillon, étant classé 2e sur 50 capitaines.

La guerre le trouve lieutenant-colonel au 45e d'infanterie à Sassari. Après un court séjour à l'île de la Madeleine et à Ogrisi, il passe à Tempio pour former le 152e régiment de l'héroïque Brigade « Sassari » avec laquelle en mai 1915 il est envoyé au Carso. C'est là, en 1re ligne, qu'il fut blessé à la tête par un éclat d'obus, le 7 juillet. Sans avoir quitté son poste, il y reçoit le 18 août 1915 sa nomination de colonel au 140e que quelques jours après, à peine guéri, il reconduit au feu.

La conduite héroïque du colonel Gotelli au Carso, lui valut une élogieuse citation et fut l'objet d'un rapport personnel du généralissime Caviglia, le vainqueur de Vittorio-Veneto. Celui-ci s'est dit heureux de rendre hommage à la bravoure et à l'abnégation de cet officier qui, par sa présence, ranima courage et résistance de ses troupes et sut avec une technique remarquable fortifier les difficiles positions du général Bérardi.

Malheureusement le surmenage extrême et les responsabilités vinrent à bout de la santé de notre compatriote si ce n'est de sa vaillance. Evacué à Rome, il ne put refaire campagne qu'en 1918 et c'est alors qu'il fut promu Général de Brigade et chargé à la suite d'inspection et de réorganisation des camps de concentration en Sardaigne. Mais hélas, il était trop tard pour la réalisation de son rêve le plus cher : venir combattre sur le front français avec l'armée italienne!

Le général Gotelli est Commandeur de la Couronne d'Italie.

Officier des Saints Maurice et Lazare, titulaire de la médaille d'argent à la valeur militaire, de la Croix de Guerre, de la médaille commémorative de l'Unité d'Italie, de la croix d'or pour ancienneté de service et aussi de la médaille commémorative d'Afrique, ayant fait comme lieutenant la campagne d'Erytrée (1887-1888).

Très érudit et fin lettré, Joannès Gotelli a fait de nombreuses conférences publiques, fort appréciées, sur des sujets historiques et scientifiques. La plupart ont été publiées et notamment l'une sur la bataille de Palestro (1859).

Dois-je ajouter enfin, que ce vaillant fils de Savoie s'est allié à une ancienne famille de la noblesse italienne, en épousant, en 1898, la Signorina Ricarina, fille du marquis Albert Manca dell' Asinara.

M. Miquet lit une pièce de vers dont il est l'auteur intitulée : *L'Herboriste.*

M. Vassy, conservateur des Musées de Vienne, président de la *Rhodania,* est introduit pour exposer le but de cette association et le projet de réunion à Annecy des Sociétés d'archéologie du Sud-Est, à une époque que l'Académie Florimontane voudra bien fixer.

L'A. F. accède bien volontiers en principe à ce désir, sous réserve toutefois que cette réunion ne coïncidera pas avec les solennités prévues pour 1924 : érection du monument à saint François de Sales et célébration du millénaire de saint Bernard de Menthon.

On pourrait envisager pour l'une des années suivantes la réalisation du projet de tenue du Congrès de la *Rhodania* à Annecy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire : Marc Le Roux.



La Savoie militaire - Armée française - (1791-1900)

OFFICIERS
ayant servi dans les Volontaires nationaux de Paris

Les Savoyards qui habitaient Paris au moment de la Révolution accueillirent avec enthousiasme le nouveau régime. Prolétaires pour la plupart, ils avaient tout à espérer d'un système de gouvernement qui se présentait sous les auspices de l'égalité et de la liberté. Quoique leur pays ne fût pas encore réuni à la France, ils s'étaient annexés avant la lettre, et leurs cœurs battaient à l'unisson des cœurs parisiens.

A l'appel de la patrie en danger, un grand nombre s'enrôlèrent dans les Volontaires nationaux, et ce n'est pas sans émotion qu'on parcourt ces listes impressionnantes où figurent des hommes de tout âge, de toutes professions. « On y voit des pères signer au registre avec leurs fils, qu'ils offrent à la patrie et il en est même qui s'enrôlent avec eux, » comme Jean-Maurice Métral, de Thônes, âgé de 51 ans, qui s'engage au 7e bataillon *bis* avec son fils Jacques, âgé de 13 ans, reçu comme tambour. « Il y a des engagés mariés et pères de famille, qui abandonnent tout pour servir la nation menacée. Pour 1791, les registres conservés nous donnent les noms de 4535 inscrits, et il en manque 14, soit le quart. » La commune de Megève mérite une mention comme ayant fourni huit volontaires, plus deux officiers : Besson Jacques-Bernard, 19 ans, sergent, disparu le 4 octobre 1796; Gaidon Jean-Baptiste, 23 ans, caporal, tué à Isnich, 24 août 1796; Losserand Gaspard, 21 ans, sergent, tué au bois de Raismes, 1er mai 1793; Losserand Jean-Baptiste, 50 ans, sergent-major, réformé en 1801; Losserand Louis, sergent, 24 ans, mort à l'hôpital de Bruges, 20 novembre 1794; Marin Jean-Marie, 25 ans, retraité en 1798; Socquet Aimé-Claude, 22 ans, caporal, prisonnier de guerre, 7 septembe 1796; Socquet François, caporal, tué à Corfou, le 1er mars 1799.

En ce temps-là, pas de préjugé anti-savoyard. Les Volontaires étaient appréciés selon leur mérite et nombre de nos

compatriotes furent élus officiers. J'extrais du bel ouvrage de MM. Ch.-L. Chassin et L. Hennet[1] les noms qui suivent.

BERARD Jean-Antoine, né le 27 novembre 1759, à Aime : Soldat au régiment de Beauvoisis, 1785-1788; lieutenant dans la garde nationale de Belleville, 1789; lieutenant au bataillon des volontaires de Saint-Denis, 7 septembre 1792; capitaine, 9 novembre 1792; blessé à Norwinden (18 mars 1793), coup de feu au côté droit; admis aux Invalides, 2 juillet 1793, mais resté au bataillon; fait prisonnier au siège de Landrecies (avril 1794); rentré en 1795; passé à la suite de la 23e demi-brigade légère, 1797; titulaire, 1800; retraité en 1805, à Grenoble. Naturalisé Français le 15 octobre 1817.

« Le 2 septembre 1792, dit-il dans un mémoire appuyé de témoignages, me trouvant avec deux de mes amis dans la rue Saint-Antoine, où l'on promenait la tête de la princesse de Lamballe, j'appris que les forcenés allaient se porter au Temple. Mes deux amis et moi, nous nous y transportâmes de suite, par le chemin le plus court, afin de devancer la bande et pouvoir prévenir très promptement le membre de la Commune qui se trouvait de service de ce qui allait arriver, et le prier de prendre les dispositions nécessaires pour empêcher d'entrer dans le Temple. Mon projet réussit. J'engageai l'officier municipal à parler au peuple afin de le détourner de son dessein; il me répondit : « Faites-le vous-même; vous êtes décoré de l'uniforme d'officier de la garde nationale. » Je montai sur l'un des gradins les plus élevés, d'où je pouvais être vu et entendu; un ruban tricolore tenait d'une colonne à l'autre et formait une barrière. J'adressai la parole au membre de la Commune et lui dis d'un ton élevé : « Donnez des ordres, s'il vous plaît, pour que cette troupe se retire promptement; ce ruban tricolore doit suffire pour empêcher d'entrer dans le Temple; il supplée à la force et aux baïonnettes; ne doit-on pas respecter les prisonniers qui y sont détenus? » Ce discours fit effet; l'un des plus acharnés parmi les forcenés y applaudit; ses compagnons et lui laissèrent entrevoir quelques restes de sentiments d'humanité et promirent de n'entrer qu'une dizaine avec celui qui portait la tête de la princesse, s'engageant à ne commettre aucun excès. Ils tinrent parole. »

Tome III, pp. 145, 178.

1. *Les Volontaires nationaux pendant la Révolution*, Paris, Cerf, 1899, 3 vol. in-8°.

BIGEX Pierre-Marie, né le 1er mai 1759 à la Balme-de-Thuy :
Soldat au 104e rég. d'infanterie en 1789; capitaine dans les Volontaires de Paris en 1792; classé en 1793 dans l'Etat-Major, il repassa par tous les grades inférieurs, devint colonel en 1811 et fut retraité en 1815. Officier de la Légion d'honneur et Chevalier de Saint-Louis. Naturalisé Français le 19 février 1817.

BOSSON Jean-Marie-Joseph :
Avait servi 15 ans au régiment suisse de Châteauvieux et dans la garde urbaine provisoire; lieutenant-colonel en chef du 2e bataillon de la République, 15 octobre 1792; blessé d'un éclat d'obus en faisant sa ronde, au siège de Mayence, 15 juillet 1793; mort à Quiberon, 17 mai 1794.

III, pp. 305, 320.

CHAMOUSSET François :
Volontaire au 14e bataillon, 28 août 1792; sous-lieutenant, 15 novembre 1792; lieutenant, 18 novembre 1792; capitaine, 13 juillet 1793; passé à la 6e demi-brigade de l'Ouest, puis au 6e régiment d'infanterie. Destitué en 1797.

II, p. 451.

CHEVALLIER-JOLY Jacques-Antoine, né le 13 juillet 1768 à Beaufort :
Engagé au régiment des Gardes suisses, 15 mai 1790; y a servi jusqu'au 10 août 1792; caporal au 1er bataillon des Volontaires nationaux du Pont-Neuf, 10 septembre 1792; sergent, 8 octobre 1792; sous-lieutenant, 2 avril 1793; passé à la 86e demi-brigade, puis à la 103e; lieutenant, 1er thermidor, an VII, dans le 19e bataillon de Paris, capitaine le 1er novembre 1806; se distingua à l'affaire de Dierstein (11 novembre 1805) et y fut blessé (coup de feu à la jambe droite et contusion à l'épaule gauche); chef de bataillon au 1er régiment d'infanterie, 20 janvier 1813. Prisonnier de guerre en Italie, le 25 octobre 1813; rentré en 1814; retraité le 7 avril 1819, à Gaillac (Tarn). Naturalisé Français le 18 février 1818. 20 campagnes : 1792-1793; ans 2 à 14 inclus; 1806 à 1813.

(Archives de la Guerre), vol. III, p. 25.

DELEMONTEX Jean-Marie, de Magland, 37 ans :
Grenadier au régiment suisse d'Aubonne, 1771-1776; sol-

dat dans les Gardes suisses, 1779-1780; cavalier dans la cavalerie nationale parisienne, 1789; volontaire dans la garde nationale, section du Panthéon français, 1791-1792. Capitaine à la 3e compagnie de la Section du Panthéon français, 10 septembre 1792; section entrée dans la composition du 11e bataillon de Paris; passé à la 6e demi-brigade légère; blessé à Marengo; retraité en 1803.

Son fils Jean-Marie, qu'il avait enrôlé le 1er décembre 1792 et emmené avec lui et qui figure sur le registre matricule à la page 87, fut réformé pour faiblesse de son âge, 11 ans.

II, p. 182.

DOMMANGE Jean-Pierre, né à Paris de parents savoyards, 23 ans :

Capitaine aux volontaires de Bon Conseil, 21 septembre 1792; passé aux grenadiers, 27 juin 1796; retraité dans la 47e demi-brigade en 1800; chevalier de la Légion d'honneur en 1816.

I, p. 595.

FALCONNET Jean-Sylvain, né à Paris, 27 ans :

A servi dans le régiment d'Aunis et aux Gardes suisses; capitaine au bataillon de Sainte-Marguerite, 21 septembre 1792; réformé de la 1re demi-brigade en 1800.

I, p. 702.

FALCONNET Louis-Sébastien, né à Paris, 29 ans :

Soldat au régiment de Lorraine en 1780; au régiment suisse de Castella en 1781; au régiment de Reinach en 1785 et aux Gardes suisses en 1789. — Sous-lieutenant incorporé au bataillon 7 *bis* de Paris, le 4 septembre 1792; lieutenant, le 31 octobre 1795; passé à la 7e demi-brigade; figure à la réorganisation du 6 juin 1799. Sans renseignements ultérieurs.

I, p. 665.

FAVRE François, de Chênex, 25 ans :

Soldat aux Gardes suisses, 1790-1792; caporal au 1er bataillon de Popincourt, 20 septembre 1792; sergent, 10 mars 1793; sous-lieutenant à la 53e demi-brigade, 1803; lieutenant en 1807; capitaine en 1809. Tué à la bataille de La Moskowa, 7 septembre 1812.

III, p. 103.

FRANCOZ (e) Joseph :

Capitaine de canonniers à la compagnie des volontaires du Théâtre Français, 19 septembre 1792; mort prisonnier de guerre à Pesth, 11 février 1794.

I, p. 633.

JACOMIN Pierre, né à Bessans, 29 ans :

Soldat au régiment de l'Ile de France, 1785-1790; sous-lieutenant au 1er bataillon de chasseurs républicains de Paris, 16 septembre 1792; capitaine, 15 avril 1793. Mis à la suite de la 6e demi-brigade de ligne en 1796; a conduit les conscrits de la 5e demi-brigade en 1799; réformé en 1800.

III, p. 456.

MERMILLIOD Jean-Marie, né à Paris (?), 22 ans :

Capitaine au bataillon de Gravilliers, 15 septembre 1792; remplacé le 29 mars 1793.

MOLLIERE Claude, d'Annecy; 46 ans :

Soldat au régiment suisse de Diesbach, 1768-1778; soldat dans les colonies, 1780-1782; sous-lieutenant au 1er bataillon de Grenadiers de Paris, 15 avril 1793; lieutenant de Grenadiers, 29 juillet 1795; passé à la 18e demi-brigade; blessé à Valenciennes et en Italie; retraité pour infirmités en 1798.

III, p. 677.

MONTSERRAZ Pierre-François, fils de Joseph et de Joséphine Delallier, né le 5 février 1758, au bourg de l'Hôpital (aujourd'hui Albertville) :

Lieutenant au 2e bataillon des Volontaires nationaux de Paris, 20 juillet 1791; capitaine le 8 août 1791; adjudant-major, 14 août 1791; lieutenant au 12e bataillon de chasseurs incorporé dans la 16e demi-brigade d'infanterie légère, le 9 juillet 1792; adjudant-major le 10 mars 1793; capitaine le 6 novembre 1793; chef de bataillon le 8 juillet 1794.

Nommé provisoirement chef de brigade à la suite par le général Mac-Donald, commandant en chef de l'armée de Naples, 13 juin 1799.

Prisonnier de guerre... rentré en France sur parole.

Nommé chef de brigade titulaire à la 29e demi-brigade

d'infanterie de ligne par le général en chef Brune, commandant en chef l'armée d'Italie, 11 décembre 1800.

Confirmé dans ce grade le 6 mars 1801.

Admis au service du roi de Naples en qualité de colonel des Grenadiers à pied de la Garde, 11 juillet 1806.

Général de brigade, 14 avril 1807; admis à la retraite avec le grade de lieutenant général, 29 mars 1811.

Rentré en France en janvier 1816; reconnu au service de France avec le grade de colonel, 20 mai 1818; avec le grade de lieutenant général, 13 janvier 1819. Mort à Meudon, le 17 septembre 1820.

Campagnes :

1792, armée du Nord. — 1793, armée du Rhin. — 1794 à 1798 inclus, armées du Rhin et de Suisse. — 1799 à 1808, armées d'Italie et de Naples.

Actions d'éclat :

S'est distingué par une bravoure soutenue dans les affaires où il s'est trouvé à l'armée d'Italie en 1796 et 1797, et notamment à celles de Neubourg, Rothweill, Biberach, Riegel et au dernier passage du Rhin en 1797.

Par lettre du 28 mai 1798, le Directoire exécutif l'a félicité pour le courage et l'intrépidité qu'il a montrés à la reprise de Sion en 1798 et la belle conduite qu'il y a tenue.

Chargé de la première expédition de l'île d'Elbe, il s'est emparé, à la tête de 500 hommes, de Porto-Ferrajo et a bombardé pendant 45 jours Porto-Longone, défendue par une garnison trois fois supérieure : accablé par le nombre des ennemis qui s'accroissait chaque jour, il se retira dans Porto-Ferrajo, où il eut à soutenir, avec les débris de son faible détachement, les efforts d'une armée considérable. Sommé de rendre la ville, il fit cette belle réponse : « Les Français de notre temps doivent combattre et mourir, mais ne doivent pas se rendre. » Dans la nuit qui suivit, il enleva de vive force, avec une poignée d'hommes, un camp de 8.000 ennemis, s'en empara, prit et conduisit à Porto-Ferrajo 18 canons napolitains, 6 mortiers, toutes les munitions de cette armée et plusieurs centaines de prisonniers.

Décorations :

Chevalier de la Légion d'honneur, 13 décembre 1803; officier, 15 juin 1804. Chevalier de l'Empire, le 29 septembre 1809.

Naturalisé Français, le 5 février 1817.

OLLIER Jean-François, né le 26 août 1765, à Faverges :
Soldat aux Gardes suisses, 1783-1792; volontaire au 11e bataillon de Paris, 27 septembre 1792; sergent de Grenadiers, 18 novembre 1792.

Se distingua particulièrement le 12 septembre 1793, au combat de Chêne, près Vertou, dans lequel il reçut quatre blessures (coups de feu au cou, à l'épaule droite et au bras gauche; coup de crosse à la tempe gauche; fait prisonnier). Il fut, en récompense, nommé lieutenant par décret de la Convention Nationale du 6 août 1795; mis à la suite faute de vacance, et employé comme sous-lieutenant avec rang et paye de lieutenant; réformé en 1797; lieutenant au 1er bataillon auxiliaire du Mont-Blanc en 1799; réformé en 1800; replacé à la 59e demi-brigade en 1801; retraité en 1803; lieutenant à la 23e cohorte des gardes nationales du premier ban en 1812; nommé dans les gardes nationales actives du Mont-Blanc pendant les Cent-Jours.

Naturalisé Français le 17 juin 1818.

II, pp. 172, 184.

OLLINET Jacques, d'Annecy :
Volontaire à la section de Popincourt, 20 septembre 1792: caporal, 28 octobre 1792; sergent, 22 mai 1794; sous-lieutenant à la 23e demi-brigade et embarqué pour Saint-Domingue en 1802.

III, p. 105.

ROLET Joseph-Toussaint, d'Héry-sur-Alby, 21 ans :
Volontaire au bataillon d'Arcis, 16 septembre 1792; caporal, 4 février 1793; fourrier, 9 mai 1793; sergent à la 103e demi-brigade, 1798; chevalier de la Légion d'honneur en 1804; sous-lieutenant en 1805; lieutenant en 1808; mort à Séville, 22 novembre 1810.

III, p. 65.

SOCQUET Joseph-Marie, 16 ans, originaire de Megève :
Volontaire au 11e bataillon, 1er septembre 1792; sergent; chirurgien major au 15e bataillon de Seine-et-Oise, décembre 1793; employé ensuite à l'armée d'Italie; réformé en 1797.

II, p. 194.

SOCQUET Marie-Pierre, aliàs Jean-Pierre-Marie, 23 ans, originaire de Megève :

Avait servi dans les grenadiers royaux; soldat au régiment de l'île Bourbon III[e], 1790-1792.

Capitaine (16 septembre 1792) d'une compagnie de volontaires incorporée au 11[e] bataillon de Paris; blessé à Plabennec, 19 mars 1793; passé à la 6[e] demi-brigade légère (4[e] compagnie des carabiniers); passé ensuite au 7[e] régiment provisoire en Espagne, 1808.

III, pp. 166, 182, 196.

VIEUX François dit *Le Vieux,* né le 27 mars 1758 [2], à Montailleur :

Soldat au régiment de la Guadeloupe, de 1775 à 1784; dans la garde parisienne soldée, bataillon Henri IV, de 1789 à 1792.

Capitaine d'une compagnie de Volontaires nationaux formée le 10 septembre 1792; élu lieutenant-colonel en second du 11[e] bataillon de Paris, le 20 octobre suivant; chef de bataillon en septembre 1793.

Il se distingua le 5, à l'attaque du château de la Ménardière, ainsi que le prouve le certificat ci-après du général Canclaux, qui figure à son dossier :

« Je soussigné, ci-devant général en chef de l'armée des Côtes de Brest et de celle de l'Ouest, certifie que le citoyen Levieux, commandant le 11[e] bataillon de Paris, s'est comporté sous mes ordres, dans toutes les occasions, en Vendée, avec la distinction, le zèle et le courage d'un bon militaire et d'un zélé républicain, notamment le 5 septembre 1793 (vieux style) où, s'étant emparé sur les brigands du château de La Ménardière, malgré leur nombre et leur forte résistance, il les a forcés à repasser la Sèvre à la nage et a assuré dans cette partie le succès de cette journée intéressante et glorieuse pour les armes républicaines.

« En foi de quoi, je lui ai délivré le présent certificat, pour lui servir à ce que de raison.

« Au Saussay, commune de Ballancourt, canton de Mennecy, le 9 frimaire an V (29 novembre 1796). Signé : CANCLAUX. »

Sous les généraux Haxo, Dutruy et Boussard, le bataillon commandé par Levieux agit sur la rive gauche de la Loire de février à octobre 1794. Il se distingue particulièrement dans

2. Albrin dit 1756, *Naturalisés* (p. 386, n° 406).

la défense de Challans, les 1er et 6 juin, contre des forces énormément supérieures, comme il est constaté par un certificat du général Sainte-Suzanne du 12 nivôse an XII (3 janvier 1804) au dossier Levieux. Il se fit encore remarquer dans la très difficile reprise du Marais breton. Il resta posté à Sallertaine et à Saint-Christophe du Ligneron jusque dans les premiers jours de septembre pour empêcher la rentrée des rebelles dans le Marais et il rentra le 11 à Nantes.

Envoyé de l'armée de l'Ouest renforcer l'armée des Côtes de Brest, lors de la descente des anglo-émigrés à Quiberon, en juin 1795, Levieux préside une des Commissions militaires chargées, à Vannes de juger les émigrés : c'est celle qui en condamne le moins à mort, quatre seulement.

Incorporé à la suite de la 6e demi-brigade légère en 1796; resté dans l'Ouest à l'armée des Côtes de l'Océan, puis à celle d'Angleterre. Il se trouve à Montaigu lors de la reprise d'armes des Vendéens et des Chouans, et repousse les bandes formées par le marquis de Grignon et Suzannet le 29 octobre 1799.

Chef de bataillon à la 19e demi-brigade légère en 1799, à l'avant-garde de l'armée d'Italie, une action d'éclat lui vaut un sabre d'honneur à Marengo, en 1800. Chef de bataillon à la 3e légère en 1801; commandant d'armes à Campiano et Borgo-Taro; chef de bataillon au 113e de ligne en 1808, employé à l'armée d'Espagne.

Retraité en 1809; rappelé à l'activité comme commandant d'armes au Helder en 1811; commandant au fort Socoa, puis à Saint-Esprit et Navarreins, de 1813 à 1815; commandant d'armes à Belleville (Paris) durant les Cent-Jours; retraité définitivement en 1816. Naturalisé Français le 13 novembre 1822; décédé à Challans (Vendée), le 27 juin 1831.

Un certificat donné par le 11e bataillon à son Commandant complètera heureusement cette notice :

« Nous soussignés, membres du Conseil, officiers, sous-officiers et volontaires du 11e bataillon de Paris, certifions à tous ceux qu'il appartiendra que le citoyen Levieux, chef de bataillon, n'a cessé de donner, depuis l'époque de notre formation, des preuves du plus pur civisme et d'un entier attachement à la République. Il a pleinement justifié le choix que nous avons fait de lui; sa conduite et sa moralité ont mérité notre confiance; nous en avons vu la preuve lorsque nous sommes entrés dans la Vendée le 3 septembre 1793 (vieux style) sous les or-

dres du général Canclaux. Le bataillon faisait partie de l'aile gauche; le commandant Levieux fut commandé pour repousser l'attaque des brigands à leur aile droite; il attaqua l'ennemi avec 1400 ou 1500 hommes, soutint l'attaque très vive, prit plusieurs positions à l'ennemi, n'a cessé de le battre depuis onze heures du matin jusqu'à huit heures du soir, qu'il le força à traverser la Sèvre à la nage; il défit plusieurs détachements pendant vingt-cinq jours que nous restâmes au camp des Landes d'Aragon, dans lesquelles il s'est très bien conduit. S'il montra du sang-froid, il ne donna pas moins de preuves de la plus grande fermeté, le 21 septembre 1793 : la colonne, sous les ordres de Beysser, fut mise en déroute, faute de dispositions militaires. Le citoyen Levieux conserva le bataillon en colonne pendant cinq lieues, où il fit mettre en bataille la réserve qu'il commandait, pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans les rangs. Le feu que fit le bataillon à Remouillé, où il le fit mettre en bataille pour la troisième fois, a fait perdre aux brigands l'acharnement qu'ils avaient à poursuivre les Républicains. Cette résistance ferme a conservé à la République plus de 1200 hommes de la colonne.

« Après le siège d'Angers, le bataillon fut commandé pour faire partie de la colonne du général Haxo. Le commandant Levieux fit plusieurs détachements contre les brigands des marais de la Vendée, sur lesquels il a toujours eu l'avantage. Dans le courant du mois de ventôse an 2 (mars 1794) il a occupé la garnison de Challans, qu'il commandait, à faire des fascines et des radeaux pour l'attaque des marais de la Vendée, qui n'a pu s'effectuer que le 16 prairial an 2 (5 juin 1794). Il fut chargé par le général Dutruy de commander la réserve, depuis Beauvoir jusqu'à Challans; il a battu l'ennemi sur toute la direction de son commandement; le général le chargea de faire les fonctions de chef d'état-major pour le blocus des marais; il a toujours pleinement satisfait à la confiance qu'ont eue en lui les généraux Haxo, Dutruy et Boussard; ce dernier fut son camarade et son ami. Le général Beaupuy le chargea de faire des chemins pour aller à cheval dans les marais; en sept jours, il construisit des chemins, non seulement pour aller à cheval, mais en voiture, dans un pays impraticable; toute l'industrie des brigands n'a pu parvenir à les défaire.

« Le 18 prairial an 2 (6 juin 1794), il n'a fait qu'accroître notre confiance et l'estime que nous avions pour lui. Le commandant Levieux commandait le camp de Challans, fort de

2200 hommes. Instruit par ses découvertes que les brigands, au nombre de 2200 ou 2500, devaient l'attaquer à la pointe du jour, il prit de si sages dispositions, que sur tous les points où s'est montré l'ennemi, il a été battu. Chargé par le général Boussard de poursuivre l'ennemi dans sa retraite, il l'a suivi à 3 lieues avec une grande activité; la nuit a mis fin à sa poursuite.

« Il n'a pas moins donné des preuves de moyens dans l'arrondissement de Lorient, depuis le 22 messidor an 3 (9 août 1795) jusqu'au 15 messidor an IV (13 août 1796). Le bataillon, réparti en cantonnements depuis Pont-Scorff jusque sur les côtes de Lorient a fait chasser les Chouans de tous ces points et a procuré à ces contrées la paix et la tranquillité.

« Il a toujours été généralement estimé des autorités, tant civiles que militaires; les habitants des pays où a été le bataillon ont toujours témoigné le regret de le perdre; mais pendant quatre ans qu'il a été à la tête du bataillon, il nous a toujours guidés au champ d'honneur et de la victoire. Sa conduite n'a pas été moins louable dans l'instruction du bataillon et la comptabilité, qui a toujours été fidèlement réglée; ses ordres bien conçus ont entretenu le zèle, la discipline et le service, qui s'est toujours fait régulièrement. »

Suit une page de signatures, légalisées à Saint-Brieuc, le 20 frimaire an V, par le général Romand.

Tome II, pp. 157, 163 à 165, 178.

Aussi humain que brave, Levieux avait su se faire apprécier par les habitants du pays qu'il avait contribué à pacifier, et c'est au milieu d'eux qu'il termina sa belle carrière.

Malgré la longueur des documents que je viens de publier, je suis heureux de leur faire voir le jour, car ils mettent en lumière un officier supérieur inconnu de ses compatriotes et qui ferait belle figure dans les *Gloires de la Savoie*.

VIVIAND Claude-François, 30 ans (né à Paris?) :
Volontaire au bataillon des sections réunies de la Commune et des Arcis, 16 septembre 1792; pensionné pour infirmités, 12 janvier 1794; admis comme lieutenant honoraire aux Invalides, 1795.

III, p. 72.

F. MIQUET.



Un Officier Savoyard dans l'Armée française sous Louis-Philippe et le Second Empire

Le Général J.-E. DUMONT

Pendant vingt-trois ans, sous la Ire République et le Ier Empire, la Savoie fut française. Ce fut une époque de vie ardente et active. La France était presque toujours en guerre. A peine annexés, les Savoyards, sans attendre la conscription puis les levées en masse, entrèrent en très grand nombre dans les rangs de l'armée. Ils s'y firent apprécier dans tous les grades; une vingtaine d'entr'eux devinrent généraux. Les noms de ceux-là sont inscrits sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Mais ce qui est moins connu, ce qui doit retenir l'attention et susciter notre fierté, c'est leur conduite à tous, leur ardeur, leur dévoûment, lorsque survinrent les mauvais jours, les jours des invasions de 1814 et de 1815. Alors qu'à ce moment tant de chefs de rang plus élevé, rassasiés d'honneurs, perdent courage et se laissent abattre, les nôtres retrouvent l'ardeur de la jeunesse et l'audace de leurs plus belles années. Dessaix, le Bayard du Mont-Blanc, Dessaix l'infatigable, oubliant ses blessures, défend intrépidement son pays, la Savoie, envahie, et met au jour tous ses talents, tout son admirable tempérament de soldat, dans ces deux dernières campagnes. Decouz et François Forestier, respectés par les balles en Italie et en Allemagne, tombent à Brienne sur la terre de France. Pacthod s'illustre à la Fère Champenoise avec des soldats improvisés et force l'admiration de l'ennemi; Curial défend la frontière du Nord; Marulaz défend Besançon contre les alliés et conserve la place, tandis que Montfalcon et Guillet à la frontière des Alpes, Chastel devant Paris, Montfort en Champagne, Gaspard Forestier à l'armée d'Italie, luttent jusqu'à ce que tout espoir ait disparu.

Chez ces hommes de cœur, le patriotisme était le seul mobile. Sans doute aussi prévoyaient-ils que la France vaincue serait démembrée et qu'elle pourrait se voir arracher une province qui lui était attachée par des liens toujours plus intimes, et trouvaient-ils dans la crainte de ce malheur un encourage-

ment de plus pour combattre, afin de chasser de l'esprit des diplomates étrangers toute idée de séparation.

*
* *

Cependant la Savoie fut rendue au Roi de Sardaigne. Le calme se rétablit peu à peu. Si les esprits et les cœurs demeuraient en général tournés vers la France, il n'y avait du moins en Savoie nulle haine contre le Gouvernement Sarde, ni contre les Piémontais voisins. En attendant que le retour définitif à la France pût se produire, la Savoie vécut de nouveau, pendant quarante-cinq années, sous le régime de ses anciens maîtres. Ce fut une époque active et généreuse, celle du réveil d'un peuple. Moins intéressée à ces évènements que les nations de l'Italie, la Savoie s'y associa avec loyauté et dévoûment; elle y prit en toute circonstance une part très honorable. Dans l'armée, les officiers et les soldats savoyards étaient grandement appréciés; un très grand nombre parvinrent aux grades les plus élevés. Parmi eux, trois noms semblent résumer et représenter tous les autres, car ils évoquent plus spécialement les souvenirs de cette époque; ce sont ceux des généraux de Menthon d'Aviernoz, Hector de Sonnaz et Philibert Mollard.

Charles de Menthon d'Aviernoz était d'Annecy. On peut dire que son nom est particulièrement lié à l'histoire de la Brigade de Savoie, car il fit partie de l'immortelle Brigade depuis 1819, commanda le 2e Régiment, puis le 1er, avant de prendre le commandement de la Brigade au début de l'année 1848. C'est lui qui la dirigea pendant la rude campagne de cette année, à travers les succès et les revers, jusqu'au 23 juillet où, au combat de Sona, conduit par les circonstances à se porter aux premiers rangs dans un moment critique, il fut gravement blessé à la fois d'une balle au genou et d'un coup de baïonnette à la cuisse, et tomba au pouvoir de l'ennemi [1], qui le traita avec les plus grands égards.

Hector de Sonnaz appartenait à une famille illustre dont l'histoire est liée à celle de la Maison de Savoie. Il avait servi, en 1813 et 1814, en Allemagne et en France, aux armées napoléoniennes. Entré dans l'armée sarde en 1815, il avait consacré

1. Les circonstances de cet évènement ont été étudiées et mises en lumière par le commandant du Bourget, dans le bel ouvrage qu'il a consacré à « la Brigade de Savoie » et qui, débordant les limites de son titre, nous présente, dans l'esprit le plus élevé, deux siècles de l'histoire de notre pays.



les longues années de paix à l'étude et à la pratique du métier des armes et commandé avec autorité la Brigade de Savoie pendant quelques années; il se trouva en 1848, quand vint la guerre, l'un des meilleurs généraux de la monarchie de Savoie. Commandant de corps d'armée, il soutint avec vigueur le poids de cette longue lutte, remporta quelques avantages et fut ferme dans les épreuves. Il fut Ministre de la Guorre en 1848-49. Dix ans plus tard, quand se produisit l'intervention française, le général de Sonnaz, âgé de soixante-douze ans, commandait encore les troupes de couverture sur le Tessin, face à l'armée autrichienne. — Il était de Thonon, comme Dessaix. Ces deux hommes, émules en valeur militaire, furent égaux en patriotisme et en dévoûment au devoir. Les Chablaisiens peuvent être également fiers de voir la statue de l'un à Thonon, sa ville natale, celle de l'autre à Turin, capitale de son pays.

Philibert Mollard était d'Albens. Deux de ses frères avaient été tués sous le Ier Empire; un autre fut major-général dans l'armée sarde. — Ph. Mollard débuta et servit longtemps à la Brigade de Savoie, commanda un bataillon pendant la campagne de 1848, un régiment pendant celle de 1849, une brigade au Corps expéditionnaire de Crimée. En 1859, il commandait la 3e Division de l'armée sarde. Le 24 juin, tandis que l'armée française livrait la bataille de Solferino, au Nord les Sardes eurent à livrer de leur côté, jusqu'à la nuit, à San Martino, de durs et pénibles combats. Ce fut la Division Mollard, renforcée d'autres troupes, qui eut à supporter le poids principal de la lutte, et son chef se montra à la hauteur des évènements. Le général Mollard passa dans l'armée française en 1860, fut aide de camp de l'Empereur, sénateur.

Les noms de ces trois chefs, aux caractères droits, loyaux, fermes, doivent être connus; leur souvenir doit être conservé.

***

En 1860, la Savoie devint définitivement française. Avec son territoire, merveille de la nature et bastion solide du côté de l'Est, elle apportait à la France ses contingents disciplinés et robustes qui furent dès lors incorporés dans l'armée française. Un changement de patrie, même favorisé par la géographie et le langage et préparé par l'histoire, est toujours une épreuve. Celle-ci fut facilitée par les souvenirs et par une situation de fait qui apparut alors. — Après 1815, non seulement les re-

lations de toute sorte étaient demeurées fréquentes et cordiales entre la Savoie et la France, mais un grand nombre de familles de notre province s'étaient fixées à Paris, à Lyon ou en d'autres points du territoire français. Dans l'armée en particulier, des familles militaires de la République et du 1er Empire s'étaient prolongées d'une génération à l'autre dans la profession des armes. A travers tout le XIXe siècle, même après la disparition progressive des survivants des grandes guerres, il y eut toujours en France des officiers savoyards, attirés dans l'armée par leurs goûts, leurs traditions de famille ou par d'autres circonstances. Les guerres d'Afrique et de Crimée permirent à plusieurs d'entre eux de devenir généraux sous la monarchie de Juillet et sous le Second Empire : Chabord, Gagnon, Marulaz (Louis), de Monet, de Montfort, Peyssard parcoururent ainsi des carrières brillantes; nés en France, ils étaient d'origine savoyarde et presque tous avaient conservé des relations intimes avec leur pays d'origine.

Il y eut aussi des sous-officiers, des soldats, nés en Savoie et qui, enthousiasmés par les récits des anciens, attirés par le goût des aventures, s'en allaient servir la France, soit après naturalisation, soit en gardant leur nationalité et en s'engageant à la Légion étrangère.

Parmi les jeunes gens de notre pays que les circonstances conduisirent en France de bonne heure, il faut citer Joseph-Eugène Dumont, né à Saint-Jean de la Porte, le 5 février 1823 — il y a cent ans — qui devait devenir général de Division, commandant de Corps d'Armée et s'élever par ses services exceptionnels à la haute dignité de Grand Croix de l'Ordre de la Légion d'honneur.

⁂

La famille du général Dumont est une vieille famille de Savoie. Elle habitait Saint-Jean de la Porte dès la fin du XVe siècle. Au cours des XVIe et XVIIe siècles, plusieurs de ses membres ont été enterrés dans l'église, ainsi qu'il résulte des archives de la paroisse.

Le grand-père du général, Jean Dumont, fut nommé notaire royal en 1777, avec résidence à Saint-Jean de la Porte[2]. — Il eut deux fils qui, nés l'un et l'autre à Saint-Jean, sous le régime sarde, devinrent Français en 1792 et furent entraînés

2. Le parchemin de cette nomination se trouve aux archives de la famille Dumont.

dans le mouvement qui conduisait aux armées la jeunesse généreuse de cette époque.

L'aîné, Thomas Dumont, s'engagea dans la marine, fut fait prisonnier à Trafalgar et interné sur les pontons anglais, d'où il fut libéré en 1806 comme officier et gentilhomme, son nom ayant été orthographié Du Mont. Sa santé s'étant gravement altérée, il quitta le service et se fixa à Saint-Jean de la Porte. Il avait épousé Mlle Eugénie du Peloux, fille du Comte du Peloux, d'une ancienne famille du Dauphiné, qui habitait le chateau et le domaine du Mollard, au Touvet, dans la vallée de l'Isère. Il mourut à Saint-Jean de la Porte en 1825, laissant deux fils dont le second, Eugène, le futur général, est né, comme on l'a vu, à Saint-Jean en 1823 [3].

Le cadet, Joseph Dumont, élève de l'Ecole Polytechnique, officier d'artillerie, prit part aux guerres de l'Empire, aux armées d'Espagne et de Portugal, depuis 1809 jusqu'à l'invasion de 1814, combattit à l'armée de Belgique en 1815, poursuivit ensuite sa carrière sous le Gouvernement de la Restauration, assistant à l'expédition d'Espagne en 1823, au siège d'Anvers en 1831-32. Il devint colonel, Commandeur de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis.

Demeuré célibataire, il mourut à Grenoble en 1860 [4].

Devenue veuve en 1825, comme on l'a vu plus haut, Mme Thomas Dumont se fixa d'abord, pendant l'hiver, auprès de son père, au Touvet, puis à Grenoble pour y surveiller l'éducation de ses fils. Elle les avait placés au Petit Séminaire de cette ville [5]; ils y poursuivirent leurs études, l'aîné, Alfred, jusqu'à son entrée à l'Ecole de Médecine Militaire de Strasbourg, le second, Eugène, jusqu'à son entrée à Saint-Cyr en 1841.

Ainsi, tandis que la Savoie demeurait sous le régime sarde et sous l'autorité du Roi de Sardaigne, les circonstances conduisirent ces jeunes gens à faire leurs études à Grenoble, en

3. L'aîné, Alfred Dumont, né en 1820, mort au Touvet en 1882, était le père de M. Joseph Dumont, ancien élève de Saint-Cyr, ancien officier d'infanterie, démissionnaire en 1893, héritier de son oncle le Général, propriétaire du domaine de Saint-Jean de la Porte, qui a bien voulu me donner ces renseignements sur sa famille et me communiquer tous les papiers de son oncle. Je suis heureux de lui renouveler ici tous mes remerciements.

4. M. François Miquet, président de l'Académie Florimontane, dont on connait les importants travaux et les publications intéressantes sur tout ce qui concerne la Savoie, a publié ses états de service dans la *Revue Savoisienne* en 1905.

5. C'est ce même établissement qui, sous le nom de Rondeau, a reçu et instruit depuis un siècle des milliers de jeunes gens du Dauphiné, de la Savoie et d'autres provinces,

France, c'est-à-dire à l'étranger. Lorsque vint le moment de choisir une carrière, ce fut une grave décision à prendre, car il s'agissait en même temps d'opter entre deux nationalités, de choisir une patrie. En 1892, quelques mois avant sa mort, le général Dumont, présidant la distribution des prix au Lycée de Chambéry, évoquait ce souvenir; il déclarait qu'il n'avait eu aucune hésitation à choisir la nationalité française, ajoutant non sans tristesse : « Ainsi ma vie s'est passée loin du pays. » — « Plus heureux que moi, disait-il encore aux jeunes élèves, vous n'avez pas eu à opter pour la patrie absente. Dans un jour de victoire, elle s'est souvenue de ses enfants exilés. » — Sans doute le souvenir de leur père, les conseils de leur oncle le colonel, et surtout l'inspiration de leur mère, qui était une femme de grande intelligence et de grand cœur, déterminèrent les deux frères à prendre définitivement le chemin de la France.

Mais il faut dire de suite que le lien qui attachait la famille Dumont, en la personne de tous ses membres, à la Savoie, ne fut jamais rompu, qu'il demeura au contraire aussi solide que les circonstances le permirent. Si Mme Dumont, bientôt séparée de ses deux fils par la carrière de ceux-ci, continua de passer les hivers à Grenoble jusqu'à sa mort survenue en 1870, elle ne cessa jamais de se rendre chaque année à Saint-Jean de la Porte, où l'appelait la surveillance d'une importante propriété. Ainsi qu'il arrive souvent en Savoie, car c'est une marque d'union dans les familles, le domaine était demeuré indivis entre les deux frères et leur oncle. C'est auprès de leur mère que les deux jeunes gens venaient passer leurs vacances d'école, leurs permissions de carrière. C'est auprès d'elle aussi que le colonel Dumont venait passer ses permissions et qu'il se fixa lorsqu'il prit sa retraite en 1845. La vieille maison des Dumont était ainsi un centre de réunion familiale.

Après la mort de son oncle et celle de sa mère, le futur général Dumont demeura seul propriétaire des biens de Saint-Jean de la Porte, son frère gardant ceux du Touvet. Tant qu'il fut en activité de service, et en exceptant seulement les années de campagne hors de France, en Afrique ou en Crimée, il y vint chaque année à l'automne. Il était heureux d'y revoir ses parents, d'y retrouver ses amis, et notamment quelques amis d'enfance qui ont laissé un nom et un souvenir en Savoie, M. Charles Morand et M. Ernest Arminjon. Lorsqu'il fut atteint par la limite d'âge et admis au cadre de réserve en 1888,

il vint passer régulièrement tous les étés à Saint-Jean de la Porte.

Ainsi, que la Savoie fût unie au Piémont ou à la France, Eugène Dumont garda toujours un contact intime et régulier avec son pays d'origine. Ce soldat, dont la carrière mouvementée et brillante s'est accomplie, à la différence de celles de ses contemporains savoyards, en totalité dans l'armée française, fut avant tout un Savoyard de cœur et de tradition, fidèle au pays natal.

***

Entré à Saint-Cyr en avril 1841, Eugène Dumont y devint successivement caporal et sergent et en sortit en 1843, avec le n° 38 sur 211, à vingt ans, c'est-à-dire à la limite d'âge inférieure. Le 1er avril 1843, il était nommé sous-lieutenant au 6e bataillon de chasseurs à pied.

Il n'y avait pas encore trois ans que les bataillons de chasseurs à pied avaient été créés, sous le nom de chasseurs d'Orléans. C'est en effet une ordonnance royale du 27 octobre 1840 qui a prescrit la formation des 10 premiers bataillons de chasseurs. Parmi les premiers commandants de ces bataillons, on relève les noms de Mac-Mahon, de Ladmirault, Forey, Camou, Mellinet, Uhrich. L'histoire des Chasseurs devait être longue et glorieuse; leur drapeau a été déployé partout où la France a combattu. Eugène Dumont devait leur appartenir pendant quinze ans. Dès le 12 mai 1843, il rejoignait le 6e bataillon en Afrique, où il servait sous les ordres du général Changarnier. Pendant deux ans et demi, il prit part avec ce bataillon à de nombreuses expéditions et eut l'honneur d'assister, sous les ordres du maréchal Bugeaud, à la bataille de l'Isly, le 14 août 1845. On sait que cette victoire eut un grand retentissement.

Nommé lieutenant le 21 juillet 1848, Dumont fut affecté au 7e bataillon de chasseurs, avec lequel il partit pour Rome au mois de juillet 1851. A la suite du siège effectué en 1849, la ville était tombée au pouvoir des Français. L'occupation de Rome se poursuivit, presque sans interruption, jusqu'en 1870. Tous les officiers qui ont séjourné à Rome pendant cette période en ont conservé d'agréables et intéressants souvenirs; un grand nombre d'entre eux pénétrèrent dans la société romaine; beaucoup s'y livrèrent à des études sur l'antiquité latine, sur le Moyen Age; aucun séjour ne pouvait être plus profitable à un jeune homme instruit et sérieux. Le 30 décembre 1852, Du-

mont était devenu capitaine et avait été maintenu à son bataillon.

Mais les guerres d'Afrique se poursuivaient, et dès la fin de février 1853, le 7e bataillon de chasseurs quittait Rome et débarquait à Philippeville pour servir dans la province de Constantine. Il y arriva à temps pour prendre part, sous les ordres du général Bosquet, à l'expédition de la petite Kabylie, où le bataillon se fit maintes fois remarquer. Il participa ensuite, la même année, à une nouvelle colonne, sous le commandement du général de Mac-Mahon, dans le nord de la province, cercle de Djidjelli. — Par décision du 26 décembre 1853, le capitaine Dumont était affecté comme adjudant-major au 1er bataillon de Chasseurs; c'est avec ce bataillon qu'il devait prendre part à la guerre de Crimée.

Le 1er bataillon de chasseurs avait en effet été désigné pour faire partie de la 1re Division (général Canrobert) du Corps expéditionnaire d'Orient, aux ordres du maréchal de Saint-Arnaud, et dès la fin de mars 1854, il débarquait à Gallipoli. Pendant plus de deux ans, le capitaine Dumont demeura en Orient avec son bataillon; il y prit part d'abord à la pénible expédition de la Dobrutscha, où le choléra fit de nombreuses victimes parmi nos troupes, et notamment au 1er bataillon de chasseurs qui perdit son commandant, 4 officiers et plus de cent gradés et chasseurs. Ce fut une dure épreuve, plus dure qu'une période de lutte; l'armée la supporta avec abnégation et énergie. Ce fut avec joie qu'elle reçut, à la fin du mois d'août, les ordres relatifs à l'expédition de Crimée.

Débarqué à Old Fort, le Corps expéditionnaire se mettait en marche le 19 septembre sur Sébastopol; le 1er bataillon de chasseurs était à l'avant-garde. Le lendemain, 20 septembre, se livrait la bataille de l'Alma. Les 1er et 9e bataillons de chasseurs enlevèrent, d'un magnifique élan, les hauteurs du Télégraphe et y plantèrent le fanion du 1er bataillon. Ce fut une belle victoire, la première remportée sur une armée régulière européenne depuis 1815; elle laissa chez tous ceux qui y avaient participé un inoubliable souvenir.

Le capitaine Dumont fit ensuite partie, avec le 1er bataillon de chasseurs, du Corps d'observation et assista avec lui à la bataille d'Inkermann; il subit avec lui le dur hiver de 1854-55, aux tranchées devant Sébastopol, dans le secteur commandé par le général Bosquet, prenant part à divers assauts. Le 1er janvier 1855, il avait été fait Chevalier de la Légion d'honneur.

Enfin, le 8 septembre 1855, le 1er bataillon prit part à l'assaut définitif sous les ordres du général Mac-Mahon; en même temps que le 1er zouaves, il s'emparait de Malakoff et y plantait son fanion.

L'occupation de la Crimée se prolongea jusqu'au mois de mai 1856. Mais, le 6 avril précédent, le capitaine Dumont avait été promu chef de bataillon et affecté au 6e régiment d'infanterie de ligne, avec lequel il rentra en France le 13 mai. Il avait alors trente-trois ans; c'était, même à cette époque, une nomination exceptionnelle.

Le commandant Dumont passa en France un peu plus d'un an. Son passé, ses beaux services, sa valeur déjà bien affirmée, le désignaient pour prendre le commandement d'un bataillon de chasseurs, et il fut en effet affecté au 11e bataillon [6], par décision du 12 août 1857. Il rejoignit son bataillon à Constantine le 12 septembre 1857, et prit part avec lui, pendant près de vingt mois, aux colonnes et aux travaux nécessités par l'occupation et l'organisation de la Kabylie.

Le 5 mai 1859, le 11e bataillon, désigné pour faire partie de l'Armée d'Italie, quittait l'Algérie et était affecté au 2e Corps d'Armée (Mac-Mahon). Cette campagne devait affirmer définitivement la valeur du commandant Dumont et consacrer sa réputation.

Le 4 juin, en effet, jour de la bataille de Magenta, le 11e bataillon de chasseurs était, au départ du bivouac de Turbigo, à l'avant-garde de sa Division. On sait que ce fut grâce à sa conception claire et nette de la situation et à sa décision rapide, mais aussi au concours intelligent et énergique de ses Chefs de Corps que Mac-Mahon contribua pour la plus grande part au gain de la bataille. Le 11e bataillon participa à l'enlèvement du village de Marcallo, puis à la prise de Magenta, qui détermina l'ennemi à battre en retraite du côté de Ponte Vecchio. Le commandant Dumont avait eu un cheval tué sous lui [7]; le fait est mentionné dans le rapport officiel de la Brigade. La lutte avait été vive, la journée pénible; le 11e bataillon avait fourni un bel effort.

Le 24 juin se livrait la bataille de Solferino, l'une des plus considérables que mentionne l'histoire. Le 2e Corps d'Armée se trouvait au centre et marchait sur Cavriana. Il se trouva de

6. Un décret impérial du 22 novembre 1853 avait porté de 10 à 20 le nombre des Bataillons de Chasseurs.

7. A cette époque, ce fait donnait lieu à un certificat analogue au certificat d'origine de blessure, qui était remis à l'intéressé.

bonne heure aux prises avec des forces considérables barrant la route de Mantoue, et, devant les menaces d'une nombreuse cavalerie autrichienne, le 11e bataillon de chasseurs dut déployer plusieurs compagnies qui refoulèrent l'ennemi par leurs feux. Après l'enlèvement des hauteurs de Solferino, le 2e Corps reprit sa marche en formation déployée, sur deux lignes, vers Cavriana. Le 11e bataillon de chasseurs se trouvait à la droite de la première ligne et venait de repousser une fraction d'infanterie autrichienne lorsque de nouveau la cavalerie intervint. Pour la seconde fois, le commandant Dumont dut prendre un dispositif contre la cavalerie. Il déploya trois compagnies, en plaça une en réserve, tandis que les quatre autres se formaient en carré. Le bataillon eut à recevoir successivement plusieurs charges des uhlans et des dragons autrichiens. Cette situation avait appelé l'attention. Le maréchal de Mac-Mahon avait envoyé un de ses aides de camp, qui put joindre le commandant Dumont; mais celui-ci lui fit savoir qu'il répondait de tout et n'avait pas besoin de secours. De son côté, l'Empereur, qui était témoin des évènements, des hauteurs voisines, fit prendre le nom du Commandant du 11e bataillon. A la nuit, les armées française et sarde étaient complètement victorieuses, et la campagne était terminée. Quelques jours plus tard, le 30 juin, le commandant Dumont était nommé lieutenant-colonel et affecté au 8e régiment d'infanterie; il avait alors 36 ans.

Ainsi Eugène Dumont s'était signalé dans les deux principales batailles de la campagne d'Italie. Jadis, il avait déjà servi sous les ordres de Mac-Mahon, en Afrique d'abord, puis en Crimée à l'assaut de Malakoff. Cette fois il avait fait preuve, sous les yeux de ce grand soldat, dans des circonstances variées et difficiles, comme chef de Corps, des plus belles qualités militaires. Le Maréchal n'en perdit pas le souvenir [8].

Rentré en France, le lieutenant-colonel Dumont y passa à peine quatre ans, se consacrant à l'étude et au travail, comme on le verra plus loin. En 1861, il était nommé Officier de la Légion d'honneur. Le 12 août 1862, il était promu colonel, à

8. M. le général Emmanuel de Mac-Mahon, fils du Maréchal, dans une lettre du 24 mai 1923, a bien voulu me faire savoir en effet que le Maréchal parlait avec éloge du 11e bataillon de chasseurs, dans ses notes personnelles sur Magenta et Solferino. Il ajoute : « Je me souviens très bien « qu'ayant servi moi-même au Tonkin au 11e bataillon, mon père me faisait souvent l'éloge du commandant Dumont, qui le commandait en « 1859. — Quelques années après, en 1887 il me semble, j'ai fait des manœuvres pendant lesquelles le 3e Corps (général Dumont) avait été remarqué par le Directeur des Manœuvres, et à ce propos encore, mon « père, avec qui j'en parlais, me faisait de nouveau l'éloge du Général. »

39 ans, et affecté au commandement du 42ᵉ régiment d'infanterie. Au commencement de l'année 1863, il retourna en Algérie, où il passa près de trois ans. Il y servit d'abord sous les ordres du général Yusuf. Puis son expérience du pays et des affaires lui valut de recevoir le commandement d'une colonne de troupes de toutes armes, forte d'environ 2.000 hommes, avec laquelle il eut à réprimer une grande insurrection dirigée par Si Lalla, sur le territoire de la province d'Oran. Le chef rebelle avait réussi à rassembler 7.000 hommes. La colonne dura trois mois; elle fut conduite avec prudence et habileté; l'ennemi fut plusieurs fois repoussé et définitivement défait à Aïn Tourkia. Le Colonel Dumont rentra en France avec son régiment au mois de février 1865.

La situation du Colonel parmi ses pairs de l'infanterie était faite; aussi personne ne fut surpris lorsque le colonel Dumont fut appelé, au mois de février 1866, au commandement du 1ᵉʳ régiment de voltigeurs de la Garde Impériale.

⁂

C'est le poste qu'il occupait, à Paris, quand éclata la guerre contre l'Allemagne, au mois de juillet 1870. Il avait alors 47 ans; il avait été fait Commandeur de la Légion d'honneur à la fin de l'année 1867; il était en pleine vigueur intellectuelle et physique; il avait servi hors de France et combattu dans tous les grades, pris part à deux campagnes en Europe; son expérience était entière; il avait toujours travaillé à s'instruire, dans toute la mesure où le permettaient les circonstances de la vie militaire à cette époque; il était de ceux sur qui l'on pouvait compter.

La Garde Impériale, aux ordres du général Bourbaki, fut affectée à l'Armée du Rhin, dont le commandement fut malheureusement confié au maréchal Bazaine. Elle prit part d'abord à la bataille de Rezonville, le 16 août. Le 1ᵉʳ voltigeurs faisait partie de la 1ʳᵉ Brigade (général Brincourt), de la 1ʳᵉ Division (général Deligny). Il fut fortement engagé dans la soirée du côté de Flavigny, dans un mouvement en avant qui refoula l'ennemi. Dans son rapport, daté du lendemain, le général Brincourt se loue beaucoup de la valeur des régiments sous ses ordres, tant de leur solidité soutenue sous un feu prolongé d'artillerie et de mousqueterie que de leur entrain et de leur élan dans la marche sur Flavigny. Ce rapport se termine ainsi :

« M. le colonel Dumont, qui a agi sous vos yeux avec son ré-
« giment, a maintenu sa réputation. C'est un officier d'ave-
« nir. »

La Garde fut engagée ensuite le 18 août à la bataille de Saint-Privat. Puis ce fut l'investissement de Metz et de l'Armée. Quelques combats, où les troupes se firent honneur, marquèrent encore l'agonie de cette Armée du Rhin, l'une des plus belles que la France eut jamais mise sur pied. Le colonel Dumont se signala tout particulièrement le 7 octobre au combat de Ladonchamp, où il fit de nombreux prisonniers. Ce combat fut soutenu par la Division des Voltigeurs dont faisait partie le bataillon de Chasseurs de la Garde. Voltigeurs et Chasseurs durent supporter pendant de longues heures un tir violent et soutenu de l'artillerie ennemie, auquel on ne pouvait répondre que par le fusil, arrêtant ainsi toutefois toute tentative d'offensive de l'infanterie allemande. Puis nos troupes enlevèrent tous leurs objectifs et se replièrent ensuite selon les ordres qu'elles avaient reçus. Par ses dispositions habiles, comme par sa bravoure, le colonel Dumont s'était encore une fois mis au premier rang.

La ferme attitude de notre infanterie avait impressionné l'ennemi. Au cours d'un bref armistice qui eut lieu pour enterrer les morts, les officiers prussiens s'informèrent : « Quels sont donc, disaient-ils, ces régiments jaunes qui tiennent si bien sous le feu de l'artillerie? [9] »

Mais bientôt le maréchal Bazaine, dont l'armée était épuisée et allait manquer de vivres, ouvrit des négociations avec l'ennemi, et l'évènement lamentable que l'histoire appelle la capitulation de Metz s'accomplit le 28 octobre. Deux jours auparavant, le 26, le colonel Dumont, en récompense de ses services avait été nommé Général de Brigade. Il dut subir, avec l'Armée, les rigueurs de la captivité et fut interné à Dusseldorf.

A peine les préliminaires de la paix étaient-ils signés (le 26 février 1871) que notre pays devait traverser une nouvelle épreuve. La Commune insurrectionnelle s'emparait de Paris, et il fallut former rapidement une armée pour reprendre la capitale. Elle comprit quatre Corps d'Armée et une réserve, et fut placée sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon. Le général Dumont, rentré de captivité, reçut le commandement d'une Brigade d'infanterie, composée du 30e bataillon de chas-

9. L'uniforme des Voltigeurs portait des parements jaunes.

seurs, du 39e régiment d'infanterie et du régiment étranger, et qui fit partie de la 3e Division (général Montaudon), du 1er Corps d'Armée aux ordres du général Ladmirault. Après avoir participé aux opérations d'approche vers Paris, cette Brigade prit une part active, au mois de mai, aux dures luttes finales de la « semaine sanglante », à travers Paris insurgé et incendié.

***

Enfin la France put prendre un peu de repos après tant d'épreuves et songer à sa réorganisation. Celle de l'Armée allait naturellement occuper une place importante; elle était pressante et devait être totale. Le général Dumont avait alors 48 ans. Son expérience s'était encore affermie et complétée. Pendant les mois de la captivité, il avait pu, comme ses camarades, méditer sur les leçons que les évènements venaient de nous donner, et sa préparation antérieure lui permettait tout spécialement d'en profiter. C'est qu'en effet Dumont avait toujours travaillé. Jusqu'à présent, nous n'avons pas voulu interrompre le récit rapide des évènements de sa carrière active et mouvementée. Nous devons présenter maintenant, dans la mesure où il nous a été possible de la reconstituer, l'existence d'un officier travailleur et soucieux de s'instruire [10].

En 1847, le sous-lieutenant Dumont est envoyé à l'Ecole de Tir de Toulouse. A la sortie du cours, sur 21 officiers, il est classé 2e sur l'ensemble, et 1er sur « les théories spéciales du tir ». Dès cette époque et jusqu'à la fin de sa carrière, ainsi qu'on le verra plus loin, il s'est intéressé à toutes les questions d'armes à feu et de balistique, et sa compétence deviendra exceptionnelle en la matière.

En 1849, étant lieutenant, il reçoit une lettre d'éloges du Ministre de la Guerre « pour un travail topographique et militaire », qui a été soumis au Général Directeur du Dépôt de la Guerre, dont l'appréciation favorable a motivé cette distinction.

En 1853, le capitaine Dumont présente à son Général Inspecteur un « Mémoire sur le rôle des bataillons de chasseurs dans la grande guerre »; ce Mémoire est transmis au Ministère de la Guerre, où il est jugé digne d'être « envoyé au Comité de l'In-

10. Je tiens à remercier ici, pour les recherches qu'il a bien voulu faire, mon ancien Chef d'Etat-Major et ami, le lieutenant-colonel Revol, attaché à la section historique de l'Etat-Major de l'Armée.

« fanterie, qui aura à l'apprécier au point de vue théorique et « pratique des idées ou propositions qu'il renferme ».

En 1861, tandis qu'il sert exceptionnellement en France, le lieutenant-colonel Dumont, particulièrement qualifié à cet effet par sa participation aux campagnes de Crimée et d'Italie, par son action spéciale à la bataille de Solferino et par ses aptitudes, est nommé président d'une Commission « d'expériences « relatives au tir de l'infanterie et au moyen d'arrêter les char- « ges de la Cavalerie ». Cette Commission siège au Camp de Châlons pendant plusieurs mois.

En 1870, au mois de janvier, le colonel Dumont fait à Paris une série de conférences, qui sont publiées ensuite avec l'autorisation du Ministre, sous le titre « Théories pratiques sur la « marche et les opérations d'un Corps d'Armée à proximité de « l'ennemi ». Le Colonel qui fut chargé d'examiner ce travail à l'Etat-Major de l'Armée, s'exprima ainsi : « Les Conférences « de M. le colonel Dumont sont ce que j'ai lu de plus net, de « plus précis; elles montrent combien l'homme qui les a faites « a l'esprit pratique. Elles peuvent servir de guide aux jeunes « officiers et être instructives pour tous..... Il est à désirer que « les Conférences du Colonel soient publiées, car il y a plus « d'un enseignement à en retirer. Les conférenciers y trou- « veront un modèle de clarté et de précision qu'ils auront rai- « son de suivre. »

Ainsi, à la veille de la guerre, le colonel Dumont étudiait les questions les plus importantes concernant les armées en campagne et cherchait à répandre le fruit de ses travaux et de ses méditations [11]. Il faut dire de suite qu'il n'était pas seul. Ce serait une erreur — et elle est trop répandue — de croire que personne ne travaillait dans la vieille armée royale et impériale d'avant 1870. Il y a toujours eu des esprits réfléchis et des hommes studieux, et il fut excessif de proclamer un jour, pour grandir une mémoire qui n'en avait pas besoin, que le colonel Ardant du Picq, tué devant Metz, était le seul penseur de l'Armée.

La vérité, c'est qu'il manquait aux officiers studieux, un guide, une direction, un foyer de lumière. Le domaine inépuisable des campagnes napoléoniennes n'avait pas été exploité

11. Je rappelle bien volontiers que pendant ce même hiver de 1869-70, un autre officier savoyard, le colonel Borson, de l'Etat-Major de l'Armée, développait à Paris des conférences qui, réunies et publiées sous le titre « Etude sur la frontière du Sud-Est » sont encore aujourd'hui le travail le plus remarquable et le plus complet sur la matière.

chez nous comme il aurait dû l'être. Nos règlements de manœuvres étaient faits pour la paix et non pour la guerre; ils manquaient d'objectivité. Il y avait bien le service des Armées en campagne, qui contenait une foule de prescriptions et de recommandations judicieuses et utiles, mais il n'était ni connu ni étudié. Peu à peu, sous l'effet des campagnes lointaines, et par suite aussi des victoires remportées en Europe même, un grand nombre d'officiers de tous grades s'étaient inconsciemment persuadés que la pratique de la bataille dispensait de toute étude. Les officiers travailleurs hésitaient, car en soumettant leurs travaux à leurs chefs, ils pouvaient parfois douter, sinon de leur bienveillance, du moins de leur compétence et de l'intérêt qu'ils prendraient à leurs efforts. Il n'y avait que des travailleurs isolés, et partant incapables de produire une doctrine, une lumière dont l'Armée avait besoin. Les études historiques et géographiques revêtaient un caractère purement didactique. L'insouciance du haut Commandement devint telle qu'après une campagne comme celle d'Italie, par exemple, où tant de défectuosités et de lacunes avaient été constatées, on n'entreprit même pas de les étudier et d'y remédier en vue de futurs évènements.

Quand vint, en 1870, la dure leçon des faits, les hommes comme le colonel Dumont en souffrirent plus encore que les autres, car ils savaient, eux, tout ce qui aurait pu être fait, ce qui aurait pu être évité. Le Colonel a laissé un mémoire manuscrit, sorte de journal de marche de sa campagne de 1870 à l'Armée du Rhin; ce document est d'un puissant intérêt. Dans des notes précises, d'une fermeté attristée, il souligne le manque d'outillage et de matériel, l'absence d'un service de liaisons organisé et ses conséquences continuelles et lamentables, l'ignorance totale de la tactique de marche des grandes unités, le désordre consécutif, les retards prolongés; il déplore que le Service des Armées en campagne fût inconnu des Etats-Majors. Les dernières pages, qui relatent les journées précédant la capitulation, sous une extrême correction de langage, sont profondément tristes. Au moment où l'Armée prévoit qu'il n'y aura plus, dans quelques jours, qu'à capituler, le Colonel se raidit et s'écrie : Et pourtant « nous avons la certitude d'être « supérieurs à nos ennemis. En effet, bien qu'il ait toujours « eu l'avantage du nombre, il ne nous a jamais entourés; il ne « nous a jamais enlevé ni position, ni canon, ni drapeaux, tan- « dis que, malgré notre infériorité numérique, malgré l'infé-

« riorité de notre matériel d'artillerie et souvent sans le se-
« cours d'un seul canon, nous lui avons pris presque toutes les
« positions que nous avons attaquées, nous lui avons fait de
« nombreux prisonniers et nous avons entre les mains des dra-
« peaux pris sur le champ de bataille ».

Ces feuillets jaunis, non datés, remplis d'un bout à l'autre de la main du Colonel, ont dû être écrits au jour le jour, à mesure des évènements, ou du moins aussitôt après ceux-ci, en captivité peut-être.

∴

A la réorganisation de l'Armée, le général Dumont reçut le commandement de la 9e Brigade d'Infanterie, à Paris. En même temps, dès le mois de décembre 1872, il était nommé à la présidence de la Commission d'expérience de tir de Vincennes qu'il devait conserver pendant six ans.

En 1875, les lois organiques, les règlements de manœuvre, la préparation matérielle à la guerre avaient déjà fait un pas sérieux. Le Général rédigea alors et publia à un petit nombre d'exemplaires un « Carnet de campagne de l'Officier d'Infanterie », sorte d'aide-mémoire, le premier qui ait paru. Il en envoya un exemplaire à quelques-uns de ses chefs et anciens chefs. Le duc d'Aumale, qui commandait alors le 7e Corps d'Armée, et dont on sait aujourd'hui la situation prépondérante qu'il occupait au Conseil Supérieur de la Guerre, lui écrivit pour le remercier : « Vous comblez une lacune importante, ajoutait-il. « J'espère que nous saurons profiter de votre travail. » — Les généraux Montaudon, Deligny, commandants des 2e et 4e Corps, le général Février, commandant la place de Lyon, le félicitèrent aussi de cette œuvre utile.

En 1875, le général Dumont rédigeait, à l'usage de sa Brigade, des Instructions qui sont une véritable étude de cantonnement et de tactique de marche, et qu'il fit appliquer dans un voyage de reconnaissance, avec l'approbation du Ministre (général de Cissey).

Le 15 mars 1877, il était nommé général de Division et affecté à la 3e Division, à Amiens. Mais le général Berthaut, ministre de la Guerre, lui écrivit en même temps. « J'ai décidé, « lui disait-il, que vous conserveriez la présidence effective de « la Commission d'expérience de Vincennes, bien que le com- « mandement de la 3e Division vous éloigne de Paris. » Le Général ne quitta en effet ses fonctions qu'à la fin de l'année 1878.

Nous reproduisons ici le texte d'une courte note manuscrite trouvée dans ses papiers, et relative aux travaux de cette Commission et d'une autre dont il eut aussi la direction.

« C'est cette Commission, dit-il, qui a fait adopter la cartouche « métallique et le fusil modèle 1874, appelé fusil Gras. La « même Commission a également fait adopter dans l'Armée « le tir réduit. — Le général Dumont a aussi présidé, pendant « deux années, la Commission dite des armes à répétition. « Quand cette Commission a été licenciée, elle a remis au Mi- « nistre un rapport, dans lequel étaient indiqués tous les prin- « cipes de l'arme à répétition du calibre de 8 m/m. Il ne restait « plus à régler que certaines questions de détail, dont une très « importante, celle de l'enveloppe métallique de la balle, a été « très heureusement résolue par le colonel Lebel [12]. »

En lisant aujourd'hui ces lignes laconiques, bien peu d'hommes peuvent se douter de tout ce qu'il a fallu alors de travail, de luttes, de ténacité pour obtenir ces résultats, d'apparence si naturels et si simples.

Enfin, par décret du 20 mars 1879, le général Dumont était nommé au commandement du 18e Corps d'Armée, à Bordeaux, où il devait passer six ans, car il fut confirmé dans ce commandement, après une première période triennale, en 1882. Deux ans plus tard, en 1884, à la mort du général Carteret-Trécourt, le Ministre de la Guerre, général Campenon, offrait au général Dumont le Gouvernement Militaire de Lyon et le 14e Corps d'Armée; le Général, qui était entièrement consacré à son 18e Corps, refusa. Il le regretta peut-être, car, dans l'impossibilité d'être maintenu à son poste pour une troisième période, il fut envoyé au 3e Corps d'Armée, à Rouen [13], au mois de février 1885. C'est là qu'il devait terminer sa carrière le 5 février 1888, à la limite d'âge de soixante-cinq ans. Un an auparavant, par décret du 5 janvier 1887, il avait été élevé à la dignité de Grand Croix de la Légion d'honneur [14]. Il avait accompli, au

12. Le général Dumont commandait alors le 18e Corps d'Armée. Le Ministre de la Guerre, dans une lettre par laquelle il mettait fin à sa mission, s'exprimait ainsi (13 mars 1884), après l'avoir remercié : « Si, « comme il est permis de l'espérer, l'armement des troupes peut, dans « un avenir prochain, recevoir les divers perfectionnements que la Com- « mission a indiqués, votre nom restera attaché à cette importante me- « sure. »

13. C'est à Rouen que j'eus l'honneur de lui être présenté le 1er janvier 1887, en Saint-Cyrien. Le Général voulut bien faire bon accueil à son jeune compatriote savoyard et l'encourager.

14. Il n'y a que deux Savoyards, nés en Savoie et citoyens français, qui aient été élevés à cette haute dignité. Le premier fut le général comte Curial, nommé par Charles X.

moment de son admission au cadre de réserve, 47 ans de service et 14 campagnes.

Ainsi, le général Dumont occupa pendant neuf ans les hautes fonctions de commandant de Corps d'Armée. C'est sans doute pendant cette période qu'il faut placer les démarches auxquelles il fait une allusion rapide dans une note manuscrite demeurée parmi ses papiers. « Le général Dumont, dit-il, ne « s'est jamais occupé de politique. C'est pour ce motif qu'il « a constamment refusé le Ministère de la Guerre, qui lui a « été offert plusieurs fois [15]. »

⁂

Depuis 1871, et surtout lorsqu'il fut parvenu aux grands commandements, le général Dumont s'était préoccupé attentivement de notre situation militaire vis-à-vis de l'Allemagne. Les questions de préparation à la guerre, de mobilisation, de concentration, l'avaient intéressé au plus haut degré. Mais n'ayant pas été appelé au Conseil Supérieur de la Guerre, il s'était toujours abstenu de présenter au Ministre, chef de l'Armée, ses idées et ses observations au sujet de la question primordiale de la concentration et du plan d'opérations. Une fois libre, il considéra comme un devoir de sortir de cette réserve.

Admis au cadre de réserve le 5 février 1888, il adressa, le lendemain 6 février, au Ministre, une lettre et un mémoire dont les minutes ont été conservées. Depuis cette époque déjà lointaine, les circonstances se sont modifiées; dès le début du xx[e] siècle, et surtout depuis 1905, les travaux des Allemands dans la région de Thionville se sont développés; il ne leur a plus été possible de dissimuler tout à fait certains projets. En 1888, on pouvait hésiter. Cependant la perspicacité du Général, ses études de géographie stratégique, ses méditations, l'avaient conduit à pressentir les évènements. Sa clairvoyance ne s'était pas trompée, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer avec quelle conviction profonde il expose que, d'après ce qu'il a pu savoir des conceptions d'alors, « on néglige la partie la « plus importante de nos positions, qui est la gauche, pour « porter l'attention principale sur la droite ». Il développe sa pensée, combat les thèses opposées, expose que Montmédy doit être le pivot de nos armées au début, quelle que soit la ma-

15. Cette note est datée de « Grenoble, le 23 juin 1890 ».

nœuvre offensive ou défensive adoptée par nous ou imposée par l'ennemi, que l'ennemi pénètrera dans l'Argonne, violera le Luxembourg, sinon la Belgique, que nos forces principales doivent être à gauche. Au cours de sa démonstration, il s'écrie : « On reste confondu, après cela, de voir persister l'idée « contraire. »

***

Dès lors, le Général partagea sa vie entre Paris et la Savoie, entre la Capitale, où le titre de Membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur qui lui fut bientôt donné nécessitait souvent sa présence, et sa propriété très aimée de Saint-Jean de la Porte. Depuis l'époque où il allait à Grenoble se préparer à Saint-Cyr, les temps avaient changé; il n'y avait plus de frontière à franchir. Un évènement mémorable, l'annexion de la Savoie à la France, en 1860, l'avait rempli de joie. Il avait été heureux de voir les contingents savoyards entrer dans l'Armée française et une centaine d'officiers, ses compatriotes, revêtir l'uniforme français. Les circonstances de la vie militaire l'avaient mis rarement en rapport avec ceux-là pendant sa carrière active; il en connut alors quelques-uns. C'est ainsi qu'il échangea quelques visites avec le général Borson, plus jeune que lui de deux ans seulement, qu'il alla voir plusieurs fois à Chambéry et à Méry.

Demeuré célibataire, sans préoccupation d'autre sorte, il s'était toujours consacré avec passion au travail. Toutes les questions, histoire militaire et géographie, organisation, législation, administration, Etat des Officiers, Justice militaire, armes à feu, matériel, l'avaient intéressé, passionné. Les règlements de manœuvres avaient été l'objet de son étude constante; chaque année il adressait aux troupes sous ses ordres, Brigade, Division, Corps d'Armée, des instructions pour les manœuvres d'automne; les dernières étaient destinées au 3e Corps d'armée qui participa aux manœuvres d'armée en 1887. Il a laissé des notes et des mémoires sur les questions militaires les plus diverses. Une fois au cadre de réserve, et après l'envoi au Ministre du Mémoire dont nous avons parlé, il renonça aux choses militaires, se mit à l'étude des sciences et y consacra une bonne partie de son temps.

Un lien solide cependant le retenait à tout son passé. Aussi entreprit-il d'écrire ses souvenirs, dont il a laissé le sommaire,

divisé en 16 chapitres, qui devaient embrasser toute sa vie depuis sa jeunesse et dont le dernier chapitre devait être consacré à sa conception de l'organisation de l'Armée. Si l'on songe qu'il nous a été transmis bien peu de témoignages sur cette époque, par exemple sur l'histoire si attrayante des guerres d'Afrique et de Crimée, on se rend compte combien les souvenirs du général Dumont, écrits à l'âge du calme et du repos, retracés à l'aide d'une mémoire demeurée vive et intacte, auraient offert d'intérêt.

Malheureusement le Général n'eut pas le temps de réaliser ce projet. Au début de l'hiver, en novembre 1892, quelques semaines après qu'il avait quitté Saint-Jean de la Porte pour rentrer à Paris, un mal rapide l'emporta ; il mourut à Paris, le 3 décembre 1892. Il n'avait pas encore soixante-dix ans.

* * *

Les obsèques solennelles du Général eurent lieu le 6 décembre, à l'église de la Madeleine. Le Président de la République et le Ministre de la Guerre y étaient représentés. Sur le parvis de l'église, le général Février, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, dit adieu au général Dumont dans le langage le plus élevé.

« C'est avec un profond chagrin, dit-il, que je prends la pa-
« role, au nom de l'Armée et du Conseil de l'Ordre de la Lé-
« gion d'honneur, pour dire un suprême adieu à celui qui fut
« mon condisciple de la première enfance, mon compagnon
« d'armes, mon collaborateur et mon meilleur ami. »

Il rappela les origines du Général, sa carrière rapide et brillante, ses travaux, sa haute valeur de chef. « Très intelligent,
« dit-il, d'un esprit large et libéral, il avait le cœur haut placé
« et un sentiment profond des devoirs qu'impose la conduite
« des hommes. Il aimait le travail avec passion. Partout où il
« a passé, il a laissé la trace des connaissances étendues qu'il
« possédait dans l'art de la guerre. »

Il le représenta comme un éducateur et un instructeur de premier ordre, ayant accompli une longue carrière et parvenu justement à l'heure du repos. « Mais, hélas ! son heure était
« venue, et une de ces maladies qui ne pardonnent pas l'en-
« vahit. En quelques jours, elle eut raison de sa robuste santé
« et le terrassa sans retour. Dès les premiers jours, il se sen-
« tit mortellement atteint, mais il envisageait la mort et par-

« lait de sa fin en honnête homme dont la vie a toujours été
« irréprochable et qui a confiance en Celui qui juge en dernier
« ressort les actes de la vie terrestre.

« Sa pensée se reportait souvent vers sa chère Savoie et ce
« Dauphiné où il a laissé tant de souvenirs et de regrets, et son
« cœur semblait conserver l'espérance d'aller mourir près du
« berceau où il était né. Dieu ne l'a pas voulu, mais il lui a
« donné la consolation d'embrasser une dernière fois son uni-
« que parent, son neveu qu'il chérissait et qui avait pour lui
« la tendresse d'un fils. Puissent les sympathies qui entourent
« ce cercueil être un adoucissement à son chagrin.

« Et maintenant, mon vieil ami, adieu! Adieu au nom de
« l'Armée dont tu emportes l'estime et le respect; adieu, au
« nom de tes collègues du Conseil de l'Ordre dont tu avais su
« conquérir toutes les sympathies et qui te regrettent. Adieu. »

Le corps du Général fut ensuite transporté au Touvet (Isère) pour y être inhumé dans un caveau de famille. Les obsèques y furent célébrées le 8 décembre, au milieu d'un grand concours de population. Au cimetière, le général Bérenger, commandant la 28e Division à Chambéry, qui avait servi sous les ordres du général Dumont à Rouen et à Paris, adressa à son tour un dernier adieu à son ancien chef.

*
* *

Il y a plus de trente ans que le général Dumont est mort. Tous ceux qui avaient été ses collaborateurs immédiats, ceux qui l'avaient approché et qui avaient vécu dans son intimité militaire ont aujourd'hui disparu. Mais les souvenirs des siens, quelques témoignages qui ont été recueillis, le jugement de quelques-uns de ses Chefs ou de ses Pairs, l'étude de sa vie, nous permettent, semble-t-il, de tracer son portrait avec fidélité.

De taille un peu au-dessus de la moyenne, droit et élégant, il ne fut gagné que tard par un peu d'embonpoint qui n'entrava jamais son activité. Très intelligent, ayant toujours aimé à lire, il grandit tout naturellement avec les situations qu'il occupa. Aimant profondément sa profession dont il avait une conception très haute, il eut toujours le goût et l'amour-propre d'une représentation large, aisée, fastueuse à l'occasion. C'était un grand chef dans toute la force du terme. Esprit réfléchi, parlant avec facilité et élégance, il se fit toujours remarquer par

la netteté de ses idées et par la précision avec laquelle il les exprimait. Il aimait la conversation avec des hommes instruits, et ayant conscience de la valeur qu'il avait acquise, il parlait toujours avec dignité, et avec une autorité grandissante, qui lui était partout reconnue. Il fut profondément discipliné et animé d'un grand sentiment du devoir. Studieux, travailleur infatigable, il était devenu un maître dans son métier, mais toutes ses études étaient objectives et tournées vers les solutions pratiques. A la guerre, il fut homme de sang-froid, de décision rapide et de persévérance. A cette époque où l'action personnelle du Chef pouvait s'exercer en tout temps au combat, il se fit remarquer par une bravoure éclatante. Un officier [16] qui combattit sous ses ordres en Italie en 1859, parlait de lui en ces termes : « C'était un lion au combat, et sa bravoure « faisait l'admiration de ses hommes. » — Esprit large et élevé, il se fit apprécier dans tous les cercles où il vécut; il fut un ami sûr et fidèle. Sans intrigue, il s'imposa à l'attention de ses Chefs, dans tout le cours de cette longue carrière commencée à l'Isly et terminée dans l'exercice du plus grand commandement militaire du temps de paix.

Parmi tant de chefs de valeur, tant de grands soldats que notre province a donnés à la Maison de Savoie et à la France, le général Dumont occupe un rang honorable. A certains égards, c'est l'une des premières places qui lui revient. Il a fait honneur à notre pays.

Général P.-E. BORDEAUX.

16. M. le Général Flouvat.

LES BEAUX-ARTS A ANNECY

L'Exposition d'André-Charles Coppier

Au mois d'août, dans la grande galerie de l'Hôtel-de-Ville, a été exposée une série remarquable de pastels, de dessins et d'aquarelles au profit de l'Union Nationale des Combattants. L'excellent peintre graveur André-Charles Coppier, qui a si souvent prouvé sa générosité envers nos œuvres locales (c'était l'an dernier la Mutualité Maternelle), a bien voulu exposer les originaux qui ont servi à l'illustration de son beau livre *Au Lac d'Annecy*, qui va paraître. Cet ouvrage est non seulement une belle œuvre d'art, mais encore un témoignage de piété filiale d'un enfant de la Savoie, fortement attaché à sa terre natale, et qui recherche toutes les occasions de lui être utile.

Comme l'indique le titre de son ouvrage, le lac d'Annecy et les mon-

tagnes qui l'encadrent avec tant de grâce et de majesté, sont l'unique modèle de l'artiste. Il les reproduit à toutes les heures du jour et de la nuit, dans toutes les saisons, de tous les points de vue, et il sait toujours faire ressortir, avec leurs lignes et leurs couleurs caractéristiques, le sentiment secret qui les anime et qui émeut l'observateur. Son art, mélange harmonieux de réalisme et d'idéalisme, s'attache à l'exacte reproduction de la nature, mais sait ensuite y découvrir un état d'âme, qu'il ressent d'abord et qu'il sait ensuite faire éprouver aux autres.

Les procédés qu'il emploie sont variés et appropriés à l'impression qu'il veut produire.

Laissant de côté la peinture à l'huile, peu propre à l'illustration d'un ouvrage, M. Coppier nous montre des pastels, des aquarelles et des dessins.

Ses pastels, solides et somptueux, nous font sentir la fraîcheur humide d'un *Coucher de soleil sur la Sambuy et l'Arcalod* (1) ou la splendeur d'un *Crépuscule d'été sur Duingt* (2).

Ses aquarelles, beaucoup plus nombreuses, réalisent avec beaucoup de limpidité et d'éclat les jeux de lumière du soleil et des nuages sur les eaux et les montagnes. Quoi de plus aérien que *Limpidité de septembre* (18) ou *Talloires en hiver* (22), de plus richement étoffé que *Les marronniers de Duingt en automne* (24) ou *La Pergola* (44), de plus délicieusement fondu que le *Lever de soleil* (8) ou *Villa fleurie* (20), de plus puissant que les pentes de la Tournette dans *Talloires en automne* (5), puissance qui va jusqu'à la dureté dans *les Lanfon* (11 et 42), mais qui atteint un équilibre merveilleux dans *Soir d'automne à Talloires* (32). A noter une curieuse étude de *Perche et feuilles mortes* (12) qui se relie à l'art japonais.

M. Coppier a employé pour ses dessins un procédé assez rare, au brou de noix et au roseau ; ces teintes brunâtres, plus ou moins intenses, leur donnent un aspect d'ancienneté qui ne manque pas de saveur. On se croirait souvent en face de vieux dessins de Flandre ou de Hollande. Certains ont la vigueur des eaux-fortes de Rembrandt, en particulier *Matinée claire après la pluie* (106), *Gloire sur Duingt et Angon* (139) et surtout *Un orage sur le lac de Talloires* (115) où le ciel tourmenté semble évoquer les figures fantastiques que le Maître, si bien étudié par M. Coppier, auquel il a consacré de si intéressants travaux, aime à indiquer dans ses gravures.

Une série admirablement réussie nous montre le *Roc de Chère* (98, 100, 101, 102, 108) avec ses puissantes assises et ses falaises crevassées. Quel charme dans *le Vassé en hiver* (59) *Nuit d'été à la Puya* (89), les *Châtaigniers de Fargy* (148), *Limpidité de septembre* (152) et dans ce chef-d'œuvre de composition, *Foins à Sevrier* (155) ! Quel pittoresque dans l'ombre portée par *la Lavandière de nuit* (48) ou dans le tournant de la Mâveria (67) ! On devrait tout citer, rien n'est insignifiant ; chaque dessin a son caractère et son sens. Si la Savoie peut remercier M. Coppier de l'avoir si bien comprise et si bien représentée, M. Coppier peut être aussi reconnaissant à sa terre natale de l'avoir si bien inspiré.

Quant à nous, nous le félicitons bien sincèrement de l'œuvre qu'il a entreprise et réalisée, et nous le remercions d'avoir joint à la beauté de cette œuvre celle de son geste généreux. Les Combattants, les Savoyards et leurs amis ne l'oublieront jamais.

G. MARTIN.

Le Directeur-Gérant : Marc LE ROUX.

ACADÉMIE FLORIMONTANE — ANNECY

Séance du 3 octobre 1923

PRÉSIDENCE DE M. MIQUET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 heures [1].

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et approuvé.

Le PRÉSIDENT prend la parole en ces termes :

Le jour même de notre dernière réunion, 4 juillet 1923, est décédé des suites d'un accident déplorable, M. Jean LAEUFFER, manufacturier, commandeur de la Couronne d'Italie et président de la *Salésienne*. Il avait pendant longtemps dirigé les importants établissements que sa famille possédait à Pont et à Turin, et peu après son retour au pays, il avait été admis dans la Florimontane. Nous perdons en lui un collègue d'une aménité charmante et d'une grande courtoisie; les œuvres locales voient disparaître un précieux soutien. Nous adressons à la famille de M. Laeuffer nos plus sympathiques condoléances.

Par des décisions récentes, M. Alfred Anthonioz, vice-président de la Chambre de Commerce de Genève, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur et les palmes académiques ont été conférées à M. Fontaine, architecte des monuments historiques, et à Mme Lévitte; nous sommes heureux de ces distinctions et nous en félicitons sincèrement les titulaires.

Dans sa dernière session, le Conseil général de la Haute-Savoie a bien voulu nous accorder une subvention de mille francs pour le monument que nous avons entrepris d'ériger à saint François de Sales. En votre nom, je prie le Conseil général et particulièrement M. le docteur Goy, son président, de vouloir bien agréer l'expression de nos vifs remerciements.

Je crois devoir également féliciter Mmes les Religieuses de la Visitation d'Annecy, qui viennent d'obtenir de l'Académie française un prix Saintour, de deux mille francs, pour la

1. Sont présents : MM. Balleydier, A. Crolard, Croset, Désormaux, Falletti, Faure, Flamary, Fontaine, Lachat, Le Roux, Marteaux, Miquet, Revil, Robert, Ribatto, F.-M. Ritz, J. Ritz, L. Pfister, Sauthier-Thyrion, J. Serand, Suchard.
Excusés : MM. H. Pfister, F. Serand.

magnifique édition des *Œuvres de Saint François de Sales,* qu'elles publient depuis trente ans, avec la collaboration de dom Mackey, P. Navatel et le chanoine Lavorel.

Des félicitations sont également dues et adressées à M. Van Gennep, qui vient de recevoir de l'Académie des Sciences morales et politiques un prix de cinq mille francs pour sa série de volumes : *Religion, Mœurs et Légendes.*

M. Jean Terrier, imprimeur à Etampes, nous adresse une liste de quinze prêtres savoyards qui ont exercé leur ministère dans le diocèse de Versailles, au cours du XIX[e] siècle. Ces prêtres avaient été recrutés en Savoie par M[gr] Mabille, évêque de Versailles, qui lui-même avait pris en main toutes les formalités d'incorporation, veillant avec un soin jaloux à ce que son personnel fût une élite.

M. Laignier, président du Groupe Espérantiste d'Annecy, nous envoie une lettre dans laquelle il exprime le désir qu'un de nos membres « écrive un court article sur Annecy ou la Savoie, susceptible d'intéresser un public étranger », et il ajoute que « son Groupe se mettra très volontiers à la disposition de l'auteur pour en faire la traduction en espéranto, puis pour obtenir sa publication dans une des revues qui se publient dans le monde entier ».

M. Laydernier, banquier, nous a fait part en son temps, des dons généreux faits à l'Œuvre du Monument de saint François de Sales, par M. le Comte de Roussy de Sales (5.000 fr.), et M. Jules Barut (500 fr.). De vifs remerciements sont adressés aux généreux donateurs.

Notre collègue, M. l'abbé Boillot, curé de Liesle (Doubs), nous envoie un relevé des états de services du Comte de Vignet, commandant du génie, né le 9 novembre 1819, à La Motte-Servolex, et mort d'inanition à Neuchâtel (Suisse), en 1871, pendant la retraite de Bourbaki.

Il y joint une supplique envoyée à l'Economat de Besançon (par l'entremise du général d'Arcine) au nom de la commune d'Arbusigny pour obtenir des secours à la suite de calamités.

Le même nous communique une brochure intitulée *Hommes et Choses de Franche-Comté,* par Emile Fourquet, dans laquelle une bonne place est occupée par Alfred Rambaud. Nous y relevons d'intéressants détails sur l'ancien ministre et sur divers personnages comtois.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse une circulaire au sujet du 57[e] Congrès des Sociétés Savantes de Paris

et des départements, qui se tiendra à Dijon du 22 au 26 avril 1924.

M. Désormaux signale, avec le nouveau travail de M. Fourmann, sur « La tradition du Mystère de saint Bernard de Menthon » (traduction française), l'étude fouillée de M. l'archiviste P.-A. Pidoux de Maduère (sera analysée ultérieurement).

M. Marteaux apprend qu'en creusant les fondations d'une maison sise dans la parcelle de l'anc. cadastre n° 385, au sud de la maison Lettraz, les terrassiers ont défoncé quelques tombes du cimetière burgunde (v. *Boutae,* p. 129), dont les pierres en calcaire furent utilisées dans la maçonnerie; plusieurs monnaies ont été trouvées, dont un bronze de Marc Aurèle; j'ai recueilli une lame de plomb rectangulaire de 0m15×4m05, ép. 0m01, et dont le plan supérieur se relève en son milieu pour dessiner une sorte d'oreillette. — Dans la parcelle 405, M. Grillet, en minant son jardin, a trouvé les débris d'une grosse amphore dont la pointe était marquée, avant la cuisson, d'un M cursif. — Dans la parcelle 400 *bis* (v. RS, 1922, 98), les travaux des nouvelles maisons Desbiolles, Janin et Clerc, ont livré : 1° une petite plaque de calcaire poli avec les lettres C M D assez négligemment gravées; la marque sur bec de jatte bien connue (AV) G. (VA) S S O F; un bronze de Domitien, *Cos VII, Aequitas Augusti,* a. 88; 2° plusieurs murs délimitant deux chambres bétonnées ou à sol nu, larges de 2m50, séparées par un couloir de 1m50; une cuisine avec pierre de foyer en molasse carrée placée au centre, des débris de poteries diverses dont des poids d'argile brisés et deux gobelets à glaçure rouge, à panse ovoïde, au diam., en son milieu, de 0m10, ép. 0m003; anépigraphes.

M. A. Crolard signale l'importance, dans les pâturages alpestres, de l'*Alchemilla vulgaris* pour l'économie fourragère. La qualité du fromage de gruyère dépendrait du plus ou moins d'abondance de cette plante dans la nourriture du bétail.

M. Flamary offre à la Florimontane deux gravures de l'artiste savoyard M. Ch. Mouthon; enfant d'Annecy, élève du lycée Berthollet et de Paul Cabaud, il entra à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, où il se fit tout de suite remarquer et où il obtint, dès la première année, des récompenses enviées. Il étudia la peinture avec *Gustave Moreau.* Ses amis apprécièrent dans ses premières œuvres des paysages et surtout un portrait de vieillard d'une intensité de vie remarquable. Depuis quelques années, M. Mouthon, sans abandonner la peinture, paraît

être attiré par les difficultés de l'art du graveur. Les deux belles gravures qu'il donne au *Musée Léon Marès* sont la preuve de son talent. Son premier envoi au *Salon des Artistes français* a du reste été remarqué et lui a valu une mention honorable.

M. Mouthon a la culture générale dont un artiste ne peut se passer et il possède à un haut degré la science du dessin. Qu'on examine ses peintures ou ses gravures, on est frappé tout de suite par la précision de la ligne et la vérité des attitudes; enfin un heureux don, le *sens de la caractéristique*, communique à ses œuvres un relief, une force, une vie incontestables. Nous adressons à notre compatriote nos remerciements et nos souhaits.

M. L. Pfister attire l'attention sur un remarquable travail paru récemment dans la Revue du Lyonnais : *Essai topographique du quartier de la Guillotière*, par M. Cholley, notre collègue florimontan.

Sur la proposition de M. Désormaux, de reprendre la tradition des Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, la Florimontane émet un avis favorable à ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire : Marc Le Roux.

Séance du 7 novembre 1923

PRÉSIDENCE DE M. MIQUET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 heures [1].

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente, qui est adopté.

Le Président adresse les condoléances de l'Académie à M. Richard, géomètre en chef du Cadastre, qui vient d'avoir la douleur de perdre un fils, mort subitement, dans la force de l'âge et du talent.

Il en adresse également à M. le Dr Galliard, dont une sœur, Mme Albertine Roch, est décédée à Chambéry, le 28 octobre dernier.

1. Sont présents : MM. le Capitaine Blanc, A. Crolard, Désormaux, Faure, Flamary, Chne Gavard, Lachat, Chne Lavorel, Le Roux, Levitte, Marteaux, Miquet, Perin, H. Pfister, L. Pfister, F.-M. Ritz, J. Ritz, Robert, J. Serand.
Excusés : MM. Buttin, Ribatto, F. Serand.

Il envoie des félicitations à M. Revil, membre honoraire, qui a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 4 octobre. Les remarquables travaux géologiques de M. Revil ont été appréciés comme ils le méritaient.

Des félicitations sont également adressées à M. Marullaz qui vient d'être nommé chanoine honoraire de la Cathédrale.

M. Miquet donne connaissance d'une publication qui lui a été adressée sur le *Mouvement espérantiste.*

M. Miquet fait la communication suivante :

Le dernier numéro de la *Savoie littéraire et scientifique* nous apprend la mort de M. Joseph Orsier, fondateur-directeur de la *Revue de Savoie;* né le 25 octobre 1843 à Annecy, notre compatriote venait d'achever sa quatre-vingtième année. Docteur en droit, ancien élève de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, il fut successivement avocat dans sa ville natale, professeur de droit à Paris et à Louvain, puis publiciste.

Membre de la Société des anciens textes français, il publia *Les Noëls et Chansons de Nicolas Martin* (1879), réimpression de l'édition de 1555; *Notes et Documents pour servir à l'histoire d'Eustache Chappuis, Henri-Cornélius Agrippa, Pierre II de Savoie, le petit Charlemagne*, etc. On lui doit de nombreux ouvrages de droit dont quelques-uns publiés avec la collaboration d'autres jurisconsultes. Il était chevalier de la Couronne d'Italie et officier du Sauveur de Grèce.

En 1912, il avait fondé la *Revue de Savoie*, qu'il dirigeait avec un zèle inlassable, malgré la dureté des temps, changeant d'imprimeur à chaque numéro, et tenant bon quand même.

C'était un travailleur et un patriote aimant passionnément la Savoie.

M. Miquet donne lecture de plusieurs articles de bibliographie savoisienne, relatifs à des ouvrages offerts par M. Dardel ou les auteurs.

M. A. Crolard fait connaître sommairement les ressources en combustibles minéraux de la Haute-Savoie et donne les analyses de deux d'entre eux : lignites de l'Arclosan, houille de Taninges. Il indique la nouvelle utilisation prévue de ces combustibles dont le but est d'en extraire des gaz : 50 pour 100 de produits benzolés.

A propos du futur pont de la Caille, qui sera un des plus hardis viaducs de France avec son arc d'une portée de 140 mètres, M. Crolard exprime le regret de voir l'ancien pont suspendu menacé de disparition. Il demande à l'Académie

Florimontane d'émettre un vœu dans le but d'inviter la Commission de protection des sites d'intervenir pour rechercher les moyens de sauvegarder cet ouvrage en lui conservant au moins sa silhouette sur le prodigieux ravin des Usses. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

M. Crolard explique ensuite l'ensemble des utilisations hydrauliques de la région et annonce la récente mise en marche de l'usine de Chavaroche, à la sortie des Gorges du Fier, avec sa chute de 43 mètres développant 12.000 chevaux, tandis que l'usine de Brassilly, avec ses 20 mètres de chute, fournissait seulement 2.450 chevaux. Il attire l'attention sur les nouveaux barrages automatiques des canaux d'amenée des eaux et engage la Florimontane à aller sur place se rendre compte de ces intéressants travaux.

M. Le Roux fait une communication sur les objets préhistoriques légués au Musée par M. François Tissot, instituteur honoraire à Vétraz-Monthoux. Il s'agit de deux *haches polies* en euphotide qui constituent des raretés dans l'outillage néolithique par leurs grandes dimensions, 19 et 22 centimètres, et l'absolue perfection de leur taille. L'une provient de la Balme sous Magland, recueillie en 1879 près du village, sous des éboulis, dans un abri naturel formé d'un rocher en saillie. Elle était accompagnée de deux autres de même dimension qui ont été achetées aux ouvriers carriers par des étrangers de passage.

L'autre fut trouvée au village de Bas-Monthoux, près de l'arrêt du tramway de Samoëns. Elle était à 1m50 de profondeur, à côté d'un *bois de cerf* sur lequel se montrent des incisions pratiquées à la hache.

Ces deux remarquables pièces viennent s'ajouter à la belle collection régionale de haches néolithiques du Musée, dont la plupart sont taillées au dépens de roches exotiques provenant des moraines de l'ancien glacier du Rhône.

On peut les dater de la période de l'industrie lithique polie contemporaine des palafittes de la deuxième époque lacustre, au moment du plein développement de la période sylvatique caractérisée par un réchauffement du climat et l'abondance des cerfs.

C'est à la fin de cette phase que pointe l'aurore des métaux, avant que s'épanouisse en Savoie la civilisation du bronze, représentée dans la même collection Tissot par une *hache en bronze*, type à bords latéraux relevés, trouvée aux environs de Saint-Julien, que l'on peut rapporter à la phase du Bronze II,

époque des stations lacustres de Châtillon et de Veyrier au lac d'Annecy.

M. MARTEAUX donne lecture de son travail sur l'origine des mots *Joux* et *Jorat*. *(V. article séparé.)*

Il est procédé ensuite à la nomination des membres du jury de poésie chargé de la lecture des envois au Concours Andrevetan pour 1923. Ce sont MM. Miquet, Le Roux, Désormaux, Faure, Lévitte, J. Ritz.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire : Marc LE ROUX.

Séance du 5 décembre 1923

PRÉSIDENCE DE M. MIQUET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 heures [1].

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, le PRÉSIDENT exprime les regrets de l'Académie à l'occasion de la mort de M. André Letestu, directeur du Haras d'Annecy, qui est décédé dans sa 60e année, le 13 novembre dernier. M. Letestu était un fonctionnaire aimable et accueillant, dont l'urbanité était très appréciée. Il laisse les meilleurs souvenirs et nous présentons à sa veuve nos sincères condoléances.

Le MÊME dit que la Florimontane a vu avec plaisir que, sur le rapport de M. Dépollier, le Conseil municipal a donné à trois nouvelles rues les noms de trois anciens maires d'Annecy, qui furent membres de notre Académie : MM. Aimé Levet, Louis Chaumontel et Louis Boch.

M. MIQUET lit une lettre de M. Charles de Buttet, de Chambéry, petit-neveu de Joseph de Maistre, qui offre aimablement à la Florimontane, au nom du Comte Xavier de Maistre, un volume intitulé *Les Carnets de Joseph de Maistre*.

Des remerciements sont adressés aux généreux donateurs

1. Sont présents : MM. le Capitaine Blanc, Buttin, Croset, Désormaux, Falletti, Faure, Flamary, Fontaine, Chne Gavard, Lachat, Chne Lavorel, Le Roux, Levitte, Marteaux, Miquet, H. Pfister, L. Pfister, Mgr Rebord, F.-M. Ritz, J. Ritz, Robert, F. Serand, J. Serand.
Excusés : MM. A. Crolard, Perin, Ribatto, Suchard.



et le **Président** fait un compte-rendu détaillé de ce volume, dont il cite de nombreux extraits.

M. **Désormaux** fait circuler, en les commentant, deux plaquettes dues à deux romanistes suisses, professeurs aux Universités de Zurich et de Berne, MM. Jud et C. Jaberg. Elles sont extraites de *Le vie d'Italia*, revue du Touring-Club italien, et forment comme l'introduction d'un grand ouvrage : *Atlante linguistico-etnografico svizzero italiano*, qui sera d'une importance inestimable pour tout ce qui concerne les dialectes, l'ethnographie et le folklore comparés de l'Italie septentrionale et de la Suisse italienne.

M. **Désormaux** donne lecture de certaines observations concernant la diffusion du toponyme *Savoie*. *(Voir le présent fascicule.)*

M. **Le Roux** explique l'origine des cavités qui accidentent la surface des falaises crétacées du bord oriental du lac d'Annecy. Il montre que ce ne sont pas des témoins d'un ancien niveau hydrographique, c'est-à-dire des excavations dues à l'activité des eaux courantes (érosion tourbillionnaire), car elles sont loin d'être situées dans des plans horizontaux.

Les excavations et grottes du Talabar, de Veyrier : grotte du Chapeau, Ogivale, des Sarrasins, sont toutes dans les plans de stratification des roches urgoniennes. Pour ces dernières grottes, elles sont pratiquées au contact de l'Hauterivien, terrain tendre, et de l'Urgonien.

On voit même dans la falaise méridionale du Roc de Chère, une partie rocheuse où l'on constate en activité le mode de formation de ces érosions, représentées par de petites cavités arrondies.

Il n'y a donc pas lieu d'attribuer à d'anciens niveaux du lac ces phénomènes érosifs. Les témoins du niveau après le retrait de la dernière glaciation post-wurmienne subsistent sous la forme des terrasses (altitude 18 à 25 mètres) de Chavoire, Veyrier, Menthon, ainsi que sur la rive opposée : Lettraz, Sevrier, Monnetier près Saint-Jorioz (ici un beau delta sous-lacustre).

Ces phénomènes d'érosion sont, d'après les vues actuellement admises, dues à des décalcifications produites par le ruissellement, l'action des pluies chargées d'acide carbonique et présentant aussi de l'acide azotique, fouettés par les vents régnants (dominants dans la région de la partie Sud-Ouest) et qui entament la roche aux points de plus faible résistance, soit dans le plan des strates des terrains.

Le **Président** remet à la Bibliothèque florimontane, de la part de M. Merle, imprimeur, l'année 1923 de *Lac d'Annecy et Vallée de Thônes,* que le donateur a fait richement relier. — Remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire : Marc Le Roux.

Sur le patronyme " *Savoye* "

[d'après une correspondance de M. O. Costa de Beauregard].

L'ethnique *Savoie* et ses dérivés ont fourni matière à toute une série d'études [1]. Jusqu'ici toutefois on n'a pu dresser la carte des lieux dits qui tirent leur appellation de ce nom, ni cataloguer les localités où l'on trouve trace de ce mot devenu un patronyme. M. le comte O. Costa de Beauregard a bien voulu appeler mon attention sur cette question. Il m'a communiqué divers renseignements intéressants. Je lui ai demandé de vous les transmettre. Je le fais, avec l'assentiment de notre estimé confrère florimontan, qui « habitant depuis 25 ans la Normandie, n'en est pas moins fidèle de cœur à la Savoie et à ce double titre réunit tout ce qui dans le passé concerne à la fois les deux provinces ».

M. le comte O. Costa de Beauregard fut ainsi conduit à rechercher quelle était l'origine et aussi l'expansion du nom d'homme *Savoye* en Normandie. Il a consulté sur cette origine M. Antoine Thomas. « Je suis persuadé *a priori*, lui répondit l'éminent linguiste, que le nom de famille *Savoye* est identique au nom de votre province : je ne lui vois pas d'autre explication. Le Bottin vous renseignera sur sa diffusion dans toute la France. »

« A Limoges, ajoute le maître, en mars 1442, fut décapité comme ayant comploté de livrer la ville aux Anglais, un écuyer nommé couramment *Savoie:* nous savons de bonne source [2] qu'il s'appelait authentiquement Jehan de Villars, mais qu'il était « surnommé *Savoie*, parce qu'il estoit de Savoie ». — « L'opi-

1. On trouvera l'énumération de ces travaux in J. Désormaux, *Bibl.*, p. 245 sqq. : *Historique des ethniques ou qualificatifs : Allobroge, Savoyen, Savoyard, Savoisien.*

2. M. A Thomas a l'intention de traiter un jour cet épisode dramatique de l'histoire de Limoges.



nion de M. Thomas, continue M. Costa de Beauregard, et l'anecdote sont fort intéressantes. Au surplus, M. Thomas regrette de savoir si peu de chose à ce sujet et me renvoie auprès de vous. »

« Le nom d'homme Savoye est passablement répandu dans la Seine-Inférieure. Il est donc possible que les Savoye de Normandie descendent d'un ou plusieurs émigrés Savoyards, qui pouvaient primitivement s'appeler X ou Y, mais qui, comme l'écuyer félon de Limoges, reçurent le surnom, devenu nom, de Savoye...

« En tout cas, ayant lu déjà passablement de documents originaux du Moyen-Age à la Révolution concernant la Seine-Inférieure principalement, je n'ai pas trouvé jusqu'ici le nom d'homme *Savoye* avant la seconde moitié du XVIIIe s., ce qui ne veut assurément pas dire qu'il n'y ait point apparu antérieurement.

« Je ne trouve pas ce nom parmi les familles d'émigrés Savoyards étudiés par M. Miquet; cela s'explique sans doute par la formation du surnom sur place après émigration, et, si cela est exact, c'est en Savoie qu'on doit trouver le minimum de familles portant ce nom, de même que les *Le Normand, Le Picard, Le Breton,* doivent être théoriquement, et je pense aussi en fait, plus nombreux hors la Normandie, la Picardie et la Bretagne que dans ces provinces même..... » Ici, le cas est un peu différent, puisqu'il s'agit de l'adjectif dérivé du nom de province.

M. C. de B. me demandait ensuite, et je me permets d'adresser en son nom la même question à nos érudits Confrères, ce que l'on sait sur la dispersion hors de la Savoie du nom d'homme objet de sa communication. Pour la diffusion de ce nom, il faudrait consulter les divers annuaires, ce qui pourrait tenter un curieux ayant des loisirs. Dans l'annuaire 1921 de la ville de Rouen, M. C. de B. a relevé 6 *Savoye*, un *Savoyas*, et connaît en Seine-Inf., en dehors de Rouen et du Hâvre, bien d'autres exemples du même nom. Il conclut ainsi : « La dispersion du nom d'homme *Savoye* fait présumer une émigration étendue et ancienne de Savoyards aux noms divers qui furent surnommés *Savoye.* »

Dans une seconde lettre, notre Confrère ajoute de nouveaux renseignements que je m'empresse de communiquer à l'Académie Florimontane.

..... « J'ai depuis trouvé un nom de lieu *Savaumare,* commune de Montérolier, canton de Saint-Saëns (Seine-Inférieure), nom écrit sur la carte de Cassini : *Savoye-mare*. Ce nom de

lieu, dont j'ignore l'antiquité, mais qui, comme les autres noms de lieux normands en *-mare* (désinence fréquente, que l'on attribue aux mares à eau — explication dont je ne prends pas la responsabilité) — paraît remonter à plusieurs siècles, serait peut-être le plus ancien témoignage d'un émigrant de Savoie en Normandie. Mais il convient d'observer que l'hypothèse ne repose que sur l'orthogaphe, fantaisiste peut-être, de Cassini...

« En attendant que des recherches, ou le hasard bienveillant, m'apportent des preuves de meilleur aloi, voudriez-vous, par l'organe de la *Revue Savoisienne,* demander aux Savoyards dispersés dans les provinces de France, et même au-delà, de porter leur attention sur la répartition du nom d'homme *Savoye,* puisque M. Thomas ne doute pas qu'il ne doive son origine à des émigrants de notre pays. »

On voit combien intéressante est la question posée par M. le Comte C. de Beauregard. Grâce aux renseignements qui lui seront adressés, il pourra sans doute tracer la carte marquant la répartition du toponyme *Savoie* et rédiger un chapitre tout à fait neuf sur l'émigration savoyarde.

Pour ma part, je peux signaler l'existence d'une famille *Savoye* à Saint-Germain du Bois (Saône-et-Loire). A Lyon, j'ai connu deux familles Savoie. Le Bottin de 1919 mentionne 4 *Savoie,* 5 *Savoyat,* 13 *Savoye.* — Je me permets d'ajouter que la finale *mare,* selon moi, serait plutôt le vieux fr. *mare*, qui n'a rien de commun avec les « mares stagnantes ».

Sur le toponyme *Savoie* hors de Savoie, cf. Ch. MARTEAUX, RS., 1908, p. 203. Sur le mot anglais *Savoy*, cf. *ibid.*, 1917, p. 8 (J. DÉSORMAUX).

Comte Olivier COSTA DE BEAUREGARD et J. DÉSORMAUX.

Sur les mots *joux* et *jorat*

On croit généralement que le nom de *Jura* s'applique uniquement à cette chaîne de montagnes, de structure si caractéristique, qui sert en partie de frontière à la France. En réalité, il appartient à une famille de mots alpins assez nombreux et d'origine préromaine. M. L. Gauchat [1], s'appuyant sur les formes latines *Jorensia*, *Jorenses*, de Sidoine Appolinaire et de Gré-

1, *Bull. du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 1904, 14-16; voir les formes dans Holder; cp. aussi les formes grecques *iourasios* et *iora*, dans Strabon et Ptolémée.



goire de Tours, alternant dans les manuscrits avec *jurensia*, on a conclu que, à l'encontre des formes *Jura, Jures,* de César et de Pline, auxquelles les lexiques donnent *u* long, il devait exister une racine *jur,* avec un *u* bref qui a eu dans nos patois la même destinée linguistique qu'*o* long. Cette hypothèse, que confirment les faits, sert à expliquer, en Haute-Savoie comme en Suisse romande, bien des variantes de ce nom topographique.

La forme originelle, qui réapparaît au VIIIe s., est *juris* auquel les chartes postérieures donnent le sens de bois ou de forêt de montagne, verte avec les fayards, noire avec les sapins. On trouve, en effet, en 793, *silvam que vocatur Juris* [2], à quoi l'on peut comparer, en 1212, *ad clusam de Jure* [3] et, en 1304, *a predicta jure,* près Valleiry [4]. Les autres formes latines médiévales sont *jora, joria, juria,* lesquelles s'opposent à *silvae* ou à *nemora,* les bois de la plaine. Elles traduisent, en dehors de la forme savante, *jorie* [5], les noms de l'ancien parler, *jour, joz* [6]; ainsi la finale *r* avait cessé de se faire entendre. De là, les lieux dits *jou* [7], écrits *joux,* p. *zhòu,* DS, plutôt rares dans l'arrondissement d'Annecy, mais plus fréquents dans le nord du département, de Valleiry à Chamonix, Samoëns et Thollon, avec les variantes *jo,* écrit *jaud,* Balme de Thuy, *jeu,* Samoëns, Lucinge, etc.

En composition, on trouve Bellajoux, Petit-Bornand; Planajoux, Arâche, Passy; Plainejoux, Onion; Jouxplaine, Verchaix; Jouxverte, Montriond; Jorenloup, Saint-Jean d'Aulps, etc... Les dérivés sont Jorat, qui se dit d'un bois plus petit ou de moindre valeur, comme à Abondance et à Bogève, avec les graphies Joura, Sallanches, Samoëns; Jorra, Le Pratz; les Plains Jourat, Onion; puis les Jourailles, Saint-Jeoire; les Jorasses, Chamonix, avec un suffixe ayant plutôt le sens pejoratif ordinaire. Il y a enfin le dérivé joran, nom d'un vent d'ouest que M. Gauchat explique par *juranus (ventus),* qui vient du Jura, et qui apparaît à la fin du VIe s. dans le composé *Ultrajorani* de Frédégaire; p. *zhoran, zhorein,* d'après M. Fenouil-

2. Benoît et Brune, *Diplôme de l'abb. de Saint-Claude,* 1891.

3. Cluse de Joux, SHSR, XII, 77, nº 53; cp. XIIe s., *nigre jure,* VII, 7.

4. Id., XII, nº 40, p. 56. Dans l'Ain, Joux était le nom donné au Jura.

5. *Sa jorie et ses prés,* 1360, Tavernier, *Monogr. des Gets* (Acad. Salés., IX) (cet auteur avait appelé l'attention sur ce mot dans RS, 1882, 31) ; cp. 1168, *pascua jurium,* SHAG, XIV, 13, à Saint Oyen de Joux.

6. Bonnefoy et Perrin, *Prieuré de Chamonix,* 1879.

7. Jou a parfois été traduit par *jugum,* comme dans l'Ain, Joux (La Burbanche), 1239, *loci nemerosi qui jugum vulgariter vocantur.*

let; mais cette dernière forme fait penser à *jurincum* ou *juringum*. Joran est aussi un lieu dit d'Abondance et de Combloux; peut-être faudrait-il alors y voir un nom d'homme signifiant celui qui habite ou exploite une jòr. Ainsi *juris* ne diffère de *Jura* que par son suffixe qui l'apparente aux mots celtiques ou peut-être ligures, *alpis* et *calmis*.

Ch. MARTEAUX.

Toponomastique Savoisienne

Noms patois des communes de la Haute-Savoie

Pour établir l'étymologie d'un toponyme, il est essentiel d'en connaître la prononciation locale. La liste suivante [I] des noms patois désignant les communes de la Haute Savoie m'a été communiquée par feu M. le chanoine F. GONTHIER [1]. Elle devait être insérée soit dans le *Supplément du Dictionnaire Savoyard*, soit dans une nouvelle édition de cet ouvrage. D'autres travaux ne m'ont pas permis jusqu'à ce jour de réaliser ce projet. Nous publions donc ce petit répertoire. Il intéressera sans doute les dialectologues.

A côté du toponyme figure parfois l'appellation locale appliquée aux habitants. On regrettera que ces indications ne soient qu'en petit nombre. Elles pourraient donner lieu à diverses remarques d'ordre phonétique ou morphologique (notamment à l'étude des suffixes) [2]. Un de nos érudits confrères se chargera peut-être de les compléter.

A titre de comparaison, nous publions [II] une seconde liste de « vocables géographiques » tels qu'ils sont prononcés à Morzine, commune du canton du Biot.

Nous devons cette contribution à l'onomastique savoisienne à l'obligeance de M. l'abbé F. MARULLAZ. La liste qu'il a établie termine le *Dictionnaire* manuscrit du parler de Morzine,

1. Cf. F. GONTHIER (abbé), *Dictionnaire des communes de la Haute-Savoie*, in *Annuaire administratif de la Haute-Savoie*. Voir aussi la *Monographie* de M. F. FENOUILLET.

2. Ainsi l'appellation *Faucigneran(d)*, formée à une époque où *Faucigny* avait pour doublet *Faucignie(r)*; *Flumeran*, de Flumet; *Serriolain*, dû à une influence analogique, ou peut-être par adoucissement de *Sevrierain*, etc.



recueilli à notre intention [3], en vue de compléter également le *Dictionnaire Savoyard*.

Enfin, M. le Chanoine Gavard, avec son amabilité coutumière, a bien voulu nous donner [III] la transcription de quelques communes (département de la Haute Savoie) en patois de Peillonnex.

J. Désormaux.

I

(Les communes sont rangées suivant l'ordre alphabétique de la transcription française. Cf. *Almanachs* des P. T. T.)

Abondanfe
Arby
Alay
Alleve
Allinjho
Allonzy
Amanfi
Andilly
Innecy
Innecy-le-Vy
Nemasse
ou Lemasse
Anthy
Arâçhe
Arbueseni
Arçhamp
Arsena
Arenthon
Argoenay
Armoey
Arta
Avierno
Avregny
Aïse
Balleyson [*Balleyzeni, ire*].
Barnia de Fliinjhi
— de Tuy
Barmont
Bassy
Ballavaux [*Ballavaud, a*]
Barnay [*Barnollan, na*]
Biot
Blovi
Beuffy
Boèjho
Bojhiva [*Bojhevand, a*]
Bonna
Boenavau
Boenavella
Ban
Bossey
Bouçhet (Le)
Bran et Brin
Branteno et Brinteno
Brison
Bordegnin
Çarci
Cérnay
Farvan
Çhallonjhe
Çhamoeni [*Çhamoniard, a*]
Çhampanjhe
Çhapalla
Çhapéry
Çhargoenay
Çhaté
Çhatelion
Çheumont
Çhavanna
Çhavanu
Çhayné
Çhêno (Chêne)
Sessena
Çhevinno [*Çhevinnard, da*]
Çhelii
Çhoeysi
Cliârafon
Cliés (Lez)

3. F. Marullaz, *Choix des formes les plus intéressantes du parler de Morzine*, offert à M. J. Désormaux.

Chiàrmont
Chusa (La)
Coèno
Collonjhe
Combliou
Cons
Contamena
Copenai
Cordon
Corni
La Cuta (d'Abro)
Cramve
Cran
Crimpigny
Cré-Volant
Corzelie
Kevat
Desinjhy
Dinjhy
Deussår
Dovinno
Draillant
Droeyzi
Duin
Elloeyze
Intremont
Intrevérna
Epagny
Essert-Esery
Echerroman
Etaux
Etarfy
Etrambire
Evian (Olim lou Vian)
Evire
Excenevay
Faucigny
Favarjhe
Farrire
Fessy
Féterna [*Féternand, a*]
Felinjho
Forclia (la)
Francliin
Franjhi
Frasse (La)
Gaillard
Jhets (lou)
Jhevry
Gy
Grand-Bornand [*Bornandin*]
Groeyzy
Gruffy
Habèro-Leliin
Habère-Poçhe
Hautavella
Héry
Uches (Lés)
Jhonjy et Jhonvy
Jhevegny
Larrinjhe
La Thuile
Léçhau
Loay
Liveyzin
Lornay
Lovagny
Lefinjho
Legrin
Lelün
Leliy
Lyaud
Macheliy [*Maçheliérand, a*].
Magliand [*Maglianҫhard, a*]
Manegoud [*Manegoudin*]
Marcela
Mardanfé (Margencel)
Marny (Marignier)
Marny
Marin
Marlan
Marlio
Marna
Massinjhi
Marsanjhi
Masseliy
Mejhiva
Mejhèveta
Mellieyria, Melleria [*Mellieran*]
Maitet
Manthon
Mantenay
Mèzeny
Messery
May
Mieuffy
Monety-Mornay
Montagny
Montmin
Meurrian
Mont-Saxonnay
Morillon

Moyi
Mura (La)
Mûre
Mozèjho
Nancy
Nonjhy
Nâve
Nuvassalla
Neydan
Nongliard
Novella
Ollires [*R'zolliiens (?)*]
Onion
Orsy
Passeiry
Passy
Peillonay
Parny
Pey
Petit-Bornand
Poeyzy
Pontchy
Prâ
Prezeliy
Prinjhy
Pebliy
Quintâ [*Quintalli*]
Regny
Reposoir
Reyvro
Revire (La)
Roçhë (La)
Remeliy [*Remeliin*]
Sant-Andry
San-Bliay
San-Fargo [*San Fargand*]
San-Dedi
Santroge
Sant-âfio
San-Féli
San-Farriou [*San-Farriolin*]
San-Jharmain
San-Jarvais
San-Jingheu
San-Garin
(S. Jan de la Bize) San Dian
San-Dian
San-Joeyre
San-Jhourio [*San-Jhourin*]
San-Jheliin
San-Lauran
San-Martin
San-Mauri
San-Nicolas
San-Gou
San-Roch
San-Fimon
San-Sy
San-Savêtre
Sâle
Sallançhe [*Sallançhard, a*]
Sallanuva
Samoin [*Samointin, inna*]
Sappey
Savegny [*Savegniorand*]
Sassé [*Sasseland, a*]
Chintry
Sy
Schonvy
Sarrava
Servo
Sèvri [*Sèvriolin, inna*]
Sinnu
Saissé
Seythenay
Seytreu
Fliinjhy
Sixt et Hy (guttural) [*Hizerand*]
Tailloaire [*Tailloairin*]
Tagninjho
Thairy
Thy
Thollon [*Thollogand, a*]
Touno [*Thounin*]
Thonon
Thosy
Teur (La)
Usenin
Vacherelle
Vailly
Valléry
Valire
Vallorsine
Vanzy
In Vaulx
Veijhy
Varch...
Verna (La)
Vers
Varzonay
Vétrâ
Veyry [*Veyrollin*]
Vieujhy

Veliar
Vella
Vella-la-Grand
Villy d'Amot
Velliochon
Vinzy
Vary
Viuz-in-Salaz
Viuz-la-Chieza
Vougy
Vovray
Vrebin
Evevro

Noms collectifs :

Bornand, habitant des Bornes.
Coetérand, habitant la Côte des Voirons (Bons, Brens, Fessy).
Bemot, a, habitant la vallée d'Abondance.
Verdud, habitant la vallée d'Aulps [1].
Vouaçherand, habitant le Vuache.

J.-F. GONTHIER.

II

NOMS GÉOGRAPHIQUES
usités dans le parler de Morzine

A. — NOMS DU PAYS :

Abondance (Signifie toute la vallée de)	*Abaï* (la commune)	Chevênoz	*Çhevìnno*
		Cluses	*Tlusë*
		Contamine	*Contam'nà*
Allinges	*Alinjho*	Côte-d'Arbroz	*Couta d'âbro*
Annecy	*En necy*	Cranves	*Cranjhë*
Annemasse	*Alemàssë*	Cruseilles	*Courzeliё*
Arbusigny	*Arbousenì*		
Argentières	*Arjhentìrë*	Douvaine	*Daò vìn no*
Baume (la)	*Bôma (la)*	Essert-Romand	*Echér-man*
Bellevaux	*Balavò*		
Bernex	*Barné*	Faucigny	*Faoceni*
Boëge	*Boëjho*	Faverges	*Favàrjhë*
Bogève	*Bojhìva*	Féternes	*Féterna*
Bonne	*Ban-na*	Fillinges	*Felìnjho*
Bonnevaux	*Bounavò*	Flumet	*Felmë*
Bonneville	*Bounavlà*	Forclaz (la)	*Fortla (la)*
Bons	*Ban*	Frasse (la)	*Fràchë (la)*
Brenthonne	*Brant'nà*		
		Getz (les)	*Jhë (lou)*
Cervens	*Farven*		
Chamonix	*Çhamouni*	Habère	*Abërŏ*
Champanges	*Çhanpànjho*		
Chapelle (la)	*Çhapëla (la)*	Larringes	*Lârrinjhŏ*
Châtel	*Çhâté*	Lucinges	*Lefînjho*
Châtillon	*Çhâtelion*	Lugrin	*Legrin*
Chêne	*Çhéno*	Lullin	*Leliin*

1. Les habitants de la vallée d'Aulps sont appelés : *Vëró, Vëróda*. [Note de M. l'abbé Marullaz].

Lyaud (le)	*Liô (le)*
Machilly	*Mâçheli*
Magland	*Mâdlan*
Margencel	*Mardenfé*
Marignier	*Mârni*
Massongy	*Marsonjhi*
Maxilly	*Maxeli*
Megève	*Mëjhiva*
Mégevette	*Mëjhëv'là*
Meillerie	*Mëliêrià*
Mieussy	*Miaôfi*
Montriond	*Meurian*
Morillon	*Morelion*
Morzine	*Môrz'nà*
Moussière (la)	*Mouchirë (la)*
Nangy	*Nanjhi*
Neuvecelle	*Nuvasàla*
Novel	*Nové*
Orcier	*Orsì*
Passy	*Pachi*
Peillonnex	*Pëliené*
Perrignier	*Pârni*
Publier	*Peblì*
Reignier	*R'gni*
Reposoir (le)	*Reposiaô (le)*
Rivière (la)	*Revìrê (la)*
Roche (la)	*Roçhè (la)*
Rumilly	*Remelii*
Saint-Cergues	*San-Fargo*
Saint-Didier	*San-Dedi*
Saint-Gervais	*San-Jharvé*
Saint-Gingolph	*San-Jhindìdo*
Saint-Jean	*San-Jhan*
Saint-Jeoire	*San-Jwéro*
Saint-Paul	*San-Pou*
St-Sigismond	*San-Fimon*
Sallanches	*Solànçhë*
Samoëns	*Samoan*
Savigny	*Savenì*
Saxel	*Sacé*
Scientrier	*Chentri*
Seionzier	*Chonjhi*
Seytroux	*Sêtrâo*
Sixt	*Chi*
Taninges	*Tanìinjho*
Thiez	*Ti*
Thônes	*Toùno*
Tour (la)	*Tor (la)*
Ugines	*Ujhenà*
Vacheresse	*Vachërëfë*
Vailly	*Vàlìi*
Verchaix	*Varçhê*
Vernaz (la)	*Vérnà (la)*
Vétraz	*Vëtrâ*
Villard	*Velâr*
Ville	*V'là*
Vinzier	*Vinzi*
Yvoire	*I-wéro*

Cours d'eau

L'Arva
La Dranfë
Le Jhìfro
La Môrjhë
Le lé de Jhëneva
Le lé d'En neci

B. — Noms étrangers au Département

a) en France :

Çhanbëry	*Esse-lé bin*
Grenoùblo	
Belegârda	*Farné*
Culôsse	

b) à l'étranger :

Champéry	*Çhanpêri*
Val d'Illiez (le)	*Vô de lié*
Trois-Torrents	*Trè-torren*
Massongex	*Marsonjhi*
Vouvry	*Vàovri*
Bex	*Bé*
Aigle	*Alio*
Villeneuve	*V'la nùva*

Lutry	*Letrì*	Saxon	*Sasson*
Lausanne	*Lozenà*	Sion	*Chon*
Clarens	*Tlarèn*	Morges	*Môrjhë*
Fribourg	*Fribòr*	Ouchy	*Ouçhì*
Berne	*Bérnà*	Château d'Œx	*Çhâté d'é*
Porrentruy	*Pollentru* (vx)	Ormon (les)	*Lou-z-Ormon*
Saint-Maurice	*San-Mouri*	Yverdon	*Ivardon*
Martigny	*Martenìi*	Genève	*Jhënevà*
Saubranches	*Sau-brançhì*	Carouge	*Cârojhë*

F. Marullaz.

III

Noms de diverses communes (en patois de Peillonnex)

Abondance	*Abondanfe*	Chavanod	*Çhavanu*
Alby	*Arby*	La Clusaz	*Clïusa (la)*
Allinges	*Alinjho*	Cluses	*Clïusë*
Amancy	*Amanfi*	Contamine	*Contamn'a*
Annecy	*An-neci*	Copponex	*Copwené*
Annemasse	*Almàssë*	Cordon	*Cordon (Cordonan, nanna)*
Arâches	*Aràçhe*		
Arbusigny	*Arbuesegni*	Cornier	*Corni*
Arenthon	*Aranton*	Côte d'Arbroz	*La Cută*
Arthaz	*Artà*	Côte d'Hyot	*La Cută*
Ayse	*Aïsè*	Cranves	*Cran-jhĕ*
Ballaison	*Balayson*	Cruseilles	*Courzeliĕ*
Balme (la)	*Barmă (la)*	Cuvat	*C'wà*
Bellevaux	*Ballavò (Ballavau, da)*	Dingy	*Dinjhi*
		Douvaine	*Dovan-na*
Bernex	*Barné (Barnollan, na)*	Entremont	*Antremon*
		Eteaux	*Etau*
Boëge	*Boëjho*	Etrembières	*Etrambirĕ*
Bogève	*Bojhivă (Bojhevan, da)*	Evian-les-Bains	*Lou Vian*
		Evires	*Evìre*
Bonne	*Ban-na*	Faucigny	*Feufegni*
Bonneville	*Bounavellà (la)* dans le voisinage: *la vellà.*	Faverges	*Favarjhĕ*
		Fillinges	*F'lìnjhŏ*
		Frangy	*Franjhi*
Bons	*Ban*	La Frasse	*Là Frasse*
Brens	*Bran*	Gaillard	*Gaillà(r)*
Brenthonne	*Brant'na*	Les Gets	*Lou Jhé*
Brison	*Br'zon*	Grand-Bornand	*Gran-Bornan*
Burdignin	*Bord'gnin*	Groisy	*Groèzi*
Cervens	*Farvan*	Habère	*Habère (Dabéran, çhe)*
Chamonix	*Çham'ni (Çham'niar, da)*		
		Juvigny	*Jhévegny*
Chapelle-Ramd	*Çhepala (la) (Çhapalin, na)*	Loëx	*Loué*
		Lucinges	*Alfinjhŏ*
Châtillon	*Çhatellon*	Lugrin	*Legrin*

Lullin	*L'lïen*
Machilly	***Maçhelï***
Magland	***Maglïan***
Marcellaz	***Masselà***
Margencel	***Mardanfi***
Marignier	*Marni (Marnérot, ta)*
Marnaz	*Marnà*
Megève	*Mejhivă*
Mégevette	*Mejhèvelà*
Menthonnex	*Mintené*
Menthon	*Manton*
Mieussy	***Mieufi***
Monnetier	*Mownti*
Mont-Saxonnex	*Le Mon*
Morillon	*Mourlïon*
Morzine	*Morjhenà*
Nangy	*Nanjhi*
Neuvecelle	*Novasàlă*
Onnion	*Onnion (Véraugniau, da)*
Passeirier	*Passeri*
Passy	*Passy*
Peillonnex	*Pelïenay*
Perrignier	*Pareni*
Pers-Jussy	*Pair*
Petit-Bornand	*Petit-Bornan*
Pontchy	*Ponçhi*
Reignier	*Regni*
Rivière-Envers	*La Revire (Revèro, la)*
Roche (la)	*Rochĕ (la)*
Rumilly	*R'melï*
Sallanches	*Salan-çhĕ*
Samoëns	*Saman*
Saxel	*Sassé*
Scientrier	*Chantri*
Scionzier	*Chonjhi*
Sixt	*Chi*
Saint-André	*San-t-Andri*
Saint-Cergues	*San-Fargò*
Saint-Gervais	*San-Zarwai*
St-Jean-d'Aulph	*San-Guarin* (à cause de saint Guérin, pèlerinage).
St-Jean-de-Th.	*San-Dian*
Saint-Jeoire	*San-Jhourŏ*
Saint-Maurice	*San-Mewri*
Saint-Sixt	*San-Si*
Taninges	*Tagninjhé* ou *ŏ*
Thônes	*Toùno*
Thonon	*Tònon*
Thorens	*Tòran*
Tour (la)	*Teur (la)*
Vailly	*Vaïlli*
Verchaix	*Varsai*
Veytraz	*Vétrà*
Villard-s-Boëge	*V'liăr*
Ville-en-Sallaz	*V'liă*
Viuz-en-Sallaz	*Viu*

A. Gavard.

Une lettre de Madame Necker du 4 août 1793

Parmi des papiers de famille de l'époque révolutionnaire, j'ai rencontré la lettre suivante, signée : *C. de Nas Necker*. Au dessous, est écrit de la même main : *à Copet, ce 4 aoust*.

Le texte qui est de l'écriture d'un secrétaire, est à la vérité d'un intérêt médiocre, mais la haute notoriété du ministre et de ses proches donnera peut-être quelque prix à ces lignes, au moins pour les curieux genevois et annéciens.

L'adresse manque, mais nous croyons le billet destiné à

la Comtesse Henry Costa [1], réfugiée du château de Beauregard à Genève, puis à Lausanne, à la fin de 1792 : elle avait dû entrer en relations avec les Necker depuis le retour en Suisse du ministre malheureux [2].

Suzanne Curchod de Nasse [3], l'épouse si tendrement dévouée de celui-ci, étant morte dès le mois de mai 1794, il semble que notre lettre ne puisse être datée que du 4 août 1793 : en 1792, en effet, la famille de Necker paraît s'être encore bercée, quant au cours des événements, de certaines illusions que la clairvoyance de Joseph de Maistre et d'Henry Costa, son ami, ne partageaient aucunement [4]; d'autant plus grand devait être, à Coppet, le désespoir devant les sanglantes réalités de l'année suivante : la lettre ci-dessous en témoigne, et c'est par là qu'elle peut intéresser.

Quant au « pauvre prêtre d'Annecy », c'était selon toute vraisemblance, un ecclésiastique traqué par les terroristes, auquel les correspondantes avaient de concert facilité l'accès du territoire helvétique.

Cte O. COSTA DE BEAUREGARD.

1. Charlotte-Geneviève d'Auberjon de Murinais, épouse du comte, plus tard marquis Henry-Joseph Costa de Beauregard, quartier-maître général de l'armée de Sardaigne, qu'a fait connaître le livre de son arrière petit-fils : « *Un homme d'autrefois* ».

2. Septembre 1790.

3. On voit qu'elle signait, au moins quelquefois, de Nas.

4. Voir *Un homme d'autrefois*, p. 142 : « Les Necker, les Tronchain et tant de gens habitués à repousser la vérité qui les blesse, reconstruisent le monde, comme nous le reconstruisions l'année dernière, au coin de notre feu... » *Lettre de H. Costa à sa femme.*

Cette lettre est de 1792, mais nous ne sommes pas en mesure d'en donner la date plus précise.

« *Je vous rends mille graces Madame des détails dans lesquels vous avez bien voulu entrer et de votre bonté pour le pauvre prétre d'annecy ; il faut que je vous importune encor pour scavoir comment je puis vous faire parvenir le Louis que vous avez bien voulu avancer, je n'ai osé le joindre à cette lettre dans la crainte qu'il ne vous parvint pas sûrement, notre cœur est bien cruellement affecté par tout ce que nous voyons et apprenons, et si nous n'avions pas eu l'occasion de vous connoitre ainsi qu'un petit nombre de gens qui pensent et sentent comme vous, nous aurions été tentés de croire que le genre humain est prêt à finir et qu'il a acquis ce degré de perversité et de barbarie qui pourroit entrainer l'anéantissement de l'espèce, nous mettons à vos pieds Madame la Comtesse, l'hommage de notre reconnaissance de notre dévouement et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre trés humble et très obéissante servante.*

C. DE NAS NECKER.

a Copet ce 4 aoust.

La Savoie militaire - Armée française (1791-1900)

Officiers des Troupes Sardes

passés au service de la France en 1798

Par acte du 5 décembre 1798, approuvé, sinon provoqué, par le général en chef Joubert, Charles-Emmanuel IV « renonça à l'exercice de tout pouvoir et ordonna à l'armée piémontaise de se considérer comme partie intégrante de l'armée française en Italie et d'obéir à son général en chef comme à lui-même [1] ».

En exécution de cette convention, « on forma des demi-brigades piémontaises qui combattirent les Austro-Russes côte à côte avec les troupes françaises, et qui devinrent elles-mêmes françaises par la réunion des provinces piémontaises à la République [2] ».

Les officiers savoyards dont les noms suivent en faisaient partie. Je les relève dans un tableau intitulé : « *Militaires piémontais pensionnés.* » Ce sont, en très grande majorité, des nobles. Amputés de leurs particules, comme aux plus mauvais jours de la Révolution, quelques-uns sont à peine reconnaissables. Il faut, pour les identifier, recourir à l'*Armorial.* Ils sont au nombre de 133, dont la moitié sont des officiers supérieurs. On y compte 3 lieutenants-généraux, 5 majors-généraux, 6 brigadiers d'armée, 13 colonels, 14 lieutenants-colonels, 26 majors, 35 capitaines, 17 lieutenants et 14 sous-lieutenants.

On pourra remarquer des lacunes et des erreurs : j'ai copié la liste sans y rien changer. Les chiffres des pensions paraissent particulièrement sujets à caution. La plupart de ces pensions ont été accordées en l'an XII. Après la Restauration, un certain nombre d'officiers reprirent du service dans l'armée sarde.

AUBRIOT-LA-PALME Louis-François, né à Chambéry, major, retraité le 23 vendémiaire an 13, pension de 300 fr.

1. Baron Du Bourget, *La Brigade de Savoie*, p. 95,
2. Folliet, *Volontaires*, p. 356.

(reprit du service et devint lieutenant-colonel au régiment d'Aoste), mort le 20 février 1824.

BASTIAN François, né à Bonneville, sous-lieutenant, retraité le 11 brumaire an 12, 300 fr.

BAZIN DU CHANAY Louis, né à Saint-Jean de la Porte, lieutenant, retraité en l'an 12, pension de 225 fr.

BERTIER-CREMPIGNY Joseph, né à Chambéry le 22 mars 1759, major, retraité le 11 thermidor an 12, 300 fr.

BORINGE François-Victor-Marie, né à Annecy, capitaine en 1er, retraité en l'an 12, 110 fr.

BOVET Laurent, né à Chambéry, lieutenant, retraité le 22 fructidor an 12, 429 fr.

BRUN DE CERNEX Pierre-Louis, né à Chambéry le 24 novembre 1738, lieutenant-colonel de cavalerie, retraité le 28 frimaire an 12, 1220 fr., mort le 4 février 1808.

BUTTET-TRESSERVE Jean-Hyacinthe, né à Tresserve, capitaine, retraité le 22 fructidor an 12, 300 fr.

CAGNON Claude-François, né à Chambéry, sous-lieutenant, retraité le 30 thermidor an 12, 600 fr.

CAPRE-BONPORT Hyacinthe, né à Chambéry le 10 septembre 1726, lieutenant général, retraité le 21 pluviôse an 12, 4000 fr., mort le 17 juin 1811.

CARELLI DE BASSY Claude, né à Bassy, capitaine, retraité en l'an 12.

CASTANIERE-CHATEAUNEUF Jean-Esther-Eustache, né à Chambéry le 20 septembre 1749, mort le 19 juillet 1835, major aux dragons de Piémont, retraité le 9 février an 12, 1346 fr.

CAYEN Jacques, né à Turin, d'une famille d'Evian, colonel, retraité le 24 thermidor an X, 500 fr.

CHASSEY Gaspard-Marie, né à Loëx, lieutenant, retraité le 28 frimaire an 12, 400 fr.

CHEVILLY Jean-Baptiste, natif d'Humilly-Viry, major général, retraité le 9 frimaire an 12, 225 fr. (?)

CHISSEY-POLLINGE Claude-Melchior, né à La Roche le 1er juillet 1747, major, retraité le 11 brumaire an 12, 1330 fr., reprit du service et devint lieutenant-colonel de Genevois, maire de La Roche, mort le 28 août 1806.

CHOLLET DU BOURGET Maurice, né à Chambéry, 27 septembre 1748, lieutenant-colonel de cavalerie, retraité le 9 frimaire an 12, 1224 fr., mort le 14 octobre 1819.

CISA-ASINARY DE GRESY, Louis, né à Turin, brigadier d'armée, retraité le 22 ventôse an 12, 2284 fr.

CISA-CARASCO DE GRESY Alexandre, natif d'Alba (1767), capitaine, retraité le 23 germinal an 12, 400 fr., mort en 1832.

CONZIER-ALLEMOGNE Joseph-François, né à Chambéry le 3 février 1747, lieutenant-colonel, retraité le 11 brumaire an 12, 1300 fr., mort le 20 octobre 1819.

CORDON Philibert, né à Yenne le 11 juillet 1737, major, retraité le 9 frimaire an 12, 800 fr.

CORDON DE VEYRINS Joseph, né à Belley, lieutenant-colonel, retraité le 11 brumaire an 12, 400 fr.

CROSET Laurent, né à Chiers, sous-lieutenant, retraité le 24 frimaire an 11, 300 fr.

CURSILLAT Jean-Jacques, né aux Ollières, sous-lieutenant, retraité le 22 ventôse an 12, 429 fr.

DAVID Joseph-Marie, né à Bonne, capitaine, retraité le 11 brumaire an 12, 738 fr.

DEBUTTET-TRESSERVE Jean-Hippolyte, né à Tresserve, capitaine, retraité le 28 mars 1806, 255 fr.

DE FESIGNY Pierre, né à Annecy, lieutenant, retraité le 28 floréal an 13, 180 fr.

DELOCHE Jean-François, né à Turin, colonel, retraité le 7 messidor an 12, 1980 fr.

DELOCHE DE SAINT-MARTIN Eugène, né à Sallanches le 26 juin 1768, capitaine-lieutenant, retraité le 9 frimaire an 12, 110 fr., mort en 1813.

DEMOISY Joseph, né à Bonneville, major, retraité le 11 juin 1806, 300 fr.

DEMOLLANS Guillaume, né à Rumilly, capitaine, retraité le 22 fructidor an 12, 300 fr.

DEMOTZ Valentin, né à Rumilly, capitaine, retraité le 16 novembre 1809, 300 fr.

DEROCHETTE Gabriel, né à Rumilly, lieutenant.....

DEROCHETTE Joseph, né à Rumilly, capitaine.....

DEVILLE Joseph, né à Chambéry, capitaine, retraité le 16 messidor an 12, 800 fr.

DEVILLE DE LA CROIX Erasme, né à Chambéry, lieutenant-colonel, retraité le 30 thermidor an 12, 600 fr.

DEVILLE DE TRAVERNAY Louis, né à Chambéry, lieutenant.....

DICHAT-TOISINGE Melchior-Gaspard, né à Turin, colonel, retraité le 28 floréal an 13.

DONCIEU Jean-Baptiste, né à Turin, le 22 mars 1780, capitaine des dragons du Roi, mort en 1862.

DONCIEU-CHAFFARDON Jean-Baptiste-Sylvestre, né à Turin (?) le 17 mai 1749, commandait le régiment de dragons du Roi à la bataille de Mondovi, brigadier d'armée, retraité le 26 frimaire an 12, 1852 fr.

DORLYE Bernard, né à Seynod, le 29 mai 1750, lieutenant, retraité le 28 frimaire an 12, 400 fr., devint capitaine.

DUBOSSON Georges, né à Rumilly, sous-lieutenant, retraité le 22 fructidor an 12, 300 fr.

DUCLOS D'ESERY Hyacinthe, né à Chambéry le 15 octobre 1744, colonel blessé gravement le 5 juillet 1795 à l'affaire du col de Termini, retraité le 9 frimaire an 12, 800 fr.

DUMANEY François-Joseph, né à Margencel, major, retraité le 5 messidor an 12, 504 fr.

DUMOLLARD Charles-Pompée-Bernard, né à Rumilly, major, retraité le 16 novembre 1809, 450 fr.

DUNAND Antoine, né à Annecy, lieutenant, retraité le 28 frimaire an 12, 175 fr.

DUNAND Guillaume, né à Sillingy, capitaine-lieutenant, retraité le 21 pluviôse an 12, 500 fr.

DUTOUR Christophe, né à Moûtiers, colonel, retraité le 9 frimaire an 12, 450 fr.

DUTOUR Hyacinthe-Victor, né à Moûtiers, colonel, retraité le 28 frimaire an 12, 1036 fr.

DUVERNAY Georges, né à Aix, sous-lieutenant, retraité le 9 frimaire an 12, 150 fr.

EVERARD Pierre, né à Chambéry, lieutenant, retraité le 26 brumaire an 13, 934 fr.

FAVIER Sylvestre, né à Chambéry, major, retraité le 11 thermidor an 12, 934 fr.

FAVRE Jean-François, né à Thonon, lieutenant-colonel, retraité le , 1306 fr.

GARBILLON Claude-Melchior, né à Annecy, major, retraité le 7 frimaire an 12, 707 fr.

GENISSIAZ Anselme, né à Genève, capitaine.....

GERBAIX François-Benoît, né à Usinens, garde du corps, retraité le 28 frimaire an 12, 147 fr.

GERBAIX-SONNAZ Janus, né à Sonnaz le 1er novembre 1736, major général, retraité le 22 ventôse an 12, 3775 fr.

GERBAIX-SONNAZ Maurice, né à Saint-Jean de la Porte, le 11 mai 1755, major, retraité le 11 brumaire an 12, 1000 fr.

GONDE Joseph, né à Annecy, major dans la légion des campements, retraité le 23 vendémiaire an 13, 700 fr.

GRAFFION François, né à Saint-Pierre d'Albigny, colonel, retraité le 14 frimaire an 12, 3000 fr.

GRAFFION Joseph, né à Saint-Pierre d'Albigny, lieutenant, retraité le 14 frimaire an 12, 200 fr.

GRASSET François, né à Arvillard, sous-lieutenant, retraité le 7 octobre 1809, 350 fr.

GRENAUD Paul, né à Chambéry, major, retraité le 28 frimaire an 12, 700 fr.

GUYANE Charles, né à Chambéry, sous-lieutenant, retraité le 11 brumaire an 12, 175 fr.

HABERE-SONNAZ Joseph-Hippolyte, né à Thonon, colonel, retraité le 22 ventôse an 12, 1365 fr.

JACQUIER Pierre-François, né à Bonneville, capitaine, retraité le 11 brumaire an 12, 825 fr.

JAILLET Louis-Joseph, né à Genève, capitaine, retraité le 11 brumaire an 12, 225 fr.

LAFLECHERE Ange-Louis....., lieutenant des Gardes.....

LAFLECHERE Claude-François-Marie, né à Veyrier-sous-Salève, capitaine, retraité le 28 floréal an 13, 255 fr.

LAFLECHERE Jean-Pierre, né à Saint-Jeoire, major-général, retraité le 9 frimaire an 12, 2330 fr.

LAFLECHERE Jean-Pierre-Isidore-Alexis..., adjud.-major...

LAGRANGE-CHAUMONT François-Marie, né à Genève, major, retraité le 9 frimaire an 12, 300 fr.

LAMBERT-SOYRIER Amédée, né à Chambéry, major, retraité le 9 frimaire an 12, 600 fr.

LANNOY Victor Amé, né à Chambéry, major, retraité en l'an 12, 440 fr.

LARACINE Amédée, né à Turin, brigadier général, retraité le 9 frimaire an 12, 627 fr.

LARACINE Louis, né à Chambéry, officier des Guides, retraité le 20 juillet 1807, 450 fr.

LATOUR Amédée, né à Turin, lieutenant général, retraité le 24 fructidor an 10, 3000 fr.

LATOUR Joseph-Amé, né à Turin, lieutenant-colonel, retraité le 24 fructidor, an 10, 500 fr.

LATOUR-SALLIER Joseph-Amé, né à Turin, lieutenant général, retraité le 20 floréal an 13, 6000 fr.

LAUNAY Louis-Philibert, né à Annecy, capitaine lieutenant, retraité le 28 floréal an 13, 110 fr.

LEBLANC Etienne, né à La Rochette le 2 mai 1749, major, retraité le 10 thermidor an 12, 300 fr.

LIVRON Louis, né à Chamoux, major, retraité le 28 frimaire an 12, 750 fr.

MAGNY-CONSTANTIN Louis-Marie, né à Reignier, lieutenant-colonel, retraité le 11 brumaire an 12, 1280 fr.

MAISTRE François-Nicolas, né à Chambéry le 6 juin 1756, major, retraité le 3 janvier 1809, 900 fr.; il reprit du service et devint colonel, mort le 14 avril 1836.

MARCLEY Amable, né à Lancy le 21 décembre 1768, lieutenant....., devint capitaine au régiment de Maurienne.

MARESTE-SAINT-AGNEUX Joseph-François-Melchior, né à Chambéry, lieutenant-colonel, retraité le 5 messidor an 12, 1282 fr.

MILLIET-SAINT-ALBAN Joseph, né à Chambéry le 20 août 1720, général-major, retraité le 28 floréal an 13, 4000 fr., écuyer du prince de Carignan, mort le 19 novembre 1804.

MONTHOUX Joseph, né à Annecy, capitaine, retraité le 30 thermidor an 12.

MORAND Claude-François-Antoine, né à Chambéry le 20 septembre 1758, capitaine au régiment des Gardes (il entra dans les Ordres et mourut chanoine honoraire de Chambéry, le 15 juillet 1815).

MORAND Joseph, né à Chambéry le 24 mars 1755, major, retraité le 11 brumaire an 12, 300 fr.; mort à Chambéry le 26 septembre 1824.

MORAND Joseph-Clément, né à Chambéry le 28 février 1757, lieutenant-colonel au régiment des Gardes (mort le 24 septembre 1819).

MORAND-LA MOTTE-MONTFORT Pierre-Gabriel, né à Chambéry le 1er novembre 1748, colonel du régiment de Maurienne, retraité le 11 brumaire an 12, 1126 fr., mort le 23 décembre 1810.

MORAND-SAINT-SULPICE Eugène, né à Chambéry le 2 janvier 1751, colonel du régiment d'Aoste, retraité le 11 brumaire an 12, 1668 fr., mort le 4 février 1830.

MORAND-SAINT-SULPICE Joseph-Nicolas, né à Chambéry le 8 novembre 1764, capitaine qualifié major de cavalerie

par l'Armorial, retraité le 11 brumaire an 12, 800 fr., décédé le 12 octobre 1842.

MORAND-SAINT-SULPICE Noël, né à Chambéry le 24 décembre 1758, capitaine dans Piémont-Royal-Cavalerie, mort en 1828.

MOUTHON François-Joseph, né à Burdignin, capitaine, retraité le 28 floréal an 13, 500 fr.

MOUXY-DELOCHE François, né à Chambéry, lieutenant-colonel, retraité le 17 thermidor an 12, 800 fr.

MOUXY-DELOCHE Joseph, né à Chambéry, capitaine, retraité le 17 thermidor an 12, 600 fr.

MUGNIER Etienne, né à Rumilly, sous-lieutenant, retraité le 23 vendémiaire an 13, 347 fr.

PACORET DE SAINT-BON Jean-François, né à Chambéry le 22 juillet 1752, major, retraité le 19 mars 1808, 255 fr.

PACORET DE SAINT-BON Louis-François-Marie, né à Chambéry en 1755, capitaine, retraité le 19 mars 1808, 255 fr., reprit du service et devint lieutenant-colonel, mort le 12 février 1838.

PASSERAT-SAINT-SEVERIN Louis-Joseph, né à Douvaine le 17 mai 1738, brigadier d'armée, retraité le 7 frimaire an 12, 1500 fr.

PERRAVEX Georges-Joseph, né à Monnetier, lieutenant, retraité le 11 juin 1806, 300 fr.

PERRIN D'ATHENAZ François, né à Chambéry le 8 avril 1755, major, retraité le 22 fructidor an 12, 1006 fr.; reprit du service et devint colonel en 1816, mort le 18 mai 1834.

PERROLAZ Joseph-Marie, né à Annecy, capitaine, retraité le 28 frimaire an 12, 225 fr.

PIGNIER Jean-Baptiste, né à Saint-Pierre-d'Albigny en 1780, capitaine, retraité le 28 frimaire an 12, 600 fr.; reprit du service et devint major général; mort le 22 novembre 1862.

PIGNERE Charles, né à Chambéry, capitaine, retraité le 24 mars 1806, 700 fr.

PILLET Michel, né à Montmélian, sous-lieutenant, retraité le 28 frimaire an 12, 180 fr.

PILLET Thomas, né à Montmélian, lieutenant, retraité le 28 floréal an 13, 110 fr.

PORTIER Charles, né à Rumilly, capitaine, retraité le 28 floréal an 13, 300 fr.

PORTIER Joseph, né à Rumilly, brigadier d'armée, retraité le 11 brumaire an 12, 674 fr.

PRAILLANT-ARCOLLIERES Marc-Antoine, né à Saint-Pierre d'Albigny, colonel, retraité le 25 germinal an 12, 962 fr.

REGARD-BALLON Joseph-Marie, né à Turin, colonel, retraité le 11 brumaire an 12, 830 fr.

REGARD-CLERMONT François-Joseph, né à Chambéry, colonel, retraité le 11 brumaire an 12, 1774 fr.

REGARD-CLERMONT-DE-VARS Joseph-Marie, né à Chambéry, capitaine, retraité le 9 frimaire an 12, 200 fr.

REGARD-LUCINGE Charles-François-Marie, né à Annecy, major général, retraité le 23 germinal an 12, 2000 fr.

REGNAULD-LANNOY DE BISSY François, né à Chambéry, major, retraité le 28 frimaire an 12, 800 fr.

REY Philibert, né à Chambéry, major, retraité le 20 nivôse an 12, 300 fr.

RICHARD Michel, né à Annecy, capitaine, retraité le 28 frimaire an 12, 1270 fr.

ROSE Joseph, né à Chambéry, capitaine.....

RUPHY Aimé, né à Thonon, lieutenant, retraité le 22 frimaire an 12, 225 fr.

RUPHY Henri-François, né à Thonon, major, retraité le 30 thermidor an 12, 300 fr.

RUPHY Jacques-François, né à Thonon, capitaine, retraité le 22 frimaire an 12, 675 fr.

SAINT-AGNES Joseph-Laurent, né à Chambéry, lieutenant, retraité le 28 floréal an 13, 442 fr.

SARDE-CANDIE Henri, né à Chambéry, lieutenant-colonel, retraité le 28 frimaire an 12, 450 fr.

SEYSSEL Henri-Philippe, né à Alexandrie, lieutenant-colonel, retraité le 23 vendémiaire an 13, 1144 fr.

SEYSSEL Joseph, né à Charniaz (?), capitaine, retraité le 18 septembre 1809, 383 fr.

SEYSSEL D'AIX Victor-Amédée-Joseph, né à Turin, brigadier d'armée, retraité le 19 mai 1808, 1554 fr.

TREPIER-LATOUR Henri, né à Saint-Genix, major, retraité le 11 brumaire an 12, 1300 fr.

TRUCHET Henri, né à Saint-Jean-de-Maurienne, sous-lieutenant Garde du Corps, retraité le 20 septembre 1809, 334 fr.

VEUILLET-CHEVELU François-Charles, né à Chambéry, lieutenant-colonel, retraité le 11 brumaire an 12, 1281 fr.

VEUILLET D'YENNE Hector, né à Chambéry, lieutenant-colonel, retraité le 28 floréal an 13, 1228 fr.

VIDAL Joseph-Marie, né à Chambéry, sous-lieutenant, retraité le 24 mars 1806, 88 fr.

***

Outre les officiers qui précèdent, on trouve encore, aux Archives de la Guerre, des notices concernant les suivants :

REGIMENT DE DRAGONS PIEMONTAIS
devenu le 21e dragons

CERNEX (DE) Armand, de Cernex (Mont-Blanc) :
Entré dans les dragons de Piémont en 1790 comme officier; promu capitaine le 6 août 1796.
A fait toutes les campagnes. Instruit, brave, moral; beaucoup de fermeté.

DEVILLE François-Louis, de Chambéry :
Entré dans la cavalerie du roi de Sardaigne en 1781, comme cadet. Fait officier en 1784. Lieutenant en avril 1793; nommé capitaine en brumaire an VII.
A fait les campagnes de l'an V et de l'an VII. Du courage, du zèle et de la conduite.

LA MARE Gaspard, de Bonne :
Entré en 1778 dans les gardes du corps du roi de Sardaigne. Passé sous-lieutenant en 1784, dans le régiment de Maurienne; nommé en 1793 capitaine dans le 2e régiment de la marine; passé en cette qualité, en frimaire an VII, dans la 3e demi-brigade de ligne piémontaise. Promu chef d'escadron le 1er thermidor an VIII.
A fait toutes les campagnes, notamment celles de l'an V et de l'an VII.
A reçu des blessures. Proposé pour entrer dans la gendarmerie. Signé : COLLI.

1re Demi-Brigade.

BONNEFOY Jean, de Thonon (Léman) :
Entré dans l'artillerie française le 1er mars 1790. Fait lieutenant dans la 1re demi-brigade le 1er thermidor an VIII.
A fait toutes les campagnes. Bon officier.

GUIGUE Joseph, de Chambéry :
Entré au service du roi de Sardaigne en mars 1771. Devenu chef de bataillon dans la 1re demi-brigade piémontaise.
« Excellent officier; très brave, très instruit; grand manœuvrier. »

TOURNAFOND Etienne, de Chamoux :

Soldat dans le régiment de Savoie en février 1788; sergent-major en 1795; sous-lieutenant le 1er thermidor an VIII.

Instruit, probe, brave.

1re demi-brigade légère, piémontaise.

JANNON Jean-Dominique, de Chambéry :

Entré au service du roi de Sardaigne en 1792, dans le régiment d'Oneille, comme cadet; fait sous-lieutenant en 1794; lieutenant le 27 mars 1795; passé en cette qualité dans la 1re demi-brigade piémontaise le 12 pluviôse an VII; devenu capitaine.

A fait les campagnes des ans V et VII. Blessé à l'Ile d'Elbe. Fait prisonnier de guerre; rentré à la paix. Instruit, exact, connaissant les détails de la manœuvre.

MARTINEL Alban, de Chambéry :

Entré au service du roi de Sardaigne en 1787, comme officier au régiment de Maurienne.

Passé en 1791 dans le régiment de Saluces.

Fait lieutenant en 1794. Passé dans la 2e demi-brigade piémontaise en frimaire an VII. Aide-de-camp du général Le Doyen en l'an 2. Capitaine à la 92e demi-brigade de ligne, confirmé dans ce grade par le 1er consul, le 5 prairial an IX.

A fait toutes les campagnes et s'est distingué dans plusieurs affaires. Actif, brave, plein d'ardeur et de capacité.

2e demi-brigade piémontaise.

DUBOURG Antoine-Joseph, de Douvaine :

Enrôlé dans le régiment de Maurienne en 1792. Sergent-major en 1794; adjudant sous-officier en l'an VII. Nommé sous-lieutenant le 1er frimaire an IX.

A fait toutes les campagnes, notamment celles des ans V et VII. Fait prisonnier de guerre avec la division Sérurier, à Vardesio, il fut échangé.

De la bravoure, du zèle, de la bonne conduite.

TREPIED Franç.-Philibert, né à St-Genix le 22 janvier 1751 :

Entré au service en 1769, dans le régiment Sury; lieutenant, puis capitaine dans le même régiment: Passé capitaine dans Chablais en 1786. Major le 4 février 1793. Lieutenant-colonel le 13 avril 1795; colonel en mars 1797; chef

de brigade en l'an VII. Commandant la 112e demi-brigade de ligne le 24 floréal an X.

A fait toutes les campagnes avec beaucoup de distinction.

A reçu plusieurs blessures. Très brave, très instruit, plein de zèle, de fermeté et de probité.

François MIQUET.

BIBLIOGRAPHIE SAVOISIENNE

Un peuple d'il y a deux mille ans. — LES ACITAVONES, par F. POCHAT-BARON, Annecy, Imprimerie Commerciale, 1923.

Dans l'énumération, donnée par Pline l'Ancien, des quarante-quatre peuplades alpines soumises par les Romains, figurent les *Acitavones*. On n'a jamais pu déterminer dans quel *pagus* ou pays vivait cette peuplade.

Les nombreux auteurs qui en ont parlé n'ont pas pu s'entendre sur ce point. Grillet croit « que les *Acitavones* n'ont jamais existé », Dessaix les situe près de la Vanoise, et Ducis, après les avoir cherchés dans le Chablais, puis dans la Haute-Tarentaise, les campe dans la vallée d'Aoste. Saint-Genis, l'abbé Burlet, Camille Jullien hasardent d'autres régions.

M. Pochat-Baron propose une nouvelle solution du problème : « Ces pauvres *Acitavones*, dit-il, ne seraient-ils pas les anciens habitants de Thônes et des environs ? » Il fait venir leur nom de la montagne de *Vannessin (Alta Vonessing)*, qui, par suite de contraction, aurait pris cette forme, comme *Aquitania* est devenue *Guyenne* et comme *Alfana* vient *d'equus*,

Sans doute
Mais faut avouer aussi
Que, depuis là jusqu'ici,
Il a bien changé sur la route.

M. Pochat-Baron, qui ne manque pas d'*humour*, insinue en passant qu'*Acitavones* pourrait bien venir de *Ad Tavones* (vers les Taons, qui pullulent dans la région), mais il ajoute : *Risum teneatis ?* Que faut-il croire?

F. M.

Une visite au château de Chambéry, par Gabriel PÉROUSE, Chambéry, Dardel, 1923.

M. Gabriel Pérouse, auteur du *Guide historique et archéologique* intitulé *Le Vieux Chambéry*, publié en 1921, a eu l'heureuse idée d'extraire de ce guide ce qui concerne le *château* et de présenter cet extrait sous forme d'une brochure élégante, illustrée avec goût, agréable à lire et d'une manipulation facile. On ne peut que l'en féliciter et souhaiter le plus vif succès à cette propagande qui met à la portée de tous l'art moderne et la science du passé.

Le Sirac, par René Godefroy, Chambéry, Dardel, 1923, in-8°, 36 pages, avec 4 illustrations.

M. René Godefroy est un alpiniste infatigable, qui s'est donné pour mission d'étudier et de révéler au public les recoins oubliés de nos montagnes.

Il présente aujourd'hui *le Sirac,* « superbe et mystérieux ». qui est un sommet méconnu des Alpes Dauphinoises, à la tête des vallées du Champsaur et du Valgaudemar. Il en décrit l'aspect physique et les itinéraires avec une exactitude et une patience méritoires. Quatre belles illustrations complètent le texte et contribuent à le mettre en valeur.

F. M.

Madame de Broc, par Marcel Usannaz-Joris, Chambéry, Dardel, 1923, 58 p. in-8°, 4 illustrations, dont une en couleurs.

Tous les visiteurs d'Aix ont entendu parler de la baronne de Broc, qui fut une victime de la cascade de Grésy. M. Marcel Usannaz-Joris, en des pages très intéressantes, fait revivre cette gracieuse figure, qui comptait parmi les plus charmantes de la société du Premier Empire. Il a recherché tous les souvenirs qui s'y rattachent et présente le sujet avec beaucoup d'attrait, dans une plaquette d'amateur splendidement éditée par la librairie Dardel, avec 4 superbes illustrations.

F. M.

Grenoble, capitale des Alpes françaises, par Henri Ferrand, édition Rey, 1 vol. 16×21, 158 p , 198 héliogravures, Grenoble, 1923.

Ce magnifique volume est un véritable album, dont les illustrations atteignent la perfection. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de mieux faire et de rendre avec une vérité plus saisissante les admirables paysages du Dauphiné. Dire que le texte est d'Henri Ferrand, c'est affirmer qu'il est à la hauteur de la partie d'art, et qu'il réunit aux charmes du récit l'exactitude et la sincérité de l'alpiniste éminent qui, depuis longtemps, s'est classé hors de pair.

M. Henri Ferrand a fait hommage de ce livre superbe à la Florimontane, et nous lui en exprimons toute notre gratitude, avec nos vives félicitations. F. M.

Les Avalanches en Savoie, par F. Gex, Grenoble, Allier, in-8°, 25 pag., 1923, avec illustrations.

Il s'agit des avalanches de 1922-23, que l'auteur étudie dans toutes les parties de nos deux départements qui en ont souffert. La Maurienne et la Tarentaise en ont été les principaux théâtres. Pour les rendre inoffensives, dit l'auteur, « il n'est que d'en surveiller la zone de départ et les couloirs, et d'intéresser les riverains à la correction des tracés et aux travaux de défense. »

D'après M. Gex, on doit mettre à l'actif des avalanches « outre leur rôle de bûcherons indésirables, mais désintéressés, qu'elles sont d'utiles régulatrices du débit des sources et des torrents, une réserve bénie de houille blanche. » F. M.

Ascension du Trélod, impressions alpestres, par François Serand, Annecy, Imprimerie Commerciale, 1923, in-8, 22 pages illustrées.

L'ascension du Trélod par la Combe d'Ire, les chalets du Planet et de Charbonnet, dans une nuit délicieuse de juillet, avec un beau clair de lune, est une source d'impressions délicates, d'émotions charmantes que M. François Serand s'est offerte et qu'il nous fait partager. Son récit dénote une âme sensible, qui a le culte de la belle nature et qui ne néglige rien de ce qui peut intéresser : lambeaux de ciel criblés d'étoiles, effets de lune semblant jouer à cache-cache derrière les silhouettes des sapins, pans de murailles éventrées, torrents qui grondent, carillons de sonnailles saluant le retour du jour, têtes de vaches humant l'air, herbes en fleur et senteurs forestières, tout est noté, saisi par un artiste, auquel nous adressons nos meilleurs compliments. F. M.

Les carnets du Comte Joseph de Maistre, publiés par le Comte Xavier de Maistre, Librairie Vitte, Lyon et Paris, 1923, 1 vol. in-8°, 249 pages, avec portrait.

Ces carnets sont un livre-journal qui embrasse vingt-sept années de la vie de Joseph de Maistre (1790-1817). Ils éclairent d'un jour nouveau la mémoire du grand homme, et nous font entrer dans son intimité. Ses habitudes d'ordre et de sage prévoyance s'y révèlent nettement ; on croit y voir un reflet de la belle ordonnance de ce type supérieur d'humanité, qui exerçait sur lui-même une discipline rigoureuse par un emploi toujours contrôlé du temps.

Sa manière de voyager donne une idée des mœurs patriarcales et accueillantes de son temps :

« Novembre, 6, parti de Chambéry, couché chez le marquis d'Yenne. Lundi 8, dîné à Belley chez l'Evêque, couché à Talissieu. 17, à Seyssel, chez M. de Vens. 19, dîné à Frangy. Couché à Carouge ; soupé chez le marquis du Vuache, couché à l'auberge de Bertrand. 20, dîné à Douvaine, chez le marquis de Saint-Séverin ; couché à Thonon ; jeudi 25, à Carouge, chez le marquis du Vuache, avec ma sœur. 27, dîné à Genève chez le comte Costa. 28, parti pour Chambéry. »

« Lundi, 10 septembre 1771, je vais à Moûtiers dans la diligence. Dîné à l'Hôpital. Le 12, à Moûtiers, j'ai une conversation sur la médecine avec le docteur Abondance ; il me parle d'une thèse, soutenue à Dijon, par un médecin distingué, lequel avait soutenu qu'il serait incontestablement utile au genre humain qu'il n'y eût point de médecin ; non qu'il n'y ait réellement un art de guérir, mais parce que les succès de ceux qui l'exercent sont plus que compensés par leurs bévues homicides. — Le sage docteur me dit qu'il est du même avis. »

1er avril 1792. Il y a aujourd'hui 39 ans que j'ai fait une grande bêtise, vers les 3 heures après minuit. » (Anniversaire de sa naissance, 1er avril 1753.)

« 22 septembre 1792. Invasion des Français, pluye horrible, fuite infâme de la troupe. Trahison ou bêtise des généraux, déroute incroyable et même un peu mystérieuse. C'est la honte éternelle du gouvernement et, peut-être, l'anéantissement de l'état militaire. »

3 janvier 1794. A Lausanne, je reçois une visite de M. de Buren, qui me fait part d'un bruit répandu en Suisse, portant que je ferais des en-

rôlements, ici, pour le roi de Sardaigne. Ce bruit faisant sensation auprès du gouvernement suisse, il me demande un désaveu, par écrit, que je fais en ces termes :

« Je certifie sur ma parole d'honneur à M. de Buren, seigneur baillif de Lausanne, que je n'ai jamais fait dans ce pays aucun enrôlement quelconque directement ou indirectement pour Sa Majesté le Roi de Sardaigne. Si quelque personne, connue de M. de Buren, croit pouvoir contredire cette déclaration, je le prie instamment de l'aboucher avec moi : je me charge du reste. »

31 décembre 1794. Essai fait pendant trois mois d'un régime que je ne pourrais supporter plus longtemps, me privant absolument de l'usage de la viande. »

31 décembre 1793. — Gage d'une servante, 72 livres.

15 février 1795. Je suis chargé d'employer six louis à l'impression de l'ouvrage de mon frère : *Voyage autour de ma chambre.*

28 janvier 1797. J'ai reçu la lettre de M. Ch. Damian, du 21, par laquelle il m'annonce mon rappel en Piémont avec une pension de 2.000 l.. » Il partit de Lausanne le 28 février 1797 et arriva à Turin le 7 mars.

19 septembre 1799. — M. le baron de la Tour m'a fait part que j'étais nommé à la place de Régent en Sardaigne.

27 même mois. — Le Roi m'a donné la croix de St-Maurice.

11 janvier 1800. — Arrivée à Cagliari.

7 octobre 1802. — Une lettre de Rome m'apprend que le Roi m'a destiné à la mission de St-Pétersbourg : grande et inattendue nouveauté, qui, suivant les apparences, m'ôte pour toujours à la Magistrature et doit absolument changer mon sort. Si l'impitoyable loi française contre les Piémontais n'avait pas forcé le Comte de Valaise à quitter son poste, je n'aurais pas cette bonne fortune. C'est toujours ma devise : *Inimicis juvantibus.*

Il part de Cagliari le 11 février 1803, et arrive à Saint-Pétersbourg le 13/1 mai 1803.

« En moins de trois mois, j'ai été présenté au Pape, à l'Empereur d'Allemagne et à l'Empereur de Russie. C'est beaucoup pour un Allobroge qui devait mourir, attaché à son rocher, comme une huître. »

12-24 mai 1804. J'ai reçu la nouvelle, par une lettre de Rome du 22 avril, que S. M. m'avait accordé le Grand ordre de Saint-Maurice.

15-27 juin 1817. — Départ de St-Pétersbourg.

22 août 1817. — Rentrée à Turin. Le comte de Maistre y reprit, avec le titre de Ministre d'Etat, la charge de Régent de la Grande Chancellerie du Royaume, qu'il avait déjà occupée en Sardaigne en 1799.

On trouve, dans les Carnets, de très piquantes notes sur les livres que de Maistre achetait, empruntait ou prêtait ; il lisait à peu près tout ce qui paraissait et il avait ainsi acquis « une merveilleuse souplesse de la mémoire qui, en toute occasion, lui permettait de citer des pages entières et d'appuyer ses dires de l'autorité d'un maître ».

Esquisse d'un traité de généalogie, par Eugène RITTER, Paris, Alcan, 1923, 63 pages.

Toujours alerte, malgré sa quatre-vingt-septième année en cours, M. Eugène Ritter continue d'occuper ses heures de loisir à des recherches généalogiques. C'est un plaisir qu'il s'offre depuis plus de soixante ans, plaisir auquel il nous initie en nous présentant une esquisse d'un traité de généalogie. Cette esquisse est pleine d'aperçus originaux et de faits curieux qui démontrent non seulement l'utilité mais l'agrément d'une pareille étude. Elle rectifie sur bien des points les idées courantes et fournit sur la parenté de certains personnages célèbres des données d'un réel intérêt.

C'est à Genève que, grâce à Galiffe, la science généalogique a produit des œuvres remarquées, ainsi qu'en Allemagne. M. Ritter déplore qu'en France, et notamment à Paris, on puisse à peine citer quelques ouvrages entrant dans cette catégorie. La destruction des registres de l'état-civil de Paris, en 1871, n'encourage pas les travailleurs à entrer dans cette voie.

F. M.

TABLE DES MATIÈRES POUR 1923

N. B. — *Les petits caractères indiquent une communication insérée dans les procès-verbaux des séances.*

ACADÉMIE FLORIMONTANE

ARCHÉOLOGIE

BEAUX-ARTS

BIBLIOGRAPHIE

BIOGRAPHIE

HISTOIRE

PHILOLOGIE

POÉSIES

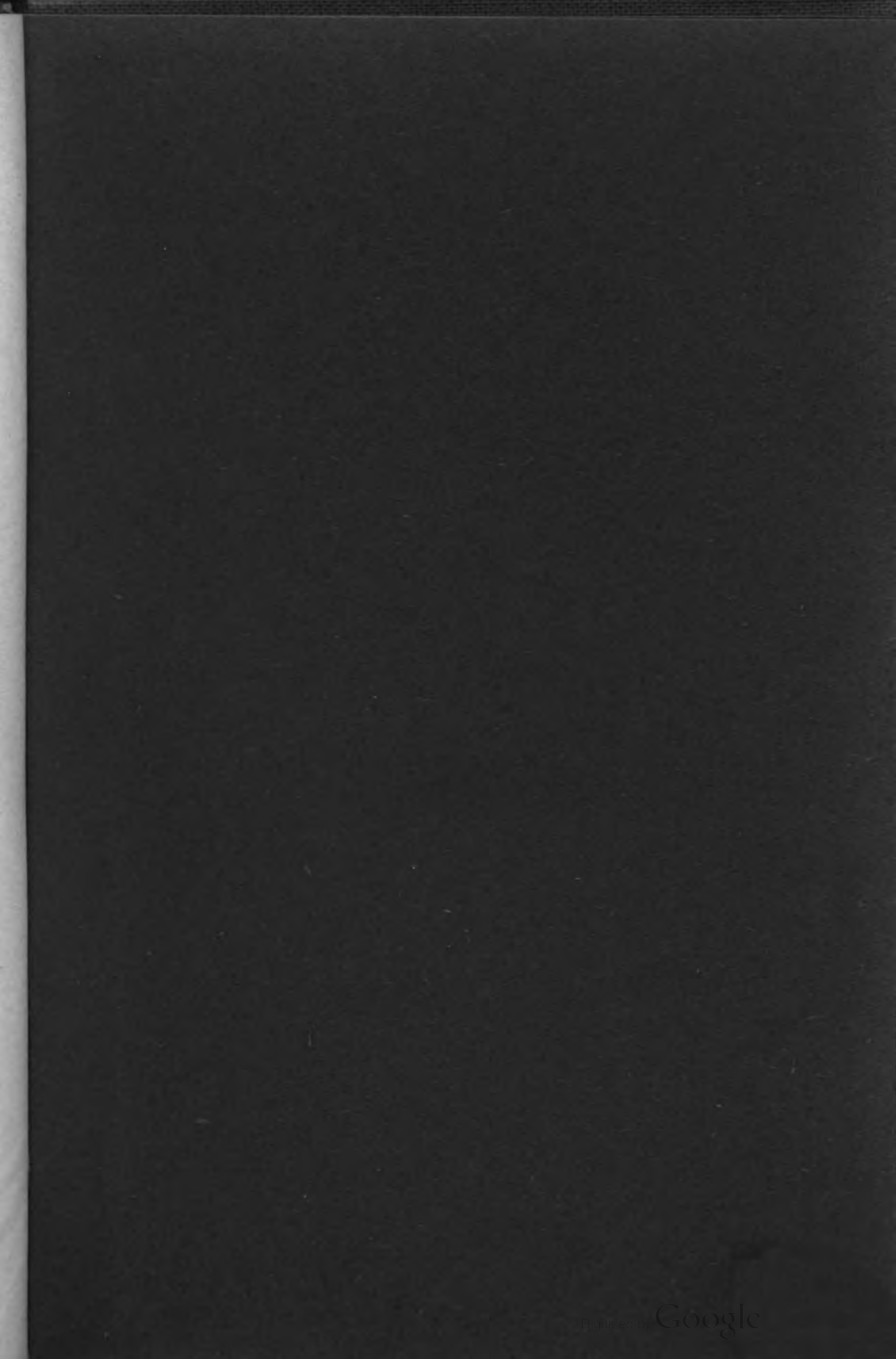
SCIENCES

ERRATA

Page VII Donnet Fernand ✻, mettre : Donnet Fernand C ✻;
— XI Pernet-Solliet..., ajoutez : *Emile;*
— 46 Ligne 25, au lieu de *Tervisien*, écrire : *Ternisien;*
— 52 Ligne 34, au lieu de Guillet-Pongny, écrire : Guillet-Pougny;
— — Ligne 39, au lieu de *de* grade, écrire : *ce* grade.

Le Directeur-Gérant : Marc Le Roux.

Annecy, Imprimerie J. Abry et Cie. — 30.484






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07324 6244



